# Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur « *Notes du mont Royal* » dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Google Livres

# LES OEVVRES MORALES ET MESLEES DE SENECQVE.

L 7/24

*Traduites de Latin en François, & nouuellement mises en lumiere par* SIMON GOVLART SENLISIEN.

Ce Threſor de Philoſophie Morale & Naturelle eſt reduit en TROIS VOLVMES, à chaſcun deſquels eſt adiouſtee par le Trãſlateur vne Preface generale: à tous les Liures leurs Sommaires à part: & aux marges des Chapitres, Annotations continuelles qui monſtrent la ſuite des argumens & diſcours de l'Autheur, LA VIE duquel eſt amplement deſcrite, & inſeree au commencement du premier Volume.

TOME PREMIER.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

BIBLIOTHEQUE ROYALE

A PARIS,

CHEZ IEAN HOVZE, au Palais, en la galerie des priſonniers allant en la Chancellerie.

M. D. XCV.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

## *Extraict du Priuilege du Roy.*

PAR grace & Priuilege du Roy, verifié au Parlement de Paris, ouy & conſentant ſon procureur General, il eſt permis à IEAN HOVZE', Libraire Iuré en l'Vniuerſité de Paris, d'imprimer ou faire imprimer *Les Oeuures Morales de Senecque*, nouuellement traduittes en François auecques Sommaires & Annotatiõs, par SIMON GOVLART SENLISIEN: Auec defences treſ-expreſſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres de quelque qualité & condition qu'ils ſoyẽt, d'imprimer ou faire imprimer, vendre ou diſtribuer, ſinon de ceux qu'aura imprimé, ou fait imprimer ledit Houzé, iuſques au temps & terme de dix ans, finis & accomplis, à commencer du iour & datte que ledit Liure ſera acheué d'imprimer, ſur peine de confiſcation de tous les Liures qui ſe trouueront imprimez, d'amende arbitraire, & de tous deſpens dommages & intereſts enuers ledit HOVZE'. Et outre voulons qu'en mettant au commencement ou à la fin de ce preſent Liure l'extrait ſuſdit, il ſoit pour deuëment ſignifié, comme plus amplement eſt declaré és lettres patentes portans ledit Priuilege, donnees à Paris le xx. iour de Feurier, l'an mil cinq cens quatre-vingts quinze. Et arreſt de verification d'icelles audit Parlement de Paris, du viij. iour d'Auril audit an enſuyuant.

*Acheué d'imprimer le 15. Auril 1595.*

# A HAVLT ET PVISSANT SEIGNEVR, MESSIRE NICOLAS DE HARLAY SEIGNEVR DE SANCY, Cheualier, Conſeiller du Roy en ſon Conſeil d'Eſtat & Priué, Capitaine de cinquante hommes d'armes des Ordonnances, Et premier Maiſtre d'Hoſtel de la maiſon de ſa Majeſté.

*MONSEIGNEVR, Eſtant ſur le poinct de mettre en lumiere mõ Senecque François, i'ay prins la hardieſſe de poſer voſtre illuſtre nom ſur le front de l'œuure, pour le rendre plus recõmandé a ceux qui me verront caché ſous voſtre faueur. Ce qui m'induiſit il y a aſſez long temps de m'esbatre apres ceſte tranſlation, fut le deſir, auquel ie continue, de faire cognoiſtre aux hõmes de noſtre nation qui n'entendẽt la langue Latine, les notables & nerueux enſeignemens de ce Philoſophe, lequel en l'eſtat ou ſont reduites les afaires du monde, peut beaucoup ſeruir aux eſprits moins aſſeurez. Ie confeſſe que nous auons des inſtructions & conſolations tout-autres, & trop plus excellentes ſans cõparaiſon*

*dedans les liures de la vraye & saincte Philosophie. Mais il ne nous est pas defendu de prester l'oreille à la graue-douce voix de ce tesmoin estranger, & recueillir de ses discours ce qui pourra aucunement se rapporter à la celeste & immuable verité. Quant aux raisons qui me conseillent de mettre en vos mains mes brouillis que nos miseres passees ont tenus cachez plus longuement que ie ne pensois, me ramenteuant le bon acueil qu'il vous pleut me faire durant quelques iours que ie fus aupres de vostre personne, l'an mil cinq cens huictante neuf, notamment au siege & à la redditiõ du fort Chasteau de Ripaille assiegé par vous qui lors estiez Chef & Lieutenant en l'armee Royalle, & ce qu'il vous a pleu me tesmoigner depuis de la continuation de vostre bien-vueillance enuers moy, ne pouuant vous remercier plus tost, ni mieux à propos, ni plus dignement, ie commance auiourd'huy; vous offrant ceste piece d'ouurage assez mal tissue, au regard de mon industrie: telle ce pendant, que si vous ne la desdaignez, ce sera l'acõplissement d'vn de mes souhaits, & vn commãdement secret d'acheuer quelques autres pieces à l'aide du seul. Tout puissant, lequel ie prie qu'il maintienne vous & les vostres en longue prosperité, pour seruir à sa gloire & au bien de toute la France. Du Bourg de Sainct Geruais, ce 25. iour de Iuin,* 1594.

## SONNET.

*CE Liure eſt compoſé, de mille belles fleurs,*
*Dont la ſemence eſt priſe en la Philoſophie,*
*Ces fleurs ont vn effect qui l'eſprit viuifie,*
*Et qui le font reſouldre aux plus preignants malheurs.*
*Lecteur, ſi ton eſprit veut gouſter ſes douceurs,*
*Il n'y a paſſion que ton cœur ne déffie,*
*C'eſt le Nepenthe vray, qui l'Ame purifie*
*Du brouillard obſcurcy de ſes noires humeurs.*
*Platon s'eſt abuſé, de nous faire incognue*
*La face de vertu, comme non iamais veuë:*
*Car en voicy le traict: ô portraict immortel,*
*Celuy qui n'eſt picqué de tes viues pointures,*
*En voyant tes attraitz dans ſi belles peintures,*
*Ne t'aymera iamais en ton vray naturel.*

*Nic. Richelet, Par.*

1. LA vie de Senecque, recueillie des bõs autheurs. Sept liures, traitans des biensfaits.
2. Page 1.
3. Discours de la prouidence de Dieu : ou, pourquoy les gens de bien sont affligez, puis qu'il y a vne diuine prouidence qui gouuerne le monde. 109.a
4. Extrait, ou brief recueil des sentences de Senecque, touchãt la Pauureté. 118.a
5. Discours, en forme de deuis entre le sens & la raison, touchant les remedes contre diuers accidens de ceste vie. 120.b
6. De la Cholere, & comment on la peut refrener.
Premier Liure. 128.b
Deuxiesme Liure. 142.b
Troisiesme Liure. 161.b
7. De la Clemence, ou Douceur. Premier Liure. 185.b
Deuxiesme Liure. 200.b
8. Traité de la vie heureuse. 205.b
9. Du repos & contentement de l'esprit. Premier Liure. 229.a
Deuxiesme Liure. 246.b
10. Discours de la briefueté de la vie. 258.b
11. Consolation à Polybius, sur la mort de son frere. 273.a
12. Consolation à Marcia, sur la mort de son fils. 285.b
13. Consolation à sa mere Helbia, lors qu'il estoit en exil. 304.a

# Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises ici volontairement.

# LES OEVVRES MORALES DE SENECQVE.

## Sept liures, Des Biensfaits: Ou, Comment il faut donner & receuoir.

A EBVTIVS LIBERALIS.

### *Sommaire des ſept Liures.*

LE tiltre de ceſt œuure ci monſtre aſſez l'intention de Senecque, qui deſcouure les fautes que commettent ordinairement les hommes, ſoit à donner ou à receuoir quelques biens & plaiſirs les vns des autres. Et pource que telles fautes ſont en treſgrãd nombre & bien enueloppees, voire enlacees tellement que ſouuentesfois penſant fuir vne extremité vicieuſe lon tombe en vne autre à l'oppoſite, il marque le tout par le menu, ſans *ſ'aſſujettir* à vne methode trop exacte, *ains traictant les choſes ſelon* le ſtile & la grauité des Stoiques: comme auſſi la Philoſophie morale ſe contente d'enſeigner, & encores qu'elle n'en meſpriſe pas la façon nj l'ordre, ſi ſ'arreſte elle plus à bien faire valoir ſes diſcours qu'à ſ'occuper trop à les ranger de mot à mot. Combien qu'en la conſideration de chaſcun des ſept liures, le lecteur conoiſtra aiſement qu'en tant de matiere l'auteur a eu auſſi l'eſprit & les ſens tendus à propoſer clairement ſes conceptions. Il eſcrit briefuement & ſententieuſement, ſa qualité & profeſſiõ, & la choſe meſme, le requerans ainſi : adouciſſant la hauteſſe de

ſes propos par ſentences des Poëtes, hiſtoires plaiſantes, apophtegmes, ſimilitudes, & autres ornemeus propres, pour ſe rendre tant plus agreable. Au reſte, encores qu'en ces liures-cy & és autres ſuyuans il ait propoſé pluſieurs paradoxes & diſcours qui ne ſ'accordent pas à la ſincere verité reuelee és ſainctes eſcritures, toutesfois quand auiourd'huy l'on voudroit prendre garde aux beaux enſeignemens que propoſe ce Philoſophe Payen entre les Chreſtiens, & Chreſtien en quelque ſorte entre les Payens, la vie humaine ſeroit moins inhumaine qu'elle eſt, ſpecialement és gouuernemens ciuils & domeſtiques. Les cœurs des hommes mortels ne ſeroyent pas tant affectionnez aux paſſions deshonneſtes, ne ſe verroyent enfondrez en l'amour des choſes corruptibles, ne cercheroyent ny ne fuiroyent ſi honteuſement la mort comme ils font, aſpireroyent plus ardemment à la vertu & à la vraye immortalité. Or ſi ceux qui n'ont eu pour adreſſe que la ſombre & deceuante clairté de nature & d'vne philoſophie imparfaicte ont neantmoins ſi bien rencontré en tãt d'endroits, teſmoin ceſtuy-cy entre autres: quiconque en ces derniers temps jouit d'vn meilleur priuilege, ayant pour guide le ſoleil de la ſeure & infaillible verité, à grande occaſion de penſer à ſoy, pour n'eſtre point condamné par des teſmoins eſtrangers qui n'ont pas bien ſçeu appliquer à eux meſmes ce qu'ils ont propoſé aux autres: ou s'il y a eu quelque choſe de louable en eux, ç'a eſté vne apparence de vertu politique, & non autre choſe: n'eſtant donné à ceux qui ont voulu arreſter l'homme à ſoy meſme de pouuoir aprehender à bon eſcient ceſte meilleure vie deſcouuerte aux cœurs eſclairez d'vne lumiere du tout ſupernaturelle. Mais encores y a-il matiere de louer la bonté diuine qui par tant de moyens nous incite à bien faire. Et pour reuenir à Senecque, ſouuenons-nous en la lecture de ſes œuures, qu'il y a dequoy faire le procez à l'impieté & iniuſtice de pluſieurs viuans auiourd'huy, & qui n'ont rien de beau que le nom: comme au contraire tous hõmes de bon cœur y ont des aduertiſſemens notables pour les tirer loin du vice, & les faire approcher de ce qui eſt propre pour rendre honnorable noſtre vie, & laiſſer quelque bonne odeur de nous apres la mort.

# LE PREMIER LIVRE.

## SOMMAIRE.

*EN ce premier liure Senecque traite trois points principalement. Pour le premier, ayant monſtré en general que les hommes ne ſçauent que c'eſt de faire & receuoir plaiſir, au moyen dequoy ſuruiennent de grands deſordres entre eux, il deſcouure particulierement quatre ſources de ce mal: dont la premiere eſt que nous ne donnons point (entendant ſous le mot de donner tous les plaiſirs qu'vn homme peut honneſtement faire à l'autre) d'vn cœur alaigre & franc, ains à regret: La ſeconde, que nous eſtimons preſques ordinairement auoir perdu ce que nous auons donné. La troiſieſme, qu'il eſt merueilleuſement difficile d'euiter les extremitez vicieuſes, qui ſont prodigalité & trop reſerree chicheté. La quatrieſme, que nous ne conſiderons pas, comme il apartient, puis que les beſtes farouches peuuent eſtre aprinoiſees, à plus forte raiſon les cœurs humains peuuent eſtre adoucis & gaignez par bienfaits. De la il entre au deuxieſme point, & monſtre que c'eſt que bienfaire & eſtre liberal: prouuant par trois raiſons & par autant d'exemples que la bien-veillance eſt l'ame d'vne pure liberalité, eſtant impoſſible qu'on puiſſe faire vrayement bien & plaiſir à quelqu'vn, ſans l'aymer. Pour le troiſieſme & dernier point, il enſeigne quels biens il faut donner & comment: ité de quelle affection il conuient les receuoir. Au reſte, ny en ce liure, ny en tous les ſuyuans ie n'ay voulu changer les chapitres, ny l'ordre des liures: ains ay ſuiuy les exemplaires latins: le changement n'eſtant neceſſaire, à mon auis.*

CHAP. I.

*Des grandes & diuerſes fautes que les hommes cõmettent à faire, receuoir, & reconoiſtre plaiſir les vns des autres.*

ENTRE pluſieurs & diuerſes fautes que cõmettent les hommes viuans à l'eſtourdie & ſelon leur raiſon mal rangee, ceſte-cy, cher amy Liberalis, me ſemble preſques la plus dangereuſe, que nous ne ſauons faire du bien les vns aux autres, ny le receuoir. Car il auient que les biensfaits mal employez, par conſequẽt mal deus, ſi lon ne les recognoit point, nous nous en plaignons, mais trop tard, attendu qu'en les diſtribuant nous les auons perdus. Et ce n'eſt pas de merueilles, qu'entre pluſieurs treſgrands vices qui regnent, l'ingratitude ſe deſcouure par deſſus les autres: car ie voy cela auenir pour beaucoup de raiſons. La premiere eſt, que nous ne choiſiſſons pas gens qui meritent qu'on leur donne: au lieu que ſi nous voulons preſter de l'argent, nous faiſons ſoigneuſe enqueſte touchant les meubles & immeubles de celuy qui emprunte. Nous ne ſemons pas vn champ ſterile & en friche. Mais ſans aucune diſcretion nous iettons comme par deſpit & à l'auanture les biens, au lieu de les donner. Ie ne pourrois pas bien dire, ſi c'eſt choſe plus deshonneſte de refuſer vn bienfait, ou le repeter. Car ce preſt là eſt de telle ſorte, qu'il en faut recouurer autant que l'on nous en rend de bonne volonté: & ſe plaindre de cela, c'eſt à la verité vne grande vilenie, d'autant que pour ſ'acquiter en ceſt endroit il ne faut pas preſenter de l'argent ny de tels autres biens, ains vn bon cœur: car celuy qui ſe ſent redeuable rend volontiers le plaiſir qu'on luy a faict. Ceux-là voirement ſont coulpables qui ne daignẽt pas meſme ouurir la bouche pour confeſſer qu'on leur a fait plaiſir: mais il y a bien auſſi de la faute en nous. Pluſieurs ſe monſtrent ingrats enuers nous: nous en ſommes cauſe, & c'eſt merueilles qu'il n'y en a d'auantage: attendu que par fois nous ne faiſons que reprocher & preſſer qu'on nous rende le bien-fait: par fois nous nous monſtrons

*Fautes de ceux qui font du biẽ à leurs prochains.*

inconſtans & ſommes en moins de rien marris de nous eſtre acquittez de noſtre deuoir: par fois c'eſt à nous plaindre & à controller toutes choſes iuſques au bout. Ainſi nous oſtons toute grace au plaiſir, non ſeulement apres l'auoir faict, mais auſſi en le faiſant. Car qui eſt celuy de nous qui ſ'eſt contenté qu'on l'ait prié en vn mot, ou vne ſeule fois? Qui eſt celuy qui ſentant qu'on le vouloit requerir de quelque choſe, n'a froncé le front, tourné viſage d'autre coſté, allegué ſes affaires, par diſcours bien *longs* & ſans fin fermé la bouche au demandeur, *& par diuers* artifices rebuté les neceſſitez qui le preſſoyent? Si lon a eſté ſerré de pres, lon a demandé terme, ou refuſé en crainte, ou promis en baiſſant les yeux, ſe faiſant bien tirer l'oreille, auec reſponſes faſcheuſes & en grommelant entre ſes dents. Or nul ne ſe ſent pas gueres redeuable enuers celuy qui luy a fait plaiſir par cõtrainte. Qui pourroit reconoiſtre d'affection celuy qui n'a fait plaiſir qu'en brauant, ou par deſpit, ou y eſtant tiré par importune ſollicitatiõ? Celuy ſ'abuſe qui eſpere eſtre bien voulu & recognu de l'hõme qu'il aura fait languir, & remis du iour au lendemain. Le plaiſir ſe doit rendre de meſme affectiõ qu'il a eſté fait: pourtant il ne ſ'y faut pas employer laſchement & par maniere d'acquit. Car chacun doit à ſoy meſme le bien receu d'vn qui ne le luy vouloit pas faire. Il ne faut point tarder: attendu que la volonté eſtant ce que lon doit grãdement eſtimer en tout deuoir des vns enuers les autres: celuy qui a long temps differé, a eſté longuement ſans vouloir. Et à bon droit : car puis qu'ainſi eſt que naturellement la ſouuenance des torts receus *entre plus profond en la memoire* que des biens qu'on nous a faits, *leſquels* nous oublions bien toſt, & au contraire les autres ne ſe peuuent effacer du cœur: qu'attend celuy qui intereſſe autruy en l'obligeant par quelque bienfait? C'eſt luy faire vne ſuffiſante reconoiſſance, ſi lon ſupporte doucement ce qu'il a fait. Au reſte, combien qu'il y ait trop grand nombre de gens ingrats, nous ne deuons pourtant eſtre laſches à bien faire. Car ſi nous le ſommes, c'eſt (comme i'ay dit) donner accroiſſement à l'ingratitude. D'auantage conſiderons que les ſacrileges & profanes n'empeſchent point les dieux immor-

*Pourquoy il ne faut point eſtre laſches à bienfaire.*

1.

2.

tels de leur eſtre bienfaiteurs en beaucoup de ſortes. Ils font ce que leur nature porte, & ne ſe laſſent point d'aider ceux qui diſent mal de leur liberalité. Enſuyuons les, autant que la foibleſſe humaine le permet. Faiſons plaiſir de grace, & ne le preſtons pas à intereſt. Celuy merite d'eſtre trompé qui en bienfaiſant a penſé qu'on le luy rendroit. Tu diras, ce bienfait a eſté mal employé. Nos femmes, nos enfans nous fruſtrent de l'eſperance qu'en auions conceuë, & toutesfois nous ne laiſſons pourtant de nous marier & d'eſleuer des enfans. Nous nous roidiſſons tellement contre les experiences, qu'apres auoir eſté battus nous retournons au combat, & ſi toſt que nous ſommes eſchappez de quelque naufrage, on nous void ſoudain remettre la voile au vent. A plus forte raiſon doit-on demeurer en ceſte reſolution de faire biẽ: & ſi quelqu'vn ne ſ'y employe pas, n'ayant rien receu, ou ſ'il donne pour receuoir, il iuſtifie les ingrats, qui ont honte de faire plaiſir, encores qu'ils le puiſſent. Combien y a-il de gens indignes de voir la clarté? Et toutesfois le iour ne laiſſe pas de venir. Cõbien eſt grand le nombre de ceux qui ſe plaignẽt d'eſtre nez? neantmoins nature produit tous les iours des enfans nouueaux, & ſouffre eſtre ceux qui aimeroyent mieux n'auoir point eſté. C'eſt le fait d'vn cœur aſſis en bon lieu de ne courir pas apres le profit des biensfaits, ains apres les biensfaits meſmes, & de cercher le bien meſmes apres les pas des meſchans. Quelle loüange y auroit-il d'aider à pluſieurs, ſi tous reconoiſſoyent cela? C'eſt vertu de faire du bien, encores que lon n'en eſpere aucun fruit, lequel l'hõme vertueux recueille ſi toſt qu'il en a ſemé la graine. Tant ſ'en faut que cela nous doiue eſfaroucher & rendre plus laſches à l'execution d'vne ſi belle choſe: que quand meſmes i'aurois perdu toute eſperance de trouuer homme recognoiſſant le bienfait, i'aimerois mieux que lon ne me fiſt iamais plaiſir quelconque que de differer à bien faire. Car quiconque ferme ainſi les mains, il precede le vice de l'ingrat. En ſomme, qui ne reconoit point le bien qu'on luy a fait n'eſt pas plus en faute que celuy qui delaye trop à le faire.

*Reſponſe à l'objection commune, que le biẽfait à eſté mal employé.*

*QVAND tu veux deſcocher ſur ceux d'vne cité*
*Quelques gracieux traits de liberalité,*
*Il faut tirer ſouuent, & grande perte faire,*
*Auant qu'atteindre au but de quelque bon afaire.*

*A ſçauoir ſ'il ne faut faire du biẽ ſinon àceux qui le recognoiſſent.*

Il y a deux choſes à reprendre au premier vers. Car il ne faut pas eſtre ainſi au commandement de tout vn peuple, & n'y a pas honneur de ſemer ainſi les choſes (moins encor les biensfaits) à poignees: car ſi vous ſeparez le iugement d'auec les biensfaits, ils ceſſent d'eſtre *tels*, & prennent vn tout autre nom. Le troiſieſme *vers eſt* eſtrange, qui veut qu'en faiſant vn bien *cela couure* & oſte le regret conceu de la perte de pluſieurs biensfaits. Conſidere, ie te prie, ſi cela n'eſt pas plus proprement dit, & ſ'il ne conuient pas mieux à la grandeur de celuy *qui* fait bien, que nous l'exhortions à donner, encores que *tous* ceux qui receuront doiuent ſe monſtrer ingrats. Car cela n'eſt pas bien dit qu'il faut perdre pluſieurs biensfaits. Il ne ſ'en perd point, & qui les perd merite cela, pource qu'il les auoit contez. La diſtribution des biensfaits ne regarde pas ſi auant: donne ſeulement, ſi tu en reçois quelque reconoiſſance, c'eſt autant de gaigné: ſinon, il n'y a rien de perdu pourtant. I'ay donné cela pour le donner: nul ne tient regiſtre des biens qu'il a faits, ny ne reſſemble l'vſurier, qui importune ſon debteur, & le fait payer à iour nommé. Iamais vn homme de bien ne penſe aux plaiſirs qu'il a faits, ſinon quand celuy qui les a receus l'en auertit de parole ou de fait: autrement les biensfaits changent de nature. C'eſt vne vilaine vſure de porter quand & ſoy le bien que lon a fait à quelqu'vn. Quel que *ſoit l'euenement des precedents* biensfaits, continue à faire *plaiſir à autruy. Les biensfaits* ſont encores mieux giſans chez les ingrats, que ſupprimez en tes mains: attendu que les ingrats pourront quelque iour deuenir tout autres par honte, ou à l'exemple de quelques vns, ou par telle autre occaſion. Ne ceſſe de donner, fay ta beſongne, & t'acquitte du deuoir d'vn homme vertueux. Aide ceſtuj cj de tes moyens, ſois fidele à ceſtuj là, fauoriſe l'vn, conſeille l'autre, & donne à l'autre des enſeignemens qui le puiſſent rendre meilleur.

*Que c'eſt de faire bien.*

MESMES les beſtes brutes ſentent le bien qu'on leur fait: & n'y a animal ſi farouche que le bon traictement n'adouciſſe

*Puis que par biens-faits on apriuoise les beſtes: à plus forte raiſon faut il eſperer cela des hommes.*

& n'apriuoiſe. Les lionniers ſe ioüent hardiment autour des dents de leurs lions. Auec de la viande on range les grands Elephans à des ſeruices vils & ridicules. Meſmes les choſes qui n'ont intelligence, ny ne ſont capables en ſorte que ce ſoit de penſer aux biens qu'on leur fait, ſont toutesfois ie ne ſçay comment diſpoſees a en ſentir & conoiſtre quelque choſe quand on continue à leur bien faire. Si quelqu'vn ne reconoit pas le premier bien qu'on luy aura fait, il ne ſera pas ingrat au deuxieſme: S'il oublie les deux, le troiſieſme les luy ramenteura. Celuj là a perdu le bien fait qui croit legerement l'auoir perdu: mais celuj qui pourſuit & recharge, il tire reconoiſſance d'vn cœur dur & oublieux. Qui aura receu pluſieurs plaiſirs de toy n'oſera leuer le front alencõtre. De quelque coſté qu'il ſe tourne pour fuir ſa memoire, il te trouue en teſte. Enuironne le de tes biensfaits: de l'efficace & proprieté deſquels ie traiteray, ſi premierement tu me permets de diſcourir ſur quelques points qui ne conuienẽt pas mal à noſtre propos. Pourquoy repreſente-on trois graces, qui ſont ſœurs, ſe tenans par les mains, riantes, jeunes, vierges, en robes de creſpe & deſceintes? Les vns eſtiment que l'vne donne le bienfait, l'autre le reçoit, la troiſieſme le rend. D'autres diſent que ce ſont figures des trois ſortes de biens, faits à qui l'à merité, receus, & rendus. Mais quoy que ie penſe de ces graces, que nous ſert de ſçauoir cela? Que veut dire ceſte danſe ronde de trois jeunes filles? C'eſt pour monſtrer que le bien paſſant par la main de celuy à qui on le fait, reuient à celuy qui le donne: & n'eſt plus bienfait, ſ'il y a interruption: mais c'eſt vne choſe treſbelle quand il ſ'entretient & garde ainſi ſon rang. Les graces ſont depeintes à face riante, pource que ceux qui font & reçoyuent plaiſir comme il appartient monſtrent vn viſage joyeux. Elles ſont jeunes, d'autant que la memoire des biensfaits ne doit pas vieillir. Vierges, pource que les biensfaits ſont entiers, ſinceres, nets & ſainẽts, ne ſe communiquans par contrainte ou deſpit. Elles ſont deſceintes, mais leurs robbes ſont tranſparentes, à cauſe que les biensfaits veulent eſtre veus. Poſons le cas que quelqu'vn, du tout affectionné aux Grecs, diſe que ces deſcriptions ſont neceſſaires:

*Diſcours ſur le pourtrait des trois graces.*

il n'y

il n'y aura toutesfois homme qui iuge conuenables les noms que le poëte Hesiode leur a imposez, appellant l'aisnee Æglé, celle du milieu Euphrosyné, la derniere Thalia. Chascun interprete ces noms là comme il veut, & tasche les approprier à cecy ou à cela : au lieu que Hesiode n'a pensé sinon de leur donner des noms à sa fantasie. Voyla pourquoy Homere a changé le nom à l'vne, qu'il appelle Pasithee, & en faict vne femme, voulãt dire que les Graces ne sont pas filles. Ie fourniray d'vn autre poëte qui les representera ceintes & vestues de robbes bien doublées: item Mercure debout aupres d'elles: nonpoint qu'il faille discourir ou haranguer beaucoup, en faisant plaisir à autruy, mais d'autant qu'il a pleu au peintre acoustrer ainsi son tableau. Le Philosophe Chrysippus, qui a toute la sageſſe du monde en la teſte, & voit la verité iuſques au fin fond, qui ne parle que pour effectuer, & ne dit pas plus qu'il ne faut pour exprimer ſes conceptions, a rempli vn ſien liure de toutes telles grotteſques, tellement qu'il ne fait preſques aucune mẽtion du moyen de faire, receuoir & rendre plaiſir: bref il conte des fables, au lieu de meſler en paſſant quelque trait fabuleux parmy ſes diſcours. Car outre ce qu'a eſcrit Hecaton, Chryſippus dit que les trois Graces ſont filles de Iuppiter & d'Eurynome: qu'elles ſont plus ieunes d'aage que les heures, en meilleur point, à cauſe dequoy elles ont eſté données pour compagnes à Venus. Il penſe auſſi que le nom de la mere ſert de beaucoup à ce propos, & qu'elle a ce nom d'Eurynome, pource qu'il faut eſtre riche pour faire plaiſir: comme ſi c'eſtoit la couſtume de donner nom aux filles, premier qu'à la mere, ou que les Poëtes donnent touſiours aux choſes des noms du tout conuenables. Comme celuy qui à charge de dreſſer vn roolle de pluſieurs perſonnes nom par nõ, s'enhardit par fois d'impoſer vn nõ à quelqu'vn du vray nõ duquel il ne peut ſe reſouuenir: auſſi les Poëtes ne penſent pas que cela face à propos de dire verité, ains ou par contrainte ou ſeduits par la belle apparence de leurs inuentions ils nomment les choſes ſelon que le porte la cadence & naïueté de leur vers: à quoy l'on ne prẽd pas autrement garde pour les en deſeſtimer, pourueu qu'ils ayẽt dit quelque choſe à propos. Le premier Poëte leur donnera

*Enſebio-gonie.*

*Au 14. liu. de l'Iliade.*

*Plutarque au traité des Contredits des Stoiques, & Diogenes laert. font ample mẽtion des li. de Chryſippus.*

*Au 1. li. de l'Odiſſee.*

ſon nom, ſi ſa fantaiſie le prend : & afin que tu voyes qu'il eſt ainſi, Thalia de laquelle il eſt principalement queſtion, eſt nommee en heſiode, Chacris, mais Homere l'appelle Muſe.

IIII

*En cõdamnant Chryſippus & les Poëtes, il deſtourne ſon intentiõ & commẽt doit eſtre diſpoſé celuy qui eſcrit de choſes ſerieuſes.*

Or pour euiter ce que ie condãne, ie ne m'arreſteray point à ces diſcours qui ſont tellement hors de la choſe que meſmes ils n'y conuienẽt nullemẽt. Pren ſeulement ma cauſe en main contre celuy qui m'obiectera, que i'ay regenté Chryſippus, grand perſonnage à la verité, mais homme Grec, qui ſe plaiſt en ſubtilitez friuoles & repugnantes : tellement que quand il ſemble vouloir diſcourir à bõ eſcient, cela ne fait q̃ chatoüiller l'oreille & n'ẽtre point au cœur. Mais qu'elle ſuffiſãce peut-on remarquer en luy ſur la matiere que nous traittons. Il eſt queſtion de parler des bien-faits, & deſnoüer nettement vn des principaux liens de la ſocieté humaine. Il faut rẽigler la conuerſation des perſonnes, de peur que ſous ombre de benignité lon ne ſeſgaye en vne ſotte modeſtie : & donner ordre que le conſeil philoſophique en voulant attrẽper la liberalité, qui ne doit eſtre ni eſcharce ni prodigue, ne l'aboliſſe. Il faut apprendre aux hommes a prendre & dõner volontiers, & leur propoſer pour vn louable exercice & cõbat, le moyẽ nõ ſeulemẽt d'eſgaler, mais auſſi de ſurmõter ceux à qui ils ſont redeuables de fait : car celuj qui doit rẽdre vn plaiſir receu, ne fait jamais cela, ſ'il ne deuãce (en bõne affection) ſon biẽ-faicteur. Il faut apprẽdre aux vns à ne point cõter le bien qu'ils ont fait, & aux autres à pẽſer qu'ils doiuent plus qu'ils n'õt receu. Chryſippus nous pouſſe de telle façõ en ceſt hõneſte eſtrif à qui fera plus de biẽ a ſõ prochain, qu'il adiouſte q̃ nous deuõs craindre, puis que les Graces ſõt filles de Iupiter, que c'eſt cõmettre vn grand ſacrilege, quãd l'on outrage des filles ſi belles que ſont celles là. Ie ne demandois pas cela, ains que tu m'enſeignaſſes comment ie pourray me mõſtrer de plus en plus volontaire & bien affectionné enuers ceux qui le meritent : comment les cœurs de ceux qui font & reçoyuent plaiſir ſeront en contention : telle que les bienfaiteurs oublieront le plaiſir fait, & les autres ſefforceront de ne l'oublier jamais. Or il faut laiſſer aux Poëtes ces inepties dont ils flattent les oreilles, & attachent des contes à plaiſir

les vns aux autres. Mais ceux qui veulent guerir les entendemẽs, entretenir fidelité en ceſte vie, & grauer és cœurs le ſouuenir des plaiſirs receus, ils doiuent parler à bon eſciẽt, & deſployer là toute leur ſuffiſance: ſi d'auanture tu n'eſtimes que par diſcours impertinens & fabuleux lon puiſſe empeſcher vn mal extreme qui eſt l'oubliance & abolitiõ des biens faits & reconus.

V.

*Quel eſt noſtre deuoir incontinent apres auoir receu plaiſir de quelqu'vn.*

Mais comme ie paſſe pardeſſus ce qui ne conuient à ce diſcours, il conuient d'autrepart monſtrer en premier lieu quel eſt noſtre deuoir apres auoir receu plaiſir de quelqu'vn. L'vn ſe dit redeuable de certaine ſomme qu'on luj a preſtée, l'autre d'vn conſulat, ou d'vne preſtriſe, ou d'vne prouince qu'on luj a baillee en gouuernement. Ces choſes ſont teſmoignages de beneficence, & non pas la beneficence ou biẽvueillãce meſmes. Lõ ne ſauroit pas toucher cela des mains: c'eſt vn threſor qui ſe porte dedans le cœur. Il y a grande difference entre la volonté de faire plaiſir, & la matiere qui demonſtre ceſte volonté. Et pourtant ce n'eſt ni l'or, ni l'argent, ni aucune des choſes que nous receuons de nos prochains que i'appelle beneficence & plaiſir: c'eſt à la volonté de celuj qui diſtribue ces choſes que ie donne ce nom. Mais les ignorans ne marquent ſinon ce qu'on void des yeux, qui eſt mis en la main, & poſſede ſenſiblement: au contraire ils ſe ſouciẽt peu de ce qui eſt cher & precieux en la choſe meſme. Ce que nous tenons, que nous voyons, à quoy noſtre conuoitiſe ſ'attache, eſt caduque & periſſable. L'aduerſité & la violence le nous peut oſter: mais la beneficence dure, encores que la choſe par qui elle a eſté teſmoignee ne ſoit plus. Car c'eſt vn bien fait que nul deſordre humain ne ſcauroit aneantir. I'ay racheté vn mien amj de la main des eſcumeurs de mer, il ſera tombé en la puiſſance d'vn autre ennemj, qui la ſerré en priſon, & a par tel moyen abolj l'vſage de nos bienfaits, mais nõ pas le bienfait meſme. I'ay afranchi certains autres reſcous d'vn naufrage ou d'vn embraſement. Vne maladie ou quelque autre ſiniſtre accident les a emportez: ce pendant le bien que ie leur ay fait demeure, encores qu'eux ne ſoyent plus. Par-ainſi toutes les choſes à qui lon attribue improprement

*L'amitié & bien vueillance ne ſ'aneantit iamais, encores que les teſmoignages d'icelle s'eſgarent ou ſe perdent quelque fois.*

le nom de benefice ſont comme les aides par le moyen deſquels la bienueillance ſe deſploye. Ce qui auient auſſi es autres choſes, a ſçauoir que l'apparence de la choſe & la choſe meſme ſont ſeparees l'vne de l'autre. Le general d'vne armee donnera a vn ſoldat vne chaine d'or, vne couronne pour eſtre monté le premier ſur le rempar de l'ennemy, ou pour auoir ſauué la vie a vn de ſes concitoyens. Qu'eſt ce que la couronne, la robbe longue bordee de pourpre, les faiſceaux de verges, le ſiege iudicial & le chariot, ont de precieux conſiderez en eux meſmes? Ce ſont enſeignes d'honneur, non pas l'honneur meſme. Semblablement ce que lon void eſt la marque du bienfait, mais ce n'eſt pas le bienfait meſme.

VI. *Il monſtre en quoy conſiſte la beneficēce.*

QV'EST-CE donc que Bienfait? C'eſt vne action bienueillante qui donne & reçoit alaigrement, encline & tendue de ſon propre mouuement à cela qu'elle fait. Dont ſenſuit qu'il ne faut pas regarder ce qui ſe fait ou donne, mais de quelle affection: pource que le bienfait ne conſiſte pas en ce qu'il eſt fait ou donné, ains en la volonté & penſee de celuj qui le fait ou donne. Qu'il y ait grande difference entre ces choſes, tu le peux ccueillir de ce que le bienfait, c'eſt a dire le deſir reſolu de bienfaire, ne peut eſtre que bon. Mais ce qui eſt faict ou dōné n'eſt bon ni mauuais. C'eſt l'eſprit & le cœur qui agrandit les choſes petites, donne luſtre aux ſales & obſcures, rauale & denigre celles qui ſont les plus eſtimees. Les choſes que lon appete ſont indifferentes, & deuiennent telles que l'eſprit qui en eſt maiſtre le veut, & vont où il les pouſſe, car c'eſt luj qui leur donne forme. Cela donc qui eſt conté ou mis en main n'eſt pas le bienfait meſme: ne plus ne moins que l'honneur des Dieux ne conſiſte pas es beſtes du ſacrifice, encores qu'elles ſoyent bien graſſes & parees fort richement, ains en la deuote & droite volonté des perſonnes. Et de fait les gens de bien ſont vrayement religieux encores qu'ils n'offrent que des eſpics de bled & autres menus preſens: au contraire, quoy que les meſchans facent tout regorger de ſang autour de l'autel des dieux, ſi ne ſortent ils pas hors des mains de l'impieté, ains demeurēt touſiours ſemblables à eux meſmes.

VII. *Preuue de ce qui a eſté dit au cha. precedent.*

Si les biensfaits eſtoient enclos es choſes, & non en la volonté de bienfaire, ils ſeroyẽt grands ſelon que les choſes que nous receuons ſeroyent grandes. Mais cela eſt faux. Car celuy qui nous a donné peu auec gentile affectiõ, qui en courage a eſgalé les preſens des Rois, qui a baillé peu mais franchement, qui a eu tel eſgard à ma pauureté qu'il ne ſ'eſt point ſouuenu de la ſienne, qui a eu & volonté & ſinguliere affection de m'aider, qui a penſé receuoir plaiſir en le faiſant, qui a donné comme ne le *deuant* plus receuoir, & l'a receu comme ſ'il *ne l'euſt donné*; qui a cherché & empoigne l'occaſion de faire ſeruice à ſon prochain: vn tel (dj-je) nous oblige à *ſoy* quelquesfois plus qu'vn autre qui feroit d'auantage en apparence: d'autant que les plaiſirs qu'vn homme fait par *contrainte*, ou comme ſans y penſer, ſont deſagreables; quoy *qu'*en effet & au dehors ils paroiſſent grands. Ce qui eſt donné alaigrement a trop plus de grace qu'vn riche preſent. Vn tel m'a fait plaiſir en choſe de petite conſequence: mais il ne pouuoit d'auantage. Au contraire, ce qu'vn autre m'a donné *eſt* de grand pris: mais il a eſté en ſuſpens, il a differé de le me preſenter, & l'a baillé à regret; ou me regardant de trauers, ou en a fait ſes monſtres, & n'a pas voulu que celuy a qui *il* le faiſoit en euſt du plaiſir: brief il l'a offert à ſon ambition, non pas à moy.

VIII. *Confirmation par le ſaut d'Aeſchines ſe donnant à Socrates.*

Comme pluſieurs euſſent fait beaucoup de preſent, chacun ſelon ſes facultez, ou Philoſophe Socrates, l'vn de ſes eſcoliers, nommé Æſchines, ieune homme deſtitué de moyens, luj dit, ie n'ay riẽ en main, digne de toy, pour t'en faire vn *preſent, & en cela ie me ſens* pauure: & pourtant ie te donne vne *ſeule choſe* que i'ay, Moy meſme. Ie te prie de receuoir de bon œil ce don tel qu'il eſt, & penſer qu'il eſt demeuré aux autres, qui t'ont dõné beaucoup, encores plus que tu n'as receu d'eux. A quoy Socraces fit reſponſe, & quoy, eſt-ce pas vn beau & riche preſent que tu me fais? ſi d'auãture tu ne reſtimes de peu de valeur. Mais i'auray ſoin de te rendre à toy meſme meilleur que ie ne t'ay receu. Par le moyen de ceſte liberalité Æſchines ſurpaſſa Alcibiades auſſi riche en courage comme en biens du monde, & la largeſſe de tous les opu-

*D. Laërtius au 2. liu. en la vie de Socrates.*

lents ieunes hommes ſes compagnons.

IX. *Explicatiõ du fait d'Æſchines.*

Tv vois comme l'eſprit trouue matiere pour faire largeſſe, voire meſme eſtant es deſtroits de la pauureté. Il me ſemble qu'Æſchines diſoit, O fortune tu n'as rien fait ayãt voulu que ie fuſſe pauure. Ie ne lairray pas d'appreſter à ce perſonnage vn preſent digne de luj: & ne pouuant le fournir du tien, ie le donneray du mien. Ne penſe pas qu'Æſchines fuſt vn vauneant, pour ſ'eſtre ainſi taxé & mis ſoymeſme à l'enchere. C'a eſté vn ſage trait de jeune homme, de ſauiſer comment il ſe pourroit donner à ſoymeſme Socrates. Lon doit regarder qui donne, & non combien valent les choſes. Vn homme fin donne aſſez libre accez à ceux qui deſirent beaucoup, & ayant reſolu de ne leur rien bailler entretient leurs importunitez auec belles paroles. Mais celuj là eſt plus deſeſtimé, qui d'vne voix aſpre, auec vn viſage chagrin ne fait monſtre de ſes biens que par orgueil & deſpit. Car lon deteſte le riche qu'on adore, & ceux qui peuuẽt faire ce qu'il fait ne laiſſent pas de le hair lors meſmes qu'il fait ce qu'eux ont conclu de faire: Aucuns ſ'eſtans iouez des femmes d'autruj, nonpoint en cachettes, ains au veu & au ſceu de tout le mõde, ont preſté les leurs a d'autres. Celuj la eſt vn lourdaut, barbare, chagrin, & inſupportable entre les femmes, qui defend à la ſiene de ſ'aſſeoir & demeurer cloſe en ſa litiere, mais la fait charier de tous coſtez, & permet aux allans & venans de la venir regarder en face. Si quelqu'vn ne fait l'amour, s'il ne courtiſe la femme d'autruj, les Dames l'appellent badaut, vilain, & nacquet. Conſequemment l'adultere eſt vne ſorte de fiançailles conuenables: ſi quelqu'vn eſt veufue, il deſbauche & enleue premierement la femme qu'il veut eſpouſer. Lon eſpard maintenant ce que l'on a rauj: les choſes ſont plus auarement recueillies qu'elles n'ont eſté ſemees: le mõde ne ſe ſoucie de rien: les hommes ſe mocquent de la pauureté de leurs compagnons, & ne craignent ſinon de deuenir pauures, ils ne pardonnent jamais, ſaccagent les petis, ou leur tienent le pied ſur la gorge. Car quant à piller les Prouinces, faire d'vn ſiege iudicial vne banque, & y vendre la juſtice au plus offrant & dernier encheriſſeur, ce n'eſt pas merueilles:

*Digreſſion ſur les deſordres de ſon temps, qui procedoyent de ce que lon ne ſauoit que c'eſt de faire & receuoir plaiſir.*

attendu que ſelon le droit des gens tu vens ce que tu as acheté.

x.

*Apres auoir amplifié ſon diſcours contre les miſeres du temps, il rentre en ſon propos & monſtre que l'ingratitude eſt vn vice extreme & plus deteſtable que tous autres.*

MAIS l'affection nous emporte trop loin, y eſtans attirez par ce ſujet. Diſons donc, pour ne pas attribuer toute la coulpe à noſtre ſiecle, que nos anceſtres, nous, nos ſucceſſeurs ſe ſont plaints, nous plaignons, ſe plaindront que les bonnes meurs ſont abolies, que l'iniquité regne, que les afaires du monde empirent & tombent en extreme confuſion. Or ces deſordres la ſubſiſtent & ſubſiſteront en meſme endroit, ſeulement ils ſ'eſbranſleront vn peu de coſté & d'autre, comme les vagues qu'vn flus de mer auance, & que le reflus tire arriere des riuages. En vn temps les adulteres ſe commettront plus que d'autres fautes, & les brides qui retenoyent la pudicité ſeront rompues: en vn autre regneront les exceſſiues deſpenſes en banquets & les bonnes cheres qui conſument honteuſement les riches Succeſſions: maintenant lon verra les pompes, les curieux & ſuperflus paremens du corps, les fards & artifices de beauté, teſmoignages notoires de la laideur de l'ame: vne autre fois la licence deſbordee cõmettra des inſolences & fera de grands exces: brief, le public & les particulieres aujourdhuj ſ'en font croire, les guerres ciuiles ſ'eſmeuuent furieuſement, qui ſoüillent & corrõpent toutes choſes bonnes & Sainctes. Quelque iour l'yurõgnerie ſera honnoree, & ce ſera vertu de boire à outrance. Les vices ne demeurent pas en vne place, ains ſe remuent, ſ'entrepouſſent, ſ'entrebattent, & ſe chaſſent les vns les autres. Au reſte nous aurons à dire de nous touſiours vne meſme choſe, c'eſt que nous ſommes, auons eſté, & (ce que i'adjouſté maugré moy) ſerons meſchans. Il y aura des meurtriers, des tyrans, des larrons, des adulteres, des brigands, des ſacrileges, des traiſtres: mais l'ingrat eſt encores plus meſchant que tous ceux la. Vray eſt que tous tels vices partent d'vn cœur ingrat, ſans quoy nulle inſigne meſchanceté a peine peut prendre accroiſſement. Garde toy d'eſtre ingrat: c'eſt le crime des crimes. Supporte le en vn autre, ſ'il y tombe: cõme ſi c'eſtoit lors quelque legere faute. C'eſt la le fin bout du tort qu'on te peut faire. Mais tu as (dira quelqu'vn) perdu le

bienfaict. Ie reſpon que ce qu'il y a de meilleur en iceluy te demeure ſauf & entier: c'eſt que tu l'as donné. Tous ainſi dõc qu'il faut donner ordre de faire plaiſir à ceux qui le doiuent reconoiſtre: auſſi deuons nous faire quelque choſe pour eux, encores que nous en ayons mauuaiſe opinion, & le ferons nõ ſeulement par opinion que nous auons de leur ingratitude à venir, mais meſme quand nous ſçaurions qu'ils auroyẽt eſté tels. Pour exemple, ſi ie puis ſans mon dommage deliurer de quelque grand peril les fils de quelqu'vn, ie n'ẽ feray difficulté: meſme ie maintiendtay vn homme de bien iuſques à la perte de mon ſang, & courray fortune auec luj. Si ie puis à force de crier garantir de la main des brigands quelqu'vn qui ſeroit indigne de ce plaiſir, ie ne ſeray pas marrj de parler en faueur & pour la deliurance d'vn tel.

*XI. Quels biens il faut faire, & comment.*

DISONS conſequemment quels biens & plaiſirs il faut faire, & comment. En premier lieu donnons les choſes neceſſaires, ſecondement les profitables, tiercement les plaiſantes & qui ſont de duree. Or conuient-il commencer par les neceſſaires: car ce qui cõcerne la vie touche le cœur d'autre ſorte que ne fait ce qui luj donne luſtre & adreſſe. Peut eſtre que quelqu'vn prẽdra ces choſes en autre ſens, dequoy il ſe pourroit bien paſſer: ce pendant il en faut deuiſer. Ie ne cerche point à m'enrichir, ie ſuis content du mien, diras tu: ce pendant tu ne te contentes pas de rendre ce que tu as receu, mais tu le jettes comme par deſpit. Entre les choſes neceſſaires, celles dont il eſt impoſſible nous paſſer, tienent le premier rang: au ſecond ie mets celles ſans quoy nous ne deuons pas eſtre: au troiſieſme, celles que nous ne voulons pas quitter. Celles du premier rang, ſont, eſtre deliuré de la main de ſes ennemis, n'eſtre aſſeruj à la cholere d'vn tyran, eſtre exempt de proſcription & d'autres dangers incertains & diuers qui aſſiegent la vie humaine. Tant plus ſera grãd & difficile ce que nous deſmeſlerons de ces choſes, plus nous rendra-il aimez & bien voulus: Car on ſe ramantoit volontiers combien ont eſté grands les perils deſquels on eſt deliute, & la frayeur qui a precedé le plaiſir de la deliurance, rend ce plaiſir beaucoup plus agreable. Nous ne deuons pas differer pourtant de tẽdre

*Diſtinction des choſes neceſſaires.*

la main

la main à l'affligé, qui le tient en ſuſpens & rendre comme *inſupportable* par long delaj le bien que nous luj procurons. Il y a en ſecond lieu des choſes, ſans leſquelles nous pouuõs viure voirement, mais il vaudroit mieux mourir que d'en eſtre priué, comme de la liberté, de l'hõneur, de la bonne cõſcience. Apres cela nous conſiderons les choſes qui nous ſont cheres à cauſe du parentage, de quelque alliance, ou par acouſtumance & vſage: comme les femmes, les enfans, les demeurances, & autres commoditez, eſquelles noſtre eſprit ſenueloppe *ſi fort, qu'il* aime autant eſtre ſeparé du corps que deſpoüillé de ſes biens là. Senſuiuent les choſes vtiles, qui ſont de diuerſes ſortes & en grand nombre: comme l'argent amaſſé de longue main, nonpas à monceaux, ains en quelque *meſure* & portion conuenable à noſtre vie: item l'hon*neur* & les auancemens ce ceux qui pretendent monter plus *haut*. Car il n'y a choſe plus vtile que de ſe rendre vtile à ſoymeſme. Il y a puis apres les choſes ſuperflues, qui nous rendent delicats. Donnons ordre d'en vſer ſi à propos qu'elles ſoyent agreables, non vulgaires, que peu de perſonnes ayent ou puiſſent auoir durant noſtre vie, ou qui en temps & lieu ſe rendent precieuſes ſi de leur nature elles ne ſont point telles. Conſiderons ce qui peut donner plus de plaiſir ce que doit rencontrer plus ſouuent celuy qui l'a en ſa puiſſance: afin que nous l'ayons autant de fois auec nous que celuy qui le poſſedera. Sur tout prenons garde de n'enuoyer des preſens mal propres & ſuperflus comme à vne femme ou à vn vieillard des filez, eſpieux & autre equippage pour la chaſſe, ou des *liures à vn payſan, ou à vn homme* de lettres des pans de toile *& des rets. Au contraire*, auiſons en voulant faire preſens qui ſoyent agreables, de n'enuoyer choſes qui reprochent à ceux qui les doyuent receuoir leurs maladies & imperfections: cõme du vin a yurongne, des medicamens a vn homme maladif. Le preſent deuient maudiſſon & outrage, quand par iceluy lon veut fleſtrir quelque defaut en la perſonne qui le reçoit.

XII. *De quelle ſorte doi-*

Si nous auons moyen & volonté de donner, cerchons principalement les choſes durables, tellement que le preſent

*nent eſtre les preſens que nous faiſons.*

que nous faiſons ne ſoit caduque nj periſſable, ſ'il eſt poſſible. Car il ſe trouue peu d'hommes reconoiſſans & qui penſent à ce qu'on leur a donné quand ils ne le voyent point. Les ingrats ſe ſouuienent du preſent qu'on leur a fait, lors qu'il ſe preſente à leurs yeux, qu'il les contraint de ſen ſouuenir, & leur ramentoit coup ſur coup le donneur. Voila pourquoy il faut cercher des preſens de duree, car nous ne deuõs jamais ramenteuoir le bienfait à ceux qui l'ont receu. Que la choſe meſme eſueille la memoire qui ſ'eſuanouït. Ie donneray plus volontiers des medalles d'argent & des ſtatues, que des pieces de monnoye, des habillemens, ou autres choſes qui ſont incontinent employées ou vſées. Peu de gens ſe ſouuiennent des biens receus: pluſieurs n'y penſent, ſinon tandis que ces biens là durent. Dõques, ſi faire ſe peut, ie ne veux point que mon preſent ſe conſume: ains qu'il demeure en eſtre, qu'il adhere & viue auec mon ami. Il n'y a homme ſi deſpourueu de ſens, qu'il le faille auertir, de n'enuoyer pas des gladiateurs ni vne mente de chiens, apres que le ieu de l'eſcrime ou de la chaſſe eſt paſſé, ni des habillemens d'eſté à la mi decembre, ni des robes d'hiuer au plus chaud de l'eſté. Si le ſens commun en donnant prend garde au temps, au lieu, aux perſonnes, pource qu'en peu d'heures certaines choſes ſont agreables, puis deſagreables: combien c'eſt de meilleure grace ſi nous donnons ce que quelqu'vn n'a pas, que ce dont il abonde? ce qu'il a longuement cerché ſans le trouuer, que ce qu'il doit rencontrer à chaſque pas? Les preſens doiuent eſtre pluſtoſt rares & exquis, que de grand couſt: il faut que celuy qui les reçoit les eſtime, encores qu'il ſoit riche: comme les pommes communes, & dont au bout de quelques iours lon ne doit tenir conte, donnent plaiſir a voir & ſentir, & ſont de requeſte, ſi elles meuriſſent & viennent tard. Auſſi les preſens que nul autre auant nous n'a faits, ou que nous n'auons donnez a aucun autre, ſont reſpectez & bien receuz.

XIII. *Digreſſion ſur l'ambaſſade des Corinthiẽs*

ALEXANDRE de macedone, apres auoir ſubiugué l'Orient, s'eſleuoit pardeſſus les nues. Surce les corinthiens luy teſmoignerent par ambaſſade la ioye qu'ils auoient de ſa grandeur, & luy donnerent droit de bourgoiſie en leur ville,

dequoy Alexandre ſeſtãt prins à rire, l'vn des ambaſſadeurs luy dit, Nous n'auõs iamais faict ceſt hõnneur à aucũ, ſinon à toy & à Hercules. Incõtinent Alexandre accepta ioyeuſement l'hõneur qui luy eſtoit preſenté, & ayant fait de grãdes offres & traité gratieuſement les ambaſſadeurs, penſa, non pas aux Corinthiens qui l'honnoroient, ains à ſoy meſme qui leur faiſoit hõneur de les accepter. Ce perſonnage amoureux de gloire, de laquelle toutesfois il ne conoiſſoit la nature ni la façon, ſuiuant *les pas* de Hercules & de Bacchus, & voulant *meſmes paſſer* plus auant qu'eux, regarda au compagnon d'honneur que les Corinthiens luj propoſoyent, cõme ſ'il euſt deſja tenu en main le ciel que ſa fole ambition embraſſoit, d'autãt que ces ambaſſeurs là l'eſgaloyent à Hercules. Mais en quoy ce ieune eſtourdj, qui pour vertu n'auoit qu'une heureuſe temerité, eſtoit-il ſemblable à Hercules, perſonnage, qui n'a rien ſubiugué pour ſoy, ains a voyagé par tout le monde, non point pour deſirer d'en eſtre Seigneur, mais pour l'afranchir? y a-il choſe qui peuſt vaincre l'ennemj des meſchans, le garand des gens de bien, celuy qui portoit la paix ſur mer & ſur terre? Mais Alexandre a eſté vn brigand & ſaccageur de peuples des ſon enfance, l'a ruine de ſes amis cõme de ſes ennemis, qui tenoit pour ſouuerain bien d'eſtre la frayeur du monde: ayant oublié que nonſeulement les beſtes plus farouches, mais auſſi les plus laſches ſont redoutées à cauſe du venin qu'elles portent.

*à Alexandre de Macedone, cõdamnant ceux qui acceptent le preſent plus pour l'amour d'eux meſmes que de celuj qui le leur offre. Plutarque en la vie d'Alexandre & es Apophtegmes.*

RETOVRNONS maintenant à noſtre propos. Perſonne ne prend plaiſir a receuoir vne choſe que l'on donne au premier rencontré. *Nul ne ſe dit* hoſte d'vn cabaretier ou tauernier, *ni ne ſe* vante d'auoir eſté ſemond à vn banquet: car lon peut dire lors, Quel bien m'a fait ceſtui cj ou ceſtuj-la? Il en a autant fait à tel qu'il ne cognoiſſoit pas, ou meſmes à quelque boufon & meſchant garnement. M'a-il prins pour vn homme d'honneur? Il a fait ſelon ſa fantaiſie. Si tu veux rendre vne choſe agreable, fay qu'elle ſoit rare. Qui eſt-ce qui trouue bon qu'on die de luj qu'il a fait choſe que chacun peut faire? Mais, ie deſire que perſonne ne prenne cecj, comme ſi ie l'imitois & reſtreignois la liberalité. Qu'elle ſ'eſtende

XIIII. *Reprenant ſon propos il monſtre que les bienfaits ne doiuent point eſtre vulgaires & cõmuns.*

tant & ſi auant que lon voudra, pourueu qu'elle n'extrauague point. On peut tellement donner, que chacun qui receura, encores que ce ſoit en compagnie de pluſieurs, n'eſtimera pourtant qu'on l'ait mis au rang du commun. Dõnons ordre que chacun ait quelque marque familiere qui luj face dire qu'il a eſté cherj & preferé aux autres. Qu'il diſe, i'ay receu le meſme qu'vn tel, mais de ma bonne volonté. Il a eu autant que moy, mais il a long temps trauaille pour l'auoir, & ie l'ay merité en peu d'heure. Diuers hommes receuront preſens de meſme ſorte & valeur: mais ils ne leur ſeront pas donnez en meſme langage, ni en meſme douceur de viſage du dõneur. Ceſtuj là a receu ayant demandé; moy ayant eſté ſollicité & prié de prendre. Il a prins ce qu'il peut rendre aiſément: il eſt vieil: ſans enfans, & partant promet plus grand recompenſe. Mais celui qui m'a donné meſme choſe qu'à celuj là, m'a fait vn plus riche preſent, pource qu'il a donné ſans eſpoir d'en tirer autant ou plus de moj. Comme vne courtiſanne ſe communique tellement à pluſieurs, qu'a chacun elle monſtre quelque ſigne d'amitié: celuj auſſi qui deſire rendre ſes biensfaits aimables, auiſe aux moyens d'obliger pluſieurs a ſoy, en telle ſorte toutesfois que chacun d'eux ait quelque choſe en quoy il ſ'eſtime honoré par deſſus ſes compagnons. Quant à moy ie n'empeſche point de donner beaucoup. Plus les bienfaits ſeront remarquables & en nombre, plus acquerront-ils de loüange au bienfaiteur. Mais ie requiers de la diſcretion en cela: car ce qui eſt donné par rencontre & à la volee ne peut plaire à perſonne. Si donques quelqu'vn eſtime, qu'en traitant de ces choſes nous reſerriõs par trop la beneficence, & ne luj laiſſions aſſez d'eſpace pour ſ'eſgayer, nous le prions de prendre en bonne part nos auertiſſemens: Car y a-il vertu à qui nous facions plus d'honneur, qu'à ceſte cj, & à qui nous attirions d'auãtage les cœurs? à qui conuient mieux ce propos qu'à nous meſmes qui donnons ferme pied à la ſocieté des hommes?

XV. *Paur concluſion il*

AINSI donc, puis qu'il n'y a nulle affection loüable en noſtre cœur quoy qu'elle parte d'vne droite volonté, ſi la vertu ne luj donne quelque contrepoids, ie ne veux point

qu'on garſouille la liberalité. Il eſt bõ de receuoir plaiſir, voire à mains renuerſees; lors que la raiſon le fait eſcheoir en perſonnes dignes, non point par rencontre ni par paſſiõ deſreiglee: mais par affection dont l'on puiſſe ſe vanter & dire, ce ſuis-je qui l'aj fait. Appelles-tu biensfaits ce dont tu as hõte de nommer l'auteur? Combien au contraire ſont agreables; & combien penetrent auant au cœur pour n'en ſortir iamais ceux eſquels on ſe ſgaye plus à ſe ſouuenir du bienfaiteur que du bien que l'on a receu. Criſpus Paſſienus ſouloit dire qu'il *aimoit mieux* l'auis & iugement de quelques vns que leur argent ou autres preſens: & qu'il y en auoit d'autres de qui il eſtimoit plus les dons que les auis ou conſeils. Pour exemple, i'aime mieux (diſoit-il) l'auis d'Auguſte, & les *preſens* de Claudius. De ma part, ie penſe qu'il ne faut deſirer receuoir preſent d'aucun de qui l'auis nous eſt inutile. Quoy donc? faloit-il meſpriſer les preſens de Claudius? Non pas: mais les receuoir comme de la main de fortune, laquelle tu preuois pouuoir ſe changer & deuenir mauuaiſe en moins de rien. Separons nous pourtant ces choſes ainſi meſlees? Ce n'eſt pas faire bien, que de dõner ſans iugement, qui eſt la choſe la plus requiſe en vn bienfait: car ſans cela vn monceau d'argent donné ſans raiſon & ſans droite affection ne merite nonplus le nom de bienfait que de l'argent ſerré en vn coffre. Or il y a beaucoup de choſes qu'il conuient receuoir, & ne les deuoir pas.

*requiert qu'on face & reçoiue plaiſir, auec iugement & diſcretion.*

# LE SECOND LIVRE.

## SOMMAIRE.

*SENECQVE deduit trois points principalement en ce deuxieſme liure. Au premier il traitte de l'ordre qu'il faut obſeruer en faiſant du bien, & veut generalement que nous nous comportions enuers autruj comme nous deſirons que lon ſe comporte en noſtre endroit: ſpecialement il requiert que nous donnions volontiers, promptement, & ſans marchander: monſtrant bien au long & par diuerſes hiſtoires en quelles miſeres & indignitez ſe plongent ceux qui reçoiuent ou font bien & plaiſir ſous autres conditions. Il diſcourt tout d'vn train des plaiſirs & biens faits ouuertement & couuertement: en quelle ſorte lon peut refuſer de faire plaiſir ou d'accepter les preſens de quelqu'vn, & deſcouure par beaux exemples les fautes qui ſe commettent en ceſt endroit. De là il entre au ſecond point, aprenant comme on ſe doit gouuerner en receuant bien & plaiſir d'autruj. Surquoy il fait mention de ceux qui font du bien en pretendant faire du mal: diſpute, ſ'il faut receuoir dons de celuj qu'on eſtime meſchant: comme lon doit ſe conduire en tels afaires, ſur tout en temps de captiuité ou autre neceſsité vrgente: S'il ne faut accepter bienfait du prochain qu'en ſecret entre luy & nous, & comme il conuient eſtre diſpoſé à reconoiſtre ſes bienfaiteurs. Cela fait, il vient au dernier point lequel concerne notamment l'ingratitude, & deſcouure les principales ſources de ce vice abominable: puis s'eſleuant iuſques à la conſideration des dons de Dieu, il touche quelques parties de l'eſtrange meſcognoiſſance de la pluſpart des hommes, voire de ceux qui ſ'eſtiment bien habiles a l'endroit de leur Createur & bienfaiteur. Ayãt fait voir que de l'impieté enuers Dieu decoule le meſpris & l'audace des ingrats contre les hommes, il propoſe quelques remedes à vn tel mal, & conferme par tout ſes diſcours & conſeils auec diuerſes raiſons.*

EXAMINONS, treſuertueux Liberalis, ce qui reſte encor à conſiderer de la premiere partie de noſtre propos, en quelle ſorte il faut faire plaiſir: pour à quoy atteindre ie penſe auoir monſtré vn brief chemin & propre expedient, c'eſt que nous donnions comme ſi nous voulions receuoir. Sur tout, ce doit eſtre volontiers, promptement & ſans barguigner. Le bienfait eſt ennuieux, quand *celuj qui le* fait l'a retenu long temps en ſes mains, quand *il a* ſemblé ne le laſcher qu'à regret, & le donner comme ſi on le luj euſt arraché des poings. S'il ſuruient quelque delaj, donnons ſoigneuſement ordre que lon n'eſtime *que* nous ayons diſputé en nous meſmes, ſi nous le deuions faire ou non. Qui entre en tels diſcours, il fait preſque autant que s'il refuſoit tout à plat, & ne merite aucune reconoiſſance. Dautant qu'en matiere de faire plaiſir, il n'y a choſe plus agreable que la volonté du bienfaiteur: celuj qui par longueur teſmoigne qu'il baille & donne maugré ſoj, n'a rien donné, à proprement parler, ains n'a pas ſceu garder ce qu'vn importun luj a tiré des mains. Or il ſe trouue beaucoup de gens que la mauuaiſe honte rend liberaux. Les bienfaits ſont treſagreables, quand ils ſont preſts, d'aiſée rẽcontre, ſans delaj, ſi celuj qui les reçoit n'eſt empeſché par vne modeſte honte de les accepter incontinent. C'eſt vne treſbonne choſe de deuancer le deſir du prochain: auſſi eſt-ce choſe loüable de reſpondre à ce deſir s'il nous a preuenu. Mais il vaut *mieux encor preuenir auant qu'eſtre* priez: car eſtant ainſi *qu'vn homme de bien* baiſſe la teſte & rougit de honte quand il eſt contraint de prier qu'on luy face plaiſir, celuj qui l'exempte de ce tourment rend ſon bienfait beaucoup plus precieux. Qui a requis qu'on lui fiſt plaiſir l'a acheté auant que le receuoir: car, ſelon l'auis de nos peres, gens d'honneur & de bon iugement, il n'y a choſe qui couſte plus chere que celle qu'on achete par prieres. S'il faloit demander plaiſir à quelqu'un deuant tous, il n'y auroit gueres de demandeurs. Voila pourquoy auſſi nous auions

CHA. I. *Il faut donner de telle affection, comme ſi l'on vouloit receuoir, aſauoir volontiers, promptement & ſans barguigner.*

mieux, sãs remuer les leures & en nostre cœur prier les dieux auquels nous faisons de treshumbles requestes, que de parler haut en presence de beaucoup de gens.

II. *Le bienfaiteur doit preuenir celui à qui il fait du bien & preuoir de loin la necessité d'icelny, a fin de courir audeuant pour l'en descharger.*

C'est vne parole fascheuse, qui pese, beaucoup, & que lon est cõtraint de dire à front baissé, ie vous prie. L'on doit releuer vn amy de ceste peine, voire tout autre homme que lon veut se rendre amy en luy bienfaisant. Haste toy tant que tu voudras, c'est donner tard, si tu as esté prié de donner. Pourtant conuient-il deuiner quelle est la volonté de chascun & quand on la descouuerte) il faut la descharger du fardeau qui l'acable, Le bien-fait qui precede & vient au deuant de celuy qui en a besoin est plaisant & vit long temps au cœur qui l'a receu. Si nous n'auous point preuenu, entrerompons le propos du prochain qui nous prie, afin que lon ne pense que nous nous sommes fait prier: mais ayans entendu ce qu'on requiert de nous promettons incontinẽt, & par vn prompt secours faisons paroir que nous estions prests de bien-faire, mesmes auant qu'en estre requis. Tout ainsi que les malades sont grandement soulagez & à demi gueris quand on leur baille a mãger & à boire en temps & heure propre: aussi, combien qu'vn bienfait soit leger & commun, pourueu qu'il soit prest & a point si tost qu'on le demande, il deuient grand, & surpasse en valeur & en lustre vn present de grand pris que lon aura longuement gardé & balancé auant que le donner. Qui s'employe promptement, croyez qu'il le fait de bonne volonté: aussi lui voyez-vous vne face riante, & qu'il est comme vestu de son cœur.

III. *Il faut faire plaisir a laigremẽt.*

Avcvns, par leur silence & pesanteur de parole contrefaisans les grands & melancholiques, promettans auec contenance de refus, ont corrompu leurs biens-faits qui autrement estoyent grands & beaux. Il vaut trop mieux joindre les gratieuses paroles aux biensfaits, & par deuis humain & courtois rendre ta beneficence agreable. Tance le prochain, de ce qu'il a trop attendu a venir vers toy, & te plains familierement à luj en ceste sorte, Ie trouue estrange qu'ayant a faire de quelque chose du mien, u ne m'en as daigne auertir il y a longtemps, que tu ne m'en as requis plustost, que tu t'es seruid'vn

uy d'un tiers pour le me faire ſçauoir. Or ie ſuis treſaiſe que tu ayes voulu eſprouuer mon affection : cj apres tu pourras demander tout ce qui te plaira. Pour ce coup on excuſe ta lourdiſe. Diſant telles ou ſemblables parolles tu feras qu'vn tel eſtimera plus ta bonne volonté que tout le plaiſir qu'il requeroit de toy. C'eſt vn teſmoingnage de grãd vertu & douceur en celuy qui donné quand le prochain qui a receu plaiſir ſ'eſtant retire vient à dire en ſojmeſme, Iay beaucoup gaigné aujourd'huj. I'aime mieux *auoir* rencontré ce perſonnage, que ſi par autre *moyen i'auois* recrouué pluſieurs fois autant vaillant *que ce dont* ie luj aj parlé: car ie ne pourray jamais reconoiſtre ceſte bonne amitié qu'il me porte.

IIII. *Cõtre ceux qui font plaiſir en tançant, & qui ſe font preſſer pour executer leur promeſſe.*

Or il y en a pluſieurs qui par rudes paroles & faſcheuſes contenances rendent les biensfaits odieux : car ils vſent de tels termes, & ſont ſi hauts à la main, que lon ſe repent d'auoir obtenu quelque choſe d'eux. Ils tirẽt puis apres en longueur l'execution de leur promeſſe. C'eſt vne choſe faſcheuſe au poſſible de prier que lon vous deliure ce qui vous a eſté promis. Il faut promettre & bailler tout enſemble : car il y en a qui promettent aſſez, mais il eſt malaiſe de tirer quelque choſe de leurs mains. Il faut prier l'vn qu'il ramentoyue, l'autre qu'il recoyue ce qui a eſté promis : par ainſi vn bienfait eſt manié par diuerſes perſonnes tellement qu'on n'en ſcait preſques nj gré nj graces a celui qui l'a promis, dautant que celuy qu'on eſt contraint de prier afin de ſ'en entremettre, emporte la pluſpart du remerciemẽt qui ne deuroit apartenir qu'au donneur. Si donc tu veux que lon te ſache gré de tes biensfaits, *donne ordre qu'ils* paruienent purs & entiers à ceux *qui en ont promeſſe de toy*, ſans en rien rabatre. Que perſonne ne s'en ſaiſiſſe, que nul ne les detiene. Il eſt impoſſible que quelqu'vn ſe rende bien voulu par le moyen d'vn plaiſir que tu veux faire, que par meſme moyen il n'amoindriſſe & diminue le bon gré & l'honneur que tu deurois auoir acquis en bien faiſant.

v. *Cõtre ceux qui tiennẽt en halei*

Il n'y a rien ſi ennuyeux que de demeurer longuemẽt en ſuſpens. Aucuns aiment beaucoup mieux qu'on les eſconduiſe du premier coup, que d'eſtre entretenus de vaine eſperan-

*ne les gens, & se font contrizer long temps auant que bailler ce qu'il sont promis.*

ce. Or il y a des prometteurs qui ont ceste ambitieuse & mauuaise coustume de differer l'execution de leur promesse, attendans de se voir suiuis d'vn grand nombre de supplians. Tels sont les grands Seigneurs, qui prenent plaisir de voir vne grand suite de gens, pour estre mieux veus, & pensent pouuoir moins, s'ils ne monstrent à plusieurs fois, longuemẽt & à chascun l'vn apres l'autre, le moyen qu'ils ont de bien-faire. Ils ne font jamais aucun biẽ sur le champs, & à vne fois. Gens habiles & soudains a outrager de paroles & de fait, tardifs a faire plaisir. Estime donc tres veritable le dire du Poëte Comique, autant de temps que tu delayes, autant ostes-tu de grace au plaisir que tu fais. De la procedent ces plaintes de libre & franche douleur, despesche s'il te plaist me gratifier. Ce n'est pas si grand chose. I'aime mieux que tu me dies, non, que de me faire languir: & ce quand le cœur ennuyé d'attendre commence de hair le bien qu'on veut qu'il cerche auec tant de peine. Celuy qui veut vendre si cher ses biensfaits peut il estre bien voulu? Ne plus ne moins que c'est vne cruauté cruelle d'alõger les tourmẽs, & c'est vne sorte de misericorde, tuer vistemẽt son ennemy, pource que le dernier tourmẽt apporte quand & soy sa fin, mais ce qui doit estre suiuj d'vn autre tourment est vne griefue portion d'vn autre supplice qui luj succede au cas semblable tant moins vn bienfait est tenu en suspens plus est il agreable & mieux reconu. On attend les choses bonnes en doute & soucj: & puis que les biensfaits remedient grandement aux difficultez, celuy qui laisse en peine son prochain qu'il peut incontinent deliurer, ou fait qu'il jouit du bienfait plus tard que de besoin, vn tel est outrageux. Toute beneficence est prompte: le naturel d'vn bienfaiteur, est de faire viste & volontiers. Qui donne sur le tard, & poussant le iour à l'espaule, n'a rien fait de bonne affection, & par-consequent a perdu deux grands auantages, le temps & la preuue d'vne volonté d'ami. Vouloir tard c'est ne vouloir pas.

VI.

*Il faut bien faire promptement & alaigremẽt.*

L'vn des points plus importans en tout afaire, est de scauoir comment les choses y sont dites ou faites: à quoy la promptitude aide grandement, & le delaj nuist beaucoup.

Comme les traits ont vne meſme pointe aigue: mais il y a infinie difference entre ceux qui ſont lancez à tour de bras, & ceux qui tombent de nos mains, ſans que nous y penſions. Vne meſme eſpee peut ſeulement vn peu picquer, & percer tout outre, ſelon qu'elle eſt pouſſee doucemẽt ou rudement. On peut donner vne choſe, mais le principal eſt de voir comment elle eſt donnee. Que cela eſt plaiſant & eſtimable ſi celuy qui donne ne permet qu'on luy en face de grands remerciemens! ſi en donnant il n'y penſe plus! car c'eſt vne pure folie de tancer celuy a qui tu veux faire du bien, & par l'outrage de tes paroles ſouiller le plaiſir que tu fais. Il ne faut donc rien meſler d'aigre ny d'amer parmi les biens faits. Si tu as quelque choſe à dire, choiſi vne autre opportunité.

VII. *Confirmation de ce que deſſus par l'Apophthegme de Fabius & le fait de Tibere.*

Fabius verrucoſus appelloit pain pierreux le bien que fait vn homme chagrin & outrageux en paroles: d'autant que le diſetteux eſt contraint le receuoir, & ne le peut manger qu'en grande angoiſſe. Tiberius Cæſar prié par M. Ælius ſon neueu, qui auoit eſté Prætеur, de le deſgager de debtes, luj commanda de nommer ſes creanciers. Cela n'eſt pas donner, c'eſt faire vn amas de preſteurs. Ayant la liſte de ces gens là, il manda à Ælius qu'il auoit commandé qu'on les payaſt: & l'ayant tancé fort rudement, fit que ſon neueu demeura quitte, ſans luj en ſauoir gré toutesfois. Il le deliura de ſes creanciers, mais il ne l'obligea point à ſoy. Tiberius eut eſgard à quelque choſe: ie penſe qu'il pretendit ſe deſpeſtrer de pluſieurs autres qui luj apreſtoyent de telles requeſtes. Et ç'a peu eſtre vn bon expedient pour faire honte à quelques vns, & arreſter tout court leurs paſſions deſreiglees. Mais celuj qui veut faire plaiſir au prochain, il doit ſuiure vn tout autre chemin.

VIII. *Aſçauoir s'il faut dõner luſtre aux biens faits.*

Quoy que tu donnes, il luj faut donner luſtre, afin de le rendre plus agreable. Mais cela n'eſt pas donner, c'eſt cenſurer. Et afin qu'en paſſant ie diſe auſſi mon auis touchant ce point, il n'eſt pas bien ſeant meſmes à vn Prince de donner pour faire honte à celuj qui reçoit. Quant à Tiberius, l'expedient qu'il ſuiuit ne le garantit pas pourtant des importuni-

tez d'autres ſupplians. Car apres Ælius il en vint quelques autres qui firent meſme requeſte: il leur enioignit à tous de rendre raiſon de leurs debtes en plein ſenat, puis il leur donna certaines ſommes de deniers. Ie n'appelle point cela largeſſe: c'eſt vne cenſure, c'eſt vne ſubuention, c'eſt vne vraye taille. Ce n'eſt point vn bienfait, quand ie ne puis le me ramenteuoir ſans rougir. Lon m'a enuoyé en iuſtice, & a falu que i'aye eſté examiné par le menu, pour obtenir ce que ie demandois.

IX. *Des biens & plaiſirs faits deuãt tous & en cachettes.*

MAIS les Philoſophes enſeignent qu'il y a certains plaiſirs qu'il faut faire ouuertement & deuant tous: d'autres, en cachettes. les premiers ſont ceux qui apportent gloire & honneur à celuy qui les reçoit: comme les preſens & honneurs que fait vn chef d'armee à ſes ſoldats, & toutes autres choſes qui ſe monſtrent mieux tant plus elles ſont deſcouuertes. Mais les biens & plaiſirs qui n'auancent point vne perſonne, & ne la rendent point plus honnorable, ains qui ſoulagẽt l'infirmité, la pauureté, l'ignominie, doyuẽt eſtre faits en cachettes, pour eſtre conus de ceux qui en ont le profit, & non à autres. Quelquesfois il faut tromper celuj à qui l'on donne, tellement qu'il ait ſans ſçauoir qui luj à donne.

X. *Exemple en Arceſilaus d'vn bienfait ſecrettement: a quoy il adiouſte quelques raiſons pour prouuer qu'il faut faire bien en ſecret, et auec quelle conſide-*

ON raconte que le philoſophe Arceſilaus ayant deliberé de ſecourir ſecrettement vn ſien amy deſnué de biens, diſſimulãt ſa pauureté, malade, & qui ne ſe plaignoit d'auoir faute, nj ne demandoit ce qui eſtoit requis pour ſubuenir à ſes neceſſitez, le vint voir & ſans dire mot faignant racouſtrer le cheuet, mit derriere le couſſin vn ſac plein d'argent, afin que ceſt homme, honteux à ſon d'ommage, trouuaſt ce qu'il deſiroit auant que le receuoir. Quoy donc? celuy a qui lon fait plaiſir doit-il ignorer le nom de ſon bienfaiteur? Premierement, ie ſuis content qu'il ne le ſache point, puis qu'en cela conſiſte vne partie du bienfait. En apres ie feray & diſtribueray pluſieurs autres choſes, par le moyen deſquelles il conoiſtra qui en eſt l'auteur. Finalement, poſé le cas qu'il ne ſache qu'on luy a baillé, quant à moy ie ſcaurray que ie l'ay donné. C'eſt peu de choſe, diras tu. Ouj bien, ſi en ce faiſant

tu penſes preſter à vſure. Mais ſi tu donnes de telle ſorte que cela ſoulage grandement celuy qui reçoit, tu te contenteras d'auoir toy meſme pour teſmoin: autrement, ce n'eſt pas s'eſgayer d'auoir bienfait, ains d'auoir eſté veu bienfaiſant. Ie veux (diſ-tu) qu'il le ſache. Tu cerches donc vn debteur. Quoy que ce ſoit, ie veux qu'il le ſache. Mais s'il luy eſt plus profitable, plus honnorable, plus agreable qu'il l'ignore, changeras tu point d'auis? Et bien, ie veux qu'il le ſache: tu ne ſaurois donc à ce cõte ſauuer quelqu'vn de nuict & en tenebres. Ie confeſſe, *que quand la choſe* le permet, lonpeut receuoir contentement de la reconoiſſance que fait celuy qui reçoit plaiſir. Mais s'il le faut ſecourir, & il a honte de la peine que nous prenons pour luy, & le bien que nous luy faiſons l'offenſe, *ſi lon* ne le luy fait en cachettes: ie ne tiendray point re*giſtre* de cela. Pourquoy ſuis-ie tenu de luj deſcouurir que ie ſuis ſon bienfaiteur: veu que l'vn des premiers & principaux preceptes en ce fait eſt que ie n'en face iamais reproche nj n'en ramentoyue rien? Telle eſt la loy du plaiſir qu'vn ſeul *homme* fait à vn ſeul autre. L'vn doit incontinent oublier ce qu'il a donné, l'autre doit touſiours ſe ſouuenir de ce qu'il a receu. Se ramenteuoir ſouuent le bienfait d'autruy picque au vif & preſſe bien fort le cœur d'vne perſonne.

*ration. Plutarque, au traité, comment on pourra diſcerner le flatteur d'auec l'ami.*

Ie veux icj m'eſcrier comme fit vn qui au temps de la proſcription du Triumvirat ayant eſté ſommé par quelque amj, duquel il ne pouuoit porter l'inſolence, cria tout haut, Mets moy entre les mains de Cæſar. N'auras-tu iamais acheué de dire, ie t'ay ſauué, ie t'ay garentj de la mort? Si ray eu *ceſte faueur à ma volonté c'eſt vie*: ſi à la tienne, c'eſt mort. Ie ne te ſuis en rien tenu, ſi tu m'as ſauué pour faire tes monſtres de moy. Iuſques à quand me pourmeines tu ainſi? ne me lairras tu jamais oublier ma ſiniſtre auanture? lon n'euſt triõphé de moy qu'vne fois. Ainſi donc, nous ne deuõs pas nous vanter de ce que nous auons donné. Qui le ramentoit le redemande. Il n'en faut faire aucune inſtance, ni ſen reſouuenir: ſinon que tu donnes pour la ſeconde fois, afin de ramenteuoir la premiere. Meſmes, l'on n'en doit dire mot aux autres. Qui a fait plaiſir ſen taiſe, en parle qui l'a receu. Autre.

XI. *Il monſtre par diuers argumens que c'eſt choſe indigne de reprocher au prochain le plaiſir qu'õ luj a fait.*

ment on dira au vanteur ce qui fut reſpondu à vn qui alloit publiant par tout vn certain bienfait: veux-tu nier qu'on ne te l'ait rendu? ayant demandé, Quand? ſouuent (lui repliqua on) & en pluſieurs lieux: c'eſt à dire autant de fois & en autãt de places que tu en as fait tes contes. Qu'eſt-il beſoin de tant parler, & faire le meſtier d'autruj? Vn autre fera cela mieux à propos: s'il en parle, tu ſeras eſtimé dauantage de ce que tu n'en dis mot. Tu me iuges ingrat, quand perſonne n'en ſçait rien ſi tu ne le dis. Mais tant s'en faut que lon doiue commettre vne telle faute, que meſme ſi qu'elqu'vn parle en noſtre preſence du bien que nous auons peu faire à vn autre, il faut reſpondre, celuj là merite beaucoup plus que ce que i'ay fait pour luy: comme auſſi ie n'ay pas tant de puiſſance de luj aider que i'en ay de bonne volonté. Et ne faut pas tenir ce langage à l'eſtourdie, ni par vne maniere de parler familiere à certains, qui reiettent bien loin ce qu'ils veulent tant plus attirer à eux, Outre plus il faut que cela ſoit acompagné de toute douceur. Le laboureur perdra ſa ſemence, ſ'il ne veut plus trauaillet apres auoir ſemé. Il faut te pener & ſuer en diuerſes ſortes & long temps auant que faire moiſſons. Rien ne meurit & fructifie que ce qui eſt cultiué & acouſtré de toutes ſes façons depuis le commencement iuſques à la fin. Telle eſt la condition des biensfaits. En ſauroit-on trouuer de plus grands & beaux que ceux des peres enuers leurs enfans? Tels biensfaits ne ſont aſſeurez, ſi on n'aime les enfans ſinon en leur bas aage: il faut que la pieté paternelle ſ'eſtende iuſques au bout, & entretiene d'aage en aage ſon bienfait. Tous autres biensfaits ſont de meſme nature: ſi tu ne les ſouſtiens, tu les perds. C'eſt peu de cas de les auoir donnez, il les faut maintenir. Si tu veux que ceux qui recoyuent de toy t'en ſachent gré, il faut aimer le bien que tu leur donnes. Mais principalement, comme i'aj dict, ſoyons retenus en paroles. Ramenteuoir vn bienfait, eſt choſe ennuyeuſe, & le reprocher engendre haine. L'orgueil eſt le vice que nous deuons fuir plus que nul autre, en faiſant bien & plaiſir à autruj. Qu'eſt-il beſoin alors de regarder de trauers, & de parler hautainement? La choſe meſme t'eſleue aſſez. Il la faut deſ-

pouiller de toute braverie. Les biensfaits parleront, ſi nous nous taiſons. Vn plaiſir fait auec orgueilleuſe contenance ou parole n'eſt point agreable, ains ennuyeux & odieux.

L'EMPEREVR Caligula fit grace de la vie à Pompeius Pennus (ſi ne point oſter la vie à quelqu'vn s'appelle la luy donner) puis l'ayant abſouls, comme Pompeius l'en remercioit, il luy eſtẽdit ſon pied gauche, & le luy fit baiſer. Ceux qui excuſent caligula, diſent que cela ne fut point fait par orgueil mais qu'il voulut ſeulement monſtrer vn eſcarpin doré, ou meſme qui eſtoit *de fin or* & bordé de perles. Mais voiremẽt, quel deshonneur y a-il en cela qu'vn perſonnage de dignité Conſulaire ait baiſé de l'or & des perles, n'ayant trouué endroit à baiſer en tout le corps de c'eſt Empereur moins ſale que *celuy là*: eſtant au reſte vn homme fait à cela & né pour *tranſformer* les mœurs d'vne republique franche en vne ſeruitude Perſique. Ce pompeius a eſtimé peu de choſe qu'vn Senateur, ja vieil, qui auoit eu des charges les pl⁹ hõnorables, vinſt en preſence des princes, ſe jetter par terre en ſuppliant, & comme les ennemis vaincus ſe proſternent deuant les victorieux. Il a trouué ie ne ſçay quoy au deſſous des genoux de Caligula, pour aviler tant plus ſa liberté. Cela eſt-ce point fouler aux pieds la Republique, voire auec le pied gauche? encores que quelqu'vn pourra dire que cela n'eſt pas de ſi grand conſequence. Caligula ne ſe contente point de ceſte indigne & furieuſe inſolence d'auoir parlé ayant ſous ſes pieds la teſte d'vn perſonnage d'autorité, mais encores d'auoir fourré ſes ſouliers en la gorge d'vn Senateur.

XII. *Amplification de l'argumẽt precedent par exemple cõtraire prins de l'inſolence de Caligula.*

O *qu'vne grande proſperité eſt* orgueilleuſe! ô dangereuſe *ſottiſe! qu'il y a peu* à gaigner en tes biensfaits! tu tournes en outrage le plaiſir que tu fais, tu ne prends eſbat qu'en ſuperfluitez: que tout te ſied mal: plus tu es haut eſleué, plus es tu abaiſſé, & monſtres que tu ne ſçais que c'eſt des biens qui t'enflent ſi fort. Tu corromps tout ce que tu donnes. Or ie te demande, d'où vient ceſte ſtupidité, qui te transforme ainſi, que tu aimes mieux auoir l'apparence que l'effect? Ce que l'on donne d'vn viſage humain, gracieux & paiſible, apporte contentement: Si vn plus grand eſt liberal enuers moy, il ne

m'a pas pourtant marché ſur le vẽtre, ains ſeſt monſtré courtois au poſſible, a mis pied à terre, a deſpoüillé ſon preſent de toute pompe, & a eſpié le temps propre pour me ſecourir pluſtoſt ſelon l'occaſion qu'en neceſſité. Voicj le moyen que nous enſeignerons à telles gens pour ne point perdre par orgueil leurs biensfaits, c'eſt que nous leur monſtrions que leurs biensfaits ne ſemblent pas plus grands pour eſtre donnez auec beaucoup de bruit: ni qu'eux meſmes n'acquierent pas plus grande reputation pourtant. Que l'orgueilleux deuient du tout ridicule quãd il veut ſe hauſſer, & rẽd les choſes amiables odieuſes.

XLIII. *Comment on peut refuſer de faire plaiſir.*

Il y a des choſes nuiſantes à ceux qui les obtienent & les refuſer au lieu de les donner c'eſt ſoulager celui qui les demande. Ainſi donc il faudra pluſtoſt auoir eſgard au profit de ceux qui nous requierent de quelque plaiſir qu'à leur volonté: Meſmes nous deſirons ſouuent ce qui nous peut offenſer, & ne pouuons voir combien cela eſt pernicieux, pource que la paſſion offuſque le iugement. Mais quand la conuoitiſe commence à ſe r'aſſeoir, que ceſte ardeur de cerueau boüillant, qui chaſſe tous conſeils au loin, vient a ſe refroidir, nous deteſtons les dommageables auteurs de dons nuiſibles. Comme nous refuſons de l'eau fraiſche aux malades, vne dague aux affligez & deſeſperez, aux amoureux ce que leur bruſlant appetit ſouhaite: au cas ſemblable nous continuerons à faire refus de bailler à ceux qui nous prient affectueuſement, humblement, & quelquesfois les larmes aux yeux, les choſes qui leur nuiroyent. Lors il conuient prendre gardes aux entrees & aux iſſues des biensfaits, & dõner ce qui apporte plaiſir & lors qu'on le reçoit, & apres qu'on l'a receu. Pluſieurs diſent, Ie ſçaj que cela ne luj ſeruira de rien, mais que voulez vous que i'y face? il m'importune, ie ne puis me desfaire de ſes mains. Qu'il ſen prene à ſoy meſme, il ne ſe plaindra point de moy. Cela eſt faux: au contraire, il t'accuſera, & à bon droit, eſtant reuenu à ſon bõ ſens, & quand ceſt acces qui eſchauffoit ainſi l'ame ſera paſſé. Pourquoy aimeroit-il celuj qui l'a ſecouru pour le ruiner & perdre? C'eſt vne cruelle douleur que ſe laiſſer perſuader vne choſe qui deſtruit

ſtruit celuy qui là demande. Tout ainſi que ſauuer de peril *cuident* quelques hommes maugré eux eſt vn œuure excellent: à l'oppoſite c'eſt vne haine blandiſſante & affable de dõner choſes nuiſibles à ceux qui nous en requierent. Faiſons bien qui plaiſe tant plus lon en vſera, & qui ne puiſſe iamais tourner à mal. Ie ne donneray point d'argent a vn que ie ſcais eſtre en volonté d'en faire preſent à vne putain, de peur d'eſtre trouué conſentant ou compagnon d'vn vilain acte. S'il m'eſt poſſible ie le *deſtourneray*, ſinon *ie* ne luy aideraj point a *perſeuerer en* ce meſchant train. Si la cholere pouſſe vn autre à faire ce qu'il ne doit ou ſi l'ambition le precipite en danger, ie ne ſouffriray pas qu'il ſ'offenſe ſoy meſme ni ne feray choſe dõt il puiſſe dire vn iour, Ceſtui là m'a ruiné cuidant *me* faire plaiſir.

*Il faut auoir ſoigneuſemẽt eſgard a qui & comẽt on fait plaiſir.* XV.

SOVVENTESFOIS il n'y a point de difference entre les dons des amis & les ſouhaits des ennemis. L'indulgence mal reiglee de nos amis, nous pouſſe & enlace és perils ou nos ennemis nous deſirent. Mais qu'elle vilenie eſt-ce la, qu'il n'y ait *point* de difference (ce qu'on void auenir preſque ordinairement) entre haine & bienfait? Ne donnons jamais choſe qui puiſſe redonder à noſtre honte. Puis que le ſouuerain degré d'amitié eſt d'eſgaler l'amy à ſoy, il faut pouruoir en vne fois à deux perſonnes, aſçauoir à celle qui aime, & à celle qui eſt aimee. Ie donneray à l'indigent, mais ce ne ſera pas pour me ietter moy-meſme en neceſſité. Ie tendraj la main à celuj qui eſt à vn pas pres de ſa ruine, non pas pour me ruiner mojmeſme: ſinon que ce fuſt pour garantir quelque grand perſonnage, *ou pour vn afaire de treſgrande conſequence.* Ie ne donneraj *choſe qui me fiſt* deshonneur ſi ie la demandois: ni ne priſeray beaucoup ce qui vaut peu: ni ne ſouffriray que choſes grandes ſoyent prinſes & eſtimees comme ſi elles eſtoyẽt de neant. Car comme celuj là perd toute grace qui conte ce qu'il a donné: ſemblablement, quiconque fait monſtre de ſes largeſſes, il en fait reproche au lieu de les rendre agreables. Chaſcun doit prendre garde à ſes moyens, afin que nous ne facions pas plus ou moins que nous pouuons. Il faut conſideter quelle eſt la perſonne à qui nous donnons: car il y a des



UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT

choſes ſi petites, qu'vn homme d'honneur & d'autorité n'y doit jamais penſer pour en faire preſent: & y en a d'autres qui ne reſpondent pas a la valeur de celuj à qui on les veut donner. Balance donc ces choſes à part toy. Conſidere ſi entre celles que tu donnes, il y a rien de trop ou de trop peu pour celuj qui doit receuoir: item ſ'il en ſera degouſté, ou s'il les refuſera.

XVI. *Premier enſemble d'Alexandre donnãt plus & autrement qu'il ne faloit.*

ALEXANDRE, Prince eſtourdj & extremement ambitieux, fit preſent d'vne ville a vn quidam, qui ſe meſurant à ſoy-meſme, refuſa ce don pour ne ſ'expoſer à enuie, diſant que cela ne conuenoit point à ſa condition. Mais Alexandre reſpondit, ie ne m'enquiers pas s'il t'eſt ſeant de receuoir cela ou non, mais ce qu'il cõuient que ie donne. Voila, ce ſemble, vn braue traict: mais c'eſt ſottement parlé pour vn Roy. Car rien de ſoy n'eſt conuenable & bien ſeant à aucun. Il faut regarder que c'eſt, à qui, quand, pourquoy, ou & comment on donne: & ſans cela c'eſt donner à la legere. Orgueilleux animal, ſ'il n'eſt pas ſeant à ceſtuy là de prendre, il te ſied mal de donner. Il y a proportion entre les perſonnes & les dignitez: & puis que tout ſe doit touſiours & par tout rapporter au cõpas de la vertu, il y a autant de vice au trop qu'au trop peu. I'accorde qu'il te ſoit loiſible, & que la proſperité t'ait fait ſi grand que tes preſens ſoyent des villes, leſquelles laiſſant en repos tu te monſtrois plus magnanime que d'en faire tes largeſſes: encores ceſt homme là eſtoit inſuffiſant & trop petit, pour porter en ſon ſein le baſtiment & l'eſtat d'vne Republique.

*Plutarque és apophtegmes.*

XVII. *Deuxieſme exemple, monſtrãt la faute d'vn qui refuſe peu, & de l'autre qui demãde trop:*

VN Philoſophe Cynique demanda à Antigonus vn talẽt, qui ſont ſix cens eſcus. Il reſpondit que ce n'eſtoit pas preſent de Cynique. L'autre ainſi eſconduit, donne moy donc (dit-il) vn denier. Ce n'eſt pas, repliqua Antigonus, preſẽt de Roy. Voila vne impertinente & mauſſade desfaicte. Il a trouué vn expedient pour ne rien donner: regardãt qu'vn denier eſtoit trop peu à vn Roy, & vn talẽt trop à vn Cynique: en lieu qu'il pouuoit dõner le denier comme à vn Cynique, & le talẽt, cõpreſent de Roy. Soit que le Cynique ne merite pas de receuoir tant, il n'y a dõ ſi petit qui ne ſoit trouué honorable par-

tant de la bienueillance d'vn Roy. Si tu me demandes mon auis de ce fait, i'approuue le trait d'Antigonus : car c'eſt vne choſe inſupportable en ce Philoſophe là faire profeſſion du meſpris des richeſſes, & demander ſi grand ſomme. Tu t'es declaré ennemj de l'argent, tu diſcours & fais des liures de cela, tu as veſtu la robbe de pauureté volontaire, ioue donc ton perſonnage, comme tu dois. Il n'y a point d'ordre que ſans ombre de la pauureté dont tu fais gloire, tu ailles amaſſant des deniers. Ainſi donc *chacun* doit auoir autant d'eſgard à ſa perſonne, *qu'à la perſonne* de celuj que l'on pretend aider. Ie veux me ſeruir icy de la Similitude du ieu de la pelotte, miſe en auant par Chryſippus, la pelotte tombe à terre ou par la volonté de celuy qui la iette, ou de celuj qui la reçoit. C'eſt *la* maniere comme il apartient, quand elle tombe & eſt *pouſſee* couuenablement de la main de l'vn en celle de l'autre. Or il faut qu'vn bon joueur la pouſſe plus fort à ſon compagnon qui eſt loin, qu'à celuy qui eſt pres. Au cas ſemblable, ſi le bienfait n'eſt aproprié & au donnant & au receuant, il ne partira pas des mains de l'vn, ni ne tombera es mains de l'autre, comme il eſt requis. Si nous nous eſbattons auec vn bon joueur, nous pouſſons hardiment la pelotte, car en quelque part qu'elle tombe, vne main prompte & exercee la releuera & nous la renuoyera. Mais ſi nous iouõs auec vn qui n'y entend gueres, nous ne frapperons pas ſi fort, ni ne cacherons point nos coups, ains irons plus laſchement, & luy renuoyerons droit & doucement la pelotte en main. Il conuient ſe gouuerner de meſmes en matiere de biensfaits. Enſeignons *les vns, & ſoyons contents de leur* effort, hardieſſe & bonne *volonté*. Or ſouuent nous les faiſons & aidons à deuenir ingrats: comme ſi nos biensfaits n'eſtoyent grands, ſinon lors qu'on ne les peut recognoiſtre: ainſi que les ioueurs malins & ruſez ont ce but de tromper celuy contre qui ils iouent, au dommage du jeu meſme, que lon eſt contraint de rompre quand les joueurs ſont en debat. Il ſen trouue de ſi deprauez qu'ils aiment mieux perdre le plaiſir qu'ils ont fait, que de donner occaſion d'eſtimer qu'on leur en ait fait reconoiſſance: tant ils ſont pleins d'orgueil & de reproche. Combien

*en eſgar à leurs qualitez.*

*Plutarque és apophtegmes.*

vaut il mieux & eſt plus humainement fait de donner ordre que ceux à qui lon fait plaiſir ayent leur tour & puiſſent reconoiſtre le bienfait, prendre tout en bonne part, preſter l'oreille à celuj qui remercie, auſſi franchement que ſi on receuoit d'icelui autant de plaiſir qu'on luy en a fait, ſe monſtrer acointable, a fin de donner moyen à celui qui eſt obligé de ſacquitter de ſa debte. Vn vſurier ſe rẽd infame ſ'il preſſe trop rudement ſes creanciers: autant en auient-il à celuy qui ſ'eſtãt mõſtré pareſſeux & difficile a receuoir plaiſir delaye à le reconoiſtre. Il faut accepter vn bienfait, & ne le point exiger. Il n'y a rien a redire en celuy là qui donne promptement, & ne redemãde jamais. Qui donne auſſi alaigrement que ſ'il receuoit, il eſt bien aiſe d'en voir quelque ſincere reconoiſſance, ſans que toutesfois il tiene regiſtre du bien qu'il a fait.

XVIII. *Comment ſe doiuent porter ceux à qui l'on fait plaiſir.*

Il y en a qui font & qui reçoyuent plaiſir ſuperbement: ce qu'il ne faut pas oublier. Car nous entrons maintenant en vn autre diſcours, ou il faut monſtrer comment les hommes ſe doiuent comporter en receuant bien & plaiſir les vns des autres. Tout deuoir qui regarde deux perſonnes exige autãt de l'vne que de l'autre. Quand tu auras conſideré quel doit eſtre le pere, tu ſçauras qu'il ne reſte pas moins de beſongne de ce coſté-la, que quand tu viendras à penſer quel doit eſtre le fils. Le marj a quelques deuoirs: la femme n'en a pas moins. Ces vocations-là font autant qu'elles requierent, & demandent eſgale reigle, qui eſt difficile, ce dit Hecaton: car tout ce qu'on apelle honneſte, & tout ce qui en approche, eſt mal aiſé, pource que non ſeulement il ſe doit faire, mais il ſe doit faire auec raiſon, par l'adreſſe de laquelle, comme noſtre guide, il nous faut acheuer noſtre courſe. Par ſon conſeil nous deuons effectuer choſes petites & grãdes: donner ſelõ qu'elle nous perſuadera. Or en premier lieu elle ne ſera pas d'auis que nous receuions de tous. De qui dõc receurons nous plaiſir? Pour te reſpõdre en deux mots: de ceux auſquels il ſemblera que nous ayons donné. Car auſſi faut-il cercher auec plus grand choix à qui deuoir, que à qui donner: pource que nulle incommodité ne ſen enſuiuant, comme toutesfois il auient, c'eſt vne grand peine d'eſtre obligé a quelqu'vn que

tu deſdaignes. Au contraire c'eſt vn grand bien d'auoir receu plaiſir de quelqu'vn que tu peux aimer, meſmes apres qu'il t'aura outragé. Mais c'eſt vne miſere extreme à vn homme modeſte & entier, ſ'il eſt contraint d'aimer quelqu'vn qui luy deſplait. Il faut que ie ramantoyue icj, que ie ne parle point des ſages, qui font ce qu'il faut, qui ont leur cœur en leurs mains, ſe donnent telle loy qu'il leur plait, & l'obſeruent l'ayans eſtablie: mais ie ſuis en propos des hommes imparfaits, qui deſirent ſuiure vn *honneſte* train de vie, les affections deſquelles ne *ſe rangent* ſinon à force. Il faut donc choiſir celuj de qui ie receuray plaiſir: & le faut cercher en plus grande diligence qu'vn preſteur d'argent, auquel ie dois rendre autant qu'il m'a preſté, quoy fait ie ſuis franc & quitte. Mais il faut bien vn autre payement à l'autre: & encores apres cela, *il me* demeure obligé & moy à luy: Car en luy rendant ie dois recommencer à luy deuoir, & l'amitié m'admonneſte de ne receuoir vn homme indigne. Le droit des biẽsfaits, duquel procede l'amitié eſt vne choſe treſſaincte. Il ne m'eſt pas touſiours loiſible (dit-il) de dire, ie ne veux point: il faut quelquesfois receuoir vn bienfait maugré ſoy. Vn tyran cruel & furieux te fait vn preſent, & ſe tiendra pour outragé, ſi tu le refuſes & dis, ie ne le prendray point. Conſidere vn brigand & courſaire en la place d'vn Roy qui auroit meſme cœur & deſir que ces gens là. Que feray-je? Vn tel ne merite pas que ie luj demeure obligé. Quand ie dj que tu dois choiſir à qui deuoir, i'excepte la violence & la crainte d'vn plus grand, leſquelles venans en place, ce choix n'a plus de lieu. S'il eſt en ta *puiſſance & liberté de dire ouj* ou non, conſidere alors en toy meſme ce que tu as a faire. Si la neceſſité te priue de ceſte *liberté, lors tu ne reçois rien, mais tu obeis.* En tel cas perſonne n'eſt obligé de reconoiſtre ce qui ne luy a eſté loiſible de refuſer. Deſires tu ſçauoir ſi ie veux, fay que ie puiſſe ne vouloir point. Toutesfois il t'a donné la vie. N'importe que c'eſt qui eſt donné, ſ'il n'eſt donné & receu de reciproque bonne volonté. Si tu m'as ſauué tu n'es pas pourtant mon Sauueur. Quelquesfois de la poiſon a ſerui de remede: on ne la met pas pourtant au rang des remedes. Il y a des choſes qui pro-

fitent & ne nous obligent point.

xix. *Vn biẽfait ne merite ce nom, s'il n'eſt precedé de bõne volonté, comme l'exemple allegué le mõſtre.*

VN brigand mipartit d'vn coup d'eſpee certaine tumeur & apoſteme à vn quidam qu'il vouloit tuer. Celuj-la ne dit pas grandmercy au brigand, de ce qu'au lieu de le tuer il l'auoit guery d'vn mal que les medecins n'auoyent oſé toucher. Tu vois qu'il n'y a pas grand' difficulté en ce fait. Il ne ſemble pas que le brigand ait fait plaiſir à l'autre, n'ayant apporté qu'vn treſmeſchant courage. C'eſt à l'accident qu'il faut attribuer le biẽfait: il n'y a qu'outrage du coſté de l'homme. Nous auons veu en l'amphitheatre vn lyon, qui ayant reconu vn des combatans, lequel autresfois auoit eſté ſon gouuerneur, le defendit de la violence des autres beſtes. Le ſecours de ce Lyon ne merite-il donc point le nom de bienfait? nullement: car il n'a pas eu volonté de ce faire, ni ne la fait à telle intention. Mets le brigand au rang du Lyon. Tous deux ont ſauué la vie: mais cela ne ſ'appelle pas bienfait, ny au regard de l'vn, nj au regard de l'autre: pource que ce n'eſt point receuoir plaiſir quand il ſe fait par contrainte: ce n'eſt point deuoir vn bienfait, quand tu n'en as point la volonté. Il faut premierement que tu me donnes ma liberté: puis apres faj moy plaiſir.

*Plutarque recite vne hiſtoire preſque ſemblable au traité, Comment on pourra receuoir vtilité de ſes ennemis.*

xx. *S'il faut receuoir plaiſir d'vn meſchant: & quelle faute Brutus a commiſe en ceſt endroit.*

LON a accouſtumé de diſputer ſi Marcus Brutus a deu receuoir la vie de Iulius Cæſar lequel il iugeoit digne de mort. Nous traicterons en autre endroit de l'expedient qu'il a ſuiuj pour le tuer. Ayant eſté vn grand perſonnage en d'autres afaires, il me ſemble ſ'eſtre lourdement equiuocqué en ceſtui-cj, & ne ſ'eſtre pas conduit ſelon la doctrine des Stoiciẽs, en ce qu'il a redouté le nom de Roy, veu que l'eſtat d'vne Republique ſous vn bon Roy eſt treſlouable: ou en ce qu'il a eſperé retour de liberté en vne ville ou il y auoit tant à gaigner & pour celuy qui commandoit, & pour ceux qui ſeruoyent: ou en ce qu'il a eſtimé que Rome pourroit recouurer ſa premiere beauté, ayant perdu ſa ſimplicité ancienne, & que l'eſgalité du droit ciuil y reuiendroit, & que les loix ſeroyent remiſes en vigueur en ceſte Republique ou il auoit veu tant de miliers d'hommes combatans pour ſauoir à qui ils ſeruiroyent, & non pas pour la liberté. Mais ne ſe ſouuenoit-il plus

du cours des afaires du monde & de ſa ville meſme, pour croire qu'apres auoir deſpeſché Cæſar, il ne ſ'en trouueroit plus d'autre de meſme volonté, veu meſmes qu'apres tant de Rois tuez & foudroyez, Tarquin n'auoit pas laiſſé de ſe monſtrer? Or il a deu receuoir la vie, & n'a eſté tenu pourtant de reconoiſtre pour pere celuy qui eſtoit entré par tyrannie en ce droit de bienfaiture. Celuj qui n'a point tué, n'a point ſauué ni fait plaiſir, ains il a ſeulement emancipé & mis en liberté.

XXI. *Aſçauoir ſi vn priſõnier doit accepter le bienfait d'vn hõme infame.*

Mais il y a bien plus à *diſputer* ſur cecj, Que doit faire vn priſonnier, *qu'vn bougre & vilain infame* promet deliurer, & payer ſa rançon'. Souffriray-ie qu'vn vilain m'afranchiſſe? Puis apres, qu'elle reconoiſſance luj en feray-je? Me faudra-il viure auec vne telle ordure? Non viuray-je auec celuj qui m'a *racheté*? Ie diraj mon auis là deſſus. Si vn tel me baille de *l'argent* pour payer ma rançon, ie le prendraj, comme vn preſt, non point comme vn bienfait. Ie luj rendraj ſon argẽt, & ſ'il eſt en danger, & i'ay moyen de l'en garantir, ie le feraj. mais ie n'entreraj point auec luj en amitié, laquelle conjoint les perſonnes à leurs ſemblables: ni ne luj donneray le nom de bienfaiteur, ains de preſteur à qui i'ay deliberé rendre ce que i'ay receu. S'il ſe trouue quelqu'vn qui merite que i'accepte ſon bienfait, mais cela luj doit porter dommage, ie ne l'accepteraj point, attendu qu'en me voulant ſecourir il ſ'incommode & ſe met en danger: comme ſ'il veut plaider pour moy qui ſuis accuſé de quelque crime, & qu'en ſouſtenãt ainſi ma cauſe, il acquiere la mal-vueillance du Prince. Ie luy ſerois ennemj, ſi lors qu'il veut ſe hazarder pour moy, ie ne pour*uoy au plus aiſé, qui eſt de me mettre* tout ſeul en danger. Hecaton *allegue* vn exemple inepte & friuole d'Arceſilaus, lequel ne voulut pas receuoir l'argent qui luy eſtoit preſenté par vn fils de famille, craignant offenſer le pere, homme taquin & auare. Qu'y-a-il de loüable en ce fait? eſt-ce qu'il n'a point voulu receuoir vn larcin? ou qu'il a mieux aimé ne prẽdre point que de rendre? Quelle moderation y a-il à ne prendre point le bien d'autruy? S'il faut mettre en auant vn braue exemple, ſouuenons nous de Græcinus Iulius homme de marque, mis à mort par le commandement de Claudius

Cæſar, ſeulement pource qu'il eſtoit plus entier qu'il n'apartient ſous la domination d'vn tyrã. Iceluy ſ'eſtant chargé de la recepte des deniers que ſes amis luy mettoyent en main pour fournir aux frais de certains ieux, ne voulut point toucher à vne groſſe ſomme enuoyee par Fabius Perſicus. Eſtãt reprins par quelques vns qui ne tenoyent pas autrement cõte de Perſecus, de ce qu'il auoit refuſé ceſt argent: Receurois-je (dit-il) vn bienfait de celuy lequel ie voudrois rabrouer ſ'il ſ'ingeroit, eſtant à table de me tendre le verre & boire à moy? Et comme Rebilus qui auoit eſté Conſul, mais homme infame comme l'autre, euſt enuoyé vne plus grand ſomme d'argent, & preſſaſt Greſſinus de la faire receuoir: Excuze moy, ie te prie, dit-il: ie n'ay rien pris de Perſicus.

XXII. *Il faut mõſtrer ioyeux viſage au bienfaiteur.*

QVAND nous eſtimerons qu'il faut receuoir, prenons d'vn viſage ioyeux, & teſmoignons ainſi noſtre contentement: que le donneur le ſache afin de cueillir ſur le champ quelque fruit de ſon bienfait. Il y a iuſte occaſion de ſ'eſiouir, quand on void ſon ami ioyeux: & encores plus, quãd on luy donne moyen de l'eſtre. Monſtrons auec vne contenance alaigre & gayé que le biẽfait receu nous eſt agreable: & le demonſtrons non ſeulement en preſence du bienfaiteur, mais auſſi en tous lieux. Qui reçoit gayement le bien qu'on luj fait, il a payé la premiere annee de la penſion & rente qu'il en doit.

XXIII. *S'il ne faut rien receuoir qu'en cachettes & ſans teſmoins.*

AVCVNS ne veulent rien receuoir qu'en cachettes, & fuyent le teſmoin du bien qu'on leur a fait: en quoy lon peut dire qu'ils n'ont pas vne droitte affection. Tout ainſi que le donneur doit faire conoiſtre ſon bienfait autant qu'il conoit que cela ſera agreable au receuant: il faut auſſi que le receuãt appelle quelque autre pour voir cela. Ne prens pas, ce que tu as honte de deuoir. Les autres diſent grand mercy à la deſrobee, en vn coin, & à l'aureille. Ce n'eſt pas eſtre modeſte, c'eſt vne ſorte de reniement de debte. Celuj eſt ingrat qui remercie ſans teſmoins. Il y en a d'autres qui ne veulent point bailler de reſpondans, ni que les courratiers y entreuienent, ni paſſer obligé, ni faire cedule. Autant en font ceux qui taſchent que le bien qu'on leur a fait ne ſoit conu de perſonne.

Ils

Ils craignent de le monſtrer, & aiment mieux qu'on penſe qu'*ils* ſe ſont auancez par leur adreſſe, pluſtoſt que par le moyen d'autruj. On ne les voit preſques point ſe preſenter pour faire ſeruice à ceux, auſquels ils doiuent la vie ou leur auancement: & pour n'eſtre eſtimez vaſſaux, & attenus a leurs bienfaiteurs, ils ſe ſoüillent du vice d'ingratitude.

XXIIII. *Contre ceux qui oublient ou denigrent leurs biens faiteurs: & quel moyen il faut ſuiure au contraire.*

QVELQVES autres parlent en treſmauuaiſe part de ceux à qui ils ſont grandement obligez. Il y a moins de mal d'offenſer certaines perſonnes que de leur eſtre ingrat. Ceux là font *comme les gens* qui ne doiuent rien: ils n'endurent de perſonne. Or il n'y a choſe dont lõ doiue eſtre plus ſoigneux que de retenir fichee en l'eſprit la ſouuenance des biẽs qu'on nous a faits: & la faut refraiſchir de fois a autre, d'autant qu'il eſt *impoſſible* de bien recognoiſtre vn bien fait, ſi l'on ne ſ'en ſouuient plus d'vne fois. Auſſi ne doit-on pas le receuoir delicatement, ni auec vne chere morne & trop abatue: car qui eſt nonchalant a receuoir, & lors que tout plaiſir eſt agreable de prime face, que fera-il quand ce premier contentement *qu'il en* a deu auoir ſera refroidy? Vn autre aura receu cõme par deſpit, & iuſques à dire, ie n'en ay pas autrement faute, mais puis que vous m'en preſſez, diſpoſez de moy ainſi que bon vous ſemble. Quelque autre ſe monſtrera ſi lourd, que le bienfaiteur ſera en doute, ſi vn tel a ſentj qu'õ luj ait fait plaiſir. L'autre à peine aura deſerré les leures, ſe monſtrant de plus mauuaiſe grace que s'il n'euſt dit pas vn ſeul mot. Selon la grandeur de la choſe, il faut parler hardiment & amplement, & adiouſter ces mots ou ſemblables, Vous auez obligé enuers *vous plus de gens que vous ne* penſez. Car chacun eſt bien *aiſe de voir que le* bien qu'il fait paruienne a pluſieurs. Vous ne ſcauriez croire combien vous auez fait pour moy: mais ſachez que voſtre bienfait monte plus que ne l'eſtimez. Qui ſe charge ainſi, ſe deſcharge d'ingratitude tout à l'heure meſme. Adiouſte, jamais ie ne pourray aſſez reconoiſtre ce bienfait. Mais ie ne ceſſeray de confeſſer en toutes compagnie qu'il m'eſt impoſſible de vous rendre la pareille.

XXV. *exemple de reconoiſſance.*

FVRNIVS ne trouua jamais meilleur moyen d'auoir la bonne grace de Cæſar Auguſte, & ſon amitié pour obtenir

*ce notable en Furnius à l'endroit d'Auguſte.*

d'autres biens, que quand il luj dit, apres auoir impetré pardō pour ſon pere, lequel auoit ſuiuj le partj d'Antonius ; Sire, vous m'auez fait vn tort: vous ferez que ie viuray & mourray ſans auoir moyen de reconoiſtre voſtre bienfait . Vn cœur ſçauroit-il mieux reconoiſtre le bien receu , qu'en ſentant qu'il ne le ſçauroit jamais aſſez priſer , & qu'il n'eſt poſſible d'eſperer d'en faire jamais reconoiſſance ? Par tels & ſemblables propos tirons en veüe la volonté , tellement qu'au lieu de demeurer cloſe & cachee elle luiſe. Et ſi la langue ne ſe remue, que la bonne affection emprainte au viſage , monſtre comment nous ſommes touchez. Celuj qui doit reconoiſtre vn bienfait, ne l'a pas ſi toſt receu qu'il penſe à le rendre. Le Philoſophe Chryſippus dit, qu'vn tel eſt comme diſpoſé à la courſe & enclos en la barriere, ou il doit attendre qu'on luj face ſigne de courir. Il a beſoin de doubler le pas de grande viſteſſe, afin d'atteindre celuj qui court deuant.

XXVI. *Quelles ſōt les principales ſources de l'ingratitude.*

IL faut voir maintenant, qu'elle eſt la principale choſe qui rend les hommes ingrats. C'eſt vn trop grand amour de ſoy-meſme, & vn vice enté en la nature mortelle, d'auoir ſoy & ſes commoditez en admiration: ou ceſt auarice, ou enuie. Commençons par la premiere. Il n'y a perſonne qui n'ait fort bonne opinion de ſoy. De là vient que chaſcun penſe auoir merité la proprieté & poſſeſſion de toutes choſes, tellement qu'il prend ce qui luy vient comme ſi c'eſtoit quelque partie de payement d'vne debte, & penſe qu'on ne le pourra iamais priſer autant qu'il vaut. Vn tel m'a donné cela: mais trop tard, & apres tant & tant de peines. Combien d'autres meilleures commoditez & en plus grand nombre pouuois-ie rencontrer, ſi i'euſſe ſeruj ceſtuj-cj, ou ceſtuj-là, ou mojmeſmes ? Ie n'attendois pas ſi maigre recompenſe. On m'a mis au rang des valets, il a eſtimé m'honorer d'vn rien: il m'euſt eſté meilleur d'eſtre laiſſé du tout en arriere.

*Effets de l'amour de nous-meſmes c. de l'orgueil.*

XXVII *Exemple d'ingratitude auare en Lentulus, vray*

CNEVS Lentulus, Augure, joüet notable des richeſſes, auant que ſes afranchis l'euſſent apauurj (lequel ſeſt veu en main iuſques à la ſomme de dix millions d'eſcus, & i'ay proprement dit qu'il les a veus, car il n'en a eu autre vſage, ſinon de la veüe) eſtoit auſſi pauure d'entendement que de volon-

té & courage. Il estoit extremement auaricieux: & toutesfois on eust encores plustost tiré quelques deniers de sa bourse qu'vn mot de sa bouche, tant il estoit enfant & destitué de propos. Ceſt homme estoit obligé de tout son auancement à l'Empereur Auguste: car auant cela c'estoit vn pauure gentilhomme: mais il deuint le plus grand de Rome en argent cõtant & en credit. Neantmoins il se plaignoit ordinairement d'Auguste qui l'auoit destourné de ses estudes: que ce n'estoit rien de tant d'escus qu'on luy auoit ainsi entassez, au pris de ce qu'il auoit *perdu, ayant* quitté la profession d'eloquence. Au contraire, Auguste luy auoit procuré ce bien entre autres, de le tirer d'vn exercice où il se rompoit la teste sans profit, & où il seruoit de fable & de risee à chacun. Mais quoy: l'auarice *ne* permet jamais à son esclaue d'estre autre qu'ingrat. *Vn* meschant desir ne se contente jamais de ce qu'on luy dõne. Tant plus nous auons, plus nous voulons auoir: & l'auarice est beaucoup plus eschaufee, quand elle se void assise sur vn haut tas de richesses, comme la chaleur d'vn feu en quelque grand embrasement, est infiniment plus aspre, que celle d'vn petit feu de mesnage. L'ambition laisse aussi peu en repos l'homme comblé d'honneurs & d'estats, que quand elle emplissoit son cœur d'impudens desirs d'y paruenir. Personne ne dit grand mercj, s'il a esté esleu Tribun, ains se plaint qu'on ne l'a fait Preteur. Encores la Preture desplait, il faut estre Consul. Mais il ne suffira pas d'auoir esté vne fois en Cõsulat: l'ambition s'eslargit plus auant, & iamais ne contemple sa felicité: d'autant qu'elle ne regarde pas d'ou elle est venue, *ains fiche les yeux bien loin deuant soy.* Il y a vn autre mal *plus violent & importun* que tous ceux-là: c'est l'enuie, qui nous bourelle en faisant ainsi ses comparaisons, Tel m'a baillé cela, mais il en a donné d'auantage à vn autre, & mieux à point. Ce vice plaide contre toutes personnes, il ne fauorise que soy mesme, & auec cela mesprise chascun.

*portrait d'vne infinité de grãds & de petis tant ancïes que modernes.*

*Detestation de l'auarice, de l'ambition, & de l'enuie.*

XXVIII. *L'homme bien apris ne se doit pas plus*

C'est bien se porter plus simplement & plus honnestement, quand l'on amplifie le bienfait, & que lon a ce tesmoignage que personne ne loüe tant le bienfaiteur que fait celuy qui en a receu du bien. Ie deuois receuoir d'auantage: mais

*qu'il a receu moins encores murmurer contre son biẽfaiteur.*

il ne luj estoit pas aisé de s'estendre plus auant. Il faloit que plusieurs autres eussent part à sa liberalité. Voila par où il faut commencer. Prenons les choses en bonne part, & gaignons par modeste reconoissance le cœur de celuj qui nous fait plaisir. Il n'a pas fait beaucoup, diras-tu: mais il fera souuent. Il a preferé vn tel à moy: mais il m'a preferé à plusieurs. Celuj à qui i'ay esté postposé n'est pas si vertueux ni officieux que moy: mais il a quelque grace speciale qui l'à recommandé. Mes murmures ne me rendront pas digne de receuoir dauãtage, ains indigne de posseder ce que l'on ma donné. Ie voy des meschans qui sont plus auancez que moy. Et bien, que s'ensuit-il? l'inconstance des choses humaines embroüille ainsi le monde. Nous nous plaignons ordinairement que les meschans sont heureux. Souuentesfois la gresle gastera les bleds de quelques gens de bien, & sera passee pardessus les terres de tel & tel homme de mauuaise vie, & n'y aura point touché. Comme en tous accidens chascun s'accommode à sa condition, le mesme se doit pratiquer es amitiez. Il n'y a bienfait si entier, que la malignité ne puisse deschirer auec le bec & les ongles. Rien n'est si petit qu'vn homme de bien ne le duisse amplifier. Il y aura tousiours des occasions de se plaindre, si lon prend les biensfaits par vn mauuais bout.

XXIX. *De l'ingratitude des hõmes enuers dieu et ses benefices.*

CONSIDERE combien les hommes iugent en male part des biens que Dieu leur fait: voire mesmes les Philosophes, car ils se complaignent de ce que nous n'esgalons pas en masse de corps les elephans, que nous ne courons si viste que les cerfs, ne volons comme les oiseaux, n'auons telle force que les taureaux: que les bestes brutes ont la peau plus espaisse que nous, les dains l'ont plus propre, les ours plus serree, les bieures plus delicate: que les chiens ont le flair beaucoup plus aigue que nous, que les aigles voyent plus clair sans comparaison, que les corbeaux viuent beaucoup plus long temps, que plusieurs animaux sont merueilleusement adroits à prognostiquer l'auenir. Or combien que nature ne porte, que certaines choses comme l'agilité & la force des corps se rencontrent ensemble, ceux cj estiment que tout ait esté fait à

*f*homme en ce qu'il n'a eſté compoſé de pieces diuerſes & differentes: puis ils accuſent de nonchalance les dieux, pour ce que l'homme n'a point receu vne ſanté aſſeuree, ny vne vie exempte de l'aſſaut & violence des vices, ni conoiſſance de l'auenir. A peine ſe peuuent-ils retenir de monter en telle impudence, que de hayr nature, & trouuent eſtrange que nous ſommes au deſſous des dieux, que nous ne ſommes pas eſleuez à leurs coſtez & eſgaux à eux. Mais il vaut bien mieux rentrer en la contemplation de tant & ſi excellents biensfaits, & *leur rendre* graces de ce qu'ils ont voulu nous eſtablir leurs *lieutenans*, & nous bailler le gouuernement de ce domicile tant beau, & de tant de biens qui y ſont. Se trouuera-il hõme qui oſe comparer à nous les animaux qui ſont en noſtre puiſſance? Ce que nous n'auõs point, n'a peu nous eſtre donné. Et pourtant, toy qui prends ainſi de biais le partage de l'homme, conſidere l'excellente valeur des grands biens que noſtre createur nous a eſlargis, combien d'animaux plus robuſtes que nous ſans comparaiſon nous auons *rangez ſous le joug, combien* d'autres qui volent, & qui en toute ſorte nous ſurpaſſent quant à la viſteſſe & agilité de corps, nous ne laiſſons pas d'atteindre & d'arreſter: brief qu'il n'y a choſe mortelle qui ne ſoit comme en noſtre main, & ſous le pouuoir de nos coups. Nous auons receu tant de vertus, tant de ſciences & tant d'inuentions, brief l'eſprit qui en vn moment penetre par tout ou bon luy ſemble, court plus viſte que le Soleil & les autres flambeaux, du ciel, preuenant en ſoy les courſes qu'ils feront d'icj à pluſieurs centaines d'annees. *Puis apres, iette l'œil* ſur tant de fruits de toutes ſortes, ſur tant de biens, ſur tant de choſes entaſſees les vnes ſur les autres. Tu peux les remuer, & marcher tout à l'entour: & puis qu'en tout cela tu ne trouueras choſe que tu vouluſſes eſtre, pluſtoſt qu'homme, trie de toutes cecj & cela que tu voudrois qu'on te donnaſt. Ayant ainſi bien peſé la *bienvueillance* de Nature, tu ſeras contraint confeſſer que tu es ſon mignon & qu'elle te cherit vniquement. Il en va ainſi; les Dieux immortels nous ont aimez & nous aiment infiniment: & ne pouuans nous honorer d'auantage, nous

ont assis en vn degré proche au dessous d'eux. Nous auons receu de grands biens: & n'en deuions point receuoir de plus grands.

xxx. *De l'ingratitude enuers Dieu decoule l'ingratitude enuers les hõmes.*

I'AY pensé, ami Liberalis, qu'il estoit besoin de faire ce discours, & qu'il faloit parler des grands biẽsfaits, puis que nous estions sur le propos des petis, & d'autant aussi que c'est de là principalement que decoule l'orgueilleuse ingratitude. Car à qui respondra gracieusement, & comment estimera vn biẽfait grand ou restituable, l'homme qui mesprise les benefices de Dieu? S'il ne confesse tenir la vie des Dieux ausquels il t'a demandé tous les iours, auouëra il que son prochain l'ait preserué & tiré de la mort? Quiconque donc condamne l'ingratitude, il plaide en faueur des hommes & des Dieux, ausquels nous pouuons rendre graces, qui leur sont agreables, encores qu'ils n'ayent faute de chose quelconque, & soyent exempts de toute passion. Il ne faut point pour couurir vne ame ingrate tirer excuse de son infirmité ou de sa pauureté, en disant, que feraj-ie, & comment? quand auraj-ie fait s'il faut rendre graces aux Seigneurs souuerains de toutes choses? Cela est aisé: si tu es auare, il ne faut rien despẽdre: si tu es paresseux, le trauail n'y est point requis. Ce sera si tu veux au mesme instãt que tu as receu le bienfait: autant enuers les hommes qu'enuers les dieux: car quiconque reçoit alaigrement vn bienfait, il en rend graces & le reconoit ioyeusement.

xxxi. *Il maintient ce paradoxe que c'est reconoistre vn bienfait quand on le reçoit de bonne volonté.*

CE paradoxe des stoiques, que celuj qui a receu vn plaisir de bon courage, rend des lors la pareille, n'est estrangé nj incroiable, à mon auis: Car estant ainsi que nous rapportons toutes choses à l'esprit, chascun a fait autant qu'il a voulu. Et puis que pieté, foy, iustice, brief toute vertu est parfaite en dedans soy encores qu'elle n'ait eu moyen d'estẽdre la mãin, vn homme peut estre reconoissant, enuers vn autre, de volonté seulement, encores qu'aucun autre effect ne s'en ensuiue. Toutes les fois que quelqu'vn obtient ce à quoy il pretend, il recueille le fruit de son œuure. A quoy pretend celuj qui donne? profiter à celuy qui reçoit, & prendre plaisir à cela. C'est encores d'auantage, s'il a deffectué ce qu'il a voulu & si son cœur est paruenu iusques au mien, & l'a fait participãt

de ioye mutuelle. Il a ce qu'il demandoit: car il n'a pas preté du que ie luy donnasse quelque autre chose en recompense: autrement ce ne seroit plus vn bienfait, ains vn trafic. Qui est arriué au port ou il tendoit, il a fait bon voyage. La main a fait deuoir de bien tirer, qui a frappé ce à quoy l'œil visoit. Celuy qui donne veut qu'on reçoyue auec remerciement. Il a ce qu'il desire, si son bienfait est bien receu. Mais il en esperoit quelque auantage. Ce n'estoit donc pas vn bienfait, qui a cela de propre, asçauoir de ne penser aucunement à en tirer recompense. *Si i'ay receu ce qui m'a esté donné de* mesme affection qu'on le m'a donné, ie l'ay rendu: autremẽt c'est rendre tresmauuaise la condition d'vne tresbõne chose. Pour n'estre trouué ingrat on me renuoye aux biens & commoditez temporelles. Si ie n'en ay point pour satisfaire à mõ bienfaiteur, ma volonté suffit à la sienne. Quoy donc? dois-ie pas m'efforcer, autant que possible sera, de rendre, & de cercher les oportunitez des temps & des affaires pour emplir les mains de celuy de qui i'ay receu qnelque chose? Mais vn bienfait est mal logé, si lon ne peut estre estimé homme reconoissant qu'en secouant les mains dedans celles d'vn bienfaiteur.

XXXII.

*Response à l'obiection & similitude proposee contre le paradoxe precedent.*

Qvi a receu, encores que ce soit d'vn cœur tresbenin, il n'a point toutesfois (diras tu) fait entierement ce que porte son deuoir. Reste le point, de rẽdre. Comme au jeu c'est quelque chose de scauoir promptement & propremẽt receuoir la pelotte, mais vn tel ne sera pas appellé bon ioueur, s'il ne renuoye la pelotte de mesme façon qu'il l'a receue. C'est exẽple ne conuient pas. *Pourquoy?* d'autant que la loüange de ce fait consiste au mouuement & en la soupleſſe du corps, & non de l'esprit. Ainsi donc, cela dequoy lon iuge par les yeux doit estre desployé entierement. Mais encores n'appelleray-je pas mauuais joueur, celuy à qui il n'a pas tenu de renuoyer la pelotte qu'il auoit receuë comme il appartenoit. On repliquera, combien que rien ne manque à l'adresse du joueur en ce qu'il a fait vne partie du jeu, toutesfois puis qu'il peut faire ce qui reste à acheuer le jeu est imparfait, veu qu'il n'est accomplj sinon en receuant & renuoyant la pelotte. Ie ne

veux pas entrer en plus longue refutation : eſtimons qu'il ſoit ainſi, qu'il y ait quelque defaut au jeu, nonpas au joueur. De meſmes au fait dont eſt queſtion quelque choſe defaut à la choſe donnee, à qui vne autre partie eſt deuë, nonpas à l'eſprit. Qui a trouué vn cœur pareil au ſien, entant qu'en luj eſt il a fait ce qu'il a voulu.

xxxiii. *Confirmation de la reponſe precedente.*

Il m'a fait plaiſir, ie l'ay accepté ſelon ſon intention. Maintenant il a ce qu'il demande : ie le remercie, qui eſt la choſe qu'il requiert de moy. Apres cela, qu'il ſe ſerue de moy, & tire quelque commodité d'vn homme qui luy porte bonne affection. Cela n'eſt point vn reſte de deuoir imparfait ains vn acroiſt de ce qui eſt parfait. Phidias fait vne ſtatue. Autre eſt le fruit de l'art, autre le fruit de l'artifice. Le fruit de l'art eſt que Phidias a fait ce qu'il a voulu : & le fruit de l'artifice, eſt qu'il tire honneur & profit de ſon ouurage. Il l'a paracheué, encores qu'il ne l'ait pas vendu. Il recueille trois fruits de ſa beſongne : le premier eſt de la conſcience, lequel il a cueilli ſi toſt que la beſongne a eſté acheuee. Le deuxieſme, de la renommee : & le troiſieſme, du profit que luj apportera le don, ou la vente, ou autre trafic de ſa beſongne. Diſons auſſi que le premier fruit d'vn bienfait c'eſt la conſcience, recueillj par celuy qui a porté ſon bienfait ou bon lui a ſemblé. Le ſecond fruit, c'eſt la reputation. Et le troiſieſme conſiſte en ce que les perſonnes peuuent reciproquement faire l'vne enuers l'autre. Par ainſi quand vn bienfait eſt benignement receu, celui qui l'a donné a deſia receu la reconoiſſance, nonpas la recompenſe equiualente en meſme pris à ſes dons. Ie dois donc ce qui eſt hors du bienfait : mais quant au bienfait meſme, ie l'ay payé en le receuant comme il appartenoit.

xxxiiii. *Explicatiõ des propos precedens, pour maintenir de plus en plus ſon paradoxe.*

Qvoy donc? celuy qui n'a rien fait a il rendu la pareille du plaiſir receu? Il a beaucoup fait, il a rendu la pareille de bõne volonté, & ſelon que les loix de l'amité le requierent. Apres, vn biẽfait ſe paye autremẽt qu'vne debte. Il ne faut pas que tu attendes que ie te monſtre quitãce: c'eſt vn afaire qui ſe deſmeſle entre les cœurs. Ce que ie di ne ſemblera point eſtrange, quoy que repugnant de prime face à ton opinion, ſi tu t'accommodes à moy, & te ſouuiẽs qu'il y a plus de choſes

que de

que de mots. Il y a infinies choſes que nous ne pouuons deſigner par noms qui leur ſoyent propres, ains par noms eſtrãges & empruntez: comme nous diſons, le pied d'vn homme, d'vn lict, d'vn vers, &c. vn chien terreſtre, marin & celeſte. Pource que nous ne pouuons pas aſſigner a chaſque choſe ſon nom particulier, au beſoin, nous en empruntons d'ailleurs. Force ou vaillance eſt vne vertu meſpriſant les iuſtes dangers, ou c'eſt vne ſcience de repouſſer, de ſouſtenir, de prouoquer les dangers. Toutesfois nous appellons vaillant homme vn gladiateur, & auſſi vn meſchant eſclaue qui par temerité ſe fera tuer. L'eſpargne eſt vne ſcience d'euiter les deſpences ſuperflues, ou vne adreſſe d'vſer moderément de ſes biens: neantmoins nous diſons d'vn taquin & chiche que c'eſt vn homme de petit cœur & trop reſerré, y ayant infiniment à dire entre la moderation & la chicheté. Ces choſes ſont de fort differente nature: mais la pauureté du langage a fait que nous appellons l'vn & l'autre homme d'eſpargne: item que ces deux ſont appellez vaillans, dont l'vn meſpriſe auec raiſon les diuers accidens de ceſte vie, & l'autre ſe iette inconſiderément au milieu des dangers. Ainſi auſſi on appelle benefice ou bienfait, & l'action d'iceluy, & la choſe qui eſt donnee par ceſte action, ſoit vne ſomme d'argent, vne maiſon, vne robbe, &c. Voila vn meſme nom à ces deux choſes, qui ont vne ſignification & puiſſance toute differente.

xxxv. *Concluſion de ſa diſpute ſur le paradoxe par luy mis en auant au 31. chapitre.*

Escovte donc. Tu vois maintenant, que ie ne di rien qui ſoit contraire à ton opinion. Graces ont eſté rendues au bienfait paracheué par l'action, ſi nous le receuons benignement. *Quant à l'autre qui eſt contenu* en la choſe, nous ne *l'auons pas* rendu encores, & le voulons rendre. Nous auons ſatisfait au bon vouloir de noſtre amj par vn autre bon vouloir: pour le regard de la choſe, nous luj deuons vne autre choſe. Et pourtant encores que nous diſions celuj là auoir reconu le bienfait, qui l'a receu alaigrement, nous requerons toutesfois qu'il rende la pareille par effect. Vne partie de ce que nous diſons ne ſ'accorde pas auec la couſtume: puis apres il ſ'y rejoint par vn autre expedient. Nous diſons que le Sage ne peut eſtre outragé: & ce pendant lon condamnera à l'a-

mende celuy qui lui aura donné vn coup de poin. Le fol n'a rien à ſoy, ce diſons nous: toutesfois celuy ſera chaſtié comme larron qui aura deſrobé quelque choſe à vn fol. Tous les hommes du monde ont la teſte mal faite : & neantmoins nous ne les gueriſſons pas treſtous auec de l'ellebore. Nous baillons aux inſenſez des tuteurs & lieux de garde. Ainſi diſons-nous que celuy a recognu vn bienfait qui l'a receu de franc courage: ce pendant ſ'il nous doit de l'argent nous gardons ſa promeſſe, pour la luj rendre quand il nous remerciera en reſtituant les deniers qu'on luj a preſtez. Cela eſt vne ſouuenance, & non pas vn reniement du plaiſir receu. Craignõs de nous ſurcharger & de defaillir entierement ſous vn trop peſant fardeau. Quelqu'vn m'a donné cecj & cela, ila maintenu mon honneur, il m'a tiré de miſere, tellement que ie reſpire & vis en liberté: comment pourray-ie recognoiſtre cela? Ce ſera au iour que ie luj deſcouuriray mon cœur. En meſme temps il m'a monſtré le ſien. Tu ne ſçaurois encourir danger ni accident tant terrible ſoit-il, qui te puiſſe rendre ingrat. Ie ne te propoſeray point de difficultez: ne perds point courage, que le trauail & la longue ſeruitude ne t'abbate pas. Ie ne te veux remettre à vne autrefois: que cela ſe face de ce que tu as en main. Tu ne reconoiſtras jamais vn bienfait, ſi ce n'eſt à l'inſtant meſme que tu le reçois. Que feras-tu donc? faut-il prendre les armes? Peut eſtre. Se faut-il embarquer pour vne longue & perilleuſe nauigation? A l'auanture te mettras-tu à la voile, quand les vents te menaceront. Veux-tu rendre vn bienfait? Reçoy le gracieuſement, tu as rendu la pareille: non pas que tu doyues penſer eſtre quitte, mais afin que ta debte ne t'eſtonne point.

# LE TROISIESME LIVRE.

## SOMMAIRE.

*CONTINVANT à traiter de l'ingratitude en ce troiſieſme liure, il parle en premier lieu des diuerſes ſortes d'ingrats, & deſcouure les empeſchemẽs qu'ils ſe donnent à eux meſmes: à quoy il adiouſte vn beau diſcours de la punition des ingrats & d'où vient que les peuples n'en ont point fait de loy. Surce il propoſe diuerſes difficultez & objections, puis monſtre comment l'ingrat ne peut eſchaper le ſurplice qu'il a merité. Secondement, il vient à diſputer ſi le ſerf ou eſclaue peut bien faire à ſon maiſtre, & declaire comment cela doit eſtre entendu, & ayant enrichy ſon propos de pluſieurs beaux exemples, conclud en faueur des eſclaues. Pour le dernier point, il entre incontinent en vne autre queſtion, à ſçauoir ſi les enfans peuuent faire plus de bien à leurs peres & à leuss meres qu'ils n'en ont receu d'eux. Il en donne la ſolution au profit des enfans, & fortifie ſes raiſons par pluſieurs notables hiſtoires.*

---

CHA. I. *Le monde eſt plein de gens ingrats, qui ſont de diuerſes ſortes, ſelon les diuerſes ſources du vice d'ingratitude.*

C'EST vne choſe deshonneſte, amj Liberalis, de ne point reconoiſtre les biensfaits. Tous l'eſtiment ainſi, & les ingrats meſmes ſe plaignent de leurs ſemblables: ce pendant chaſcun eſt entaché du mal qui deſplait à tous: meſmes le monde va tellement à rebours de bien que par fois nous auons pour ennemis iurez des perſonnes non ſeulement apres, mais meſmes à cauſe que nous leur aurons bienfait. I'accorde bien que cela auient à quelques vns pour eſtre d'vn naturel depraué: à la pluſpart, à cauſe que le temps coulant entre-deux offuſque & emporte la

ſouuenance des biensfaits, qui ayans eſté en grande vigueur au commencement, ſabaſtardiſſent & ſeſuanouiſſent par ſucceſſion de iours. Ie ſçay que nous en auõs diſputé enſemble, d'autant que tu les accuſois d'oubliance ſeulement, & nõ d'ingratitude. comme ſi la choſe qui rend l'homme ingrat lui ſeruoit d'excuſe, ou comme ſ'il n'eſtoit point ingrat à cauſe qu'il luj eſt auenu d'oublier le bienfait, veu que cela n'auient ſinon à celui qui eſt ſoüillé d'ingratitude. Il y a pluſieurs ſortes d'ingrats, ainſi que de larrons & de meurtriers: coulpables d'vn ſeul crime, mais es circonſtances duquel il y a grande diuerſité. Ingrat eſt celuy qui nie auoir receu le bien qui luj a eſté fait: & celuy qui le diſſimule: & celuj qui n'en fait point recognoiſſance: mais le plus ingrat de tous c'eſt celuy qui oublie le bien qu'il a receu. Quant aux autres, ſ'ils ne ſatisfont point, toutesfois ils demeurent obligez: il reſte dans leur mauuaiſe conſcience quelque trace & ſouuenance des biens qu'on leur a faits: & quelque occaſion ſe peut preſenter qui les ramenera à leur deuoir, comme ſi l'honneſte honte, ou quelque conuoitiſe de choſe louable les reſueille: ce qui ſeſmeut quelquesfois par certains interualles, voire es plus malignes ames, ſelon que quelque aiſee & propre occaſion les y attire. Mais celuy ne peut jamais rien reconoiſtre qui a du tout oublié le plaiſir receu. Lequel des deux eſtimes-tu le pire, ou celuj qui pour vn temps ſe monſtre ingrat, ou celui qui a mis en oubli le bienfait? les yeux qui ne peuuent porter la clarté ſont malades: ceux qui ne voyẽt riẽ ſont eſteints. C'eſt impieté de n'aimer point ſon pere & ſa mere: c'eſt rage, de ne les reconoiſtre pas. Sçauroit-on trouuer homme plus ingrat que celuj qui a tellement eſcarté & ietté au loin ce qui deuoit eſtre mis a l'entree de ſa memoire, pour luy venir touiours au deuant, que tout cela ſeſt changé en ignorãce & oubliance? Qui laiſſe ainſi embler la memoire, monſtre aſſez qu'il n'a pas ſouuent penſé à l'obligatiõ qu'il auoit enuers ſon prochain.

II. *Le plus ingrat de*

En outre, il faut de la vertu, du temps, des moyens, & de la proſperité beaucoup pour reconoiſtre vn bienfait. Qui en a ſouuenance, il fait reconoiſſance ſans rien deſpendre. Et

qui ne fait cela qui ne requiert point de trauail, ni de richeſſes, ni de felicité, il eſt du tout inexcuſable: car en iettant ſi loin le bienfait qu'il l'a mis entierement hors ſa memoire, on conoit qu'il n'a iamais eu la volonté de remercier & reconoiſtre ſon bienfaiteur. Comme les choſes qui nous ſeruent & que nous manions ordinairement ne ſont pas en danger de la rouille, & celles qui demeurent cachees & eſparſes comme inutiles ou de peu d'vſage, cueillent de la pouldre, & ſe moiſiſſent auec le temps: au cas pareil tout ce que la penſee remue & renouuelle de fois à autre n'eſt jamais deſrobé à la memoire, laquelle ne perd ſinon ce à quoy elle a peu ſouuent regardé.

*tons eſt celuy qui oublie le bienfait.*

OVLTRE ceſte cauſe il y en a encores d'autres, qui par fois nous empeſchent de voir pluſieurs grands biensfaits. La premiere & la principle de toutes eſt, qu'eſtant touſiours ſaiſis de nouuelles conuoitiſes, nous fretillons apres nos deſirs, ſans nous ſoucier de ce qui eſt en nos mains, deſtournãs les yeux des choſes ſolides pour les ietter ſur ce que nous cõuoitons. Tout ce qui eſt en nos maiſons eſt peu de choſe. De là vient que quand le deſir de nouueauté a rendu vil vn bien que tu as receu, ſi quelqu'vn te donne choſe que tu n'auois point, tu n'eſtimes & priſes que ceſtuj là. Nous aurons aimé & honnoré vn homme, iuſques a confeſſer franchemẽt que nous tenons de luy toutes nos commoditez: & ce tandis que les biens qu'il nous aura communiquez nous plairont. Mais là deſſus noſtre penſee ſera ſaiſie & rauie impetueuſement apres quelques autres biens, comme c'eſt la couſtume des hõmes qui ont obtenu choſes grandes d'en deſirer de plus grãdes, ſoudain tout ce que parauant nous appellions bienfait, ſe ſuanouit de la memoire. Nous ne prenõs point garde aux choſes qui nous ont auancez pardeſſus les autres, ains ſeulement à cela que nous monſtre la proſperité de ceux qui nous deuancent. Or perſonne ne ſçauroit tout enſemble eſtre enuieux, & reconoiſſant les biens qu'on luy a faits: car porter enuie eſt le fait d'vn homme complaignant & chagrin: reconoiſſance de bienfaits part d'vn cœur ioyeux & content. En apres nul d'entre nous ne prend garde ſinon au temps qui le

III

*La connoiſiſe de ce que lon n'a point & le meſpris de ce qu'on poſſede rẽd les hommes ingrats.*

paſſe. Il y en a peu qui eſtendent leur penſee iuſques au paſſé: d'ouvient que les precepteurs & leurs biensfaits ſ'effacent de noſtre memoire, pource que nous auõs mis ſous le pied toute noſtre enfance. Autant en faut-il dire de noſtre jeune aage, pource que nous deuenons vieux, & ne retournons plus à ce temps là. Perſonne ne conſidere le paſſé comme choſe qui a eſté, ains le tiẽt pour choſe perdue: & pourtãt la memoire fragile ne ſ'applique qu'à ce qui eſt ſur le point de l'auenir.

IIII. *Confirmation du propos precedent par le dire d'Epicurus.*

En ceſt endroit ne faut oublier Epicurus, lequel ſe plaint inceſſamment que nous ſommes ingrats enuers le paſſé, que nous ne ramenons en memoire les biens que nous auons receus, ni ne les mettons au rang de nos plaiſirs: combien qu'il n'y ait volupté plus aſſeuree, que celle qu'õ ne nous peut plus arracher. Les biẽs preſens ne ſont pas encor du tout arreſtez, il peut ſuruenir quelque cas qui les deſpecera. L'auenir pend en l'air & eſt incertain. Le paſſé eſt ſerré entre les choſes qu'õ n'a nullement peur de perdre. Comment peut eſtre diſpoſé à reconoiſtre les biẽsfaits celuy qui ſaute pardeſſus toute ſa vie? La conſideration des choſes preſentes & le ſouuenir des paſſees chaſſe l'ingratitude au loin. Quicõque ſe forge beaucoup d'eſperance, vn tel a peu de ſoin de ſa memoire.

V. *Infinis biens faits ſ'eſcoulent de la memoyre, pource que nous ne ſommes pas ſoigneux de les nous ramentteuoir de fois à autre.*

Tovt ainſi que certaines choſes vne fois aprinſes ne ſoublient jamais, D'autres sõt telles, Ami Liberalis, que pour les ſçauoir, il ne ſuffit pas de les auoir aprinſes, d'autant qu'on en perd la conoiſſance, ſi l'on ne cõtinue à y eſtudier, teſmoin la Geometrie, l'Aſtronomie. & autres qui a cauſe de leur ſubtilité ſ'eſcoulent incontinent de la memoire: il y a auſſi des benefices ſi grands qu'on ne les peut du tout oublier, il y en a d'autres moindres, mais en plus grand nombre, & qui ſuruiẽnent en diuers tẽps, leſquels ſ'eſuanouiſſent aiſémẽt: pource que (cõme i'ay dit) nous ne les remuõs point de fois à autre, ni ne reconoiſſons volõtiers enquoy. & commẽt nous sõmes obligez les vns aux autres. Pren vn peu garde aux paroles de ceux qui demandent. Chacũ aura dit que iamais il n'oubliera le bienfait, qu'il eſt à ton cõmandement, preſt à te faire ſeruice, & trouuera d'autres termes fort gratieux pour s'ẽgager. Bien peu de temps apres, ceux là meſme fuyẽt ce premier lã-

gage,&n'en vſẽt plus,d'autãt qu'il leur put &prejudicie à leur liberté,ce diſent-ils: finalement ils en vienent là ou arriuent les plus deſloyaux & ingrats du monde, a ſçauoir qu'ils oublient le bien receu.

VI. *Si le vice d'ingratitude doit demeure impum.*

OR on demande ſi ce deteſtable vice doit demeurer impuni,& ſi ceſte loy que lon pratique es eſcholes, ou l'ingrat eſt accuſé & chaſtié,& qui ſemble equitable à tous, doit eſtre eſtablie en vne Republique.Pourquoy non? puis que les villes reprochent les biensfaits à d'autres villes, & demandent aux ſucceſſeurs *reconoiſſance* des plaiſirs faits à leurs deuanciers.Nos anceſtres excellens perſonnages, ſe contentoyent de demander tribut aux ennemis.Ils eſtoient magnanimes à faire plaiſir,& à n'en attendre aucune reconoiſſance. Exceptez *les Perſes*,il n'y a eu nation qui ait fait aucune loy contre *l'ingrat*. Leur raiſon a eſté qu'il n'en faloit point: pource que quant aux autres malefices, comme de meurtre, d'empoiſonnement,de parricide,de ſacrilege, tous ſont d'accord qu'il les faut reprimer, & y a des ſupplices ordonnez a l'encontre, *ici* d'vne ſorte,là d'vne autre, & quoy qu'il en ſoit en tous lieux tels *crimes* ſont condamnez & chaſtiez. Mais le crime d'ingratitude,frequẽt plus que nul autre,n'eſt puny en aucun lieu: combien qu'il ſoit condamné par tout le monde. Nous n'abſoluons pas ceux qui en ſont coulpables: mais à cauſe qu'il eſtoit mal aiſé de definir d'vne choſe incertaine, on ſ'eſt contenté de prononcer pour ſentence de condãnation contre icelle,que tous la deteſtent: & l'a-on miſe entre les meſchancetez deſquelles nous laiſſons la vengeance aux *Dieux*.

*Xenophon au 1.liu. de l'inſtitutiõ de Cyrus.*

VII. *Raiſons pour leſquelles il ne faut point de loy contre l'ingratitude.*

*I*E *puis alleguer* pluſieurs raiſons pour leſquelles il ne faut point de loy cõtre l'ingratitude.En premier lieu,la meilleure part du biẽfait perit,ſi lõ tire en iuſtice l'ingrat, cõme ſi on auoit à demãder certain argẽt de preſt ou de loüage. Cela eſt tout euident, que nous auons donné ſans eſpoir de rien recouurer,ayans laiſſé cela entierement à la volõté de ceux qui reçoyent.Si i'appelle l'ingrat, ſi ie le fay venir deuant vn iuge, mon bienfait cõmence a perdre ſon nõ, & ſ'appelle vn preſt.En apres,puis q̃ la reconoiſſance du biẽfait eſt vne treſ-

*1.On perd*

*le bien fait en le redemandant,*

hõneſte choſe, elle ceſſe d'eſtre telle, ſ'il la faut faire neceſſairemẽt. Car nous louons autant vn hõme reconoiſſãt, que celuy qui rẽd le depoſt ou qui paye ſes debtes ſans plaider. Par ainſi nous arrompons les deux plus belles choſes du monde, aſçauoir vn hõme non ingrat, & celuy qui luj a fait plaiſir. Qu'y a-il de magnifique en cela, ſi au lieu de faire bien & plaiſir tu le preſtes ſeulement? & ſi celuy qui l'a receu le rend, non de plein gré, mais pource que c'eſt vn faire le faut? Il n'y a point de gloire en la reconoiſſance d'vn plaiſir, ſi celuy qui en eſt ingrat eſt recerché & inquieté. Secondement, tous les ſieges judiciaux du monde à peine pourroyent ſuffire à maintenir ceſte loy. Il n'y auroit homme qui n'intentaſt action: & ne ſ'en trouueroit aucun qu'on n'actionnaſt auſſi. Chaſcun magnifie ce qui eſt ſien: tous amplifient les moindres plaiſirs qu'ils auront fait à ceſtuj cj ou à ceſtuj-là. D'auantage toutes les choſes dont on peut auoir conoiſſance peuuent eſtre cõprinſes, & limitent la puiſſance du iuge. Voila pourquoy vne bonne cauſe eſt en meilleure condition entre les mains d'vn iuge que d'vn arbitre: d'autant que le ſtile de iuſtice aſtreint le iuge, mais la conſcience libre & non arreſtee par certaines loix, de l'arbitre, luj plante de telles bornes, qu'il peut oſter & adiouſter quelque choſe, & moderer ſa ſentence, ſelon que la douceur ou miſericorde le pouſſe, non pas comme la loy & la rigueur de droit luj conſeille. Le procez de l'ingrat ſuffit pour empeſcher non ſeulement vn iuge, mais pour broüiller vn royaume de grand' eſtendue. Car on ne ſçait pas biẽ que c'eſt que benefice: en apres il importe beaucoup, combien doucement le iuge definit iuſques où ſ'eſtend ce benefice. Il n'y a point de loy qui monſtre que c'eſt d'vn ingrat. Souuentesfois celui-là eſt ingrat qui a rendu ce qu'il a receu: & au contraire, celuj reconoiſſant, lequel n'a rien rendu. Outre plus vn iuge ignorant peut differer à donner ſentence de certaines choſes. Quand il faut prononcer du fait, par la conſideration des circonſtances on vuide le different. Mais quand il eſt queſtion entre les parties de ce qui eſt equitable, là il faut proceder en conſcience. Quand on debat du droit, pour la vuidange d'iceluy, il ne conuient pas prendre vn iuge de la troupe de ceux

*2. Il ſeroit impoſſible de vuider les proces qu'on intẽteroit contre les ingrats.*

qui

qui ſont entrez par le moyen de leurs richeſſes au rang des Cheualiers.

AINSI donc ceſt affaire a eſté eſtimé digne de la conoiſſance des ſieges iudiciaux, mais on n'a point encores trouué de iuge aſſez ſuffiſant pour y toucher: dont tu ne te dois eſmerueiller, ſi tu examines les difficultez ou fuſt tombé celuj qui euſt intenté action contre l'ingrat. Quelqu'vn a donné vne grande ſomme d'argent: mais il eſt riche, il ne fait miſe ni recepte de cela. Vn autre a donné autant: mais ç'a eſté pour ſe deſpoüiller de *ſon patrimoine*. C'eſt vne pareille ſomme, mais ce n'eſt pas vn meſme bienfait. Adiouſte encor maintenant. Tel a deſbourſé de l'argent pour ſon amj, mais il a prins ceſt argent en ſa bourſe. Quelque autre a fait le meſme, mais il a emprunté les deniers, ou a prié ceſtui-cj ou ceſtui-là, & *ſ'eſt allé* obliger à grande recognoiſſance. Mets tu en meſme rang celuy qui a fait plaiſir aiſément & du ſien, & l'autre qui a emprunté pour donner? Auec le temps certaines choſes ſe font grandes, mais non pas en perfection. Le bienfait eſt vn *heritage* donné la fertilité duquel peut faire auiler les viures. C'eſt vn pain pour le temps de famine. C'eſt donner les campagnes au trauers deſquelles courent pluſieurs riuieres portans baſteaux. C'eſt vne fontaine paroiſſante à ceux qui ſont alterez & qui meurent de ſoif. Qui pourra rapporter ces choſes l'vne à l'autre? Qui les conſiderera comme il faut? Si au lieu de ſ'arreſter à la choſe, on recherche la force & nature d'icelle, il eſt malaiſé d'en iuger. Encores que meſmes choſes ſoyent donnees diuerſement, elles n'ont pas vn meſme poids. *Vn tel m'a fait plaiſir, mais* mal volontiers, il ſ'eſt plaint *de ſ'auoir fait, il* m'a regardé d'vn plus farouche œil que de couſtume, ça eſté ſi tard, qu'il m'euſt plus ſoulagé ſi i'euſſe eſté incontinent eſconduit. Comment vn iuge deſmeſlera-il ces choſes, veu que la parole, le delay & la contenance oſtent toute grace au bienfait?

VIII. *3. Il y a tãt de difficultez en ceſte matiere, qu'on ne ſcauroit trouuer au monde aucun iuge ſuffiſant pour les demeſler.*

MAIS que veut dire cela que le nom de biensfaits eſt dõné à quelques choſes, pource qu'elles ſont trop deſirees: il y a d'autres biensfaits qui ne ſont pas de ce rang commun, mais ſont plus excellens, encores qu'ils ne ſe monſtrent pas tant.

IX. *4. Il eſt mal aiſé de bien conoiſtre & bien diſcer-*

*ner les biẽs faits.*

Si quelqu'vn a obtenu droit de bourgeoiſie en vne puiſſante Republique, s'il a eſté honnoré de toutes les charges publiques, ſi lon a defendu la cauſe d'vn qui eſtoit accuſé de crime capital, tout cela eſt appellé Bienfait. Mais d'auoir donné vn bon conſeil, empeſché le prochain de commettre vn meſchant acte, oſté le poignard à quelqu'vn qui ſe vouloit tuer, & luj auoir fait reuenir le deſir de viure, ſ'eſtre tenu pres d'vn malade, ſ'eſtre monſtré ſoigneux à le faire manger à ſes heures, & à garder bon regime, l'auoir fait reuenir de ſes foibleſſes & ſyncopes auec du vin, luj auoir au beſoin amené le medecin: tout cela n'eſt riẽ eſtimé: perſonne ne requiert que par biensfaits lon reconoiſſe tels plaiſirs & ſeruices notables. Vn tel t'a donné vne maiſon: mais ie t'ay auertj que la tienne t'accrauanteroit, ſi tu n'y prenois garde. Il t'a donné vn patrimoine: & ie t'ay preſenté vn aix qui a gardé que tu n'ayes eſté noyé. Ceſtuj-là a combatu & eſté bleſſé pour te garantir: mais moy, ſans dire mot ie t'ay ſauué la vie. D'autant que le bienfait ſe donne d'vne façon & ſe rend d'vne autre: il eſt malaiſé de les apparier.

*x. 5. Lon ne peut dire en quel temps l'ingrat doit eſtre condamné, ni quelle punition il doit ſouffrir.*

D'AVANTAGE, il n'y a pas iour aſſigné pour reconoiſtre vn bienfait, comme ſi c'eſtoit pour payer vne debte. Et pourtant celuj qui n'a pas encores fait ſon deuoir, ſ'en peut acquitter. Mais à ton auis, en dedãs quel temps conoit-on que quelqu'vn ſoit ingrat? Les grands biensfaits n'ont point d'eſpreuue: ordinairement ils demeurent cachez en la conſcience de deux perſonnes. Auons nous conclud de ne faire plaiſir à aucun, ſ'il n'y a des teſmoins? Puis apres, à quoy condamnerons nous l'ingrat? Veu que les biensfaits ſont diſſemblables, chaſtierons nous les ingrats auſſi rudemẽt les vns que les autres? Ou biẽ ferons-nous les punitiõs ineſgales, griefue, ou ſupportable, ſelõ que le biẽfait eſt grãd ou petit? Dj moy encor, ſe faudra-il conteter d'vne amẽde pecuniaire? Que dis-tu? y-a il pas des biẽsfaits qui deliurẽt de mort, & qui ſont plus grands que la vie meſme? Quel ſupplice meriteront les ingrats en telles choſes? Sera-il moindre que le bien-fait? Ce ne ſeroit pas iuſtice. Le ferons nous eſgal, & par conſequent capital? Mais qu'elle cruauté ſeroit-ce que de voir vne tragique & ſanglã-

te fin à des plaiſirs & biensfaits?

Les peres & meres ont quelques priuileges. Comme lon a eu extraordinaire eſgard à eux, ainſi auſſi le faut-il auoir és biens & plaiſirs faits par d'autres perſonnes. Nous auons honnoré & eſleué pardeſſus toutes la condition des peres & meres, pource qu'il faloit que le monde fuſt peuplé de gens. Il conuenoit ſolliciter à ce trauail de produire, nourrir, garder & eſleuer des enfans, ceux qui ſe deuoyent hazarder apres vne choſe ſi douteuſe. Lon ne pouuoit pas leur dire, ce qu'on dit à ceux qui *donnent*, regarde à part toy à qui tu donnes: ſi tu as eſté trompé, cerche, faj plaiſir à vn qui en ſoit digne. En matiere d'enfans rien n'y auient ſelon le deſſein des peres & meres: tout cela eſt conduit par vne autre prouidence. Afin donc *qu'ils* entraſſent plus affectueuſement en ce hazard, il a *fallu* leur ottroyer quelque priuilege. Outreplus il y a vne autre condition au fait de telles gẽs, car ils ne laiſſent de donner & ſõt tenus de bien faire à leurs enfãs, quels qu'ils ſoyẽt: & ne doit chaloir, ſi les enfans le reconoiſſent ou nõ. Quant aux autres perſonnes il faut ſçauoir & ſi elles ont receu, & ſi elles ont donné. Pour le regard des peres & meres, leurs biensfaits ſont euidents: & d'autant qu'il eſt bon que la jeuneſſe ſoit tenue en bride, nous luj auõs baillé (par maniere de dire) des magiſtrats domeſtiques, ſous la garde deſquels ils ſoyẽt contenus. D'auãtage, le biẽfait de tous peres & de toutes meres n'eſt qu'vn: pourtãt on en a peu faire la priſee pour vne fois. Les autres ſont diuers, diſſemblables, & infinimẽt differẽs: au moyẽ dequoy lon n'en a peu faire reigle, eſtãt auſſi plus raiſonnable de ne *toucher à pas vn d'iceux*, que de les cõfondre enſẽble.

xi. 6. *Encores que les biẽfaits des peres & meres enuers leurs enfans ſoyent comme dune ſorte: cela n'oſte point les differens qu'il y a entre les biensfaits des autres perſonnes.*

*Il y a des biensfaits* qui couſtẽt beaucoup à ceux qui les dõnent, & d'autres qui ſont de grande importance pour ceux qui les reçoyuent: mais ceux ſont agreables aux dõneurs qui les communiquent partie à leurs amis, partie à gens inconus. Combien que lon dõne vne meſme choſe, ce ſera dauantage, ſi elle eſt baillee à celuj que tu commences de conoiſtre apres luj auoir bienfait. L'vn donnera ſecours, l'autre des veſtemẽs precieux, l'autre conſolera & reſjoüira. Tu trouueras homme à qui lon ne ſçauroit faire plus grand plaiſir, que de le for-

xii. 7. *Autant qu'il y a de bienfaits & plaiſirs, autant ſont diuers les iugemens de ceux qui les reçoyuent.*

tifier s'il eſt en affectiõ. Vn autre aimera mieux qu'õ maintiene ſon hõneur que ſa vie. Il y a tel qui ſ'eſtime plus obligé à celuj qui le defẽd, & luy ſert de garde corps, qu'a vn autre qui le voudroit rẽdre vertueux. Or ces biensfaits ſerons grands ou petis, ſelon que le juge aura ſon cœur enclin aux vns plus qu'aux autres. Outre tout cela, ie me choiſi moymeſme vn creancier. Souuentesfois ie reçoy plaiſir & ſeruice d'vn qui ne me plait point, & quelquesfois ie ſuis obligé ſans y penſer. Qu'eſt-il de faire? Appellerez vous ingrat celui, que lon oblige à ſon deſceu à la reconoiſſance d'vn bienfait qu'il euſt refuſé ſi on l'euſt auerti? celui ne ſera-il point ingrat qui ayant receu plaiſir tellement quellement, ne l'a point reconu?

XIII. 8. *Les biens faits & outrages ſõt parfois entremeſlés ou en tel contrepoids quil n'eſt pas poſſible d'en bien iuger.*

QVELQVVN m'a fait plaiſir, puis apres il m'a outragé. Ie demande, ſi par vn bienfait ie ſuis obligé à ſupporter toutes indignitez? auray-ie pourtant reconu le bienfait, ſous ombre que luj meſme a reſcindé ſa beneficence par l'outrage ſuyuãt? En apres comment diſcerneras-tu, lequel eſt plus ou ce que i'ay receu, ou ce en quoy i'ay eſté offenſé? Ce ne ſeroit jamais fait, ſi ie voulois ſpecifier toutes les difficultez. On dit que nous rendons pareſſeux à reconoiſtre les biensfaits ceux de qui nous ne les repetons point: & qu'à faute de bien chaſtier quelques vns, ils ſe monſtrent ingrats tout à fait. Mais penſe au contraire, qu'ils ſeront bien plus tardifs à accepter les biẽfaits, & auront beaucoup plus grand ſoin de leur innocence, ſ'ils ſont en danger d'eſtre adjournez pour en reſpondre. Outre cela, nous meſmes ne ſerons plus ſi prompts à bienfaire. Car perſonne ne donne volontiers à ceux qui reçoyuent enuis, mais quiconque eſt incité à bien faire par certaine bonté qui eſt en luy, & par la beauté de la choſe, donnera plus volontiers à ceux qui ne ſe ſentiront obligez à reconoiſtre & rẽdre que ce qui leur plaira. Autrement, la gloire d'vn bienfait ſ'amoindrit, quand on luy donne trop de façons & d'aſtrictions.

XIIII. *Premiere Obiection. Il y aura moins de biẽfaiteurs*

EN apres, il y aura moins de biensfaits, mais ils ſeront plus certains. Quel mal y a-il de reprimer le deſordre qui ſe commer en cela. Autant en a eſté fait par ceux qui n'ont point eſtablj de loy a cela, c'eſt que nous ſerions auiſez & re-

tenus quand il ſcroit queſtion de donner, que nous conſide-rerions plus ſoigneuſement ceux à qui nous ferions du bien. Regarde vne & deux fãis a qui tu dõnes. Il n'en faudra point plaider, ni rien redemãder. Tu t'abuſes d'eſtimer que le iuge t'y pourra tendre la main. Il n'y a loy qui te reintegre. Ne t'arreſte qu'à la fidelité de celuy qui reçoit de ta main. Voyla cõme les bienfaits retienent leur autorité & ſont magnifiques. Tu les ſoüilleras ſi tu les tournes en matiere de proces. C'eſt vne parole tres-equitable, & fondee ſur le droit des peuples, rẽ ce que tu *dois. Mais* quand il eſt queſtion de biẽfait, c'eſt vilainement parlé de dire, Rẽ. Que rendta-il? Il doit (diray-je) la vie, l'honneur, le repos aſſeuré, la ſanté. Choſes du tout grandes ne peuuent eſtre rendues. Mais (repliquera quelqu'vn) *au* moins qu'il rende tant peu que ce ſoit en reconoiſ*ſance* de tant de biens. C'eſtoit ce que ie diſois, que la dignité du bienfait, qui eſt vne choſe excellente perira, ſi nous en faiſons trafic. Il ne faut point inciter l'eſprit à auarice, a noiſes & debat: il y court de ſoymeſme. Reſiſtons luy, tant qu'il ſera poſſible: & ſ'il en cerche les occaſions, retranchons les luy.

*Sil n'y a loy contre les ingrats. Reſponſe. Il y aura moins de deſordre..*

XV.

*Seconde obiection. On pourra par obligations, actes & ſolennitez publiques repreſmer les ingratz. Reſponſe. Au contraire, En cuidant chaſſer l'ingratitude, on bannira les biens-faits, & atirera-on encores l'auarice*

A la miene volonté que nous peuſſions obtenir cela que les emprunteurs ne receuſſent argent ſinon de ceux qui preſtent de bonne volonté! O ſ'il n'y auoit point de ſtipulation qui obligeaſt l'acheteur au vendeur! ô ſi les accords & compromis n'eſtoient point confermez par lettres & ſeaux. La bonne foy & la conſcience equitable des perſonnes obſerueroit mieux ces choſes. Mais les hommes ont preferé les choſes neceſſaires aux bonnes, & aiment mieux contraindre la foy de leur *prochain que de ſy attendre.* On appele de part & d'autre des teſmoins. L'vn par l'entrepriſe des courratiers fait obliger à ſoy pluſieurs cautions & arriere-cautions. L'autre ne ſe contente point d'auoir vn reſpondant, il veut gage. Voicy pas vne honteuſe confeſſion que tout le monde fait des fraudes & meſchancetez qui ſe commettent au veu & au ſceu de tous: lon adiouſte plus de foy à nos cachets qu'à nos cœurs. A quoy faire appelle-on ces gens de robbe longue? ſur quoy appoſent ils leurs ſeaux? C'eſt afin que ceſtui-là ne nie point d'auoir receu ce qu'on luy a baillé. Prens-tu ces hommes là

*& la defiance.*

pour gens graues & conſeruateurs de verité? Mais on ne leur preſtera pas à eux meſmes de l'argẽt, fuſt-ce tout à ceſte heure là, ſ'ils ne ſ'obligent auec pareille ceremonie. N'eſtoit-ce donc choſe plus ſupportable que quelques vns ſe fuſſent mõſtrez ingrats, que de craindre que tous ſoyent deſloyaux? Riẽ que cela ne defaut à l'auarice, que nous ne preſtions plus ſans bon reſpondant. C'eſt à faire à vn cœur genereux & magnifique d'aider & de ſeruir. Le bienfaiteur enſuit les Dieux: qui redemande auec vn plaiſir & bien fait il reſſemble aux vſuriers, leſquels nous pouſſons entre les plus vils d'vne populace, quand nous les voulons maintenir.

*xvi. Troiſieſme obiection. Il y aura plus grand nombre d'ingratz. Reſponſe. Il y en aura moins, ce qu'il confer me par exemples du diuorce & de l'adultere.*

Mais il y en aura plus grand nombre d'ingrats, ſi l'on n'intente aucune action alencontre d'eux. Au contraire, il y en aura moins, pource que lon regardera plus ſoigneuſement à quelles gens il faudra faire plaiſir. En apres, il n'eſt pas expedient que tous ſachent combiẽ ce nombre d'ingrats eſt grãd: car la multitude de ceux qui font quelque mal fait que lon n'a point honte de ce mal, & vne maudiſſon commune à pluſieurs ceſſe d'eſtre outrage. Il n'y a plus de femme qui rougiſſe pour eſtre ſeparee de ſon marj, depuis que quelques dames & damoiſelles ont commencé à conter leurs ans, non point ſelon le nõbre des conſuls, ains de leurs maris, & qu'elles ſortent des maiſons à cauſe de leurs maris, & font diuorce pour en eſpouſer de nouueaux. Tandis que cela eſtoit rare lon en auoit honte. Depuis, à cauſe que ces nouueaux mariages ne ſe ſont point faits ſans diuorce, les femmes ont aprins à pratiquer ce dont elles entendoyent parler ſi ſouuent. Se cache on maintenant pour auoir commis adultere, puis qu'on en eſt venu là que les femmes ne prenent mary, ſinon pour attirer vn paillard puis apres. Si quelqu'vne eſt chaſte, on dit que c'eſt à cauſe de ſa laideur. Il n'y aura ſi maloſtrue & deſchiree qui ſe contente d'vn couple d'adulteres: elle en aura pour toutes les heures, encores vn iour entier ne ſuffira pas aux vns apres les autres: ſi elle n'a eſté portee chez l'vn; ce ſera d'autant que l'autre l'aura retenue. Ce ſera quelque femme du bon temps, & que perſonne n'aura ſollicitee, celle qui ne ſçaura pas que le mariage eſt vne ſorte d'adultere auec

vn ſeul. Tout ainſi dõc que lon ſabandõne hardimẽt auiourd'hui à telles meſchancetez, depuis que lon a commencé a en parler ça & là: ſemblablemẽt, ſi lon commẽce à faire vn roolle des ingrats, tu les verras croiſtre en nombre & en audace.

XVII. *Il reſould icy la queſtion, & monſtre cõment les ingrars ſõt chaſtiez, encores qu'on ne les tire pas deuant le ſiege iudicial des hõmes.*

QVOY donc? l'Ingrat demeurera-il impuny? Et moy, ie demãde, l'Athee demeurera-il impuny? Et le matin, l'auaricieux, l'enuieux, le cruel, quoy? Crois-tu que ce qui eſt mal voulu demeure impuni? Ou eſtimes-tu qu'il y ait plus grief ſupplice que la haine de tout le monde? C'eſt vn ſupplice pour l'ingrat, n'oſer requerir *ni receuoir* plaiſir de perſonne, n'auoir ceſt honneur d'en faire à aucun, d'eſtre marqué de tous ou de penſer que chaſcun le regarde, d'auoir perdu la conoiſſance de la meilleure & plus plaiſante choſe que lon ſçauroit imaginer. *Si tu* appelles malheureux vn pauure aueugle, ou celuj *qui par* maladie ſera deuenu ſourd, dois-tu point iuger miſerable celuj qui a perdu le ſentiment des biensfaits? Il craint les Dieux, ennemis de tous les ingrats, ſa conſciẽce le mord, le geine, & luj reproche ſa meſchanceté: en vn mot ceſte punitiõ ſuffit aſſez, comme i'ay deſ-ja dit, qu'il ne gouſte point l'excellẽte douceur qui eſt en la reconoiſſance des biẽsfaits. Mais celuj, qui ſ'eſjoüit du plaiſir qu'on luy a fait, ioüit d'vn contẽtemẽt cõtinuel & aſſeuré: ſa ioye vient de ce qu'il void l'affectiõ de ſon bienfaiteur, & ne regarde point ſi le bienfait eſt grand ou petit. Vn homme reconoiſſant prend touſiours plaiſir au bien qu'il a receu: l'ingrat ne ſen eſioüit qu'vne fois. Mais il faut mettre la vie de ces deux, l'vne à l'oppoſite de l'autre. L'ingrat eſt triſte & penſif, comme vn renieur de biensfaits & vn *trompeur a accouſtumé d'eſtre*, qui ne tient conte de pere ni de mere, ni de nourriſſier, ni de precepteurs. Le reconoiſſãt eſt *ioyeux*, alaigre, deſireux de trouuer le moyen de rendre le plaiſir receu, & recueillant en ſon cœur vn ſingulier contẽtement de ceſte ſiene affection: ſans cercher argent ou autre bien à receuoir pour le diſſiper, mais penſant en quelle ſorte *il pourra* ſemployer dauantage non ſeulement pour ſes parẽs & amis, mais auſſi pour les plus pauures & petis du monde. Car meſme ſi ſon eſclaue luj a fait plaiſir, il en fait cas, ne regardant pas de qui il a receu, mais qu'el eſt le plaiſir receu.

*Il entre maintenant en la premiere question: Si vn Eſclaue peut faire tel ſeruice à ſon maiſtre que cela doyue eſtre mis au rang des biensfaits. Il reſpond que Ouy: & confirme ſa reſponſe par pluſieurs raiſons & exemples notables.*

TOVTESFOIS quelques vns, comme Hecaton, demandent ſi vn Eſclaue peut bienfaire à ſon maiſtre? Car il y en a qui diſtinguent ainſi, aſçauoir certains plaiſirs ſappellent Biẽsfaits: les autres, Deuoirs: les autres, Seruices. Ils appellent Bienfait, ce que donnera vn eſtranger qui n'eſtoit point tenu de le faire, ni à blaſmer pour ſen eſtre deporté. Le deuoir cõcerne le fils, la femme, & les perſonnes que le ſang & parentage ſuſcite & leur commande de ſemployer au bien des autres. Le ſeruice regarde l'eſclaue, lequel eſt reduit à ce deſtroit par ſa condition, que ſon maiſtre ne luy eſt aucunemẽt redeuable encores qu'il ſemploye. Mais celuj-là ne ſçait que c'eſt du droit humain qui nie que lon puiſſe quelquesfois receuoir vn bienfait des eſclaues: Car il faut conſiderer en ces choſes l'affection de celuj qui ſemploye pour vn autre, non pas ſa condition. Le chemin pour paruenir à la vertu n'eſt clos à perſonne, il eſt ouuert à tous, il reçoit & conuie chaſcun, les hommes francs, les afranchis, les eſclaues, les Rois & les bannis. La vertu ne choiſit les maiſons, ni les grands reuenus: elle ſe contente de l'homme tout nud. Qu'elle aſſeurance auroit-on pour ſubſiſter en quelque ſoudaine aduerſité, qu'eſt-ce qu'vn cœur ſe pourroit promettre de grãd, ſi les changemens de ceſte vie corrompoyent la vertu qui eſt touſiours aſſeuree. Si l'eſclaue ne fait bien ni plaiſir à ſon maiſtre, autant en faut-il dire du ſujet enuers le Prince, & du ſoldat enuers ſon Capitaine: car il n'importe ſous quelle puiſſance l'homme ſoit, ſ'il eſt ſous vn ſouuerain. Car ſi la neceſſité, & la crainte de mort empeſche vn eſclaue de pouuoir eſtre le biẽfaiteur de ſon maiſtre: celuj qui eſt ſujet à vn Prince, ou à vn Capitaine ſera en la meſme difficulté, à cauſe que tous trois ſont en eſgale ſujettion & puiſſance, encor que ce ſoit en des noms & tiltres diuers. Or les Princes & les Chefs de guerre reçoyuent des biensfaits de leurs ſujets & ſoldats: auſſi font dõc les maiſtres de leurs eſclaues. Vn eſclaue peut eſtre homme de biẽ, vaillant, & magnanime: il peut dõc eſtre bienfaiteur. Car cela eſt vn acte de vertu, tellemẽt que les eſclaues peuuẽt ſemployer de ſi bõne ſorte pour leurs maiſtres, comme il eſt auenu, que ſouuent ils ſe ſont afranchis par leurs

*1. La premiere raiſon eſt, qu'ẽ matiere de bienfait il faut regarder le bien fait meſme, & non pas la perſõne.*

*2. Les ſuiets & les ſoldats ſont des biens & plaiſirs à leurs princes & capitaines leurs ſouue-*

biens-

biẽsfaits. C'eſt choſe certaine qu'vn eſclaue peut ſe monſtrer & faire ſentir bienfaiteur à toutes ſortes de gens: pourquoy donc ne le pourra-il eſtre à ſon maiſtre?

rains: l'eſclaue peut donc faire à le meſme à ſon maiſtre & ſeigneur.

Povrce, dira-on, que quand il bailleroit de l'argent a vn maiſtre, il ne peut pourtant eſtre creancier d'iceluj: autrement il l'obligeroit tous les iours à ſoy. Il ſuit ſon maiſtre en voyage, il luy ſert en maladie, & ſ'employe autour de luj auec grand trauail. Si quelque autre faiſoit ces choſes, ce ſeroyent biensfaits: en vn eſclaue, on les appelle ſeruices. Cela eſt benefice qu'*vn homme* à donné, le pouuant refuſer. Mais vn eſclaue n'a puiſſance de rien refuſer. Par ainſi il ne donne rien, ains obeit: & ne ſe vante point d'auoir fait ce qu'il a deu faire. I'accepte tout cela, & pretends prouuer que l'eſclaue eſt franc en *pluſieurs* choſes. Mais ie te demande. ſi ie te monſtre *quel*que eſclaue qui ſans ſe ſoucier de ſa peau combate & ſoit couuert de playes, perde ſon ſang coulant des parties vitales & par ſa mort donne loiſir & moyen à ſon maiſtre d'eſchapper & ſe garentir ſa vie: voudras-tu dire que cela ne ſe doit pas appeller vn bienfait, pource qu'vn tel eſt eſclaue? Si ie t'en produis vn autre qu'vn tyran t'aura peu induire par promeſſes, ni effrayer par menaces, ni abatre par tourmens, ni gaigner par moyens quelconques pour luj faire deſcouurir les ſecrets de ſon maiſtre, quelques conjectures qu'il ait recherchees pour y paruenir: tellemẽt que l'eſclaue ſera mort pour ſe monſtrer fidele: confeſſeras-tu pas qu'il eſt bienfaiteur enuers ſon maiſtre, encores qu'il ſoit eſclaue? Auiſe, que l'exemple de vertu des eſclaues ne ſoit d'autant plus excellent qu'il eſt rare: par *conſequent plus à eſtimer*, à cauſe que toute au*torité & maiſtriſe eſtant odieuſe*, toute ſujettion griefue, & la conditiõ des ſerfs preſques inſupportable, l'amour que quelques vns ont porté à leurs Seigneurs a ſurmonté tout cela. Tant ſ'en faut donc que cela ne ſoit pas vn bienfait, pource qu'il eſt procedé d'vn eſclaue: qu'au contraire il eſt plus remarquable, en ce que la ſeruitude n'a peu empeſcher c'eſt eſclaue d'eſtre bienfaiteur.

4. *Il peut bien faire à tous: par conſequent à ſon maiſtre.*

XIX.

*Obiection contre les raiſons precedentes.*

*Tout ce que fait vn eſclaue ſ'appelle ſeruice.*

1. *Reſponſe, Il faut ſouuent des actes, qui teſmoignẽt qu'il eſt franc & ne peuuent eſtre appellez que biensfaits treſexcellens.*

Si quelqu'vn eſtime que la ſeruitude comprene tout l'homme il ſ'abuſe. La meilleure partie d'iceluj eſt exceptee.

XX.

2. *Seconde reſponſe. La.*

*Seruitude n'aſſuiettit que la moindre partie de l'homme, aſçauoir le corps.*

Les corps ſont ſuiets & adjugez aux maiſtres: mais l'ame eſt à ſoy, ayant telle liberté & tel credit de ſe pourmener, que la priſon qui la tient enſerree ne la peut engarder de courir ou ſon affection la veut porter de faire merueilles, & de ſ'eſleuer infiniment, iuſques a ſe rẽdre compagne des Dieux. C'eſt donc le corps qu'vn ſiniſtre accident a mis en la puiſſance de ce maiſtre, qui l'achete, qui le vend: mais la partie interieure ne peut eſtre aſſeruie. Tout ce qui en procede eſt franc. Nous ne pouuons pas commander que lon face toutes choſes, & les eſclaues ne ſont pas contrains d'obeir en tout & par tout. Si on leur enjoint de faire quelque choſe cõtre l'eſtat public, ils n'obeiront pas: ni ne preſteront leurs mains pour executer quelque meſchanceté.

xxi.

*3. Troiſieſme reſpõce. L'eſclaue peut faire pluſieurs offices de bon & fidele amy: par conſequent de bienfaiteur, & non d'eſclaue lors.*

Il y a des choſes que les loix ne commandent ni ne defendent de faire: C'eſt en cela que l'eſclaue a moyen de ſ'employer & apparoir biẽfaiteur. En faiſant ce qu'on a accouſtumé de requerir des eſclaues, c'eſt ſeruice, quand ils font plus qu'il n'eſt de beſoin, les conſiderant en leur conditiõ, c'eſt vn bienfait. Quand cela paſſe en tour d'amitié, ce n'eſt plus ſeruice. Il y a des choſes que le maiſtre doit a ſon eſclaue, comme la nourriture & la veſture. Perſonne n'appelle cela benefice. Mais ſ'il luj a eſté indulgent, ſ'il l'a honneſtement traité, ſ'il la fait inſtruire es ſciences liberales, c'eſt benefice. Le meſme au contraire ſe fait en la perſonne de l'eſclaue. Tout ce qui paſſe l'obligation & le deuoir d'vn eſclaue qui n'eſt point fait par commandement, ains franchement, c'eſt benefice, ſ'il eſt tel qu'il ait deu auoir ce nom au cas que quelque autre homme de franche condition l'euſt fait.

xxii.

*4. Derniere reſponce. Comme vn mercenaire peut faire plus que ne doit: L'eſclaue (qui*

L'esclave eſt vn perpetuel mercenaire, ce dit Chryſippus. Cõme le mercenaire eſt bienfaiteur, quand il fait plus que ſa taſche ne porte: ainſi l'eſclaue ſe monſtre tel en la maiſon lors que par bienueillance enuers ſon maiſtre il ſurmõte la miſere de ſon eſtat, & qu'enterprenant quelque choſe de conſequẽce, & qui feroit hõneur à vn de libre cõdition, il fait plus que ſon maiſtre n'eſperoit. Eſt-ce raiſon à tõ auis, ſi nous ſommes faſchez contre ceux qui font moins qu'ils ne doiuẽt, de ne point reconoiſtre ceux qui auront fait plus que de cou-

ſtume & de deuoir. Veux-tu ſçauoir, quand vn bienfait ne merite pas ce nom? C'eſt quand lon peut dire, & ſil ne le vouloit pas? Mais quand vn homme fait ce qu'il luj a eſté loiſible de ne vouloir pas, il le faut eſtimer de ce qu'il l'a voulu. Bienfait & outrage ſont choſes directement contraires. L'eſclaue peut faire biẽ à ſon Seigneur, ſil peut receuoir outrage d'iceluj. Or il y a gens ordonnez pour ſenquerir des outrages que les maiſtres font à leurs eſclaues, & pour reprimer leurs cruautez, vilenies, chicheté & trop grande auarice, quand il eſt queſtion de leur *nourriture*. Quoy donc? le Seigneur peut'il receuoir bien & *plaiſir* de ſon eſclaue? Ouj dea, puis qu'vn homme peut aider à vn autre. En apres, il a fait ce qui luj eſtoit poſſible, & ſeſt mõſtré bienfaiteur à l'ẽdroit de ſon maiſtre. Il eſt en ta *puiſſance* de ne rien receuoir de tõ eſclaue. Mais qui eſt l'*hõme* ſi haut monté, que les neceſſitez de ceſte vie n'ameinẽt à ce point qu'il eſt contraint auoir faute des plus petits?

*eſt mercenaire perpetuel) peut de meſme.*

*Concluſion & ſommaire des raiſons & reſponſes precedentes.*

XXIII.

IE reciteray maintenant pluſieurs exemples de bienfaits, & diſſemblables, & meſmes de quelques vns contraires aux autres: aſçauoir des eſclaues dõt l'vn à ſauué la vie à ſon maiſtre, l'autre au beſoin luj a donné la mort, la gardé de perir, & (ſi cela ſemble peu) la garanti, en ſe ruinant ſoymeſme. Tel a aidé ſon maiſtre à ſortir hors du monde, quelque autre l'a trompé pour l'y retenir. Claudius Quadrigarius au dix-huictieſme liure de ſes Annales, raconte que comme les Romains euſſent aſſiegé Grumentum, & reduit ceux de dedãs à extreme neceſſité, deux eſclaues ſenfuirent hors la ville au camp, & ſeruirent a l'ennemi. Puis apres la ville ayant eſté prinſe, & le ſoldat victorieux courant par les rues, eux gaignerent le deuant par chemins qu'ils ſcauoyent, & entrerent en la maiſon ou ils auoyent ſerui, puis firent marcher leur maiſtreſſe deuãt eux: en diſant à ceux qui leur demãdoyent: qui eſtoit ceſte femme, que c'eſtoit leur maiſtreſſe, laquelle ils alloyent faire mourir, à cauſe qu'elle les auoit trop cruellement traitez. Ils la conduiſent hors la ville, & la cachent fort ſoigneuſement, iuſques à ce que la fureur de l'ennemy fuſt appaiſee. Le ſoldat Romain ayant butiné & rauagé à plaiſir, retourna incontinent ſous la diſcipline

*Confirmation de ſes raiſons & reſponſes, par exemples notable Premiere exemple.*

*Voyez Macrobe, au 1. liure des Saturnales.*

militaire:les eſclaues rentrerent auſſi dedans la ville, & ramenerent leur maiſtreſſe où ils l'auoyent prinſe.Elle les afrãchit tout ſur le champ,& ne deſdaigna point de receuoir la vie de ceux ſur leſquels elle auoit eu puiſſance de vie & de mort. Si elle euſt eſté garantie par quelque autre moyen,c'eſtoit vn preſent de grace commune & vulgaire:mais ayant eſté ainſi ſauuee elle a ſeruj de notable diſcours & d'exemple à ceux de Rome & de Grumentum.Parmj tant de confuſiõs en la prinſe d'vne ville,lors que chaſcun penſoit à ſoy, tous ſ'en ſont fuis loin de ceſte femme, fors ſes eſclaues fugitifs. Mais pour monſtrer de quel courage procedoit ceſte premiere retraite,ils ont quitté les victorieux pour ſe rendre aupres d'vne femme eſperdue:& (qui a eſté le point principal en ce bienfait)ont faint d'en eſtre les meurtriers,ayans en telle recommandation la vie de leur maiſtreſſe que pour la luj ſauuer ils ont eſté cõtens qu'on eſtimaſt d'eux qu'ils la luj auoyẽt oſtee.Ce n'eſt point(croj moy) l'acte d'vn cœur ſeruile d'auoir acheté par la reputation d'vn meſchant coup vn fait ſi notable que ceſtuj-là.Cluentius,Preteur des Marſiens, eſtoit mené priſonnier vers le general de l'armee des Romains.Sõ eſclaue tire du fourreau l'eſpee du ſoldat qui tenoit Cluentius par le collet,& en tue ſon maiſtre.Puis commença à dire,il eſt temps auſſi qué ie penſe à moy : ie vien d'affranchir mon maiſtre: ſur-ce, d'vn ſeul coup il ſe perce de part en part. Monſtre moy quelqu'vn qui ait plus magnifiquement ſauué ſon maiſtre.

*Deuxieſme exemple.*

*Macrobe au 1.li. des Saturnales.*

XXIIII. *Troiſiemẽ exemple.*

CAESAR auoit aſſiegé Corſinium,ou Domitius eſtoit enclos,lequel commanda à vn ſien eſclaue ſon medecin,de luj donner de la poiſon:& voyant qu'il reſtiuoit,pourquoy(dit-il)delayes-tu,comme ſi ceſt afaire eſtoit en ta puiſſance?Ie te demande la mort,les armes au poin. Alors l'eſclaue promit, & luy donna à boire vn bruuage qui ne pouuoit faire mal, & dont ſeulement il fut aſſopi. Tandis qu'il dormoit l'Eſclaue va trouuer ſon fils,& luj dit. Commande que ie ſois gardé, pour conoiſtre par l'euenement ſi i'aj donné de la poiſon à ton pere. Domitius veſcut,& fut laiſſé en vie par Cæſar: mais au parauant ſon eſclaue la luj auoit ſauuee.

*Dion,au 41.liure.de l'hiſt. Romaine.*

DVRANT la guerre ciuile des Romains, vn eſclaue cacha ſon maiſtre qui eſtoit proſcript, mit en ſes doigts les anneaux ſe veſtit de la robbe d'iceluj, alla au deuant des tueurs, leur dit, je ne vous demande point grace, faites ce qui vous eſt cõmandé: & ſur ce tendit le col, tellement que la teſte lui fut trãchee. Quel homme eſt-ce là, de vouloir mourir pour ſon maiſtre en vn temps où il y auoit ſi peu de foy: & de ne pouuoir ſouffrir que ſon Seigneur perdiſt la vie parmj les cruautez de grands & de petis? A-on peu trouuer vn homme loyal au milieu de tant de deſloyautez, vn eſclaue qui pour recompenſe de ſa fidelité, ait aſpiré à mourir, lors qu'on preſentoit ſi groſſes ſommes de deniers pour loyer de perfidie & trahiſons?

XXV. *Quatrieſme exemple Voyez Appian Alexandrin au 4. liure de la guerre ciuile des Rom. & la vie d'Auguſte Ceſar, nouuellement inſeree auec celle de Plutarque.*

IE n'*oublieray* pas les exemples de noſtre temps. Sous l'*Empire* de Tiberius c'eſtoit vn ordinaire, & comme vne rage publique, d'accuſer chaſcun: ce qui fit plus de mal à la ville de Rome en temps de paix, qu'elle n'en auoit ſouffert durant toutes les guerres ciuiles. On recueilloit les propos de ceux qui ſe laiſſoient gaigner au vin: & ſi quelques vns, en riant & ſans penſer à mal laſchoyent quelque mot, il ne demeuroit pas à terre. Il n'y auoit rien d'aſſeuré. Lon ne prenoit plaiſir qu'à trouuer occaſion de maſſacres: & n'eſtoit-on point en ſuſpens pour ſçauoir que deuiendroyent les accuſez ou à tort ou à droit, d'autant qu'on les faiſoit tous mourir. Paulus, le Preteur, ſouppoit en quelque feſtin, & portoit vn anneau ou eſtoit enchaſſee vne pierre en laquelle l'image de Tiberius eſtoit grauee. Ie me feray mocquer, ſi ie ne cerche quelques mots *propres pour exprimer*, que Paulus empoigna vn pot *pour piſſer. Incontinent*, l'vn des eſpions d'alors, nommé Maro, marqua ce fait. L'Eſclaue de Paulus voyant que lon dreſſoit vn piege à ſon maiſtre qui eſtoit yure, luj tira du doigt ceſt anneau. Et comme Maro appelloit à teſmoins les conuiez, que la figure de l'Empereur auoit eſté appliquee à choſes ſales, & commençoit à dreſſer la proſcription, l'eſclaue ouurit ſa main & monſtra l'anneau. Si lon appelle ce biẽfaiteur Eſclaue, qu'on diſe donc que Maro eſtoit l'vn des vrais conuiez.

*Cinquieſme exemple. Voyez Cornelius Tacitus & Suetone.*

XXVII. *Sixieſme exemple. Voyez la vie d'Auguſte ces hiſtoires Romaines.*

DV temps de l'Empereur Auguſte les paroles ne mettoyét pas les perſonnes en danger: aujourd'hui la mort y pend. Le Senateur Ruffus en ſouppant auoit ſouhaitté qu'Auguſte ne reuinſt ſain & ſauf du voyage qu'il deliberoit faire: & auoit adiouſté que tous les bœufs & les veaux deſiroyent le meſme. Quelques vns ne mirent pas ce propos en ſourde oreille. Si toſt que le jour commença à poindre, l'eſclaue qui durant le ſoupper eſtoit debout aux pieds de Ruffus, luj recite les mots qui luj eſtoyent eſchappez à table: l'exhorte de preuenir l'Empereur, & ſen aller accuſer ſoymeſme: Suyuant ce conſeil, il va au deuant d'Auguſte: luj afferme & confeſſe d'auoir eſté treſ-mal affectionné vers luj le jour precedent, ſouhaite que l'imprecation qu'il auoit faite tombaſt ſur luy & ſes enfans, prie Auguſte de luj pardonner & le receuoir en ſa bonne grace. L'Empereur luj reſpond, Quant à moy, ie donneray ordre que jamais ie ne me courrouceray contre toy. Auguſte ſe porta honneſtement en ce qu'il pardonna, & qu'à ſa douceur il conioignit encores ſa liberalité. Quiconque orra parler de ce fait ſera contraint de loüer Auguſte, mais apres auoir loüé l'eſclaue. Attens-tu point que ie te die que ceſt eſclaue-là fut affranchi? Encores ne fut-ce pas gratuitement. Cæſar fournit les deniers pour le mettre en liberté.

XXVIII. *En concluant ſa diſpute ſur ceſte premiere queſtion, il conferme en peu de motz ſes raiſons precedentes & monſtre que ſans vertu il n'y a nobleſſe ni liberte: au contraire*

APRES tant d'exemples, douterons-nous que l'eſclaue ne puiſſe quelquefois eſtre le bienfaiteur de ſon maiſtre? Si vne choſe peut faire honneur à quelque perſonne, pourquoy la perſonne deshonnorera-elle la choſe? Tous ont vn meſme commencement & meſme ſource. L'vn n'eſt pas plus noble que l'autre, ſinon qu'il ait l'eſprit mieux fait & plus capable des ſciences honneſtes. Ceux qui plantent leurs ſtatues es porches, & eſleuent ſur le portail de leurs maiſons les noms de leurs peres, ayeux, biſayeuls, & anceſtres, auec force armoiries attachees les vnes aux autres, ſe font conoiſtre, mais ils ne ſont pas nobles pour cela. Le monde eſt pere de tous hommes, ſoit qu'ils y entrent par vn clair eſcalier, ou par des degrez obſcurs & reculez: c'eſt à ceſtuj-là que ſe rapporte l'origine de chaſcun. Ne te laiſſe point eſbloüir par ceux qui te font vn denombrement de leurs

deuanciers. Si en quelque race ſe trouue vn homme de marque, incontinent on en fait vn Dieu. Ne meſpriſe perſonne, encores que les noms de ſes predeceſſeurs, rebutez par les accidens du monde, ſoyent enſeuelis. Soit que vos yeux ayent eſté afranchis, ou eſclaues, ou gẽs venus de loin: leuez hardiment la teſte, & ſautez pardeſſus tout ce qu'il y a de contemptible entre deux. La grande & vraye nobleſſe vous attend au haut de la montee. D'où vient que l'orgueil nous rend ſi vains, que nous deſdaignons receuoir biensfaits de nos eſclaues, & en regardant leur condition oublions les plaiſirs dont nous leur demeurons obligez? Pourquoy n'appelles-tu point eſclaue le paillard, le gourmand, le ruffien, & l'eſtallon de putains? Qui appelles-tu eſclaue? Ou te trainent ceux qui le portent, dedans la littiere ſur leurs eſpaules? En quelle part te mainent ces gens emmãtelez, & acouſtrez d'vn nouueau veſtement de ſoldats? Ou te vont-ils deſcharger? à la porte de quelque beliſtre, aux jardins d'vn qui n'eſt en aucune charge publique. Et puis, toy qui prends pour bienfait d'auoir eſté baiſé par l'eſclaue d'autruy, oſes nier que le tien te puiſſe faire plaiſir. Quelle confuſion de jugement eſt-ce là? En meſme inſtant tu meſpriſes & priſes les eſclaues. Dedans ta maiſon tu fais du braue & du cholere: dehors tu es doux comme vne pucelle: autãt deſdaigné que deſdaignant. Auſſi ne void on gens de plus laſche cœur que les orgueilleux: il n'y a hommes au monde plus preſts à marcher ſur le ventre aux autres: que ceux qui en ſouffrant outrage ont apris à le faire aux autres.

*par bienfaits le plus vil eſclaue du monde ſ'afranchit & ſ'anoblit*

XXIX.

*Il vient à la ſeconde queſtion: Si les enfans peuuent faire à leurs peres & meres plus de biens qu'ils n'en*

Il y a falu faire ce grãd diſcours pour marteller l'inſolence de ceux qui dependent de l'incertitude des choſes humaines, & pour maintenir le droit de beneficence apartenant aux ſerfs, afin de garantir auſſi ce meſme droit pour le regard des enfans. Car on demande, ſi quelquesfois les enfans peuuent faire plus de bien à leurs peres & meres qu'il n'en ont receu d'eux. On m'accordera ce poinc, que pluſieurs fils ont eſté plus grands, plus riches, voire meilleurs que leurs peres. Si ainſi eſt, ils leur pourront auoir fait plus de bien, ayant eu plus de moyen & meilleure volonté. On reſpond que quoy

*ont receu d'eux. Il resould à l'auantage des enfans & ce pour plusieurs raisons.*

*1. Par la cõsideration des euures de nature il monstre que les enfans peuuẽt estre meilleurs, & faire plus de bien & d'honneur à leurs peres qu'ils nẽ ont receu d'eux.*

que le fils donne au pere, c'est tousiours moins: pource qu'il doit à son pere la faculté, & le moyen qu'il a de lui donner: au moyen dequoy celuj duquel procede le bienfait par le moyen duquel on le iuge surmonté n'est jamais surmonté en bienfait. Premierement, il y a des choses qui prenent leur cõmencement d'autres, & toutesfois sont plus grãdes que leurs commencemens. Et combien qu'vne chose ne pourroit sauancer, si elle n'auoit commẽcé d'estre, il ne s'ensuit pas pourtant qu'elle ne puisse estre plus grande que l'autre de qui elle procede. Mainte chose deuance de beaucoup ses commencemens. Les semances sont la cause de toutes choses: & toutesfois ce sont les moindres parcelles des choses qu'elles produisent. Regarde moy le Rhin, l'Euphrates, & tous les notables fleuues du monde: que sont-ils, si tu les consideres en leurs sources. Ce qui les rend redoutables & qui leur donne nom à esté par eux acquis en leur coutse. Oste la racine, il n'y aura point de foreſt, tant de hautes montaignes ne seront reuestues de bois. Contemple les troncs des plus hauts arbres, en leur droite hauteur ou en l'espaisseur & estendue de leurs branches touffues, combien est-ce peu de chose de leur racine retenue auec certains petits filets, si tu la cõpares au reste? Les temples demeurẽt apuyez sur leurs fondemẽs, aussi font les puissantes murailles de Rome: mais ce qui soustient tous ces grands bastimens-là ne se void point. Il en prend de mesme es autres choses. Les commencemens sont tousiours couuerts de quelque chose plus grande qui vient apres. Ie n'eusse peu paruenir à rien si le bienfait de mes pere & mere n'eust precedé: mais pourtant ce que i'ay attaint n'est pas moindre que ce sans quoy ie n'y ay peu arriuer. Si vne nourrisse ne m'eust alaité & soigné, ie n'eusse peu deliberer ni executer ce que ie fais, ni monter en la reputation que les lettres & les armes m'ont acquise: prefererez vous pourtant les occupatiõs d'vne nourrisse à ces autres actes de grande importãce? Mais qu'elle difference y a-il, veu que autant sans le bienfait du pere, que sans le soin de la nourrisse, ie n'ay peu me pousser à choses plus grandes.

OR si ie dois à mon origine tout ce que ie puis, souuien toj, que

toy que mon commencement ne vient de mon pere, ni de mon ayeul. Car il y aura touſiours par dela eux quelque choſe qui procede d'vne autre ſource prochaine & precedente. Mais lon ne dit pas que ie doyue plus à mes predeceſſeurs inconus & fort eſlongnez de ſouuenance, qu'à mon pere. Ie leur doj dauantage, ſi ie leur ſuis obligé de cela meſme que mon pere m'a engendré. Encores que mon ayeul ait beaucoup fait pour mon pere, ſi eſt-ce moins que ce que mon pere a fait pour moy: car ie ne ſerois point ſ'il ne m'auoit engendré. A ce conte, ſi quelqu'vn auoit garanti mon pere de maladie ou de mort, ie ne pourraj luj faire plaiſir qui eſgale ſon bienfait: veu que mon pere ne m'euſt pas engendré ſ'il n'euſt eſté guerj. Mais ie te laiſſe à penſer, ſ'il n'eſt pas plus certain de dire que ce que mon pere à peu faire & qu'il a fait, eſt mien, & en ma liberté & volonté. Conſidere que peut eſtre en ſoy ce que ie ſuis né. Tu vois ie ne ſçay quoy d'incertain, qui ne monte riẽ, vne matiere autant propre à mal qu'à bien, & le premier degré à toute la ſuitte de ma vie: mais ce commencement n'eſt pas plus grand que le reſte, ores qu'il ſoit le premier. I'ay ſauué la vie à mon pere, ie l'ay auancé en vne haute dignité, & l'ay fait le premier homme de ſa ville: non ſeulement ie l'ay anobli par mes proüeſſes, mais auſſi ie luy ay donné grand & aiſé moyen de faire des choſes qui l'ont mis en honneur. Ie luy ay amaſſé des honneurs, des richeſſes, & tout ce qui rauit à ſoy les cœurs des hommes: & combien que ie fuſſe eſleué par deſſus tous, ie me ſuis rangé au deſſous de mon pere. Dj moj maintenant, tiens-tu de ton pere ce par le moyen dequoy tu as peu toutes ces choſes-là? Ie reſpondray, qu'ouj, ſ'il ſuffit d'eſtre engendré & pouſſé au mõde, pour executer tels actes. Mais puis que la vie eſt le moins que nous conſiderons en la vertu, & tu ne m'as donné ſinon ce qui m'eſt commun auec les beſtes ſauuages, voire auec quelques petites beſtioles, de mal plaiſante rencontre, ne t'attribue pas ce qui ne prouient point de tes biensfaits, encores que ce ne ſoit pas ſans quelque biẽfait de toy. Eſtime que ie t'ay rendu vie pour vie. Mais encores ay-ie plus fait, veu que i'ay conu que ie donnois la vie à vn qui le ſent bien, que ce n'a point eſté pour mon plaiſir,

XXX.

*Les peres nous ont donné la vie: mais n'ont n'adreſſé de faire bien durãt la vie. Si donc quelqu'un eſt vertueux, & par ſa vertu conſerue & auance ſon pere, Seneque maintient que le bien fait du fils eſt plus grand.*

*Il introduit vn fils parlant à ſon pere. Ce traitſent ſõ paradoxe de Stoique.*

ou en prenant mes esbats, que c'eſt plus fait de conſeruer la vie que de la receuoir, comme il y a moins de mal à mourir quand on ne l'apprehende point.

XXXI. *3. Le fils peut doner la vie à vn pere qui craint la mort: le pere donne la vie à ſon fils, mais c'eſt afin qu'il meure*

I'AY donné la vie à celuj qui en deuoit vſer tout à l'heure: & toy tu n'as ſceu ſi ie deuois viure. Tu craignois la mort, & ie tay donné la vie: tu m'as donné vne vie ſujette à la mort. Ie t'ay fait preſent d'vne vie accomplie & parfaite: tu m'as engendré deſnué de raiſon, & n'eſtant ſinon vn fardeau inutile. Veux-tu voir que ce n'eſt pas grand cas d'vn tel preſent? Si tu m'euſſes ietté à l'abandon, tu m'euſſes fait tort de m'auoir engendré. Cela me fait dire, que la compagnie du pere & de la mere pour auoir enfans eſt vn bienfait de peu de valeur, ſi autres choſes ne ſuiuent, accompagnent, & par autres deuoirs ne ratifient vn tel don. Ce n'eſt rien de viure: le tout eſt, de bien viure. On me dira, Tu es vertueux: mais ie pouuois eſtre vicieux. Mon pere eſt cauſe que ie vj: & non d'autre choſe. Si tu penſes auoir beaucoup fait de me donner vne vie toute nue, deſtituee de conſeil, & faces ſonner cela comme quelque grand don, ſaches que tu me reproches vn bien qu'ont les vers & les mouches. Brief, quand ie diray que ie me ſuis adonné à l'eſtude des bonnes lettres, pour m'auancer au chemin de la vettu, ie t'ay rendu vn bien plus grand que celuj que tu m'auois donné. Car tu m'as fait lourd & ignorant; ie t'ay rendu vn fils que tu t'eſiouïs d'auoir engendré.

XXXII. *4. Se le fils nourrit le pere, & luy donne contentement par le moyen de ſes vertus, il faut plus pour ſon pere, que ſo*

MON pere m'a nourrj: ſi ie le nourris, ie fais plus que luj: car il eſt bien aiſe d'eſtre nourrj, & d'eſtre nourrj par ſon fils: il a plus de contentement de ma bonne volonté que de l'effect d'icelle. Il a nourrj mon corps ſeulement. Si quelqu'vn ſ'eſt tant auancé, que ſon eloquence ſa iuſtice ou vaillance l'ait rendu admirable par tout le monde, que l'honneur meſme en ſoit venu iuſques à ſon pere, & que par vn illuſtre renom il ait fait reſplendir ſa race qui parauant eſtoit inconue: n'a-il pas fait vn bien ineſtimable à tout ſon parentage? Sauroit-on qui ont eſté Ariſton & Gryllus, ſi lon n'auoit conu Platon & Xenophon leurs enfans? So-

crates a immortalizé Sophroniſque ſon pere. Il ſeroit long à nombrer les autres qui ne viuent ſinon d'autant que l'excellente vertu de leurs enfans les a fait conoiſtre à la poſterité. Le pere de M. Agrippa, duquel aujourd'huj lon ne ſçait pas meſme le nom, a-il plus fait de bien a ſon fils, que ſon fils à luj: ayant obtenu la couronne naualle, acquis plus d'honneur que nul autre homme de guerre, lequel à fait dreſſer à Rome tant de ſomptueux baſtimens qui ſurpaſſent la magnificence de tous les precedens, & ne pourront eſtre ſurmontez par *aucuns* autres à l'auenir. Octauius a-il fait plus de bien à ſon fils, qu'Auguſte à ſon pere encores que l'ombre de Iules Cæſar qui l'auoit adopté ait comme ſupprimé Octauius. Quelle ioye il euſt eu, ſ'il euſt veu ſon fils Auguſte, apres eſtre venu à bout des guerres ciuiles, commandant en paix aſſeuree! il n'euſt pas reconu ſon biẽ, ni oſé croire à ſes yeux, quand il ſe fuſt conſideré ſoimeſme, ni penſer qu'vn ſi grand perſonnage euſt peu naiſtre en ſa maiſon. Qu'eſt-il beſoin de nommer les autres, que l'oubliance auroit deuorez, ſi la gloire de leurs enfans ne les euſt tirez du tombeau, & ne les retenoit encores en vie & reputation? Mais nous ne demandons pas, ſi quelque fils à fait plus de bien à ſon pere qu'il n'en a receu: ains, ſ'il le peut faire. Poſé le cas que les exemples ſus alleguez ne ſuffiſent ni ne ſurpaſſent les biensfaits des peres: toutesfois ce qui n'eſt pas encores auenu peut bien auenir, & la nature des choſes en eſt capable. Si vn bienfait de tel & tel fils ne peut ſurpaſſer la grandeur des merites d'vn pere, pluſieurs *biensfaits amaſſez enſemble* pourront en venir au deſſus.

*pere n'a fait pour luy. Ce qui conferme par exemple.*
*1. exemple.*
*2. Exẽple, d'Agrippa, & de ſon pere.*
*3. Exẽple, d'Octauius & d'Auguſte.*

XXXIII.

*4. Exemple de Scipion L'Africain. Voyez Plutarque es vies. & Tite Liue en l'hiſtoire Romaine.*

SCIPION ſauua ſon pere en vne bataille, & tout ieune qu'il eſtoit courut à bride abatue contre les ennemis. Eſt-ce peu de choſe qu'il ait deſpité tant de perils, ou les plus grands Capitaines ſe trouuoyent engagez, tant de trauerſes comme impoſſible à franchir, que luj ieune ſoldat ait marché ſur le ventre des vieilles bandes, qu'il ait fait plus que ſon aage ne portoit, pour parue-

paruenir à l'endroit où eſtoit ſon pere? Adiouſtez à cela, qu'il defendit ſon pere accuſé de crime: le deliura de l'embuſche que certains puiſſans ennemis luj auoyent dreſſee: luj procura vn d'euxieſme & troiſieſme conſulat, & autres honneurs deſirez par les plus grands à Rome: & luj donna les biens qu'il auoit gaignez à la guerre, & (ce qui eſt encores plus honorable à ceux qui font profeſſion des armes) enrichit des deſpoüilles de l'ennemj. Si ce n'eſt pas aſſez, il y a encores ceci d'abondant que les charges ordinaires & extraordinaires dedans Rome & és Prouinces ont eſté continuees à Scipion: il a ruiné de grandes villes, a maintenu & remis au deſſus l'Empire Romain pour le faire deuenir le plus grand qui ait onques eſté depuis vn bout du monde iuſques à l'autre: brief il a rendu plus noble & plus illuſtre la nobleſſe de ſon pere. Magnifie, ſi tu veux, le pere de Scipion: certainement ce vulgaire bienfait d'engendrer, n'eſt riẽ a comparaiſon de l'excellente pieté & vertu du fils, & ne ſcaurois dire lequel des deux eſt plus grand ou le ſeruice ou l'honneur que ce perſonnage a fait à la ville de Rome.

XXXIIII. *Cinquieſme raiſõ: par laquelle il ſ'efforce prouuer ſon paradoxe, que le bienfait du fils enuers le pere peut eſtre par fois plus grand que celui du pere enuers le fils.*

FINALEMENT, ſi tout ce que deſſus ne peſe pas encor aſſez, imagine en toy meſme quelqu'vn qui ait deſtourné les tourmens de ſon pere, & iceux attirez à ſoy. Tu peux tant qu'il te plaira, amplifier les biensfaits du fils: mais celuj du pere eſt ſimple, aiſé, & hors la volonté du donneur. Quoy plus? vn pere a fait du bien ſans ſçauoir a qui. Il a vne compagnee qui y a part, il a eu eſgard aux loix de la patrie, aux recompẽſes que les peres eſperent en receuoir, à la perpetuité de ſa maiſon & famille, pluſtoſt qu'a l'enfant qu'il engendroit. Et ſi quelqu'vn deuenu ſage auoit donné ſa ſageſſe à ſon pere, pourroit on pas demander, ſi vn tel pere n'a pas plus receu qu'il n'a donné, attendu que ſon fils qui n'auoit receu que la vie ſimplemenr luj a rendu vne vie bien-heureuſe. Mais on me reſpondra, tout ce que tu fais, & le ſeruice que tu peux rendre a ton pere, procede du bienfait d'iceluy. C'eſt auſſi de mon precepteur que procede le profit que i'ay fait en l'eſtude des bonnes lettres. Toutesfois nous ſommes plus ſçauans que ceux qui nous ont inſtruits es ſciences liberales, & par

conſequent beaucoup plus que les maiſtres qui nous ont aprins les premiers rudimens: & combien que ſans ces commencemens vn homme ne pourroit deuenir ſçauant, nous ne dirons pas pourtãt que quelqu'vn deuenu fort docte doit eſtre mis au deſſous d'vn qui luj aura aprins à conoiſtre les lettres de l'alphabet. Il y a grande difference entre les commancemens & les perfectious des choſes. Les commencemens ne reſſemblent pas aux perfections, encores qu'icelles n'ayent peu eſtre ſans leurs commencemens.

XXXV.

*Aux raiſons precedentes il en adiouſte de nouuelles, prinſes des enſeignemens de la philoſophie des Stoiques: & mõſtre qu'vn bienfait peut eſtre plus grand que l'autre: puis applique cela à ſa conferãce des peres & des enfans.*

Il eſt temps maintenant de payer (ſ'il faut ainſi dire) de noſtre monnoye. Celuy qui a fait vn bien, outre lequel il y en a vn meilleur, peut eſtre ſurmonté en cela. Le pere a donné la vie a ſon fils: mais il y a quelque choſe meilleur que la vie: par *ainſi le* pere peut eſtre ſurpaſſé en biẽfait, pource qu'il *ſ'en trouue* de meilleur & plus excellent que le ſien. Comme ſi celuj qui a ſauué la vie a quelqu'vn eſt par celuj là deliuré deux fois d'vn danger de mort, il a receu vn plaiſir plus grãd qu'il n'en a fait. Quant au pere, il donne la vie a ſon fils, mais il peut receuoir de ſon fils vn plus grand bienfait qu'il n'a donné, ſi ſon fils luy ſauue pluſieurs fois la vie. Qui reçoit vn bien, plus il en eſt indigent plus grand le reçoit-il. Celuj qui vit à plus afaire de la vie que celuj qui n'eſt pas né, lequel lors n'en peut acunement auoir afaire. Pourquoy ſi *le* fils ſauue la vie à ſon pere, le pere reçoit vn plus grand bien que celuj qu'il a fait à ſon fils en l'engendrant. Les bienfaits du fils ne peuuent ſurpaſſer ceux du pere, dira quelqu'vn. Pourquoy? d'autant que le fils a receu la vie de ſon pere, & *ſ'il ne l'euſt receue, il n'euſt* peu faire aucun bien. Le pere a *cela* de commun auec tous ceux qui ont donné vie à quelque autre qui n'euſt peu reconoiſtre le bienfait, ſi on ne luj euſt ſauué la vie Lon ne pourra donc jamais ſuffiſamment reconoiſtre le bien receu d'vn medecin, lequel aura conſerué en vie vn pauure malade, ni d'vn marinier qui aura ſauué quelqu'vn qui ſe noyoit. Toutesfois on peut ſurpaſſer les biensfaits de ceux là & d'autres qui en quelque ſorte nous ont donné la vie: autant en peut-on dire des bienfaits d'vn pere. Si quelqu'vn m'auoit fait vn plaiſir qui auroit

beſoin d'eſtre ſouſtenu par les biensfaits de pluſieurs autres perſonnes, & ie luj en auois fait vn qui ſeul ſuffiroit: i'ay plus donné que ie n'ay receu. Le pere a donné vne vie periſſable à ſon fils, ſi pluſieurs autres commoditez ne fuſſent ſuruenues pour maintenir ceſte vie la en ſon entier. Si le fils a ſauué la vie à ſon pere, pour ſubſiſter elle n'a eu beſoin du ſecours d'autruy. Ainſi donc le pere à qui le fils ſauue la vie reçoit plus qu'il n'auoit donné à ſon fils.

XXXVI. *Concluſion de toutes les raiſons & preuues precedentes: auec vne belle exhortation aux enfans.*

CES choſes n'aboliſſent pas l'honneur qui eſt deu aux peres & aux meres, ni ne font les enfans pires, ains les rendẽt meilleurs qu'eux. Car la vertu eſt d'vn naturel deſireux de gloire, & veut deuancer ſes predeceſſeurs. La reuerence filiale ſera plus alaigre, ſi elle eſpere gaigner le deſſus en matiere de reconoiſtre les bienfaits. Si cela auient du conſentement des peres, & des loix (car il y a pluſieurs choſes eſquelles nous ſommes ſurpaſſez en telle ſorte que le bien nous en reuient) quel plus deſirable eſtrif, quel plus grand heur pour les peres & meres, que quand ils confeſſeront auoir receu plus de biens de leurs enfans qu'ils ne leur en ont jamais fait? Si nous ſommes d'autre auis, c'eſt licencier les enfans, c'eſt les rendre pareſſeux & ingrats: pluſtoſt les deuons-nous aiguillonner & leur dire, or ſus, gentils enfans, il y a vn honneſte debat entre vos peres & vous, qui donnera ou qui receura le plus. Ils n'ont pas gaigné encores qu'ils ayent le deuant. Seulement prenez courage tel qu'il appartient, ne vous eſtonnez point, ſoyez deſireux d'auoir le deſſus. Vous n'auez pas faute en ce beau combat de Capitaines & conducteurs qui vous encouragent à cela, & qui vous commandent de ſuiure leur trace pour obtenir la victoire acquiſe pluſieurs fois cy deuant ſur les peres & meres.

XXXVII. *Confirmation de tout par pluſieurs beaux exemples. Id. Æneas.*

ÆNEAS, qui auoit eſté vn leger & aſſeuré fardeau en ſon enfance à Anchiſes ſon pere, fit bien d'auantage quand il chargea ſur ſes eſpaules ce vieillard malaiſé, le portant à trauers les eſcadrons ennemis, & par le milieu des ruines de Troye, ce bon homme tenant en ſes bras les choſes ſacrees & les Dieux domeſtiques, double charge ſur le dos de ſon fils, qui neantmoins trauerſa les feux & (tant la pieté eſt puiſ-

ſante!) l'emporta ſain & ſauf hors la ville, & l'a fait reuerer pour vn des fondateurs de l'Empire Romain. Diſons en autant des jeunes hommes de Sicile, qui voyans le mont Ætna tellement agité qu'il auoit eſlancé ſes feux ſur les villes, ſur les champs, & ſur la pluſpart de L'iſle, emporterent leurs peres & meres loin du danger: & tient-on pour certain que les feux ſ'arreſterent: & que la flamme ſe partit en deux & laiſſa vn chemin ſpacieux par lequel paſſerent viſtement ces ieunes hommes dignes d'entreprendre hardiment de treſbelles choſes. Le meſme, d'Antigonus, qui ayant gaigné vne groſſe bataille contre l'ennemy, tranſporta à ſon pere le profit de la guerre, & luj mit en main l'iſle de Cypre, pour en eſtre Seigneur. C'eſt eſtre Roy, de ne vouloir regner quand on en a le moyen. Manlius qui auoit vn pere ſeuere, le ſurpaſſa en biensfaits. Ayant eſté pour vn temps banni de la maiſon de ſon pere, à cauſe que c'eſtoit vn ieune homme ſtupide & de petit ſens, vn iour il alla trouuer vn des Tribuns, lequel auoit donné vn adjournemẽt perſonnel à ſon pere, & luj demanda le jour de l'aſſignation. Le Tribun fut bien aiſe, eſtimant que le fils liureroit ſon pere qui luj auoit tant fait de maux, & penſoit eſtre fort reſpecté de ce jeune Manlius, auquel il ramanteuoit ſon baniſſement pour l'irriter d'auantage. Mais le jeune homme l'ayant trouué en lieu à l'eſcart, tire vn poignard caché ſous ſa robe, & luy dit, Si tu ne jures que tu te deporteras de toute action contre mon pere, ie te tueray tout roide. Il eſt en toy de choiſir en laquelle des deux ſortes tu veux, ou vif, ou mort, n'eſtre plus accuſateur de mon pere. Le Tribun iura, & tint promeſſe, ayant declaré au peuple aſſemblé la cauſe pourquoy il ſe deportoit de ſa pourſuite. Il n'a eſté loiſible à pas vn autre de contraindre ainſi tel Magiſtrat qu'eſtoit vn Tribun de peuple à Rome.

2. *Des jeunes hommes de Sicile.*

3. *D'antigonus.*

4. *De Manlius.*

XXXVIII. *Concluſion, & grane exhortation aux jeunes gens.*

Ces exemples m'en ramentoyuent d'autres de ceux qui ont deliuré de dangers leurs peres & meres, qui de baſſe condition les ont eſleuez en hauts eſtats, & les tirãt de la lie du peuple ont rendu leur gloire immortelle: Il n'y a eloquẽce ni

viuacité d'entendement quelcõque qui puiſſe dire ni penſer, combien c'eſt vne choſe neceſſaire, loüable, & digne de memoire eternelle, de pouuoir dire, i'ay obej à mon pere & à ma mere, ie me ſuis rãgé à tout ce qui leur a pleu fuſt bon ou mauuais, ie leur ay eſté fils humble & obeiſſant : en vn ſeul point leur ay-ie eſté contraire, que i'ay taſché de leur faire plus de bien qu'ils ne m'en ont fait. Ie vous prie, enfans, combatez, & ſi vous eſtes rompus raſſemblez vos forces. Heureux, & les victorieux & les vaincus. Y a-il choſe plus excellente que le jeune homme, qui a peu dire à ſoi-meſme (car il n'eſt pas permis de le dire à vn autre.) I'ay fait plus de bien à mon pere que ie n'en ay receu de luy? Sçauroit-on trouuer vn vieillard plus heureux, que celuj qui racontera en toutes places & compagnies, que ſon fils luj a fait plus de biens que luj n'en a fait à ſon fils? Mais quel plus grand heur ſçauroit-on deſirer, que de ſurmonter ſoy meſme?

---

# LE QVATRIESME LIVRE.

## SOMMAIRE.

NOSTRE *Auteur pour ſuyuant ſon propos en ce quatrieſme liure, met en auant pluſieurs diſcours notables que lon peut raporter a ſix articles principaux. Et premierement il diſpute, ſi c'eſt choſe deſirable de faire plaiſir & de rendre la pareille: ſurquoy il refute l'eſchole d'Epicure qui poſtpoſoit vertu à volupté, & monſtre conſequammẽt pourquoy il faut faire bien. Sur ceſte occaſion il entre pour le ſecond article en conſideration de la benefique prouidence de Dieu, prouue contre les Epecuriens que tous biens procedent d'icelle, & qu'ils ſont infiniment plus grands que ceux des hommes. Surquoy par incident il deſcouure l'horrible ingratitude de ces Sophiſtes la, & renuerſe leur cauillation touchant nature ſous laquelle ils vouloyent enſeuelir le nom de Dieu, monſtrant comme cela doit eſtre entendu. Quoy fait, & ayant dit que Dieu n'a que faire de nos biens, il reuient à cela que le bienfait eſt choſe deſirable de ſoy, & que le bienfaiteur doit (à l'exemple de Dieu) regarder ſimplement au profit & auantage de celuy à qui le bien eſt fait. Tiercement, apres auoir ſatisfait à vne obiection aſſez commune ſur ce point, il entre en diuers diſcours dependãs de ſon ſubiet, à ſçauoir comment vn depoſt doit eſtre rendu, s'il eſt loiſible de donner quelque choſe à la volee, quelles doyuent eſtre les perſonnes à qui lon fait bien & plaiſir, prouue contre les ſectateurs d'Epicure que la diſcretion eſt louable en matiere de biensfaits, conferme ſon dire par ſimilitudes notables, & deſcouure la honte des Epicuriens. Pour le quatrieſme article, il fait voir à l'oppoſite que le bien donné pour en tirer gain & profit ne doit porter ce nom de bienfait, ains d'vſure & d'exaction, prouue de nouueau que faire bien eſt choſe deſirable de ſoy produiſant à ceſt effect pour teſmoins le conſentement de nature, la confeſſion meſme des meſchans, & la conſideration des biens que produit la ſocieté & mutuelle communication des hommes. Là deſſus, en cinquieſme lieu, il empoigne en-*

*cor les disciples d'Epicure au collet, descouure leur impieté en ce qu'ils imaginoyent vn Dieu morne & oysif: puis tout d'vn mesme trait depeint leur bestise & ingratitude. De là il entre proprement au discours des deux moyens qu'il y a de reconoistre vn bienfait, dont la bonne conscience est le principal: respond à diuerses obiections des aduersaires de ceste doctrine, notamment à ce qu'ils demandoyent, si l'homme de bien doit s'employer pour vn ingrat: car il insiste bien au long sur ce point, comme estant de grand importance & digne d'ample discours, auquel il entremesle vn deuxiesme plaidoyé pour la prouidence diuine, contre ceux qui murmurent à cause de la prosperité des meschans. A cela sont adiousstees pour le dernier article & pour conclusion certaines resolutions à diuerses difficultez touchant les biensfaits: à sçauoir comment il se faut comporter ayant à faire à gens dissimulez: si lon se peut abstenir de satisfaire à ce que lon a promis: par quel moyen & sous quelles conditions on peut tenir sa promesse, ce qui est enrichi d'vne histoire notable de la iustice de Philippus Roy de Macedone: finalement, si tousiours & en tous lieux il conuient rendre la pareille.*

---

CHAP. I. *Si faire plaisir & rendre la pareille sõt choses desirables d'elles mesmes.*

DE TOVT ce que nous auons traité, amj Liberalis, rien ne peut sembler tant necessaire, ou dequoy (comme dit Salluste) il faille discourir plus soigneusement, que ce que nous auons entre mains en ce liure: asçauoir si faire plaisir & rendre la pareille sont choses desirables d'elles mesmes. Il y en a qui font cas des choses honnestes pour le profit qu'ils en esperent, & ne prenent plaisir à la vertu gratuite: mais si la vertu est venale, elle n'a rien de magnifique en soy. Car y a-il rien plus deshonneste que de voir quelqu'vn mettre à prisvn homme de bien? attendu que le gain n'amorce point la vertu, la perte ne l'estonne nullement, elle ne corrompt personne par belles paroles ni par promesses: au contraire elle veut qu'on luj mette le faix sur le dos, & le plus souuent elle s'engage de son bon gré. Il faut marcher pardessus les commoditez du monde, pour la suiure par tout ou elle nous appelle & enuoye, sans auoir esgard à nostre interest particulier, non

pas meſme à noſtre propre vie,& ne faut jamais differer d'obeir à ſes commandemens. Que gaigneray-ie, dis-tu, ſi-ie faj cela de bon cœur & gratuitement? Si tu le fais, riẽ ne t'eſt promis outre cela ſi d'auanture il ſuruient quelque commodité, tu la conteras entre les biens de ſurcroiſt. Le pris des choſes honneſtes eſt enclos en icelles meſmes. Si ce que nous appellõs honneſte eſt deſirable de ſoy, & bienfait eſt vne choſe hõneſte, la condition du bienfait ne peut eſtre autre que celle de l'honneſteté meſme, attẽdu que ce ſont choſes d'vne meſme nature. Or nous *auons* ſouuentesfois & amplement monſtré que ce qui *eſt* honneſte eſt deſirable de ſoy.

II. *Contre les Epicuriens qui aſſujettiſſoyent & poſtpoſoyent vertu à volupté.*

En ceſt endroit nous auõs à combatre la doüillette & mignarde troupe des Epicuriẽs, qui font des diſcoureurs à l'ombre & *parmj* les verres: entre leſquels la vertu eſt eſclaue des *voluptez*, leur eſt ſujette, leur complait, giſt à leurs pieds. Il n'y a *point* (diſent-ils) de volupté ſans vertu. Mais pourquoy precede-elle la vertu? Penſes-tu que ie diſpute de l'ordre? Il eſt queſtion de la nature & de l'effect de toute la choſe. Vertu n'eſt plus vertu, ſi on la peut ſuiure. C'eſt à elle premierement de conduire, de commander, de marcher en teſte. Tu la veux ranger & renuoyer ſous l'enſeigne d'autruj. Que t'en chaut-il, dira quelqu'vn? Moy! ie maintiẽ que ſans vertu la vie humaine ne peut eſtre heureuſe. Sans elle ie reiette & condãne tel & tel plaiſir à qui i'adhere & me ſuis dedié. Voicj dequoy nous ſommes en debat, aſçauoir ſi la vertu eſt cauſe du ſouuerain bien, ou ſi elle meſme eſt ce ſouuerain bien. Pour vuider ceſte diſpute, tu t'arreſtes au changement de l'ordre. Mais c'eſt vne *confuſion & vn manifeſte aueuglemẽt*, de preferer ce qui eſt *le dernier à ce qui eſt le premier*. Ie ne ſuis pas tant indigné de voir la vertu rangee apres la volupté, que ie trouue mauuais qu'on les veut mettre en cõpagnie, & comme en contrepoids l'vne de l'autre. La vertu meſpriſe la volupté, elle en eſt ennemie, n'a accointance quelconque auec, ains ſapproche ſans comparaiſon plus volõtiers du trauail & de la triſteſſe: cõme auſſi elle merite entierement d'eſtre pluſtoſt adjointe aux perils magnanimes, qu'à ce repos effeminé des Epicuriens.

III. *A quelle fin & intẽ-*

Il a falu faire ceſte preface, amj Liberalis, pource que faire bien (dont nous ſommes en diſcours) eſt acte de vertu:

eſtant choſe honteuſe & vilaine de le faire pour autre fin que pour lui-meſme. Car ſi nous donnions ſous eſperance qu'on nous en rendiſt autant, il ne faudroit donner qu'au riche, & nō au pauure encores qu'il en fuſt tres-digne. Mais nous preferons le pauure au riche qui en eſt indigne. Le bien qu'on fait pour en valoir mieux, n'eſt pas vn bienfait. D'auantage ſi le profit pretendu, & non autre choſe, nous conuioit à ſecourir nos prochains, ceux qui le pourroyent faire aiſément, cōme les riches, les grands Seigneurs, les Rois qui n'ont pas faute du bien d'autruj, ne deuroyent point eſtre biēfaiteurs. Les Dieux meſmes qui iour & nuict, ſans fin & ſans ceſſe ſe monſtrent ſi liberaux, ne donneroyent rien aux hommes : car en toutes choſes leur nature ſuffit, les rendant pleins, aſſeurez & inuiolables. Ils ne feront donc aucun bien à perſonne, ſi l'occaſion de ce faire requiert, qu'ils ayent eſgard à eux meſmes & à leur profit. Cela ne ſappelle pas bienfait, c'eſt gaigner apres le gain, c'eſt regarder ou il y a plus d'argent à tirer, & d'où lon le pourra aiſément retirer, au lieu de ſenquerir ſi on le donne à quelqu'vn qui en ſoit digne. Cela eſtant du tout eſſongné de la nature des Dieux, ie conclu qu'ils ſont liberaux. Car ſi le profit qu'on ptetend recueillir eſt cauſe que lon donne, & Dieu ne peut eſperer de gaigner auec nous, ſenſuit que Dieu n'eſt eſmeu par aucune cauſe à nous faire du bien.

*Les payens ont ignoré la cauſe pourquoy Dieu fait du biē aux hommes, le ſecret s'aprend en ſa parole.*

Ie ſcay ce que lon a accouſtumé de reſpondre à cela: aſçauoir que Dieu ne fait point de bien aux hommes, ains ſans ſe ſoucier d'eux ni des affaires du mōde, il ſe meſle d'autre choſe, ou (ſi on en croit Epicurus, qui prend cela pour vne parfaite felicité) il ne fait rien, & ne ſeſmeut nonplus de l'impieté des vns que de la pieté des autres. Quiconque parle ainſi, il n'entend pas les cris de ceux qui prient Dieu, & les deſirs publics & particuliers de tāt d'hommes qui en tous les endroits du monde eſleuent leurs mains au ciel. Certainement cela ne ſe feroit pas, & tant de peuples ne ſeroyent point tous tombez en ceſte freneſie, de parler à des Dieux ſourds & ſans vertu, ſils n'auoyent ſceu & conu que ces Dieux offrent leurs biens, en donnent de grands, & au beſoin à ceux qui les demandent, & deſtournent par le moyen d'iceux pluſieurs grādes aduerſitez. Qui eſt l'homme, tant miſerable, meſpriſé &

IIII. *Blaſpheme des Epicuriens contre la benefique prouidence de Dieu: auec ſolide refutation par diuers argumens.*

malencontreux puiſſe-il eſtre, qui ne ſe ſoit ſentj de ceſte largeſſe des Dieux? Regarde moy ceux qui deplorent leur condition, & qui ne font que ſe plaindre: encores trouueras-tu qu'ils jouiſſent de quelques biens de Dieu, & qu'il n'y a perſonne vers qui ne decoule quelque ruiſſelet de ceſte fontaine de beneficence & liberalité infinie. Eſt-ce peu de choſe ce qui eſt eſgalement diſtribué à tous en entrant au mõde, a ſcauoir la vie? Et ſans nous arreſter a ce que les vns & les autres reçoyuent en meſure inegale, Nature a elle donné peu, quand elle ſ'eſt donnee ſoymeſme?

V. *Cõtinuation de ſes raiſons contre les Epicuriens, ou il prouue que tous biens viennent de Dieu.*

Dieu ne donne point de biens. D'ou vienent donc ces biens que tu poſſedes? que tu donnes? que tu refuſes? que tu gardes? que tu deſrobes? D'où procedent ces biens infinis qui chatoüillent & contentent les yeux, les oreilles, & l'eſprit? D'où decoule ceſte abondance de choſes plaiſantes, & ſuperfluës? Car Dieu n'a pas ſeulement pourueu a nos neceſſitez, ains nous a couuerts auſſi d'vne infinitez de delices: teſmoins tant d'arbriſſeaux, portans fruits de diuerſes ſortes, tãt d'herbes medecinales, tant de viandes differentes, apareillees en toutes les ſaiſons, meſmes pluſieurs biens que la terre produit à l'auanture & ſans eſtre cultiuee, pour les pareſſeux & fai-neãs. Ie ne parle point des animaux de toutes ſortes, les vns marchans ſur terre, les autres naiſſans en l'eau, les autres laſchez par l'air, tellement que tous les quartiers du royaume de Nature nous apportent quelque tribut. Puis les riuieres dont les vnes par plis & deſtours fort plaiſãs ceignent les cãpagnes, les autres ouurent le chemin au trafic, par le moyen d'vn cours ſpacieux & nauigable: d'autres croiſſantes à merueilles en certains temps, afin que les pays qui ſont plus expoſez à l'ardeur du Soleil ſoyent arrouſez & refraiſchis par les riuieres deſbordees. Que diray-je des bains medecinaux, & des eaux chaudes ruiſſelantes abondamment aupres des eaux froides?

*Virgile au 2. des Georgiques.*

*Le Lac de Come auſſi i'ay oui eſtimer*
*Treſgrand & ſpacieux: & toy beau lac de Garde,*
*Lequel te vas hauſſant, quand bien on te regarde,*
*D'vn flot non moins bruyant que le flot de la mer.*

SI quelqu'un t'auoit donné quelques arpens de terre, tu VI.

*Il continue en ſes refutations de l'impieté des Epicuriens, & monſtre que les biens de Dieu ſont infiniment plus grãds que ceux des hõmes.*

confeſſerois qu'il t'auroit fait du bien: nies tu donc que des campagnes d'eſtendue infinie ſoyent biensfaits de Dieu? Celuj ſera ton bienfaiteur qui t'aura mis bonne ſomme d'argent en la main, & qui meſme en aura rempli ton cofre, que tu eſtimes bien grand: & tu ne voudras point auouer ni reconoiſtre la grande largeſſe de celuj qui a tiré pour toy hors des entrailles de la terre tant de metaux, qui a laſché la bõde à tãt de riuieres qui trainent du ſable portant l'or: l'infinie quantité d'argent, de cuiure, de fer, cachee en tous lieux, leſquels il t'a donné moyen de deſcouurir, & t'a marqué les endroits ou les riches mines ſe trouuent. Si lon te fait donation d'vne maiſon, ou reluiſe quelque morceau de marbre de laquelle le planché ſoit doré ou peint, appelleras-tu cela vn petit preſent? Dieu t'a baſti vn palais qui ne craint le feu ni aucune ruine, ou tu vois nonpas vn lambris moins eſpais que la lame qui l'a coupé, mais des grandes maſſes de pierre viue, entieres, & compoſees de matiere diuerſe & diſtincte, de laquele tu admires quelques grains & petis lopins: mais tu ne conſideres point le toict de ce palais, reluiſant d'vne façõ le iour, & d'vne autre la nuict: voire tu nies que Dieu t'ait fait du biẽ. O ingrat que tu es! tu eſtimes beaucoup les choſes que tu as, & tu penſes n'en eſtre redeuable ni tenu à perſonne. D'ou te vient ceſt eſprit qui te fait ſouffler? Qui t'a donné ceſte clairté, par le moyen de laquelle tu reigles & agences les actions de ta vie? Et le ſang, qui eſt le chariot portant la chaleur vitale, d'ou vient-il? de qui procedent tant de biens prouoquãs plus qu'a ſuffiſance ton appetit par ſaueurs exquiſes? d'ou vient tant d'aiguillons reſueillans le plaiſir laſſé? Qui t'a fait jouiſſant de ce repos ſur lequel tu vieillis & te pourris? Si tu n'es ingrat, tu diras,

*Virgile en la premiere Eglogue.*

*Ie te confeſſe, amy cher & parfait,*
*Qu'vn puiſſant Dieu ces biens icj m'a fait:*
*Lequel auſſi touſiours mon Dieu ſera,*
*Et bien ſouuent ſon riche autel aura*
*Pour ſacrifice vn aigneau le plus tendre,*
*Qu'en mes troupeaux pourraj choiſir & prendre.*
*Car il permet mes brebis venir paiſtre,*
*Comme tu vois, en ce beau lieu champeſtre:*

*Et que ie chante en mode paſtorale*
*Ce que voudray de ma fluſte rurale.*

C'eſt là ce Dieu qui non ſeulemẽt à mis en vn bout de chãp quelque nombre de bœufs, mais qui par tout le monde a eſpandu tant de haras de gros beſtail, lequel donne nourriture aux troupeaux du menu beſtail ſautelant, courant & bondiſſant de tous coſtez par les monts & les plaines, qui pouruoit à leurs paſturages d'hiuer & d'eſté, qui n'a pas ſeulement apris à chanter vne chanſon ruſtique & mal baſtie pour paſſetemps, mais auſſi a donné l'inuention de tant d'arts & de ſciences, a monſtré tant de langages diuers, tant de ſons de la voix & des inſtrumens. Tu ne diras pas que ce que les hõmes ont inuẽté viene d'eux, nonplus que tu ne veux pas maintenir que c'eſt d'eux meſmes qu'ils croiſſent, & qu'en tẽps prefix, les mẽbres font ce à quoy ils ſont appropriez, & les aages ſe mõſtrẽt. Tãtoſt les enfans perdẽt leurs dents de laict: puis la vie ſauance, & les petits deuienẽt grands, finalemẽt le dernier iour terminant la vie periſſable aproche. Nous auõs en nous les ſemãces de tous les aages d'vne vie cõplette, & de toutes ſciẽces: mais c'eſt à Dieu (qui eſt le grãd maiſtre) de tirer les eſprits en auãt.

VII. *Dieu & Nature eſt vne meſme choſe: ce diſent les Stoiques pour refuter les Epicuriens qui en eſtabliſſant nature veulent abolir Dieu.*

Tv diras, que Nature t'a fait ces biẽs là. Vois-tu pas, tenãt tel propos, que tu changes le nom à Dieu. Car qu'eſt Nature autre choſe que Dieu, & la ſageſſe diuine infuſe en tout le mõde & en chaſcune des parties d'iceluj? Quãd te plaira, tu peux appeller d'autre nõ noſtre Createur & bienfaiteur: & ſi tu le nõmes Iupiter, tout bõ & tout puiſſant, tonnãt, & arreſté nõpas (cõme les hiſtoriens eſcriuent) pource qu'apres vn certain vœu fait, l'armee des Romains qui eſtoit en route ſarreſta: *mais il eſt ainſi nõmé*, pource que par ſon biẽueillãt pouuoir toutes choſes demeurẽt fermes & arreſtees. Si tu dis q̃ c'eſt le deſtin, tu ne mentiras point: car puis que le deſtin n'eſt autre choſe qu'vne ſuite des cauſes enchaiſnees les vnes aux autres, Dieu eſt la premiere cauſe de qui toutes les autres dependẽt. Tu pourras luj aproprier les noms comprenans quelque effect & efficace celeſte. On luj peut donner autant de noms qu'il nous fait de preſens.

VIII. *Confirmation de ce*

Les Romains l'appellent Liber Pater, Hercules & Mercurius: Liber Pater, d'autant qu'il eſt pere de toutes choſes,

*que dessus par les diuers noms que les anciens Romains ont donnez à Dieu.*

que c'est luj qui a inuenté & monstré la proprieté des semences, dont on tire profit par le moyẽ du plaisir: Hercules, pour ce que sa puissance est inuincible, & quand elle est lasse d'auoir mis beaucoup d'œuures en estre, retourne en feu: Mercurius, à cause qu'il est la source de raison, des nõbres, de l'ordre & des sciences. De quelque costé que tu te tourneras, tu le verras venir droit à toy. Il emplit toutes choses. Luj mesmes est dedans son œuure. Tu ne gaignes donc rien, meschant ingrat que tu es, de dire que tu ne dois rien à Dieu, mais à Nature: car Nature n'est point sans Dieu, ni Dieu sans Nature: l'vn est mesme chose que l'autre: ils ne different en riẽ. Si tu auois receu quelque plaisir de Senecque tu t'en cõfesserois redeuable à Annæus, ou à Lucius: tu ne changerois que de nom, nõ pas de creancier: pource que soit que tu l'eusses appellé par prænom, par nom, ou par surnõ; ce luy seroit tout vn. Au cas semblable appelle Dieu Nature, destin, fortune, ce sont tous nous d'vn mesme Dieu, vsant en diuerses sortes de sa puissãce, Iustice, Bonté Prudence, Magnanimité, Temperance sont biens d'vne seule ame: si l'vn de ces biens te plait, l'ame qui les a te plait aussi.

IX.

*Il retourne à soppropos, & monstre que Dieu nous est biẽfaiteur sãs espoir de receuoir la pareille de nous.*

Mais pour ne venir (sans y penser) à vne autre dispute, Dieu nous donne vne infinité de biens excellents sans esperer que nous luj rendions: d'autant qu'il n'en a pas besoin, & nous aussi ne pouuons luj donner aucune bonne chose qui soit nostre, ou qui ne soit pas siene. Dont il s'ensuit que le biẽfait est vne chose desirable de soy. En iceluj lon ne regarde sinon au profit du receuant, & en le communiquant il ne faut auoir aucun esgard à nos commoditez. Vous dites qu'il faut soigneusement auiser qui sont ceux à qui nous faisons du biẽ, comme les laboureurs ne iettent pas leur graine sur le sablon. Si cela est vray, en donnant nous pensons à nostre profit, tout ainsi qu'en labourant & semant. Car semer n'est pas vne chose desirable de soy. Dauãtage, vous voulez sçauoir à qui vous donnez; ce qu'il ne faudroit pas faire, si dõner estoit vne chose desirable de soy, veu que c'est vn bienfait en quelque part & maniere qu'on le donne. Nous ne suiuons ce qui est honneste pour autre raison sinon pource qu'il est tel. Or combien qu'il soit ainsi: toutesfois nous regardons ce que nous faisons,

en

en quel temps & comment : car c'eſt ce qui donne eſtre au bienfait. Quād donc ie choiſis quelqu'vn pour luy faire plaiſir, mon intention eſt que ce plaiſir vienne à eſtre tel par effect: car ſi ie donne à vn homme infame, ce n'eſt ni bienfait ni choſe honneſte.

X. *Maintenāt il entre en quelques diſcours particuliers: & premierement il traite la reddition des depoſts: & à quoy doit regarder celuy qui donne.*

Rendre le depoſt eſt choſe deſirable de ſoy : toutesfois ie ne le rendraj pas touſiours, ni en tout lieu, ni en tout temps indifferemment. Il n'importe par fois, ſi ie le nie, ou ſi ie le reſtitue en preſence de tous. I'auray eſgard au profit de celuy à qui ie dois rendre, & luj refuſeray le depoſt qui luj pourroit nuire. Autant en feraj-je quand il ſera queſtion de bienfait. Ie regarderay en quel temps, à qui, comment & pourquoy ie donneraj: car il ne faut rien faire ſans raiſon. Ce qui eſt donné ſans raiſon ne merite le nom de bienfait: pource que la raiſon accompagne tout ce qui eſt honneſte. Combien ſouuent oyons-nous les plaintes de ceux qui ſe reprenent pour auoir donné mal à propos, diſans, Ie voudrois auoir perdu ce que i'ay donné à vn tel. Vn don fait inconſiderément eſt vne hōteuſe maniere de perte: encores eſt-ce pis d'auoir mal donné que de n'auoir eſté remercié par celuj à qui lon a fait plaiſir. Car ce dernier procede de la coulpe de l'ingrat, mais quand nous ne regardons pas bien à qui nous donnons, c'eſt noſtre faute. Tu penſes qu'en ce choix ie m'arreſteray à celuj qui me pourra rendre la pareille: mais tu t'abuſes. Car ie choiſi celuj qui m'en ſçaura gré, & non celuj qui m'en rendra autant. Souuentesfois celuj qui n'a rien rēdu n'a pas laiſſé de reconoiſtre le bien receu: & celuj qui l'a rendu aura eſté ingrat. Ie ne priſe que la bonne volonté: pourtāt ie ne m'arreſteray au riche qui ſera vn vilain: ie donneray au pauure honneſte, d'autāt qu'en ſa diſette il me ſera treſ-affectionné, & lors que toutes choſes luj defaudront, ſon cœur me demeurera. En bienfaiſant ie ne cerche point mon profit, ni mes plaiſirs, ni mon honneur. Il me ſuffit de plaire à vn: ie donneray, afin de faire ce que ie dois. Or ce qu'il faut faire doit eſtre auec choix.

XI. *A quelles perſonnes il faut faire bien & plaiſir.*

Si tu me demandes quel il doit eſtre, ie choiſiray vn homme entier, ſimple, qui ait bonne memoire, non ingrat, non conuoiteux de l'autruj, liberal du ſien, de bonne affection. Quand i'auraj mis à part vn tel perſonnage, encores que la

fortune ne luj mette en main choſe aucune qu'il me puiſſe preſenter en recompenſe, i'auray toutesfois fait ce que ie deſirois. Si le profit & gain deshonneſte m'induit à eſtre liberal, ſi ie ne veux aider à perſonne, ſinon à cõdition d'en receuoir autant, ie ne feraj donc plaiſir ni ſeruice à celuj qui ſ'en va en quelque lointain pays: ie ne donneraj pas à vn autre qui ne doit plus reuenir, ie ne m'eſlargiraj pas enuers vn malade qui eſt hors d'eſperãce de gueriſõ, moy meſme eſtãt preſt de mourir ne voudraj rien donner: d'autant que ie n'ay plus de temps pour receuoir la pareille. Mais afin que tu ſaches que bienfaire eſt vne choſe deſirable de ſoy, nous ſecourons les eſtrangers abordez en noſtre haure, d'où ils doyuent incontinẽt deſmarer pour faire voile ailleurs. Si quelqu'vn a fait naufrage, nous luj donnons & equippons vn vaiſſeau pour ſ'en retourner. Il ſ'embarque ſans gueres bien conoiſtre celuj qui l'a ſecouru ſi à point, & n'eſtant pas pour nous reuoir jamais, il delegue les Dieux pour ſatisfaire en ſon nom, & les prie qu'ils reconoiſſent ce bienfait pour luj. Ce pendant nous nous contẽtons en nous meſmes d'auoir dõné ſans en riẽ eſperer. Et quoy, quãd nous approchõs de la fin de noſtre vie, lors que nous dreſſons noſtre teſtament, pourquoy donnõs nous des biens, veu que nous n'en attendons aucune reconoiſſance? Cõbien perdons-nous de temps à debatre & cõſulter en ſecret à qui & cõbien nous donnerõs? Que nous doit-il chaloir à qui nous donnõs, puis que perſonne ne nous en doit rien rendre? Si eſt-ce qu'en toute noſtre vie nous n'auons iamais eſté ſi ſoigneux de donner, iamais nous n'auons ſondé de ſi pres nos penſees, que quand (apres auoir eſlongné toute conſideratiõ de gains & profits) l'hõneſteté ſeule ſe preſente à nos yeux: ayans eſté mauuais iuges de noſtre deuoir, tandis que la conſideration d'iceluy eſt corrompue de vaine eſperance, de folle apprehenſion, & de volupté, le plus laſche & vilain de tous les vices. Quand la mort nous a bouſché tous les paſſages & retours à la vie, nous enuoyant vers le juge incorruptible qui nous prononce ſentence, nous cerchons gens qui le meritent pour leur bailler nos biens. Et n'y a choſe à quoy nous pouruoyons plus ſoigneuſement & mieux à la bonne foy, qu'à ce qui ne nous appartient pas.

CERTAINEMENT l'homme eſt ſaiſi d'vne ioye indicible, qui dit lors'en ſoimeſme, ie feraj vn tel plus riche qu'il n'eſt, & en donnant à ceſtuj-là quelque bien, ie luj bailleraj le moyen de ſauancer & ſe faire grand. Si nous ne dõnons qu'à condition de receuoir la pareille, il faut mourir ſans teſter. Vous tenez, dira quelqu'vn, que le bienfait eſt vne creance qui ne ſe peut payer: or la creance n'eſt pas choſe deſirable de ſoy. Ie reſpon, qu'en parlant de creance, nous vſons de maniere de parler qui eſt metaphorique & figuree. Nous ſçauons que la *loy eſt la reigle* de iuſtice & d'iniuſtice: toutesfois vne reigle n'eſt pas choſe deſirable de ſoy. Nous vſons de ces termes pour demonſtrer la choſe. Par le mot de creance, i'entẽs dire autant que quaſi creance. Veux-tu voir qu'il eſt ainſi? I'adjouſte qu'elle ne ſe peut payer, combien qu'il n'y ait *creance* qui ne ſe puiſſe ou qui ne ſe doyue recouurer. Tant ſ'en faut qu'il faille faire bien pour en tirer profit, que ſouuent (comme i'ay dit) il le faut donner auec perte & danger pour celuy qui le donne. Si ie procure paſſage ſeur & libre à celuj qui ſera enuironné de brigands, ſi ie ſollicite pour vn criminel deſtitué de faueur, & me rens ennemis vne bande de gens qui ont grand moyen, peut-eſtre à leur pourſuite ie tomberay en la miſere dont ie tire l'autre: combien qu'il ſoit en ma puiſſance de ſuiure vn autre chemin, & me tenir loin pour iuger des coups. Ie reſpons pour le condamné, ie deſtache l'affiche miſe aux biens de mon amj, pour m'obliger à ſes creanciers: & afin de pouuoir garantir vn proſcript, ie me hazarde à eſtre proſcript & banni moymeſme. *Quiconque ſeroit ſur le point* d'acheter Tuſculum ou Tibur, *à cauſe que ce ſont lieux* aſſis en bon air, & de plaiſant ſejour durant les chaleurs de l'eſté, ne diſpute point en quelle ſaiſon de l'annee il fait ceſt acqueſt: apres l'achet il faut garder l'heritage. Il faut conſiderer le meſme en matiere de biensfaits: car ſi tu demandes, qu'eſt-ce que cela rapporte, vne bonne conſcience, reſpondraj-je. Quel profit rend le biẽfait? Mais dj moj, que rapporte & rend la iuſtice, l'innocence, la magnanimité, la pudicité, la temperãce? Si tu demandes quelque choſe outre icelles, tu ne les demandes pas.

XII. *Du contẽtement qu'apporte le bien fait gratuitement: & reſponſe à l'obiection des Epicuriens.*

Pourquoy le ciel acheue-il ſon cours? à quelle fin le Soleil XIII.

*Par l'exemple du cours du ciel, il mõſtre le deuoir d'vn homme de bien en cõfermant toute la diſpute precedente, & deſcouure l'ordure des Epicuriens.*

alonge & acourcit-il le jour? Ce ſont biensfaits que ces courſes là, car elles ſe font pour noſtre ſoulagemẽt. Tout ainſi que le deuoir du ciel eſt de tourner autour de la terre; celuj du Soleil eſt de changer de place au leuant & au couchant, pour noſtre bien, & ſans en auoir recompenſe: auſſi le deuoir d'vn homme, entre autres choſes, eſt de faire bien & plaiſir. Pourquoy donc le fait-il? Afin de ne point oublier à le faire ni ne perdre l'occaſion de bien faire. Quant à vous autres Epicuriens, tout voſtre plaiſir giſt à vous accouſtumer à ſe coucher toſt, ſe leuer tard pour cueillir graiſſe, cercher vn repos tout pareil à vn ſomne profond, demeurer tout le jour à l'ombre, par penſees bien legeres, que vous appellez tranquillité, donner quelque paſſetemps à la ſtupidité de l'eſprit languiſſant, & à force de boire & manger es cachettes des jardins, engraiſſer les corps tout paſles d'oiſiueté: mais de nous, pourueu que par biensfaits laborieux, nous puiſſions ſoulager les trauaux de nos prochains, & les tirer de peril en nous y expoſant, ou incommodant nos affaires pour accommoder les leurs, voila à quoy nous prenons plaiſir. Que me chaut-il, ſi ie reçoy des biensfaits? Quand ie les auray receus il les faudra donner. Le biẽfait ſe rapporte au profit de celuj qui le reçoit, nonpas au noſtre: autrement nous le donnons à nouſmeſmes. Ainſi donc il y a beaucoup de choſes qui portent grand profit aux hommes: mais elles perdent toute grace ſi on les vend. Les marchans, les medecins, les reuendeurs ſeruent aux villes, aux malades, aux denrees: mais dautãt que toutes ces ſortes de gens-là ſeruent aux autres pour leur profit particulier, ils n'obligent point ceux à qui ils font du bien.

XIIII. *Qui donne pour en tirer profit ne merite pas le nom de bienfaiteur.*

CE qui eſt employé pour en tirer profit ne ſappelle pas bienfait Ie donneray cecj pour auoir cela: c'eſt vẽdre au plus offraut. Ie n'appelleray point pudique, la femme qui a eſconduit vn amoureux, afin de l'enflammer d'auantage, & qui a eu peur des loix ou de ſon marj: ains, comme dit Ouide,

*Ie tien pour femme abandonnee*
*Celle qui ne s'eſt adonnee*
*A mal, pource qu'elle ne peut*
*Commettre ce que ſon cœur veut.*

IL range à bon droit entre les folles celles qui par crainte de

chaſtiment, & non par amour de vertu, ſ'eſt abſtenue de bleſſer ſon honneur. Tout de meſmes, celuj qui a fait bien pour en receuoir autant, n'a rien fait. Si cela ſ'appelloit benefice, nous ſerions biẽfaiteurs enuers les animaux que nous nourriſſons pour en tirer ſeruice ou nourriture, item enuers les arbres que nous cultiuons, de peur qu'a faute d'eſtre arrouſez, tranſplãtez ou meſpriſez, ils ne deuienẽt ſteriles. Nul ne ſ'embeſongne apres vn chãp ou autre choſe dont le fruit a eſté deſja enleué. Celuj qui deſire vrayemẽt faire bien à vn autre n'y eſt point amené *par vne* pẽſee auare & ſordide, ains humaine, liberale, & *qui apres* auoir donné cerche à donner & accroiſtre par nouueaux biensfaits ceux du paſſé, ne regardãt point combien cela pourra auancer le prochain qui le reçoit: autrement *c'eſt vn* acte abject, contemptible, & ignominieux d'aider *autruj*, pource qu'il eſt expedient. Qu'y a-il de magnifique à ſ'aimer, à ſ'eſpargner, & à acquerir pour ſoy? Le vray deſir de faire bien deſtourne le bienfaiteur de toutes telles penſees: il tire par le colet l'homme a perdre volontiers, luj fait laiſſer en arriere ces conſiderations de gain & de profit: ſon plaiſir & parfait contentement eſt d'auoir fait vn bon œuure.

XV.

*Comme l'iniure eſt choſe mauuaiſe de ſoy le bien fait (qui luy eſt directemẽt oppoſé) eſt donc deſirable de ſoy: n'y ayant homme qui ne ſ'eſiouiſſe d'auoir biẽ fait.*

Sans doute vne injure eſt contraire à vn bienfait. Comme faire outrage eſt vne choſe qui de ſoy eſt mauuaiſe & à fuir: au contraire le bienfait eſt choſe deſirable de ſoy. Es outrages, la vilenie a plus de force à nous induire d'offenſer autruj qu'aucune vtilité: mais à faire bien, la beauté & bõne grace de la vertu nous y ſemond & attire puiſſamment. Ie ne *mentiray point, ſi ie dis* que chaſcun aime ſes biensfaits que *tout homme eſt ainſi fait* qu'il void treſuolontiers celuj à *qui il* a fait beaucoup de biens, & ayant fait vne fois plaiſir, prend occaſion de là de continuer: ce qui n'auiendroit pas, ſi nous ne prenions plaiſir aux biensfaits. Combien de fois oyons nous dire à ceſtui cj ou à ceſtuj la, ie ne ſçaurois abandonner vn tel à qui i'ay ſauué la vie, lequel i'ay deliuré de peril? Il me prie que ie maintienne ſa cauſe contre des gens qui ſont en credit. Ie ne le veux pas: mais que feray-je? Ie luj ai aidé vne & deux fois par-cj deuant. Vois-tu pas qu'en cela il y a ie ne ſçay qu'elle efficace ſpeciale, qui nous contraint de

faire plaiſir? premierement, pource qu'il le faut; ſecondemẽt, à cauſe que nous l'auons autresfois fait. Nous nous employerons pour tel que nous euſſions refuſé du commencement & non ſans raiſon: & ce pource qu'auparauant nous luj auons fait plaiſir. Tãt ſen faut que le profit nous induiſe à faire plaiſir, qu'au contraire le ſeul contentement que nous auons d'auoir bienfait nous accouſtume volontairement à garantir & maintenir des choſes qui nous ſont inutiles: meſmes cela no⁹ eſt auſſi naturel d'aimer le bienfait mal employé, que de ſupporter nos enfans encores qu'ils ſoyent deprauez.

XVI. *Maintenãt il monſtre que la reconnoiſſance des biẽs & plaiſirs receus eſt choſe honneſte & deſirable de ſoy,*

QVANT à ce qu'on allegue que ceux à qui lon a fait plaiſir rendent le pareil, non pource que c'eſt honneſtement fait, ains d'autant que cela eſt vtile: il eſt aiſé d'y reſpondre & mõſtrer qu'il n'eſt pas ainſi. Car nous ne voulõs employer autres argumens que ceux par qui nous auons prouué que bienfaire eſtoit choſe deſirable de ſoy meſme. C'eſt vne maxime, de laquelle naiſſent nos preuues ſur tous les articles qui en depẽdent, que lon tienne conte de ce qui eſt honneſte ſeulement pource qu'il eſt honneſte. Qui oſera donc reuoquer en doute ſi n'eſtre point ingrat eſt choſe honneſte? Qui ne deteſtera l'ingrat, qui meſme eſt inutile à ſoy? Si lon te vien dire, vn tel ne reconoit point les grands biens & plaiſirs que ſon ami luj a faits: qu'en penſeras-tu? ſera ce vn vilain, ou vn hõme qui ſeſt oublié pour ſon profit & auantage? I'eſtime que tu le tiens pour vn meſchant, qui ne merite pas qu'on ait ſoin de luj, ains qu'on le chaſtie rudement. Tu ne ſerois pas de c'eſt auis, ſi la reconoiſſance des biensfaits n'eſtoit vne choſe honneſte & deſirable de ſoy. Il y a d'autres choſes qui peut eſtre ne monſtrent pas ſi bien leur luſtre, & ont beſoin de quelqu'vn qui face voir qu'elles ſont hõneſtes: mais ce dont nous parlõs eſt tellemẽt en veuë, & ſi beau, que lon ne peut douter de ſa manifeſte ſplendeur. Y-a-il choſe ſi louable, & plus egalement aprouuee de tous, que de faire reconoiſſance des biẽs & plaiſirs que lon a receus?

XVII. *Celuy qui ſait que c'eſt de ſai-*

DAVANTAGE, dj moy, qui nous induit à cela? Eſt-ce le gain? Qui ne le meſpriſe, il deuient ingrat? Eſt-ce l'Ambition? mais dequoy te peux-tu vanter, ſi tu as payé ce que tu deuois? Eſt-ce la hõte? l'ingrat n'en a point. Les hommes n'ont point

fait de loy contre l'ingratitude, comme ſi Nature y auoit ſuffiſamment pourueu: Ainſi qu'il n'y a point de loy humaine qui commande d'aimer pere & mere, & d'eſtre indulgent enuers les enfãs. Il n'eſt pas beſoin, d'eſtre pouſſé vers ce à quoy nous rendons naturellement. Tout ainſi qu'il ne faut conſeiller perſonne de ſaimer ſoimeſme, attendu qu'il eſt diſpoſé à cela des qu'il entre au monde: autant en faut-il dire des biẽfaits: les choſes honneſtes plaiſent de leur nature: la vertu eſt de ſi belle & gratieuſe rencontre que les meſchans meſmes ont cela en eux *qu'ils priſent* les choſes bonnes. Trouueras tu homme *qui* vueille eſtre eſtimé autre que bienfaiteur? & preſt à faire plaiſir? vn vilain, vn cruel, affecte-il pas la reputation d'homme de bien? qui aura fait toutes les meſchancetez du mõde, les couurira il pas de quelque voile de vertu? *S'il a* offenſé quelques vns voudra-il pas que lon penſe que meſme il les a gratifiez en beaucoup de ſortes? Meſmes ils permettẽt que ceux qu'ils ont maſtinez & gourmãdez leur facẽt la reuerence: ils contreferont les liberaux & les gens de bien; pource qu'ils ne peuuẽt eſtre tels à la verité. Ils ne feroyẽt pas cela, n'eſtoit que l'amour de ce qui eſt hõneſte & deſirable de ſoy les cõtraint de cercher vne reputatiõ cõtraire à leur façõ de viure, & cacher l'ordure en laquelle ils voudroyẽt volõtiers ſe veautrer touſiours, encores qu'ils la hayſſent & qu'elle les cõfõde en eux meſmes. Brief il n'y a hõme ſi deſnaturé, ni qui ait iuſques là deſpoüillé l'homme qui cerche d'eſtre meſchant pour ſon plaiſir & pource qu'il le veut ainſi. Demande à qui tu voudras de ceux qui viuent de pillage, ſ'il aimeroit pas *mieux paruenir par bon moyen* que par larcins & brigan*dages à la jouiſſance de ce* que luj & ſes complices detiennẽt de l'autruj? Celuj qui a accouſtumé de voler & eſgorger les paſſans deſireroit pluſtoſt trouuer largẽt en ſon chemin, que de le prendre par force. Tu ne trouueras hõme qui ne ſoit biẽ content de jouir de loyer de meſchãceté ſans commettre la meſchanceté meſme. Nous auons ceſte ſinguliere faueur de Nature, que la vertu lance quelques traits de ſa ſplendeur en l'entendement de tous: tellement que ceux qui ne la ſuiuent pas ne laiſſent pourtant de la voir.

*re & receuoir plaiſir n'eſt vndue à cela que par amour de vertu, de laquelle les meſchãs meſmes taſchent ſe couurir.*

A FIN que tu ſaches que l'affection d'vn cœur reconoiſſant XVIII.

*il monstre un contrarie que L'ingratitude destruit la societé humaine, sans laquelle nostre condition seroit pire que celle des bestes.*

est chose desirable de soy, oppose y l'ingratitude & tu verra que c'est vn vice q̃ tous doyuẽt fuir à cause de luj mesmes: car il n'y a chose qui desjoigne & despece tãt l'vnion qui est entre les hõmes q̃ fait l'ingratitude. Cõment nous pourrions maintenir que sinon entãt que nous aidõs les vns aux autres? Voila l'equipage de nostre vie & ce qui la fortifie cõtre les soudaines courses de l'aduersité, sçauoir est le commerce des biensfaits. Si lon nous met à part les vns des autres: que sommes-nous? la proye, le carnage, le viandis des bestes brutes, & le sang qu'elles espandront & boiront à leur aise. Les autres animaux ont assez de forces pour se garder à part: ceux qui naissent és deserts pour courir à l'auanture & viure seuls, sont armez. L'homme est enueloppé de foublesse, ses ongles ni ses dents ne le peuuent faire peur aux autres animaux. Mais la compagnie munit & asseure celuj qui est nud & foible. Elle luj a dõné deux choses qui le rendent plus fort que tous animaux à la violence desquels il estoit exposé, La raison & la compagnie, au moyen desquelles celuj qui à part ne pourroit subsister est Seigneur du monde. La societé ou compagnie luj a donné la domination sur tous animaux. Combien qu'il fust engendré & fait pour demeurer sur terre ceste societé l'a fait passer sur la iurisdiction d'vne autre nature, & l'a estably Roy de la mer. Icelle mesme a reprimé les assaux des maladies, pourueu aux necessitez de la vieillesse, & donné des soulas aux douleurs. Elle nous rend forts, pource que nous pouuõs l'appeller à nostre secours contre les alarmes & accidens de ceste vie. Si tu abolis ceste societé, tu coupes en deux l'vnion par le moyen de laquelle nous subsistons au monde. C'est l'abolir, si tu fais qu'vn cœur ingrat ne soit point à fuir de soy-mesme, ains d'autant qu'il doit craindre quelque autre chose: car combien trouuera-on d'hommes qui peuuent estre ingrats, sans qu'on leur en dresse querelle? En vn mot i'appelle ingrat, celuj qui par crainte reconoit vn bienfait.

XIX.

*En descouurant l'impieté des Epicuriens il prouue*

VN homme de sens rassis ne redoute point les Dieux: car c'est fureur de redouter les choses bonnes & bienfaisantes. Personne n'aime ceux qu'il craint. Et toy, Epicurus, imagines-tu pas vn Dieu desarmé. Tu luj as osté tous ses traits, toute sa puissance: & afin que personne n'en eust peur, tu l'as jetté bien

bien loin arriere de toute peur & apprehenſion. Tu l'as enuironné d'vn grand & haut rempar: tu l'as ſeparé du regard & de l'attouchement des mortels: ne te ſmoye de rien : il n'a aucun moyẽ de te faire bien ni mal. Il eſt tout ſeul en vne large eſtendue entre deux cieux, ſans creature, ſans homme, ſãs choſe quelconque, penſant à ſe garantir de la ruine des mondes qui ſont au deſſus & autour de lui: n'oyãt les prieres d'aucun, & ne ſe ſouciant de perſonne. Toutesfois, tu veux qu'on eſtime que tu le ſers & honnores comme ſ'il eſtoit ton pere, & fais cela de bonne volonté, comme ie penſe: ou, ſi tu veux eſtre eſtimé *ingrat*, pour ce que tu ne tiens rien de luy, ains peut eſtre que tes infreluches & grains de pouſſiere venant à s'acrocher les vns aux autres l'ont baſty & amaſſé tel que tu es pourquoy donc l'honnores tu? C'eſt à cauſe de ſa nature & *majeſté* excellente: voila ta reſponſe. Ainſi ſoit: tu fais donc cela ſans eſpoir de mieux, & n'y eſtant induit par aucun bien que tu en attendes: il y a donc quelque choſe deſirable de ſoy la dignité de laquelle t'eſmeut. Cela eſt ce qu'on appelle Hõneſte ou hõneſteté. Mais ſçauroit on trouuer choſe plus honneſte que la reconoiſſance du bien receu. La matiere de ceſte vertu ſ'eſtend auſſi loin que la vie meſme.

*que les plus ingrats viens y penſer, ſe condamnẽt eux meſmes, & confeſſent que la reconoiſſance du bienfait eſt choſe honneſte & deſirable de ſoy.*

ON repliquera, qu'il y a quelque profit en ce bien-la, comme auſſi en toute vertu: mais nous diſons qu'vne choſe eſt deſiree pour l'amour d'elle meſme, en ce qu'ayant quelques commoditez hors de ſoy, elle ne laiſſe de plaire ſans ces commoditez là. C'eſt choſe profitable de n'eſtre pas ingrat: mais quand il m'en deuroit auenir dommage, ie reconoiſtrai le plaiſir qu'on m'aura fait. Que gaigne vn homme reconoiſſãt? *Cela luy aſſemble d'autres bienfaits & d'autres amis.* Et ſi quelqu'vn deuoit acquerir par ce moyen des mal vueillances d'autruy? S'il conoit qu'au lieu d'auancer il perdra beaucoup de ſon acqueſt & de ce qu'il auoit en reſerue, il ne ſe hazarde pas volontiers à perdre. Celuy eſt ingrat qui en rendant le pareil regarde vn deuxieſme don, & qui eſpere en rendant l'appelle ingrat celuy qui ne bouge d'aupres d'vn malade lequel doit faire ſon teſtament, & qui prẽd le loiſir de penſer qu'il ſera heritier ou legataire. Encores qu'il face tous les deuoirs d'vn bon & fidele amy, c'eſt vn ingrat ſi l'eſperance l'en-

*XX. Comment vne choſe eſt deſirable de ſoy-meſme: & que gaigne celuy qui reconoit le bien qu'on luy a fait.*

tretient s'il baille apres le gain, & s'il iette le hamecon. Cõme les oiſeaux charongniers n'abandonnent point de veue les beſtes languiſſantes & qui n'en peuuẽt plus: ceſtuy ci auſſi eſpie la mort & voltige autour de la charongne. Vn cœur recognoiſſant ſe contente de ſa vertueuſe & bonne volonté.

XXI. *Deux ſortes d'hõmes nõ ingrat, & des deux moyens qu'il y a de reconoiſtre vn biẽ fait.*

VEVX-tu voir qu'il eſt ainſi, & que l'eſpoir du gain ne corrompt point vn cœur reconoiſſant. Il y a deux ſortes d'hommes reconoiſſans. Celuy l'eſt qui donne quelque choſe en reconoiſſance d'vne autre que lon luj a donné. A l'auanture vn tel ſe peut monſtrer, il a dequoy ſe vante. Vn autre eſt reconoiſſant, qui de cœur pur a receu vn bienfait, & a bõne intention de n'en eſtre ingrat. Ceſtuj la eſt enueloppé d'vne bõne cõſcience. Quel profit peut-il recueillir de ceſte affection cachee? Sil ne peut faire autre choſe, il a le cœur bon, & aime ſon bienfaiteur: il doit reconoiſtre le plaiſir receu, & c'eſt ce qu'il deſire. Ce que tu requiers outre cela ne luj defaut point. Encor qu'vn hõme de meſtier n'ait point d'outil pour trauailler, il ne laiſſe pas d'eſtre ouurier de ſon eſtat. Si le bruit de quelques babillards ne permet à vn bon chantre de faire entẽdre ſa voix, il ne laiſſe pas pour cela d'eſtre expert en la muſique. I'ay intention de reconoiſtre le plaiſir receu: ce qui reſte de faire apres cela n'eſt pas afin que ie ne ſois point ingrat, ains ſeulement, afin que ie ſois quitte. Car ſouuent celuy qui a rẽdu la pareille ne laiſſe d'eſtre ingrat: au contraire vn autre aura biẽ reconu le biẽ receu, encores qu'il n'ait rien preſenté en recompenſe: dautant que cõme en toutes les autres vertus on regarde à l'affection & volonté, le meſme ſe conſidere en matiere de biensfaits. Si l'hõme de cœur bon & reconoiſſant a faute du reſte, on doit imputer ce defaut aux accidens de ceſte vie. Ne plus ne moins que l'homme eloquent eſt tel encores qu'il ſe taiſe, & le fort ne laiſſe d'eſtre fort, quoy qu'il ait les mains jointes ou liées, & vn pilote deſcẽdu en terre ferme eſt touſiours pilote, pource que rien ne defaut à vne ſciẽce parfaite, quoy qu'elle ſoit retardee par cecy ou cela de ſe deſployer: au cas ſemblable celuy la reconoit le plaiſir receu, qui en a ſeulement la volonté, combien qui n'ait autre teſmoin de ceſte bonne affection que ſoy meſme. Ie diray d'auantage. Quelques fois vn homme ſemblera ingrat, qui eſt tout autre:

mais vne ſiniſtre opinion luj aura mis ce blaſme ſus. Vn tel ſe contente de ſa bonne conſcience, laquelle eſtant comme acablee apporte cõſolation, s'oppoſe au bruit que font le vulgaire & l'oüj-dire, ſe charge de tout, & ſi elle void vne groſſe troupe de gens contrarians à ſon opinion, ne ſamuſe point à conter les voix, ains obtient gain de cauſe par l'arreſt qu'elle ſeule prononce. Au contraire ſi ſa fidelité eſt tourmentée tout ainſi qu'vne perfidie, elle ne deſcend pas pourtant de ſa gloire, ains demeure ferme au deſſus de ſa peine.

*Belle deſcription de la bonne conſcience.*

XXII. *La bonne conſcience eſt vngrãd ſoulagemẽt en aduerſité: & pourquoy nous deſirõs faire bien, eſtans ſur le point de mourir.*

PAY (*me dira quelqu'vn*) ce que i'ay voulu & demandé. Ie ne me repens ni me repẽtiray point, par malheur quelcõque la fortune ne m'amenera point ceſte neceſſité, que i'entẽde ces propos. Qu'ay-ie pretẽdu? dequoy me ſert vne bonne volonté? Elle ſert en la torture & au feu, lequel ſi lon applique *a tous* les mẽbres tellemẽt que peu à peu il enuironne le corps tout vif, encores que ce corps rempli d'vne bonne cõſcience fonde peu à peu, il ſ'eſgayera dedans la braiſe qui rend ſa loyauté plus reſplendiſſante. Maintenant, retournons à noſtre point, encores que nous en ayons deſia amplement diſcouru. D'où vient que peu de temps auant que mourir nous voulõs faire du bien, & cõſiderons les merites de chaſcun? pourquoy trauaillons nous tant à nous ramãteuoir toute noſtre vie, afin de nous acquitter de noſtre deuoir autant qu'il eſt poſſible? L'eſperance n'a plus où ſ'eſtendre, elle eſt au bout: toutesfois en ceſte extremité, nous voulõs partir du monde en y laiſſant ce teſmoignage que nous en ſommes ſortis biẽ affectionnez & reconoiſſans enuers ceux qui nous y ont fait plaiſir. Auſſi y a-*il grand loyer de la choſe* en l'œuure meſme: & ce qui eſt *honneſte a vne merueilleuſe* efficace pour gaigner les cœurs des perſonnes: & la beauté de ceſte vertu-la ſ'eſpand comme vne clairté tout autour des eſprits, qu'elle flatte & rauit en admiration de ſa lumiere & ſplendeur. Or pluſieurs commoditez en procedẽt. Et la vie des gens de bien eſt plus aſſeuree, & (au iugemẽt des ſages) beaucoup plus contente, ſi elle eſt acõpagnee de bonne conſcience & d'vn cœur reconoiſſant. Mais auſſi la nature des choſes ſe fut mõſtre e maraſtre, ſi elle euſt tẽdu ce grãd biẽ miſerable, douteux, & de peu de fruit. Ce pẽdant, pẽſe en toy meſmes, ſi tu te fuſſes acheminé vers ceſte

vertu(à laquelle on pāruiēt presques ordinairemēt par vn seur & asié chemin) s'il eust falu trauerser des rochers, des lieux pierreux & marcher à trauers les serpēs & les bestes sauuages.

XXIII. *Il prouue contre les Epicuriēs, par la consideration des corps celestes, qu'vne chose bōne est desirable de soy, encores quelle ne fist venir les commoditez quelle a au dehors.*

ENCORES qu'aucune chose ait quelque commodité au dehors, elle ne laisse pourtant d'estre desirable de soy. Car ordinairement les choses belles sont accōpagnees de plusieurs dons exterieurs: mais les choses marchent deuant & tirent leurs dons & commoditez apres elles. Chascun scait que le Soleil & la Lune par leurs courses & reuolutions maintienēt le terre, qui est le domicile du genre humain. La chaleur du Soleil nourrit les corps relasche & ouure les champs, arreste les humeurs abondantes, & dissipe la rigueur de l'hyuer qui resserre toutes choses: ainsi que l'humidité puissante & penetrante de la Lune arrouse les fruits & les fait meurir. Comme la fertilité de la terre respond au cours de la Lune, qui estant acheué en peu de iours (ayāt vn circuit plus court que les autres planetes) produit les mois: ainsi le Soleil par son mouuement regulier & propre ameine & distingue les quatre saisons. Quand tu osterois toutes ces commoditez-la, le Soleil est-il pas vn spectacle conuenable a nos yeux, & digne d'estre adoré, quand il ne feroit que son cours? La Lune meriteroit-elle pas estre adoree encores qu'elle ne seruist d'autre chose que de se monstrer a nous en passant? Toutes les fois que le ciel allume ses flambeaux la nuict, & monstre vn nombre infini de brillantes estoilles, est-ce point pour rauir & arrester à soy les yeux de qui le regarde? Combien peu d'hommes, qui voyent auec grand esbahissement la multitude & splendeur des estoilles, pensent qu'elles leur seruent de quelque chose? Regarde comme les planetes suiuent leurs routes d'vn pas que l'œil ne sçauroit remarquer: comment elles cachent leur vistesse incroyable, & semblent luire tousiours comme en mesme endroit & ne bouger d'vne place. Combien de chemin font-elles en vne nuict, que tu ne prens sinon pour la moitié d'vn iour? Quel bruit se fait en ce silence? combien leurs periodes cōstellations & conionctions ameinent-elles de reuolutions ineuitables en ce monde? Les estoilles, que tu contēples ainsi semees au ciel, ou tu penses qu'elles ne soyent poses sinon pour l'embellir, sont toutes embesongnees à

*Paradoxe de Seneque*

quelques trauail. Et ne faut pas que tu estimes qu'il n'y en ait que sept errantes, & que les autres soyent fixes. Nous ne cognoissons les mouuemens sinon de quelques vnes: mais il y en a vn nombre infini, & des plus esloignees de nostre veuë, qui vont & vienent. D'entre celles que nos yeux apperçoyuent, plusieurs sauancent d'vn pas que l'on ne peut aisement remarquer, & se glissent comme en cachettes. Quoy donc? prens tu pas vn singulier plaisir à regarder ceste machine celeste, encores qu'elle ne seruist de rien à ta conduite, & sauuegarde, & qu'elle ne t'engendrast, ni nourrist, ni ne t'arrousast pas de ses influences.

*touchant le nõbre des estoilles fixes & errantes.*

XXIIII.

*Application de ce qui a esté dit au precedent chapitre à son intention.*

OR donc, comme ces choses qui sont premierement de bon vsage, necessaires au monde & le viuifiãs, toutesfois par leur seule beauté magnifique occupent toute la pensee de ceux *qui* les contemplent: ainsi aussi toute ceste vertu, sur tout d'vn cœur reconoissant, fait beaucoup de bons deuoirs, mais ne veut pas estre aimee pour cela: elle a quelque chose de plus grand en soy, & quiconque la met au rang des choses vtiles, il ne sçait pas bien que c'est. Il reconoit le plaisir receu, pource qu'il est expedient, & par consequent autant qu'il est conuenable. La vertu ne prend plaisir d'estre aimee d'vn hõme chiche. Il faut venir à elle la poitrine & les mains ouuertes. Voicj que pense l'ingrat, Ie pretendois rendre la pareille, mais ie crain de despẽdre, ie redoute le dãger & les mauuaises graces: ie feraj plustost ce qui est expedient. Vn mesme expedient ne le peut rendre ingrat & non ingrat. Comme les œuures de ces deux sont diuerses, aussi y a-il grande difference entre leurs intentions. *Celuj là est* ingrat, combien qu'il ne le *doiue estre, mais cela est* expedient, à son auis. Et l'autre est reconoissant, encores que ce ne soit chose expediente, pource qu'il est necessaire qu'il le soit.

XXV.

*Confirmation par l'exemple prins de la beneficẽce des dieux.*

NOVS sommes resolus de viure selõ le naturel des choses, & d'ẽsuiure l'exemple des dieux. Or en tout ce que les dieux font, ils ne suiuent autre chose sinon le moyen de le faire: si d'auanture tu n'estimes que la fumee des sacrifices & l'odeur de l'encens soit le fruit de leurs œuures. Considere combien ils entreprenent de choses tous les iours, combien ils en donnent, de combien de fruits diuers ils rempliſſent la terre, par

combien de vents propres & soufflans à tous ports ils remuẽt les mers, de combien de pluyes soudainement tombees ils amoliſſent la terre, reſtaurent les sources tariſſantes des fontaines, & les renouuellent par nourriture qui leur eſt infuſe par tuyaux ſouterrains: & font tout cela gratuitement, ſans qu'aucun profit leur en reuiene. Noſtre penſee doit prendre garde à ces choſes, ſi elle ſe conforme à Dieu qui eſt ſon patron & exemplaire, afin qu'elle ne ſadonne point à choſes honneſtes par amour du gain. Gardons nous, ſi quelque hõte nous retient, d'expoſer en vente aucun bienfait ou plaiſir. Nous auons des dieux qui donnent pour rien les biens que nous receuons d'eux. Si tu veux eſtre imitateur des dieux, faj du bien aux ingrats: car le Soleil ſe leue auſſi ſur les meſchans & les mers ſont ouuertes aux courſaires.

XXVI. *Ce que deſſus luy dõne occaſion d'entrer en vne autre diſpute: a ſçauoir ſi l'homme de biẽ doit faire plaiſir a vn ingrat, le conoiſſant tel.*

AVCVNS demandent en ceſt endroit, ſi l'homme de biẽ doit faire plaiſir à vn ingrat, le conoiſſant tel. Permets moy de dire quelque choſe premierement, de peur d'eſtre ſurpris par vne interrogation captieuſe. Il y a deux ſortes d'ingrats, ce diſent les Stoiques. L'vn eſt ingrat, pource qu'il eſt fol. Le fol eſt meſchant auſſi. Qui eſt meſchant, tous vices l'accompagnent: par conſequent il eſt ingrat. Suiuant cela nous diſons que tous les meſchans ſont intemperãs, auaricieux, paillards, malins: nonpas que tous ces vices ſoyent remarquables l'vn en apres l'autre en chaſque meſchant, ains pource qu'ils y peuuent eſtre, & y ſont, quoy que cachez. L'autre qu'on appelle ingrat, eſt celuy qui eſt de nature encline à ce vice. L'homme de bien fera plaiſir au meſchant qui eſt coulpable d'ingratitude, & de tous autres vices: car il ne pourroit ſubuenir à perſonne, ſ'il rejettoit telles gens. Quant à l'autre qui eſt vn frippeur de biensfaits, & qui a le cœur tourné à tirer ſans faire aucune reconoiſſance, l'homme de bien ne luj fera nonplus de plaiſir qu'à quelqu'vn qui l'auroit ſurpris & trompé. Qui preſtera de l'argent à vn prodigue, ou qui baillera vn depoſt en garde à celuj qui a nié à pluſieurs auoir receu ce qu'on luj auoit mis en main? On appellera le fol, homme de laſche cœur, à cauſe dequoy auſſi il adhere aux meſchans qui ſont enuironnez de vices, c'eſt adire de toutes ſortes paſſions. Celuj eſt proprement timide & de cœur laſche

qui tremble à vn bruit vain & imaginé. Le fol a tous les vices en ſoy: mais il n'eſt pas naturellement enclin à tous. L'vn pãche a l'auarice, l'autre à la paillardiſe, & l'autre à l'inſolẽce.

XXVII. *Il refute l'obiection de ceux qui ne comprenoyent pas bien le precedent paradoxe des ſtoiques.*

Ceux la donques ſabuſent, qui demandent aux Stoiques, Achilles eſtoit-il couard? Ariſtides, ſurnommé le Iuſte, eſtoit-il iniuſte? Et Fabius, qui par ſes remiſes & delais remit en pieds l'eſtat de Rome, eſtoit-il eſtourdj? Quoy donc, à ce conte Decius craignoit la mort, Mutius Sceuola eſtoit vn traiſtre, & Camillus vn deſerteur. Nous ne diſons pas que tous vices ſoyent *ainſi* en tous hommes comme certains paroiſſent en *quelques* vns: mais nous tenons que le meſchant & le fol n'eſt exempt d'aucun vice, tellement que le temeraire & audacieux n'eſt pas deſpoüillé de toute crainte, ni le prodigue n'*eſt* entierement deliuré d'auarice. Tout ainſi qu'vn *homme* eſt pourueu de tous ſes ſens, & pour cela toutesfois tous les hommes ne voyent pas ſi clair que Lynceus: de meſme vn fol n'a pas tous les vices ſi aſpres & poignans les vns que les autres. Tous vices ſont en tous hommes: mais tous vices ne ſe demonſtrent pas en chaſcun particulier. L'auarice pouſſera l'vn, tellement qu'il ſemblera y eſtre né: la paillardiſe tranſportera l'autre: ceſtuj-cj ſera adonné au vin, ou ſil n'eſt pas encore vn yurongne tout à fait, il prend tel ply qu'on void que ſa maniere de viure le porte là. Ainſi donc pour reuenir à mon propos, quiconque eſt meſchant il eſt ingrat: car le meſchant a en ſoy toutes les ſemances de meſchanceté. Toutesfois on appelle proprement ingrat celuy qui encline à ce vice. Ie ne feray bien ne plaiſir à vn tel. Comme *celuj pouruoit mal* ſa fille qui la marie à vn outrageux & qui a eſté repudié de pluſieurs femmes: comme celuj qui donne la recepte de ſes reuenus à vn banqueroutier eſt eſtimé mauuais pere de famille: & quiconque lairroit par teſtament la tutelle de ſon fils à vn pilleur de pupilles, auroit lors eſté hors de ſon ſens: ainſi diſons-nous que qui choiſit des ingrats pour leur eſtre bienfaiteur, vn tel employe treſmal les biens & les plaiſirs qu'il fait.

XXVIII. *Comment & pourquoy dieu fait du bien*

Quelqu'vn dira que les dieux donnent aux ingrats beaucoup de choſes voirement: mais qu'ils les moyent apreſtees aux gens de bien. Ie reſpon qu'elles

*aux meſchans.*

tombẽt es mains des meſchãs, pource qu'ils ſont meſlez auec les bons, & n'en peuuent eſtre ſeparez. Or il vaut mieux aider aux meſchans en faueur des bõs, que defaillir aux bons à cauſe des meſchãs. Ainſi les dieux ont inuenté pour tous hõmes, ce dont a eſté parlé cj deſſus, a ſçauoir le jour, le ſoleil, les reuolutions de l'hiuer & de l'eſté, les temperamens du printẽps & de l'Automne, les pluyes, les ſources des fontaines, les vẽts certains & limitez: mais ils n'ont peu partir ces dons là pour les donner à quelques vns. Vn Roy eſleuera aux honneurs ceux qui en ſont dignes, & donnera gages à pluſieurs qui auront merité toute autre choſe. Le larron, le perjure, l'adultere receuront du public leur blé pour viure, cõme auſſi fera tout autre citoyen, ſans qu'on s'arreſte lors à regarder qui eſt vicieux ou vertueux: brief quand quelque choſe eſt donnee a vn homme conſideré comme citoyen ſimplemẽt, non point en autre qualité, les meſchans & les bons y participent indifferemment. Au cas ſemblable, Dieu a donné quelques choſes en general à tout le genre-humain, deſquelles perſonne n'eſt forcloſe. Car il ne ſe pouuoit pas faire que le vent fuſt popre aux gens de bien ſeulement & contraire aux meſchãs. Le bien commũ portoit que le trafic ſur mer fuſt libre a tous, & que la domination du genre-humain fuſt de grande eſtendue. On ne pouuoit pas impoſer loy aux pluyes qui deuoyẽt cheoir, à ce qu'elles ne decoulaſſent point ſur les champs des gens de mauuaiſe vie. Il y a des choſes communes à tous, les villes ſont baſties pour bõs & mauuais. Les liures ſont mis en lumiere pour eſtre leus de pluſieurs qui n'en feront pas leur profit. La medecine dõne ſecours aux meſchans: & nul n'a jamais ſupprimé les compoſitions des medicamens ſalutaires, afin que ceux qui en ſont indignes ne fuſſent pas gueris. En choſes qui ſe donnent à part & comme à celuy qui les merite, conſidere de pres à qui tu les donnes, non pas quãd il eſt queſtion de ce dont vne populace peut eſtre participante. Car il y a bien de la differãce entre eſlire quelqu'vn, & ne le forclore pas. On oit toutes parties & fait on iuſtice à chaſcun: les meurtriers jouiſſent de la paix: & ceux qui ont rauy l'autruy redemandent le leur. Les batteurs & mutins ſe garantiſſent par le moyen d'vne muraille de la violãce d'vn ennemj. Ceux

*Seneque ne parle pas comme il faut de la puiſſance infinie de Dieu. Et pourtant cecy doit eſtre leu & prins pour le dire d'un hõme inſtruit en l'eſchole de nature & non ailleurs.*

qui

qui ont commis beaucoup de crimes condamnez par les loix ſont maintenus en leur droit ſous l'autorité d'icelles. Il y a des choſes auſquelles les particuliers ne pourroyent auoir part ſi elles n'eſtoyent donnees à tous. Ainſi donc il ne faut point diſputer des choſes, à la communiõ deſquelles nous ſommes tous conuiez. Ce qui me ſemblera deuoir paruenir à quelque particulier, ie ne le donneray point à celuy que ie conoiſtray eſtre ingrat.

XXIX. *Obiection ſur le diſcours precedent, & quels biens on peut refuſer à l'ingrat.*

Tv ne donneras donc point cõſeil à vn ingrat qui le te demãdera, tu ne *luy permettras* de prẽdre de l'eau, en ton puits. S'il eſt eſgaré ne *le* redreſſeras-tu point? Ou feras-tu cela, ſans rien dõner? Ie diſtingueray cecj ou pour le moins ie taſcheray de le deſtinguer. Le biẽfait eſt vn œuure vtile: mais tout œuure vtile *n'eſt pas* vn bienfait. Car il y a des choſes de ſi petite cõſequence, qu'elles ne tiennent aucun lieu de bienfait. Deux choſes ſe doyuent rencontrer, pour produire vn biẽfait. Premieremẽt, la grãdeur de la choſe: dautant qu'il y a des choſes qui ne meritent pas ce nom. Appellerons nous bienfait, vne bouchee de pain, ou vn denier donnez d'aumoſne, ou d'auoir permis a quelqu'vn d'allumer vne chandelle à la noſtre? Et quelquesfois ces choſes ſeruent d'auantage que d'autres plus grandes: ce pendant leur vil pris les met hors de ce rang, lors meſmes que la neceſſité du temps les rẽd neceſſaires. Secondement, le principal y doit entreuenir, c'eſt que ie face le bien pour l'amour de celuy que ie voulois en eſtre participãt, que ie l'en iuge digne, que ie le luj donne volontiers, & que ie ſois ioyeux de luy auoir fait ce bien. Il n'y a rien de tout cela és *choſes dont nous parliõs.* Car nous ne les donnons pas cõme *à gens qui meritent* beaucoup, ains par maniere d'acquit comme choſes de peu: & ne les donnons point à l'homme, ains à l'humanité.

XXX. *Il monſtre par diuers exemples, qu'il y a des choſes que lon dõne à gens*

Il y a auſſi des choſes que ie donneray quelquefois à ceux qui en ſont indignes, pour l'honneur de quelques autres: cõme en la brigue des charges publiques la nobleſſe de race à fait preferer certains fort vilains & deſbauchez à d'autres tres-habiles hommes, mais nouueau-venus. Non ſãs cauſe la memoire des actes heroiques eſt vne choſes ſacree: les gẽs de biẽ ſont grandemẽt ſoulagez de penſer que la ſouuenãce de leurs

*indignes, en faueur & pour la reuerence que lon porte à quelques vns de leurs predeceſſeurs.*

ſeruices ne perira pas quand & eux. Qui a n'agueres eſleué au cõſulat Cinna tout frais venu de la guerre? qui fit Cicerõ le fils Conſul, ſi ce ne fut le nõ deſon Pere? Qui a auancé Sextus Põpeius & les autres ainſi ſurnõmez, ſi cen'a eſté la grãdeur d'vn hõme? grãdeur telle qu'elles peu en tõbant eſleuer bien haut tous ſes ſucceſſeurs. Qui a fait depuis peu de jours preſtre en pluſieurs colleges Fabius Perſicus, ſi vilain que les plus vilains ne ſen fuſſent voulu nullement acointer? Ont-ce pas eſté ſes deuanciers, de la maiſon de Verrucoſus, d'Allobrogicus, & ces trois cens Fabiens, qui pour le ſalut de Rome oppoſerent toute vne famille à l'impetueuſe charge des ennemis? Nous ſommes obligez aux vertus, de les reſpecter eſlongnees de noſtre veue, non moins que preſentes. Cõme ces grands perſonages ont trauaille pour ſeruir à plus d'vne poſterité, & laiſſer des biensfaits profitables d'aage en aage: auſſi deuõs-nous reconoiſtre cela en plus d'vn ſiecle. Voila vn duquel des enfãs illuſtres ſont iſſus: il eſt digne de memoire, ayant, qui qu'il ſoit, mis au monde vne race excellente. Ceſt autre là eſt ſorti d'vne treſnoble famille: ſoit qu'il forligne, toutesfois qu'il demeure caché ſous l'ombre de ſes predeceſſeurs. Que les vauneants ayent part au luſtre de leurs anceſtres: comme les lieux peu honneſtes ſont eſclairez des rayons du Soleil.

XXXI.

*A l'occaſion de ce qui eſt traité ci deſſus, il maintiẽt la diuine prouidence cõtre ceux qui l'accuſent de ce qu'elle eſleue & maintient ceux qui en ſont indignes.*

En ceſt endroit, amj liberalis, ie veux plaider pour les dieux. Car nous ſoulons dire quelquesfois. Qu'a pretendu faire la diuine prouidence, en eſtabliſſant Aridæus Roy? Penſes-tu qu'elle ait eu eſgard à luy? C'a eſté pour l'amour de ſon pere & de ſon frere? Pourquoy a-elle fait ſeigneur du mõde Caligula homme extremement alteré de ſang humain, qu'il faiſoit eſpandre & flotter en ſa preſence, cõme ſil en euſt voulu boire? Eſtimes tu que ceſt honneur ait eſté fait à vn tel mõſtre? Il a eſté fait à ſõ pere Germanicus, à ſon ayeul, à ſõ biſayeut, & à d'autres non moins illuſtres perſonnages precedens, encores qu'ils ayẽt veſcu en leur particulier, pareils à pluſieurs autres. Et quand tu eſliſois conſul Mamercus Scaurus, ſçauois tu pas bien que ce vilain infame ſucçoit les manſtrues de ſes ſeruantes? Le confeſſoit il pas luj meſmes? Vouloit il qu'on l'eſtimaſt honneſte? Ie reciteray vn trait qu'il lança contre

ſoymeſme, dont pluſieurs faiſoyent leurs contes, & l'en eſtimoyent en ſa preſence. Comme Aſinius Pollio eſtoit couché de ſon long, Scaurus laſchant vne parole vilaine menaça de de luy faire ce qu'il aimoit mieux ſouffrir: & voyant Pollio irrité de telle vilenie, tout ce que j'ay prononcé de mal, dit il, puiſſe retourner ſur moy & dedans ma bouche. Ce Scaurus contoit luy meſme ſes ordures : & toutesfois tu as admis au Conſulat vn homme ſi vilain au veu & ſceu de tout le monde ! Pourquoy? en penſant à ceſt ancien Scaurus, prince du Senat, tu ne peux ſouffrir que ſa race demeure meſpriſee.. *Confuſions horribles à Rome.*

XXXII. *Condamnation de ſon propos, & pour-quoy la diuine prouidence eſpargne ſi ſouuent les meſchãt*

Il eſt vray ſemblable que les Dieux traitent doucement quelques vns à cauſe de leurs peres & predeceſſeurs, & d'autres en faueur de leurs enfans, & d'vne longue ſuite de gens qui en doyuent naiſtre. Car ils voyẽt leurs œuures depuis vn bout iuſques à l'autre: & conoiſſent exactemẽt pẽtree, le progres, & l'iſſue de toutes les choſes qui doyent paſſer par leurs mains. Nous n'en conoiſſons que ce qui nous eſt deſcouuert à l'impourueue. Ce que nous eſtimons ſoudain, leur eſt familier, & a eſté par eux preueu, ils veulẽt que ceux la ſoyent rois, pource que leurs enceſtres ne ſont pas mõtez ſi haut, ains ont eu pour domination ſouueraine, la iuſtice, & la temperance: brief n'ont point dedié la republique à leur particulier, ains ſe ſont dediez & donnez à la republique. Que ceux cj dominẽt à cauſe de la preud'hommie d'vn leur biſayeul, qui a eu vn cœur inexpugnable par aduerſité, qui en diſſenſion ciuile a mieux aimé eſtre rebuté que ſe rẽdre maiſtre, à cauſe qu'il eſtoit ainſi expediẽt pour le public. On n'a pas peu depuis reconoiſtre ſes ſeruices. Que ſon ſucceſſeur, pour l'amour de luj ait ſeigneurie ſur le peuple: non qu'il ſoit ſuffiſant & aſſez habile à cela: mais dautant qu'vn autre l'a merité pour luj. Il eſt tortu, boſſu, laid, contrefait, & ne fera point d'honneur à ſa robbe. Or les hommes m'accuſeront de temericé & folie, & diront que ie ne ſçais pas en quel rang l'on doit mettre ce qui eſt deu aux grands & excellens perſonnages. Mais ie ſçay bien que ie dõne telle choſe pour vne autre fin que lon ne penſe, & que ie paye vne vieille debte à quelque intention que chaſcun n'entend pas. Comment telles gens conoiſſent-ils, que ceſtuj

cj n'eſt nullement ambitieux, que c'eſt autre va auſſi hardiment à trauers les dangers que les autres en reuienent, & que tels ou tels ne diſtinguent jamais leur auantage d'auec le biẽ du public? Qui eſt celuj là, & ou eſt-il? D'où le conoiſſez vous? i'efface de mes tablettes tous ces contes de plus mis & plus receu. Ie ſçais ce que ie dois & à qui, ie paye les vns ſur le tard, i'auance aux autres, ou ie me gouuerne ſelon l'occaſion & la portee de mon eſtat.

XXXIII. *Retournãt à ſon propos il monſtre comme lon peut faire bien à vn ingrat.*

Ie donneraj donc par fois quelques choſes à vn ingrat: mais ce ne ſera pas pour l'amour de luj. Mais ſi tu ne ſçais (dira quelqu'vn) ſ'il eſt reconoiſſant ou ingrat, attendras-tu à le ſçauoir, & ne crains-tu point de perdre la commodité que tu as de bien faire? C'eſt vne grand' pitié que d'attendre: pource que (comme dit Platon) il eſt mal-aiſé de denier à quoy penſe le cœur de l'homme. Nattendre point, c'eſt eſtre eſtourdj. La reſponſe à vn tel ſera, que nous n'attendons pas jamais vne aſſeuree conoiſſance des choſes, pource que la recherche de verité eſt merueilleuſement loin de noſtre apprehenſion: mais nous pretendons aller par où l'apparẽce de verité nous meine. Tout deuoir de ceſte vie marche & ſauance par ce chemin là. Ainſi ſemons nous, ainſi voyageõs-nous par mer: voyla comme nous allons à la guerre, contractons mariage, engendrons & eſleuons des enfans: l'euenement de toutes ces choſes eſtant incertain. Nous approchans des choſes deſquelles nous croyons qu'il faut bien eſperer. Car qui promettra belles moiſſons au ſemeur, port aſſeuré à celuj qui ſembarque, victoire au guerrier, femme chaſte à l'homme, & des bons enfans au pere? Nous marchons là ou raiſon (nonpas verité) nous tire. Attens-tu à faire les choſes, quand tu ſçauras ſi elles ſuccederont bien? Si tu ne mets la main à l'œuure, ſinon lors que tu vois tout ce qui en auiendra, ta vie demeure inutile & vaine. Tandis que ce qui eſt vray ſemblable me fera entreprendre cecj ou cela; ie ne feray pas difficulté de ſecourir celuj qui vray ſemblablement ne ſera point ingrat.

XXXIIII. *Il reſpond*

On repliquera, que pluſieurs choſes entreuiendront, à raiſon deſquelles le meſchant ſauancera au lieu du bon, & l'homme de bien ſera eſtimé mauuais. Car il y a bien de la

tromperie en l'apparence des choſes auſquelles nous adjouſtons foy. Qui le nie? Mais ie ne trouue point encor d'autre expedient par qui ie puiſſe reigler ma penſee. Il me faut ſuiure *la* verité par ces traces là. C'eſt ce que i'ay de plus certain. Ie m'eſtudieray à peſer ces choſes le plus ſoigneuſement que faire ſe pourra,& n'y preſteray pas ſi toſt conſentement. Car ainſi me peut-il auenir en bataille,de lãcer vn coup de traict qui par meſgarde frappera mon compagnon,tellement qu'il ſemblera que i'eſpargne *mon* ennemi. Mais cela n'auiendra pas ſouuent,ni *par ma faute*,ayant intention de frapper l'ennemy & de *defendre* mon patriote. Si ie conois vn ingrat, ie ne lui feray point plaiſir.Mais il ſeſt ſecrettement auancé & a vſé de fraude. Il n'y a en cela aucune faute de ma part, car ie lui ay *donné eſperance* qu'il le reconoiſtroit. Si tu as promis (*dira-on*) de faire quelque bien? & tu entens puis apres que c'eſt à vn ingrat: que feras-tu? Tu fais mal ſi tu donnes à celuj que tu conois tel: car tu donnes a vn que tu deuois eſconduire: ſi tu refuſes, tu fais mal auſſi, d'autant que tu ne tiens pas promeſſe. Voſtre conſcience bruſle en ceſt endroit, & ſa-neantit tout ce braue diſcours, que le ſage ne ſe repent jamais de ſon fait, qu'il ne corrige point ce qu'il a dreſſé, ni ne change d'auis en ſorte que ce ſoit. Le Sage ne change point de cõſeil, toutes les choſes demeurans telles qu'elles eſtoyent lors qu'il les a prinſes. Et pourtant il ne ſeſt iamais repentj: pource qu'il ne ſeſt peu rien faire de meilleur alors que ce qui auoit deſia eſté fait, ni rien mieux dreſſer que ce qui eſtoit ja rãgé. Au reſte il approchera de toutes choſes auec ceſte exception, *que rien ne ſoit entreuenu* qui l'empeſche. Pourtant *diſons-nous que tout luj ſuccede*,& que rien ne luj auient cõtre *ſon* attente: pource qu'il preſume en ſoymeſme que cecj ou cela peut auenir qui empeſchera ſa deliberation. C'eſt à faire aux mal auiſez de ſaſſeurer que fortune leur ſera fauorable. Mais le Sage penſe a l'aduerſité comme à la proſperité. Il n'ignore pas combien peut la vanité du monde, iuſques ou ſeſtend l'incertitude des choſes humaines, & de combien d'empeſchemens ſes entrepriſes ſont enuironnees. Il ſuit en doute l'incertaine & lubrique auanture des choſes, & attend des incertains euenemens aux plus aſſeurees reſolutiõs. Voi-

*à deux repliques contre la reponce precedente, & monſtre que le Sage ſçait à qui, quand & comment il faut faire bien & plaiſir.*

*Deſcription du Sage.*

la l'exception, ſans laquelle il ne conclud ni n'entreprend choſe aucune: & ſe maintient par tel moyen.

XXXV. *En quoy vn homme n'eſt point tenu de faire plaiſir à vn autre encore qu'il le luy ait promis.*

I'AY promis de faire vn plaiſir, pourueu que rien n'entreuiene à raiſon dequoy ie me doiue retenir. Que ſera-ce, ſi ie ſuis tenu de rendre à la patrie ce que i'ay promis à vn particulier. S'il y a loy expreſſe qui defende que perſonne ne face ce que j'auois promis de faire à vn mien ami. Ie t'ay promis ma fille à femme: puis apres on a ſceu que tu es eſtranger. Vn tel ne peut auoir alliance de mariage auec moy. Ce qui me defend vn tel contract me garantit & deliure de ma promeſſe. Lors i'enfraindray ma parole, i'endureray qu'on me reproche que ie ſuis inconſtãt, & que ie ne tiens point promeſſe, toutes choſes eſtans au meſme eſtat qu'elles eſtoyent lors que je l'ay faite. Mais le changement ſuruenu me donne licẽce de prendre nouueau conſeil, & m'abſoult de ma promeſſe. I'ay promis de plaider pour vne partie: puis apres il eſt apparu que ceſte cauſe prejudicie à mon pere. I'ay promis à quelqu'vn d'aller auec luj en voyage: mais on me vient dire que les chemins ſont pleins de brigands. Ie deuois me trouuer à quelque aſſignation: mais ie ſuis detenu par mon fils malade & ma femme accouchee. Pour tenir promeſſe il faut que toutes choſes ſoyent telles qu'alors que ie promis. Mais quel plus grand changemẽt pourroit auenir, que de te trouuer hõme malin & ingrat? Ie refuſeray à vn indigne ce que i'eſtois reſolu donner à vn que i'eſtimois le biẽ meriter: meſme i'auray occaſion de me courroucer, ayant eſté ainſi trompé.

XXXVI. *Exception ſur l'article precedent: aſçauoir qu'il faut conſiderer quelle eſt la choſe promiſe.*

ET toutesfois encores regarderay-ie que peut valoir ce dont eſt queſtion, la valeur de la choſe promiſe me donnera conſeil. Si c'eſt choſe de petite valeur ie la donneraj: non pas que tu l'a merites, mais pource que ie l'ay promis. Ie ne la dõneray point comme vn preſent, mais ie rachetetay mes paroles, & me tireray par l'oreille. Par mon dommage ie chaſtieray la promeſſe que i'ay faite à la volee: & diraj, C'eſt afin qu'il te cuiſe, & que cy apres tu ne parles pas ainſi legerement: brief (comme nous diſons comunément) ie me donneray le baaillon. Si le don eſt trop grand, i'auiſeray qu'on ne me tance point (comme dit Mecenas) que i'aye fait preſent de deux cens cinquante mille eſcus. Car ie feray comparai-

ſon de l'vn à l'autre. C'eſt quelque choſe de perſeuerer en ta promeſſe: mais auſſi c'eſt beaucoup de te reſoudre à ne faire plaiſir à vn qui en eſt indigne. Toutesfois il conuient conſiderer que vaut cela. Si c'eſt peu de cas, paſſe. Mais ſi cela m'endommageoit, ou me faiſoit receuoir quelque honte, i'aime mieux m'excuſer vne fois, & dire pourquoy i'en ay fait refus, que d'eſtre touſiours en peine & me plaindre de ce que ie l'ay donné. Le tout giſt en cela, de ſçauoir combien ma promeſſe peut valoir. Non ſeulement ie retiendray ce que i'auray promis legerement, *ains auſſi* repeteraj ce que i'auray mal dõné. Celuj eſt inſenſé qui tient vne folle promeſſe.

*XXXVII. Notable hiſtoire de la juſte ſeueriſé de Philippus contre vn ingrat.*

PHILIPPVS, Roy de Macedone, auoit vn ſoldat vaillant de ſa perſonne, qui luj auoit fait bon ſeruice en pluſieurs endroits, *a l'occaſion* dequoy pour reconoiſſane de ſa valeur il *luj auoit* de fois à autre fait quelque part du butin, & par tels honneurs enflammoit ceſt homme qui euſt engagé ſon ame pour de l'argent. Ce ſoldat fut pouſſé par vne tourmente & naufrage pres des terres d'vn certain Macedonien, lequel ayant eu nouuelles de tel accident, acourut ſoudain, fit reuenir à ſoy ce ſoldat, & porter en ſa maiſon champeſtre, le coucha dedans ſon lict, traita & remit au deſſus ceſt homme demi mort, le nourrit à ſes depens vn mois entier, le r'habilla, luj fournit ce qui eſtoit neceſſaire pour ſon retour: le malade luj diſant à tous propos, ie reconoiſtray le bien que tu me fais, ſi ie puis vne fois retrouuer mon Capitaine. Eſtant de retour il raconta ſon naufrape à Philippus, & ne dit mot du traittement qu'il auoit receu: ains ſur l'heure il le pria de luj donner *les heritages de quelqu'vn*, a ſçauoir de celuj qui l'auoit *logé, recueilly, penſé & guerj*. Les Rois donnent beaucoup de choſes, ſur tout en guerre, ſans regarder à qui, ni quoy, ni cõment. Vn hõme de bien ne ſçauroit faire teſte à tãt de conuoitiſes armees. Nul ne peut en meſme tẽps eſtre hõme droit & bon chef de guerre. Cõment pourroit-on ſouler tant d'hõmes inſatiables? Qu'auront-ils ſi chacun a le ſien? C'eſtoit ce que Philippus diſoit à ſoy meſme, quand il commanda que le ſoldat fut mis en poſſeſſion des biens qu'il demãdoit. L'autre ainſi dechaſſé, ne beut pas ceſte iniure comme feroit quelque lourdaut, qui ſe contenteroit de ce qu'on ne l'auroit pas fait

*Ingratitude eſtrãge.*

eſclaue, ains eſcriuit vne courte lettre (mais de bon encre) à Philippus, lequel l'ayãt leuë, entra en telle cholere, que ſur le champ il commanda à Pauſanias de reſtablir le Macedonien en tous ſes biens : & qu'au reſte ce meſchant ſoldat, ceſt hoſte ingrat, ceſt auare qui auoit fait naufrage, fuſt tellement fleſtri que les marques monſtraſſent à qui les voudroit lire qu'vn tel eſtoit l'hoſte ingrat. Il meritoit voirement que non ſeullement on luy marquaſt telles lettres, mais qu'on les luj grauaſt bien auant deſſus ſon front, luj qui auoit chaſſé ſon hoſte nud & comme eſchappé d'vne tourmente ſur le meſme riuage où luj auoit eſté jettà. Mais conſiderons quelle meſure il a falu tenir en la punition de ceſt ingrat. Auant toutes choſes on a deu luj oſter ce qu'il auoit enuahi par vne extreme meſchanceté. Et quant à ſes fleſtriſſeures, qui aura pitié de voir punir vn meſchant qui a commis vn acte tel que le plus debonnaire homme du monde le jugera digne de grief ſupplice?

*Hoſte ingrat traité ſelon ſes demerites.*

PHILIPPVS te donnera, pource qu'il a promis, encores qu'il ne te doyue rien, quoy qu'il doyue faire tort à vn autre & commettre vn meſchant acte, voire d'vn ſeul coup clorre les bords de la mer à ceux qui feront naufrage. Ce n'eſt pas legereté de ſe departir & deporter d'vn forfait que lon conoit eſtre tel & que lon condamne : alors il faut dire franchement, Ie penſois autrement, i'ay eſté deceu. Mais voicy vne perſeuerãce nee de ſottiſe & d'orgueil, ce que i'ay dit vne fois, quoy que ce ſoit, demeure ferme & reſolu. Au contraire, il n'eſt pas des-honneſte de changer d'auis auec la choſe. Mais dj moy, ſi Philippus euſt laiſſé ce ſoldat en poſſeſſion de ces riuages où il ſeſtoit allé rendre en ſon naufrge, auoit-il pas priué de feu & d'eau tous autres à qui tel accident de naufrage euſt peu auenir puis apres. Il vaut mieux (dit-il au ſoldat) que tu portes dedans les limites de mon royaume ces lettres empraintes au deſſus de tes yeux ſur ton frõt effronté. Que chaſcun voye en toy que l'hoſpitalité eſt vne choſe ſacree. Monſtre à lire ſur ta face mon edit, portant, que mal ni dommage ne doit auenir à ceux qui recueillent en leur maiſon les pauures affligez. C'eſt edit ſera plus authentique, que ſi ie l'auois fait grauer en vne lame de cuiure.

XXXVIII. *Il monſtre que Philippus a treſſagement & treſiuſtemẽt fait de chaſtier ainſi ceſt ingrat.*

D'ov

D'ov vient donc (demandera quelqu'vn) que Zenon, le Stoique, ayant promis de preſter à vn quidam la ſomme de trente eſcus ou enuiron, puis ayant deſcouuert que c'eſtoit vne mauuaiſe paye, encores que ſes amis le deſconſeillaſſent, ne laiſſa toutesfois de la luj mettre en main, pource qu'il l'auoit promis? Premierement, c'eſt autre choſe de donner, & autre de preſter. On peut tirer quelque choſe d'vn mauuais payeur. Ie le puis faire adjourner au terme: & ſ'il fait ceſſiõ de biens, i'ẽ auray quelque piece: mais quant à ce qui eſt dõné, ſur le champ *il n'en faut* plus faire d'eſtat. D'auantage, ne point rendre vn argent preſté c'eſt le fait d'vn meſchant hõme, & preſter à vn mauuais payeur c'eſt le trait d'vn mauuais pere de famille. En apres, ſi la ſomme euſt eſté plus grande Zenon *ſe fuſt* gardé de la preſter. Ce ſont trente eſcus: preſuppoſons (comme on dit) qu'il les ait deſpẽdus en vne maladie: il a mieux aimé les hazarder que de retracter ſa promeſſe. I'iray à vn ſouper, pource que ie l'ay promis, quoy qu'il face froid: mais ie n'iray point ſ'il tombe de la neige. I'aſſiſteray à des fiançailles, l'ayant promis, encores que ie n'aye pas fait digeſtion: mais ie ne m'y trouueray point, ſi ie commence à ſentir quelque acces de fieure. Ie deſcendray en la place, afin de pleiger quelqu'vn, ſuyuant ma promeſſe: mais ſi tu veux que ie reſponde pour vne ſomme qui n'eſt point liquidee, ou enuers le public, ie m'en garderaj bien. Il y a lors vne exception qui ſ'entend aſſez, aſçauoir ſi ie le puis & ſi ie le dois faire. Les choſes eſtans ainſi, Dõne ordre que les affaires ſoyẽt en meſme eſtat lors que tu exiges ceci ou cela de moy, qu'ils *eſtoyent quand ie te fis* promeſſe. Ce ne ſera point eſtre *leger, ſi ie me deſdis, ſ'il* eſt ſuruenu quelque choſe de nouueau. T'eſbahis-tu que le promettant change d'aduis ſi ſa cõdition eſt chãgee? Fay que toutes choſes demeurẽt touſiours pareilles, & ie demeureray ſemblable à moimeſme. Nos promettons de comparoir perſonnellemẽt à vne aſſignation, & toutesfois nous faiſons defaut. Tous ne ſont pas tirez en iuſtice. Qui ne ſe trouue à l'aſſignatiõ il peut propoſer ſes excuſes & defences, receuables, quand elles ſont legitimes.

XXXIX. *Obiection contre le fait de Philippus contraire en apparence à celuy de Zenõ: auec la reſpõce.*

Reçoy auſſi cela pour reſponſe à la queſtion preſente, ſ'il faut comment que ce ſoit reconoiſtre le bien receu, & rendre

XL. *Comment*

*on peut reconoiſtre le bien receu, en quelque condition que lon puiſſe eſtre.*

la pareille. Ie dois monſtrer vne bonne volōté: au reſte quelquefois mon malheur ne me permet pas de reconoiſtre le plaiſir qu'on m'a fait: & par fois le bon heur de l'homme à qui ie ſuis redeuable m'empeſche. Car que rendray-ie à vn Roy, à vn Prince, à vn riche? Veu meſmes qu'aucuns d'eux eſtimēt qu'on leur fait tort ſi on veut reconoiſtre le biē que lon a receu d'eux, & chargent leurs premiers biensfaits d'autres nouuelles faueurs. Que puis-ie enuers telles gens, ſinon vouloir? Ie ne dois pas reietter vn nouueau bienfait ſous pretexte que ie n'ay pas rendu le premier. Pour le regard de ce nouueau, ie l'accepteray d'auſſi bonne volonté qu'il me ſera offert, & me preſenteray à mon amj pour luj eſtre vn champ ſpacieux ſur lequel il eſpande abondamment ſa beneficence. Qui refuſe vn nouueau bienfait, il n'eſt pas contēt de ceux qu'il a receus. Ie ne rens pas la pareille. Dequoy cela me nuiſt-il? Il ne tient pas à moy, puis que l'occaſion & le moyen me defaut. Vn tel ſ'eſt beaucoup employé pour moy, pource qu'il en auoit la commodité & le pouuoir. Eſt-il bon, ou meſchant? S'il eſt homme de bien, i'ay bon droit: S'il eſt meſchāt, ie n'en veux point conteſter contre luj. Ie n'eſtime pas qu'il ſe faille haſter de reconoiſtre vn bienfait & rēdre le pareil à celuj qui le refuſe, ni lui eſtre importun, ſ'il ne veut rien accepter de nous. Ce n'eſt point entrer en reconoiſſance de rendre à quelqu'vn ce qu'il ne veut receuoir, & que tu as prins volontairement de luj. Il y en a que ſi on leur enuoye quelque petit preſent, preſque d'ordinaire en renuoyent vn autre: mais mal à propos: & par cela proteſtent de ne rien deuoir. C'eſt vne ſorte de rebut, de redonner ainſi ſur le champ, & par vn preſent effacer la ſouuenance d'vn autre preſent. Quelquefois, encores que ie puiſſe ie ne rendray pas le plaiſir qu'on m'aura fait, pource que ie m'oſteray plus à moy que ie ne dōneray à mon bienfaiteur, ſ'il ne doit ſentir auantage de ce qui m'incommodera grandement, ſi ie le luj baille. Ainſi dōc qui ſe haſte de rendre, il n'a pas le cœur d'vn hōme reconoiſſant, ains d'vn debteur. Et pour le dire en vn mot, qui deſire trop toſt payer doit enuis: & qui doit enuis eſt ingrat.

*Paradoxe de Seneque, qu'il faut expliquer par les diſcours precedens.*

# LE CINQVIESME LIVRE.

## SOMMAIRE.

POVR *le commencement de ce cinquieſme liure, apres auoir declaré qu'il pourſuit ſes diſcours en faueur de ſon amj Liberalis, duquel il magnifie la vertu, il entre en matiere, & traite en premier lieu ſi c'eſt choſe honteuſe & malſeante à quelqu'vn de receuoir tant de biens & plaiſirs de quelque autre que puis apres il ne le puiſſe reconoiſtre: & monſtre que nõ, fortifiant ſes argumens d'exemples notables. Secondement, à l'occaſion de ce diſcours, il demande ſi l'homme ſe peut faire bien à ſoymeſme, & s'il s'en doit ſçauoir gré: qui eſt vn Paradoxe auquel noſtre Philoſophe contredit, encores que certains Stoiques en doutaſſent. Ayant là deſſus vſé d'vne preface & excuſe honneſte, il refute en troiſieſme lieu ce Paradoxe, Que nul n'eſt ingrat, monſtrant le contraire par diuerſes preuues. En quatrieſme lieu, il diſcourt ſur vn autre Paradoxe, Que tous hommes ſont ingrats, & en propoſe diuers exemples tant particuliers que publics. Au cinquieſme point il comprend diuerſes queſtions: à ſçauoir ſi les enfans ſont obligez à la reconoiſſance d'vn bien fait à leurs peres: ſi tout bien fait doit eſtre accompagné de contenance alaigre & ioyeuſe: ſi lon peut ramentenoir vn bienfait: & pourquoy il eſt quelquesfois beſoin de reſueiller ceux pour leſquels lon ſ'eſt employé: ce qui eſt enrichi d'vne plaiſante hiſtoire de Iules Ceſar oppoſé à Tibere, afin que l'ingratitude de l'vn donne tant plus de luſtre à la benignité de l'autre.*

CHAP. I. *Louant ſon ami Liberalis, en faueur duquel il continue ſes diſcours, nous auons vn pourtrait de l'homme vertueux qui prend plaiſir à biẽ faire à ſes prochains.*

I'AVOIS ce ſembloit, acheué mes diſcours es liures precedens, ayant monſtré commẽt il faut faire & receuoir plaiſir: car en ces deux choſes conſiſte le biẽ faire. Quand ie paſſe outre, ce n'eſt point par neceſſité, ains pour mon plaiſir, lequel ie ſuis contraint ſuyure par où il me meine, & non la part ou ie voy qu'il m'appelle: d'autant que de fois à autre quelque matiere pluſtoſt ſuperflue que neceſſaire ſe preſente qui auec quelque douceur chatoüille mon eſprit. Mais puis qu'il te plait, continuõs, & ayant deſpeſché le principal, examinons les acceſſoires & dependances, non coherentes toutesfois, qui ne ſeruent pas beaucoup, & qui ne ſõt pas auſſi du tout inutiles à quiconque les regarde de pres. Quant a toy, amj Liberalis, tu as le naturel ſi bon & tant enclin à bienfaire, que lon ne teſçauroit ſaouler en diſcourant ſur la louange de telles choſes. Ie ne vis jamais homme ſi benin, ni qui tinſt plus de conte des plaiſirs qu'on eſtime les moindres. Tu en es venu iuſques là par ta courtoiſie, que ſi lon fait plaiſir à quelqu'vn tu le reputes fait à toy meſme. Pluſtoſt qu'aucun ſe repente de ſeſtre employe pour autruy, tu es preſt de payer pour les ingrats. Tu es tãt eſloigné d'orgueil, que tu deſires de deſcharger incontinent ceux qui te ſont obligez: & ſembles vouloir que lon eſtime que tous les plaiſirs que tu fais à autruy ſont reconoiſſãces pluſtoſt que biensfaits. Au moyen dequoy tels plaiſirs reuienẽt à toy plus grands qu'ils ne ſont partis de ta main. Car ordinairement les biensfaits ſuiuent celuy qui ne les redemande point: & comme la gloire ne ceſſe de courir apres ceux qui la fuyẽt, auſſi le fruit des biensfaits ſe laiſſe plus aiſement cueillir à ceux enuers qui lon peut eſtre ingrat. Il ne tient pas à toy que ceux à qui tu as fait du bien, n'en recoyuent encores de nouueau: tu es preſt à recõmencer, & à donner encores dauantage, ſans faire mention ni ſemblant quelconque du paſſé. C'eſt la penſee d'vn homme de biẽ & d'vn cœur aſſis en bon lieu, de ſupporter vn ingrat tant & ſi longuement qu'on le face deuenir tout autre. Voila bien auiſé à toy. Les vices tombẽt aux pieds des vertus, moyennant que lon ſe haſte de leur eſtre ennemy.

MAIS voycj qui te plait vniquement, comme vne sententedoree. Que c'eſt choſe honteuſe d'eſtre ſurmonté par biẽsfaits. Ce n'eſt pas du tout hors de propos que lon demande ſi cela eſt veritable: auſſi s'eſtend-il beaucoup plus loin que tu ne penſes. Car ce n'eſt ni ne fut jamais honte d'eſtre ſurmonté au combat ou il eſt queſtion de choſes honneſtes, moyennãt que tu ne jettes point les armes bas, & que tu ne cerches point la victoire en te laiſſant abatre & vaincre. Tous n'apportent pas meſme pouuoir, ni ſemblables moyens en vne droite intẽtion: ni n'ont pas vne fortune eſgale laquelle gouuerne les iſſues des amis les mieux digerez. La volonté tendante au bien eſt louable, encores que quelqu'vn l'ait deuancee d'vn pas plus ſoudain: & n'en prend pas de cela comme des ieux d'eſcrime, ou la couronne monſtre qui a eſté le plus adroit, cõbien que par fois & par cas d'auanture vn malhabile gaignera le pris. Eſtant queſtiõ du deuoir, dont chaſcun (tãt celuy qui dõne que celuy qui reçoit) deſire ſacquitter entierement: ſi l'vn a peu dauantage, ſ'il a eu en main de la matiere à ſouhait, ſi l'heureux ſucces luy a permis de faire ce qu'il deſiroit: à l'oppoſite ſi l'autre ne luy eſt eſgal ſinon en volonté, quoy qu'il ait moins rendu que receu, ou n'ayant rien reſtitué ſoit en bonne volonté de ce faire & a l'eſprit tendu à cela: vn tel n'eſt pas plus vaincu que celuj qui meurt les armes au poin & que l'ennemy a pluſtoſt tranſpercé que d'auoir peu le faire reculer vn pas. Ce que tu eſtimes deshõneſte, aſçauoir d'eſtre vaincu, ne peut auenir à vn homme de bien. Car il ne ſuccõbera jamais, il maintiendra touſiours ſon partj, il ſe monſtrera inuaincu, iuſques au dernier ſouſpir & mourra en ceſte place la qu'ayant receu de grands plaiſirs il a eu la volonté de rendre la pareille.

II. *Si c'eſt choſe honteuſe de receuoir tant de biẽs & plaiſirs de quelqu'vn qu'on ne puiſſe jamais les reconoiſtre.*

III. *Par lordonnance des Spartiates, & l'exẽple des ſabiẽs, de Regulus, & par la ſimilitude de deux cõbatans il*

LES Spartiates ne vouloyent point que leurs gens ſ'exerçaſſent au cõbat ou lon fait du pis qu'il eſt poſſible, ni à l'eſcrime des poings, ou le vaincu confeſſe qu'il eſt inferieur au victorieux. Si vn coureur a touché le bout de la barriere auãt nul autre, c'eſt de viſteſſe non pas d'affection. Le lutteur qui aura eſté terraſſé iuſques à la troiſieſme fois, a perdu la palme, mais il ne la met pas luy meſme en la main de celuj qui a le deſſus. Dautant que les Spartiates tenoyent a treſgrand hon-

*mõſtre qu'ẽ matiere de biensfaits celuy qui reçoit n'eſt point inferieur, moyẽnant qu'il garde touſiours vne ſincere affection enuers celui qui lui dõne.*

neurs que leurs citoyens demeuraſſẽt jnuaincus, ils leur ont defendu tous combats d'où lon emporte le pris par la confeſſion du vaincu qui le fait liurer au vaincueur non point par ordonnance d'vn iuge, ni par l'iſſue du combat. Ce que les Spartiates obſeruent en leurs citoyens, la vertu la & bonne volõté le fait en tous hõmes, c'eſt qu'ils ne ſont jamais vaincus: car auſſi vn cœur bien aſſis tient rang parmj les plus valeureuſes & inuincibles choſes du monde. Pourtant, nul ne dit que les trois cens Fabiens ayẽt eſté vaincus, ouj bien qu'ils ont eſté tuez. Regulus fut pris des Carthaginois, nõ pas vaincu. Autãt en faut-il dire de tout hõme qui ſe roidit contre l'aſſaut & les peſantes recharges de la fortune. Il y a vne meſme conſideration es biensfaits. Si qu'elqu'vn a receu des biens en grand nombre, & que puis apres on les luj cõtinue & augmente, il n'eſt pas vaincu pourtant. Peut eſtre que certains biensfaits ſurpaſſent les autres, ſi on compare les choſes donnees & celles qui ſont rendues pour reconoiſſance. Mais ſi tu fais conference de celuy qui donne & de celuy qui reçoit, l'vn ne ſera point plus digne de la palme que l'autre, attendu que c'eſt à leurs affections qu'il faut ſimplement prendre garde. Car auſſi a-on acouſtumé de dire de deux qui ſe ſont combatus, qu'ils ſe ſont departis eſgaux, encores que l'vn ait eſté bleſſé en diuers endroits, & qu'en ceſt eſgard il ſemble eſtre moins vaillant que l'autre qui n'aura eſté attaint qu'en quelque endroit bien legerement.

IIII. *confirmatiõ du propos precedent enrichie de la comparaiſon de Socrates & Diogenes auec Alexandre.*

AINSI Donc nul ne peut eſtre ſurmonté par biensfaits. Il ſe ſent obligé, ſ'il veut rendre la pareille: ſ'il n'a des biens pour y fournir, la volonté y ſatiffait nettement. Tandis qu'il demeure en ceſte penſee & reſolution, il ſe fait aſſez paroiſtre non ingrat. Que chaut il lequel des deux face plus de preſens? Tu me peux donner beaucoup de choſes: de moy, ie ne puis ſinon tendre les mains & receuoir. La fortune t'acoſte, & la bonne volonté m'acompagne. Ie ne laiſſe pourtãt d'eſtre pareil à toy autant que des hommes nuds ou armez à la legere ſont pareils à d'autres armez iuſques au collet. Ie conclu, que nul n'eſt ſurmonté par biẽsfaits: pource que chaſcun fait telle reconoiſſance que bon luj ſemble. Et ſi c'eſt deshonneur d'eſ-

ſtre ſurmonté par biensfaits, ils ne faut donc rien receuoir de la liberalite des riches & grands Seigneurs, auſquels lon ne ſçauroit rendre la pareille. Ie parle des princes & des Rois, que la fortune a eſleuez vn degré d'où ils peuuent eſpandre beaucoup de biẽs, & ne peuuent receuoir la pareille que bien rarement. Et toutesfois on leur peut faire des ſeruices, voire tels (comme de bõne & ſeruiable volonté) que toute leur magnificence ne pourra ſubſiſter que par vn tel moyen. Il y a des hommes tellemẽt deſpeſtrez de toutes cupiditez, qu'a peine ſauroit on trouuer ſur eux tache quelcõque de deſirs humains bref la fortune ne leur ſcauroit faire aucune faueur. Alexãdre dira, C'eſt force forcee que Socrates me face plus de bien que que ie ne luj en ſçaurois faire. Autãt de Diogenes, lequel paſſa tout nud a trauers les threſors des Macedoniens, & foula aux pieds les richeſſes royales. Ce philoſophe parut-il pas lors à ſoymeſme & à tous autres hommes non aueuglez ni ignorãs de la verité iuſtemẽt eſleué pardeſſus celuy qui tenoit toutes choſes deſſous ſoy? Il a eſté beaucoup plus puiſſãt & plus riche qu'Alexandre lequel eſtoit lors Seigneur du mõde. Car Diogenes faiſoit beaucoup plus de ne vouloir pas prendre, qu'Alexandre ne faiſoit, en luy voulant donner ſelon ſon pouuoir.

V.

*Dxie ſme confirmation par ſimilitudes, & par la conſideration des biensfaitz receus de nos peres & meres.*

Il n'y a point de deshonneur à eſtre ſumonté par tels perſonnages. Car ſi tu me fais combatre vn ennemy qui ne puiſſe eſtre bleſſé, ie ne ſuis pas moins valeureux pour cela: & ſi le feu rencontre vne matiere qui n'en puiſſe eſtre offenſee, il ne laiſſe d'eſtre feu chaud & bruſlant: ni vn couſteau n'a perdu la proprieté de couper encores qu'il rencontre vn caillou qui lui reſiſte. Ie te dis le meſme d'vn homme de bon cœur. Il n'y a point de deshonneur pour luy, ſ'il demeure obligé enuers ceux que les richeſſes ou l'excellente vertu empeſchent de receuoir reconoiſſance des biens qu'ils lui ont faits. Ordinairement nos peres & meres nous font plus de biẽ qu'ils n'en recoyuent de nous. Car nous les hayſſons tandis que nous les eſtimons trop ſeueres: & que nous ne comprenons pas la valeur des biens qu'ils nous procurent. Quand l'aage à cueilly quelque ſageſſe, & que nous commençons à conoiſtre que ce qui nous les faiſoit hayr, a ſçauoir les remon-

ſtrances, la rudeſſe, la ſoigneuſe garde de noſtre jeuneſſe deſbauchée, eſt cela pourquoy nous les deuons aymer: alors la mort les nous rauit. Il y en a peu qui ayent veſcu iuſques là que de cueillir le vray fruit de la nourriture de leurs enfans. Prou d'autres qui ont ſenti au fardeau qu'ils eſtoyent peres. Toutesfois ce n'eſt pas deshonneur d'auoir plus receu de biẽs de ſon pere qu'on ne luj en a rendu. Mais pourquoy ſeroit-ce deshonneur, veu que ce ne l'eſt point au regard d'vn autre, qui qu'il ſoit. Il y a certaines perſonnes à qui nous ſommes eſgaux & ineſgaux. Eſgaux en affectiõ dont telles gens ſe cõtentẽt, attẽdu auſſi que nous ne promettõs que cela: ineſgaux en commoditez de ceſte vie, à faute dequoy ſi quelqu'vn n'a peu rendre la pareille, il n'en doit pas rougir pourtant, comme ſ'il eſtoit vaincu. Ce n'eſt pas des-honneur de demeurer derriere les autres, pourueu que tu marches apres eux. Souuentesfois il faut que nous demandions qu'on nous face vn nouueau plaiſir auant que reconoiſtre le precedent qui nous a eſté fait: & ne differons pas à le demander, ni ne nous deſhonnorons pas en le demandant, encores que nous ſoyons hors d'eſperance de pouuoir jamais nous acquitter d'vne telle debte: pource qu'il ne tiendra pas a nous que nous n'en facions ſuffiſante reconoiſſance, mais il ſuruiendra quelque choſe de dehors qui nous empeſchera. Ce pendant la bonne volonté nous demeure, & ne ſerons honteuſement ſurmontez par les choſes qui ne ſont pas en noſtre puiſſance.

VI. *Troiſieſme confirmatiõ par l'exemple & comparaiſon d'Alexandre & Archelaus riches princes auec Diogenes & Socrates.*

Alexandre, Roy de Macedoine ſouloit ſe glorifier de n'auoir jamais receu tant de plaiſirs d'aucun homme qu'il ne luy en euſt fait d'auantage. C'eſt ambitieux la n'a point occaſion de ietter l'œil ſur les Macedoniens, Grecs, Medes, Perſes, & autres nations eſparſes & deſarmees, ni eſtimer que ſa domination eſtendue depuis vn des coins de la Thrace iuſques au riuage d'vne mer inconue luy ait acquis c'eſt auantage. Socrates en a peu dire autant, & Diogenes auſſi homme de plus grand cœur qu'Alexandre. Comme il apparut le iour que ce Prince, deſmeſurément ambitieux vid ce philoſophe auquel il n'euſt ſceu rien donner nj rien oſter. Le Roy Archelaus pria Socrates de venir en ſa court, à qui Socrates fit reſponſe. Qu'il ne vouloit point aller

aller pres d'vn qui luj fiſt des biens leſquels il ne pourroit reconoiſtre à la pareille. Mais premierement, il eſtoit en la puiſſance de Socrates de ne rien prendre. En apres il commençoit à faire bien le premier: car il ſapprochoit de celuy qui l'en auoit requis, & donnoit vne choſe qu'Archelaus ne luj pouuoit rendre. Si Archelaus luj euſt donné de l'or & de l'argent, Socrates l'euſt plus que ſuffiſamment payé en refuſant tout cela. Dirons nous donc que Socrates n'euſt peu reconoiſtre les faueurs d'Archelaus? Mais tout au contraire pouuoit-il autant *receuoir* que donner, ſ'il ſe fuſt monſtré homme qui ſçauoit que c'eſt de vie & de mort, & qui tient l'vne & l'autre en ſa main? S'il euſt deſcouuert les ſecrets de nature à ce Roy, homme de ſi petit ſens & ſi peu entendu en telles choſes, *qu'*vn iour voyant l'eclipſe du Soleil il ferma ſon pa*lais*, & fit raire ſon fils, comme c'eſt la couſtume en temps de dueil pour quelque ſiniſtre accident: eſtoit-ce pas vn bienfait ineſtimable de tirer hors de ſa cachette ce prince effroyé, & le remettre en ſon ſens par telles paroles? La clairté du Soleil n'eſt point defaillie, c'eſt vne rencontre & conionction de deux planetes, la Lune faiſant vn circuit plus bas au deſſous du Soleil, ſ'eſt trouuee en ſon corps eſpais au deuant de luy, & la caché à noſtre veuë. Si elle n'a fait que gliſſer au long, quelque partie du Soleil demeure cachee: Si elle ſ'eſt rencontree plus oppoſee, auſſi eſt-il plus couuert: & ſi elle ſ'eſt rencõtree Diametralement entre le Soleil & la terre, il y a eu grande eclipſe de Soleil. Mais maintenant ces deux planetes ſeront eſcartees, *l'vne deça l'autre dela par leur viſte mouuement, le iour viendra* tout maintenant au monde, & *c'eſt ordre continuera* d'aage en aage: y ayant au reſte des iours prefix eſquels le Soleil eſt empeſché d'eſpandre tous ſes rayons, pource que la Lune ſe rencontre à l'oppoſite du corps d'iceluj & du rond de la terre. Ayez vn peu de patience, le Soleil remontera tout entier, & ſe deſpoüillera de ce nuage & de ces empeſchemens, pour nous eſclairer comme de couſtume. Socrates ne pouuoit-il donc rendre la pareille à Archelaus? Et ſ'il luj euſt apris à bien gouuerner ſon Royaume, eſtoit-ce peu de choſe d'vn ſi grand plaiſir? pouuoit-il en faire ſuffiſante reconoiſſance à Socrates? Pourquoy

donc le Philoſophe a-il fait vne telle reſponſe? C'eſtoit vn homme facetieux, couſtumier de ne rien mettre en auant qu'en termes couuerts, qui donnoit des atteintes à chaſcun, ſur tout aux grands: il a mieux aimé ſe desfaire d'Archelaus auec ce trait de gaudiſſerie, que de le brauer de paroles, & a dit ne vouloir receuoir des biens d'vn à qui il ne pourroit en rendre autant. Peut eſtre craignoit-il d'eſtre cõtraint d'accepter choſes qui luj deſplairoyent, & indignes de ſon nom. Quelqu'vn repliquera, que Socrates euſt peu refuſer ce qu'il n'euſt voulu prendre. Mais il ſe fuſt acquis la mal-vueillance d'vn Prince haut à la main, & qui vouloit, qu'on tinſt grand conte de tout ce qui procedoit de luy. Cela n'eſt pas à propos de ſçauoir ſi tu veux donner à vn Roy, ou ne receuoir rien de luj. Autant ſ'eſtime-il deſdaigné en l'vn qu'en l'autre. Vn cœur haut eſt plus offenſé ſi on le meſpriſe que ſi on luj diſoit iniure. Veux-tu ſçauoir à la verité ce qui a retenu Socrates. Luy, qui à cauſe de ſa franchiſe de parler n'a peu eſtre ſupporté en vne republicque libre, n'a point voulu ſe ranger à vne ſeruitude volontaire.

CHAP. VII.

*Maintenãt, il entre en vne nouuelle queſtion, à ſçauoir ſi quelqu'vn peut bien faire à ſoymeſme, & s'il s'en doit ſçauoir gré.*

Nous auons, ce me ſemble, aſſez diſcouru ſur ce point, ſi c'eſt choſe honteuſe de receuoir tant de biensfaits de quelqu'vn qu'õ ne puiſſe luj en faire ſuffiſante reconoiſſance. Qui met cela en auant ſcait bien que les hommes n'ont pas accouſtumé de dõner quelque choſe à eux meſmes: car cela euſt mõſtré qu'il n'y a point de honte à eſtre ſurmõté par ſoymeſme Or quelques Stoiques sõt en diſpute de cela, ſi quelqu'ũ peut donner a ſoymeſme, & ſ'il ſẽ doit remercier? L'occaſion de la queſtiõ eſt procedee de ce qui ſ'ẽſuit. Nous ſoulõs dire, Ie me ſçais bon gré: ie ne puis me plaindre d'autre que de moy: ie me courrouce à moymeſme: ie me chaſtieray moymeſme: ie me veux mal: & autres termes par leſquelles chacun parle de ſoy cõme en tierce perſõne. Si ie puis me faire tort, pourquoy ne pourray-ie auſſi me faire du bien? Si i'auois aſſiſté à autruj, cela ſeroit appellé vn bien-fait: pourquoy ne le ſera-il, ſi i'aide à moymeſme? Et ſi mon prochain m'auoit aidé, ie le deurois reconoiſtre: pourquoy dõc ne ſeray-ie redeuable à moymeſme, quand ie me ſeray fait du bien? A ce conte dõc ie ſeray ingrat enuers moymeſme, ce qui n'eſt pas moins hõ-

teux, que ſi ie voulois me traiter & veſtir ſalement, brief ne tenir conte de moy. Autant & plus eſt infame celuy qui proſtitue ſon corps que le corps d'autruj. On cõdamne le flateur, qui ſuit pas à pas les propos de quelqu'vn, & qui eſt touſiours preſt à dire du mal le bien: encores plus, celuj qui ſe plait en ſoymeſme, qui ſe regarde, & qui (comme on dit) ſe chatoüille pour ſe faire rire. Non ſeulement les vices deſplaiſent quãd ils tempeſtent dehors, ains auſſi lors qu'ils rentrent & murmurent dedans. Lequel des deux eſtimeras-tu dauantage, ou celuj qui commande à autruj, ou celuj qui maiſtriſe ſoymeſme? Il eſt *plus aiſé* de gouuerner les nations barbares & non accouſtumees d'obeïr, que de retenir ſon cœur & ſe donner à ſoy-meſme. On dit que Platon remercia Socrates qui l'auoit enſeigné: & pourquoy Socrates ne ſe remerciera-il de ce qu'il *ſ'eſt enſeigné* ſoymeſme? Marcus Cato diſoit, emprunte de toy-meſme ce dont tu auras faute. Pourquoy ne me ſçaurois donner quelque choſe, ſi ie la puis emprunter de moy? Il y a infinies choſes, eſquelles la couſtume nous partit comme par le milieu. Nous diſons communement, laiſſe moy entretenir mes penſees, ie me tireray l'oreille. Si cela eſt vray, tout ainſi qu'vn homme ſe doit par fois courroucer & tancer ſoy-meſme, auſſi peut-il ſe remercier & loüer: comme il peut ſ'endõmager, auſſi ſe peut-il auantager. Iniure & bienfait ſont contraires. Si nous diſons de quelqu'vn, il ſ'eſt fait tort, nous pourrõs dire, Il ſ'eſt fait du bien. Chaſcun eſt redeuable à ſoy-meſme. L'ordre de nature porte, que lon reçoyue plaiſir premierement, en apres qu'on la reconoiſſe. Il n'y a point d'emprunteur *qu'il n'y ait vn* preſteur: non plus qu'on ne ſçauroit imaginer *vn marj ſans* femme, ou vn fils ſans pere. Il faut que quelqu'vn donne, ſ'il veut qu'vn autre reçoyue.

CHAP. VIII. *Reſponſe à l'obiection precedente.*

PORTER de la main gauche en la droite, cela ne ſ'appelle point donner. Comme nul ne ſe porte, encores qu'il remue & meine ſon corps de lieu en autre: encores qu'vn homme plaide ſa propre cauſe, lon ne dit point pourtant qu'il ſ'eſt ſecouru ſoy-meſme, & il ne ſe fait pas dreſſer vne ſtatue comme à vn protecteur de ſoy: ne plus ne moins qu'vn malade remis en pieds par ſon propre regime, n'exige pas ſalaire de ſoy-meſme: au cas ſemblable, en quelque afaire que ce ſoit,

ou vne perſonne ſe portera vertueuſement, il ne ſen faut pas remercier ſoymeſme: attendu qu'ayant receu plaiſir de ſoy, il n'y a point de ſeconde perſonne qui en puiſſe receuoir reconoiſſance. Encores faudroit-il que i'accordaſſe premieremẽt que quelqu'vn eſt bienfaiteur à ſoy, quand il ſe donne d'vne main & prend de l'autre. Mais ſi ie confeſſe que quelqu'vn fait bien & plaiſir à ſoy-meſme, ie dis qu'en le receuant il rẽd la pareille. Il fait (comme lon dit) de la terre le foſſé: c'eſt joüer à preſter & à rendre en vn inſtant. Car celuj qui donne reçoit, & n'y a qu'vn meſme homme qui face l'vn & l'autre. Or ce mot Deuoir n'a lieu ſinon entte deux perſonnes. Commẽt donc ſe pourroit-il trouuer en vn ſeul homme, qui ſacquitte en ſobligeant? Comme en vne boule, en vne pelotte, il n'y a point de haut, ni de bas, ni de bout, ni de commencement, pource que l'ordre ſe change par le mouuement, & que ce qui alloit derriere va deuant, & ce qui demeuroit caché aparoit, brief tout reuient de meſme, en quelque façon que la boule roule: eſtimons le meſme de l'homme: tourne le de tel coſté que tu voudras, c'eſt touſiours vn homme. S'il ſe bleſſe ſoymeſme, il ne ſepeut attacher à perſõne. Qu'il ſenferre & ſenferme, il ne ſe peut plaindre qu'õ l'ait forcé. Il ſeſt fait du biẽ: mais ſur le champ il ſeſt rendu la pareille. On dit qne la nature des choſes ne perd rien, pource que tout ce qu'on luj oſte retourne à elle: & vne choſe ne peut pas perir, qui n'a où ſe retirer, ains eſt contrainte retourner au lieu d'où elle eſt partie, En quoy conuient (demandera quelqu'vn) ceſt exemple à la queſtion propoſee? Ie te diray: poſe le cas que tu ſois ingrat, le bienfait ne ſera perdu pourtant: il demeure au bienfaiteur. Preſuppoſe que tu ne vueilles receuoir aucun plaiſir: il eſt chez toy auant que ſen retourner à celuj qui le te preſente. Tu ne peus rien perdre: car tu ne laiſſes pas de gaigner tout ce que perds. C'eſt vn rond qui ſe fait dedans toy-meſme: tu donnes en prenant, tu prends en donnant.

CHAP. IX.

*Il preuient vne obiection à la reſpõſe precedente, & la refute.*

Il ſe faut (dira quelqu'vn) faire du bien à ſoymeſme: il ſenſuit que l'on ſen doit remercier. Ce premier point, duquel tout le reſte depend eſt faux: car perſonne ne ſe donne rien, ains obeit à ſon naturel qui le diſpoſe à ſaimer: tellement qu'il euite fort ſoigneuſement les choſes nuiſibles & deſire les profitables. Ainſi donc celuj qui donne à ſoy n'eſt point

liberal, ni miſericordieux celuj qui pardonne à ſoy-meſme, ni pitoyable celuj qui ſe plaint de ſes afflictions. Faire cela à l'endroit d'vn autre c'eſt liberalité, compaſſion & douceur: pour noſtre regard c'eſt nature. Bienfait eſt choſe volontaire: mais profiter à ſoy c'eſt choſe neceſſaire. Plus vn homme fait de bien, plus eſt-il bienfaiteur. A-on jamais magnifié quelqu'vn pour ſeſtre ſecouru ſoy meſme, & pour ſeſtre garantj de la main des brigands? Autant vn homme ſe donne de bien comme d'habitation, & ſe fait des preſens tout ainſi qu'il les reçoit. *Si quelqu'vn ſe fait du bien*, c'eſt touſiours & ſans intermiſſion. *Il* ne ſauroit calculer les biens qu'il ſeſt fait: comment donc ſen pourroit il faire reconoiſſance, veu meſme qu'en faiſant ceſte reconoiſſance il ſe fait du bien? Et commẽt pourra *il diſcerner*, ſi c'eſt vn bienfait ou vne reconoiſſance, *veu que* tout cela ſe maine dedans vn ſeul homme? Ie me ſuis deſueloppé d'vn danger: c'eſt vn bien que ie me ſuis fait. De rechef ie me garãty de quelque perit, eſt ce vn biẽfait ou vne reconoiſſance du precedent? Outre plus, poſé le cas que nous bienfaiſions à nous meſmes, ie n'accorde pas la conſequence que lon en tire. Car encores que nous donnions à nouſmeſmes nous n'en demeurons pas redeuables. Pourquoy? d'autãt que nous le receuons tout incontinent. En matiere de biens-faits, il faut premierement receuoir, puis deuoir, & finalemẽt rendre la pareille. Pour noſtre regard, nous ne pouuons eſtre redeuables à nous meſmes, à cauſe que nous rendons ſans aucun delay. Nul ne donne qu'il n'y ait vn ſecond pour receuoir: & nul ne doit qu'à autruj. On ne rend choſe aucune qu'*il n'y ait quelqu'vn* pour la prendre. Ce qui requiert ainſi *deux perſonnes* ne ſe peut faire en vne ſeule.

CHAP. X.

*Continuation de ſa reſponſe & refutation.*

AVOIR fait quelque choſe pour le bien d'autruy, c'eſt vn bienfait: mais ce mot, auoir fait, concerne vn autre que nous. Celui-là ſeroit-il pas eſtimé mal ſage qui diroit auoir vendu quelque choſe à ſoy meſme? pource que vẽdre c'eſt aliener, & tranſporter ſon droit & la proprieté qu'on a ſur vne choſe à vne autre perſonne. Or comme vendre, ainſi dõner quelque choſe, c'eſt la laſcher de ſes mains, & la liurer à autruj pour en eſtre maiſtre & poſſeſſeur. Si cela eſt vn bien-fait, nul ne ſeſt donné à ſoy: d'autant que perſonne ne ſe donne rien.

Ce ſeroit joindre deux contraires enſemble, tellement que donner & prendre ſeroyent vne meſme choſe. Mais on ſçait qu'il y a beaucoup à dire entre l'vn & l'autre. D'où vient cela? de ce que ce ſont termes oppoſez l'vn à l'autre. Or ſi quelqu'vn ſe fait du bien & plaiſir à ſoymeſme, donner & receuoir ſont vne meſme choſe. Ie diſois n'agueres, qu'il y a des choſes concernantes tellement nos prochains, & moulees de telle façon, que nous n'y auons part quelconque. Ie ſuis frere, mais c'eſt d'vn autre: car nul ne peut eſtre frere de ſoymeſme. Ie ſuis eſgal, ouj bien à quelqu'vn: car qui eſt l'homme que lon puiſſe dire eſgal à ſoy? Quand on fait comparaiſon d'vne choſe elle ne peut eſtre imaginee ſans quelque autre: autant en faut-il dire de celle qui eſt coniointe. Au cas ſemblable, lõ ne donne rien qu'il n'y ait vn ſecond pour receuoir: & vn bienfait paſſe touſiours en main tierce. Le mot meſme fait preuue de cela, contenant que le bien a eſté fait & par conſequent receu: dautant que nul ne fait bien proprement à ſoy, non plus que lon ne peut dire qu'il ſoit fauteur & partiſan de ſoymeſme. Mais qu'eſt-il beſoin d'inſiſter plus au long ſur ce propos, & l'enrichir d'exemples: veu que lon appelle bienfait ce qui requiert vn ſecond pour receuoir ce qu'on preſente. Il y a des choſes honneſtes, belles, & excellentes qui demeurent inutiles, ſi vn ſeul y a part. La loyauté eſt eſtimee, & miſe au rang des plus rares commoditez de noſtre vie: & toutesfois lon ne dit point que quelqu'vn ait eſté fidele & loyal à ſoymeſme.

CHAP. XI.

*Concluſion ſur tout le diſcours precedent: qu'à bien & proprement parler vn bienfait conſidere & celui*

TOVCHONS maintenant le dernier point. Celuj qui reconoit vn bien receu doit employer du ſien, comme fait le debteur qui paye l'argent par luj deu. Or celuj qui ſe remercie ſoymeſme ne deſbource rien, nonplus que l'autre qui ſemploye pour ſoy n'a rien deſpendu. Le bienfait & la reconoiſſance ſont choſes qui doiuent changer de main, & aller d'vn homme à vn autre. Il n'y a point de reuolution & viciſſitude dedans vn homme ſeul. Donques, qui reconoit vn bienfait, reciproquement il fait quelque choſe a l'auantage de ſon bienfaiteur. Mais à qui profite celuj qui remercie ſoymeſme d'vn bienfait? à ſoy, & non à autre. Se trouuera-il homme qui ne mette d'vn coſté le bienfait, & la reconoiſſance d'icc-

luj de l'autre. Qui rend la pareille, il ſert & aide à ſoymeſme. Et qui eſt l'ingrat qui ait jamais refuſé faire cela pour ſoy? mais vn homme auroit-il pas eſté ingrat, ſ'il ne l'auoit fait? Si nous nous deuons (dira-on) remercier nous meſmes, auſſi nous deuons nous faire reconoiſſance & rendre la pareille. Or nous diſons, Ie me ſçay bon gré, d'auoir refuſé vne telle pour femme, & de ne m'eſtre rendu familier ni compagnon d'vn tel. Diſant cela, nous nous loüons, & pour approuuer noſtre fait, nous vſons par fois des meſmes termes dont ſaident ceux *qui remercient* quelqu'vn. Bienfait eſt ce qui peut eſtre reconu, & qui ne peut eſtre autre que bienfait apres apres auoir eſté receu. Qui fait bien à ſoy, ne peut faire autrement qu'il ne reçoiue ce qu'il ſ'eſt donné. Par ainſi ce n'eſt pas vn bienfait. Vn bienfait eſt receu en vn temps & reconu en *vn autre* temps. En vn bienfait il y a cela de beau & de loüable, qu'vn voulant aider à l'autre, a oublié ce pendant ſa propre commodité, & ſ'eſt oſté à ſoymeſme ce qu'il a mis es mains de ſon prochain. Celuy qui fait bien à ſoy-meſme ne fait pas cela. Faire bien eſt choſe compagnable, elle ſe fait vn ami, elle oblige quelqu'vn à ſoy: mais dõner à ſoy, n'eſt point acte de compagnie, ce n'eſt gaigner le cœur d'vn tiers ni le ſe rendre attenu: cela ne donne eſperance à aucun pour dire, il faut que ie cheriſſe ce perſonnage là, qui a receu plaiſir de moy, & i'en receuray de luj. I'appelle benefice ou bienfait ce qu'vn homme donne non point pour l'amour de ſoy, ains pour l'amour de celuy à qui il le donne. Qui fait bien à ſoy-meſme, ne cerche autre que ſoy: cela donc ne ſ'appelle pas *proprement ni n'eſt* vn bienfait.

*qui le fait à autruj, & celui ou ceux qui le reconoiſſent.*

CHAP. XII.

Tv penſes, amj Liberalis, que ie face maintenant tout au contraire de ce que jauois promis à l'entree. Tu dis que ie fais au rebours de celuj qui ſ'employe à bon eſcient, & que ie me tourmente de gayeté de cœur. Mais ayes vn peu de patience, & tu auras occaſion de parler ainſi quand ie t'auray conduit iuſques à d'autres cachettes deſquelles quand tu ſeras eſchappé, le gain que tu auras fait ſera de te voir deſueloppé de certaines difficultez, dans leſquelles tu n'as point voulu entrer. Car quel plaiſir y a-il à ſuer bien fort pour deſnouër des nœuds que tu as noüez toy-meſme? Mais comme par manie-

*Troiſieſme paradoxe, Que nul, ſoit bõ ſoit meſchant, n'eſt ingrat: fortifié par diuerſes raiſons & ſimilitudes.*

re de passetemps lon nouë des choses tellement qu'vn malhabile homme ne les peut desnouer, & celuy qui a fait les nœuds les desfait aisement d'autant qu'il scait leurs tours & retours: enquoy il y a quelque plaisir, pource que tel exercice aiguise & esueille l'esprit: aussi les choses qui semblent subtiles & de difficile prise gueriſſent nos entendemens de vaine confiance & nonchalance: & faut quelque fois leur ouurir vn champ spacieux pour y courir à l'aise, par fois les faire grimper par les precipices, & les mener par des chemins difficiles, afin qu'ils apprenent a compasser leur alleure. Lon met en auant, que nul n'est ingrat: & pour preuue de ce point, voicy comme lon argumente. Bienfait est vne chose qui profite. Or nul ne peut profiter ni aider à vn meschant, selon la doctrine de vous autres Stoiques. Par ainsi vn meschant n'a receu le bienfait: dont s'ensuit aussi qu'il n'est pas ingrat. D'auantage, le bienfait est vne chose honneste & loüable. Or le meschant ne donne lieu a chose quelconque qui soit honneste & loüable, ni par consequent au bienfait. S'il ne le peut receuoir, il n'est pas tenu de le rendre: & partant il n'est point ingrat. Outreplus, selon vostre dire, l'homme de bien fait toutes choses droitement & à propos. Si ainsi est, vn tel ne peut estre ingrat. L'homme de bien reconoit & rend le bienfait: le meschant ne le reçoit pas. Cela presuppose, ni le bon ni le meschant ne sont ingrats. Tellement que ce nom d'ingrat en la nature des choses n'est rien sinon vn mot sans substance & sans effect. Les Stoiques n'estiment rien bon sinon ce qui est honneste. Cela n'attouche point le meschant: car il cesse d'estre tel, si la vertu entre en luy. Or tandis qu'il demeure meschãt, personne ne luy peut bienfaire: à cause que les choses bonnes & mauuaises sont directement contraires, ni ne peuuent cheminer de compagnie. Parquoy nul ne fait bien ni n'aide au meschant, à cause que par meschant vsage tout ce qu'il touche se corrompt. Ne plus ne moins qu'vn estomach malade & remply de mauuaises humeurs corrompt toutes les viandes qu'il recoit, & conuertir toute nouurriture en matiere de douleur: aussi tout ce qu'vne meschãte ame apprehẽde de elle s'en sert pour l'accabler & rendre miserable de plus en plus. Les plus haut mõtez & les plus riches sõt estrangemẽt agitez, &.

plus

plus ils trouuent de matiere ( c'eſt a dire) d'honneurs & de biens qui ſont comme vents & vagues qui les pourmeinent haut & bas ) moins ſont ils maiſtres d'eux meſmes. Rien dõc ne peut paruenir aux meſchans, qui leur profite: au contraire ils ne maniẽt choſe qui ne leur nuiſe. Car ils conuertiſſent en leur naturel tout ce qu'on leur met au deuant: & ce qui eſt beau & profitable de ſoy ſi on le donne à vn homme de bien, deuient poiſon à ceux la. Par conſequent ils ne peuuent faire bien: car nul ne peut donner ce qu'il n'a point, joint qu'il n'a pas meſmes *la volonté* de bien faire.

CHAP. XIII. *Reſponſe au Paradoxe precedent, par la diſtincte conſideratiõ des biẽs de l'ame, du corps, & de fortune.*

Mais combien que tout cela ſoit ainſi, ſi eſt-ce que le meſchant peut receuoir choſes qui reſſemblent à des bienfaits: & ne les rendant ou reconoiſſant pas, ce ſera vn ingrat. Il y a *trois* ſortes de biens: aſçauoir de l'ame, du corps, & de *fortune*. Le fol & meſchant reiette & aneantit les biens de l'ame. Quant à ceux du corps & de fortune il les peut receuoir: par conſequent eſt tenu les rendre, & ſ'il ne le fait c'eſt vn ingrat. Tel eſt l'auis nonſeulement de nous autres Stoiques: mais auſſi des Peripateticiens, leſquels eſtendẽt au long & au large les bornes de la felicité de l'homme, & tienent que les meſchans peuuent participer aux moindres biens & plaiſirs que lon ſçauroit faire à quelqu'vn. Qui ne fait reconoiſſance de tels biẽs receus, il eſt ingrat. Ainſi donc nous n'appellons pas biensfaits ceux qui ne rẽdent l'ame meilleure: mais nous confeſſons que ce ſont commoditez & choſes deſirables. Vn meſchãt en peut accommoder vn homme de bien, & les receuoir d'iceluy: comme de l'argent, des habillemẽs, des eſtats & charges, *brief la vie*. S'il n'ẽ fait reconoiſſance, c'eſt vn ingrat. *Mais pourquoy* l'appelles-tu ingrat, ſ'il n'a point rẽdu ce que tu *nies* eſtre vn bienfait? Encores qu'il y ait des choſes non vrayes ni telles qu'elles doyuent eſtre, toutesfois pour la reſſemblance qu'elles ont auec les vrayes, on leur en donne le nom. Selon cela nous diſons qu'vne boite eſt d'or & d'argent. Nous appellons ignorant celuy qui n'eſt pas fort auancé en la conoiſſance des bonnes lettres & ſciences, encores qu'au reſte il en ait gouſté quelque choſe. De meſme, ſi quelqu'vn apperçoit vn mal veſtu & couuert de haillons, il dit auoir veu vn homme nud. Auſſi les choſes ſuſmentionnees ne

ſont pas biensfaits: & neantmoins elles en ont l'apparence. Mais comment dis-tu que ces choſes ſont comme biensfaits, & que le meſchant eſt comme ingrat, mais nonpoint ingrat? Ie ne le pren pas ainſi: car celuj qui donne & celui qui prend nomment cela vn bienfait. Auſſi quiconque a corrompu ce qui reſſemble à vn vray bienfait, eſt autant ingrat qu'vn empoiſonneur lequel eſtimant quelque drogue eſtre poiſon, la meſlee & preſentee à quelqu'vn.

CHAP. XIIII. *Confirmation de la reſponſe, par le dire de Cleanthes Stoique.*

Cleanthes paſſe bien plus auant. Encores dit-il, que ce qu'vn tel reçoit ne ſoit vn plaiſir & biẽfait, il ne laiſſe pourtãt d'eſtre ingrat: pource q̃ quand on luj auroit biẽfait il ne l'euſt pas pourtãt reconu. Ainſi, le brigãd eſt meurtrier auant qu'auoir ſoüillé ſes mains au ſang d'autruj, d'autant qu'il porte les armes pour tuer, & marche auec intentiõ de voler & ſaccager. En executãt, la meſchãceté pourſuit ſon train & ſe deſcouure: mais elle auoit commencé & eſtoit formee auparauant. Le biẽfait qu'a receu le meſchãt n'eſtoit en eſtre, mais il en auoit le nom. Encores que perſonne ne mette la main ſur le collet des ſacrileges, ils ne demeurent paspourtãt impunis, Mais cõment (diras-tu) vn meſchant peut-il eſtre ingrat, veu qu'il ne peut receuoir aucũ biẽfait? il eſt ingrat, en la meſme ſorte que le ſeroit celuj qui auroit receu d'vn autre des choſes que les ignorãs appellent biẽs: car ores qu'vn tel ſoit mauuais, ſi doit-il au reciproque & en choſe sẽblable reconoiſtre enuers l'autre le biẽ qu'il en a receu: & puis qu'il a accepté pour biẽsfaits icelles choſes, quelles qu'elles puiſſent eſtre, rendre les ſemblables. Celuj-la eſt eſtimé deuoir de l'argent qui a emprunté vne ſomme d'eſcus, & qui a emprũté du cuir marqué du coin d'vne Seigneurie (comme a eſté quelquefois la monnoye de Lacedemone) & qui a cours comme ſi c'eſtoit vn metal precieux. Acquitte toy ſelon que tu es obligé.

CHAP. XV. *Quatrieſme Paradoxe, que tous hommes ſont ingrats.*

Ce n'eſt point choſe qui no⁹ attouche, mais qui cõcerne les autres de ſçauoir q̃ c'eſt de biẽsfaits, & ſi il faut tirer la grãdeur d'vn nõ illuſtre en vne matiere cõtẽptible & vile comme eſt celle cj. Mais vo⁹ autres iettez les yeux ſur ce qui a apparence de vetité, & faiſant mentiõ de ce qui eſt hõneſte reuerez tout ce à qui vous attribuez ce nõ. quelqu'vn nous obiectera, tout ainſi que (ſelon voſtre auis) nul n'eſt ingrat, il faut cõclure par

vne autre inductiõ, que tous ſont ingrats. Car au dire des Soiques, tous les fouls ſont meſchans. Or qui eſt entaché d'vn vice il l'eſt auſſi de tous les autres. Mais tous hõmes ſont fouls & meſchans. Tous dõques ſont ingrats. Et quoy? eſt-ce pas cracher de toutes pars à la face du gẽre humain, de dire cela? Mais chacũ ſe plaint-il pas que les biẽsfaits ſont perdus, & qu'il n'y a preſque perſõne qui ne ſe mõſtre tres-ingrat enuers ſes biẽfaiteurs. N'eſtime point que cela ſoit vne cõplainte particuliere, & que nous ſeuls mettiõs au rãg des meſchãs & deſbauchez tous ceux qui ſ'eſcartent du chemin de la vertu. Voicj ie ne ſcay quelle voix iſſue de l'eſchole des Philoſophes & d'ẽtre le vulgaire, pour faire le proces aux peuples & nations.

*Lon vit deſia de ce qu'on emble & oſte.*
*Chez l'hoſtelier n'eſt point aſſeuré l'oſte,*
*Ni le beau pere auecques le ſien gendre.*
*Petite amour entre freres s'engendre.*
*Le marj s'offre à la mort de ſa femme:*
*Femme au marj fait ſemblable diffame.*

*Ouid. au 1. liu. des Metamorphoſes.*

Majs aujourd'huy il y a cela d'auãtage. Au lieu de biẽfaire lon cõmet des meſchancetez eſtrãges, & ne fait-on difficulté d'oſter la vie à ceux pour qui lon deuroit eſpãdre ſon ſang. Nous reconoiſſons les biẽsfaits à coups deſpee & par empoiſonnemẽs. C'eſt ſe faire grand & digne des hauts eſtats que violãter la patrie & dominer ſur elle tyrãniquemẽt. qui ne met le pied ſur la gorge de la republique ſ'eſtime eſtre au rang des petits cõpagnons. On employe ſes armees à luj faire la guerre, & le ſommaire des harangues que font les chefs eſt, Courez ſus à vos femmes & à vos enfans: ruinez les autels, les fouyers, les dieux domeſtiques. Vo⁹ qui ne deuriez mettre le pied dedãs la ville, quãd le Senat meſme vous permettroit d'y entrer en triõphe, & qui ramenãs l'armee victorieuſe ne deuriez auoir audiãce dedans la ſacree enceinte des murailles, maintenant apres auoir ſaccagé vos citoyens, couuerts d'uſang de vos parens, entrez en la ville, enſeignes deſployees. Que la liberté deuiene muette entre les eſtendarts, & que ce peuple qui en à tant dompté & reiglé d'autres, chaſſant les guerres au loin, & eſteignant toute frayeur, ſoit ores aſſiegé en ſa maiſon, & n'oſe regarder ſes propres bannieres.

CHAP. XVI.

*Diuers exẽples de plusieurs personnages ingrats enuers leur patrie. Voyez Saluſte en la guerre de Catilina, & Plutarque es vies.*

CORIOLANVS ſe monſtre ingrat: reuenant à ſoy ſur le tard & deſpité d'auoir cõmis telle laſcheté, il poſe les armes, mais ayant à demy eſgorgé ſa patrie. Et Catilina, quoy? ce luy eſt trop peu de ſe rendre maiſtre de ſa patrie, il la veut rẽuerſer ſans deſſus deſſous, enuoye les cohortes des Allobroges alencontre: repouſſé au loin comme ennemj il aſſouuit la haine conceue & nourrie de longue main, & faut que les capitaines Romains payent les Sacrifices des long temps deus aux Sepulchres des Gaulois. Quelle eſt l'ingratitude de C. Marius, qui de petit compagnon qu'il eſtoit paruint au Conſulat? S'il n'eſpand autant de ſang dedans Rome qu'en la deffaite des Cimbres, s'il ne donne ou ſi luj meſme n'eſt le ſignal du banniſſement & du cruel maſſacre de ſes citoyens, il eſtimera que ſa condition n'eſt point amendee, ni qu'on ne la point reſtably en ſes honneurs. Ingrat eſt L. Sylla, lequel appliqua des remedes plus violẽts qu'il ne cõuenoit aux maux de ſa patrie. Ayant marché depuis le chaſteau de Preneſte iuſques aux portes de Rome ſur les corps morts & à trauers le ſang humain, il dõna nouuelle bataille & recõmença la boucherie de ſes Citoyens dedãs la ville meſme: & pour cõble de cruauté apres ſa victoire, & de meſchãceté apres la foy promiſe, ayãt amaſſé en vn lieu eſtroit douze mil hõmes il les fit paſſer tous au fil de l'eſpee, puis inuẽta (ô grãds Dieux!) vne ſorte de proſcriptiõ, en laquelle il ordõna que quicõque auroit tué vn citoyẽ Romain au lieu d'en eſtre recerché receuroit argent du public pour recompenſe. Cn. Pompeius ſ'eſt ſoüillé de ce vice d'ingratitude: car pour reconoiſſance des trois cõſulats, des trois triumphes, & de tant d'honneurs qu'il auoit rauis pour la pluſpart, il fit ce tort à ſa patrie de l'aſſujettir à d'autres nouueaux maiſtres, comme pretendant par ceſte licence illegitime donnee à pluſieurs mettre ſon credit hors d'enuie. Mais en brigant des charges extraordinaires, en diſtribuant les Prouinces pour choiſir celles qui lui plaiſoyent, en partiſſant auec ſes deux cõpagnons la Republique en telle ſorte que les deux parts demeuroyent en ſa maiſon, il reduiſit le peuple Romain a ceſte neceſſité de ne ſe pouuoir maintenir qu'ẽ ſe rẽdãt eſclaue. Ingrat fut l'ennemj & le vainqueur de Pompee, qui tira la guerre hors de France & d'Alemagne

*Il parle de Iulius Caſar.*

pour l'amener dedans Rome: tellement que ce grand ami du peuple, ce Seigneur si affable, se campa plus pres de la ville que n'auoit fait Porsenna. Vray est qu'il ne se monstra pas cruel apres la victoire, & tint sa parole, c'est qu'il ne tua sinon ceux qui luj resistoyent. Quoy donc? Les autres manierét les armes auec plus grande violence: mais encor se contenterent-ils & à la fin les mirent bas. Cestuj-cj rengaina bien tost l'espee, mais il la porta tousiours à son costé. Antonius fut ingrat enuers son dictateur, lequel fut tué à tort, comme il en fit la harangue: *mais il distribua* les prouinces & charges publiques aux meurtriers: & au reste procura que sa patrie deschiree de proscriptions, rauages, guerres ciuiles, & commençant à respirer apres tant de maux deuint tributaire de gens effeminez & de nulle valleur, elle qui auoit secoué le joug des Rois, & rendu aux Acheiens, Rhodiots, & à plusieurs villes florissantes leurs franchises, immunitez & libertez.

CHAP. XVII.

*Diuers exemples de l'ingratitude du public enuers les particuliers.*

Ce ne seroit jamais fait si ie representois les ingrats qui ont poursuiui la ruine de leur patrie. I'entreray en vn discours infinj, si ie veux faire voir combien la Republique mesme s'est monstree ingrate enuers ses fideles & bien affectionnez citoyens, & qu'elle n'a pas commis moins de fautes en cest endroit, que les particuliers contre elle: C'est elle qui a banni Camillus, qui a chassé Scipion, qui a jetté dehors Cicero apres Catilina. Rutilius pour loyer de son innocence est demeuré reclus en Asie. Le peuple Romain ne voulut ottroyer la Preture à Caton, & luj refusa tout net le Consulat. Nous sommes ingrats tout ouuertement. Que chascun s'interrogue soy mesme. *Il n'y a homme qui* ne se plaigne que l'autre est ingrat. Or il ne se peut faire que tous se plaignent, qu'il ne faille aussi se plaindre de tous. Mais n'y a il autre mal en tous que l'ingratitude? Si a: tous sont conuoiteux, tous sont malins, & tous ceux qui paroissent mieux resolus n'ont point de cœur. Adjouste, que tous sont ambitieux & meschans. Ne t'en despite pas pourtant. Excuse les: ils sont tous insensez. Ie ne veux point t'en proposer des preuues mal-asseurees: considere cõbien la jeunesse est ingrate. Y a-il jeune homme, tant simple, modeste, & religieux soit-il qui ne desire, attende, & rumine la mort de son pere? Qui trouueras-tu qui ne craigne la mort

*De l'ingratitude de tous, specialemẽt des particuliers enuers ceux à qui ils sõt plus tenus, voire enuers eux mesmes.*

de ſa femme,non pas pource qu'elle eſt vertueuſe, mais de peur qu'il a de rendre le doüaire d'icelle ? Ie te prie, ou eſt le plaideur qui ſe ſouuiene apres gain de cauſe du bien que ſon aduocat luj aura procuré? Ce que i'ay à adiouſter, n'a beſoin de preuue. Qui eſt-ce qui meurt ſans ſe plaindre? Ou eſt l'hõme qui en mourant oſe dire,

*Virgil. au 4. de l'Eneide.*

*Or' i'ay veſcu & acheué le cours*
*Que le Deſtin auoit mis à mes jours?*

Il n'y a perſonne qui ne ſorte du monde par force & en gemiſſant. Voila vne manifeſte ingratitude, de ſe meſcontẽter du temps paſſé. Si tu contes les jours, le nombre d'iceux ſera touſiours petit. Penſe, que le ſouuerain bien n'eſt point enclos en vne reuolution d'annees. Contente toy de l'eſpace du temps qui t'eſt donné, ſoit court ou long. Encores que tu ne meures pas ſi toſt que les autres, cela ne te rend pas plus heureux: pource que beaucoup de jours ne rendẽt pas la vie meilleure, ouy bien plus longue. Il vaut trop mieux, & c'eſt vn remede plus certain cõtre la demangæſon des plaiſirs paſſez, de ne ſamuſer au denombrement des annees d'autruj, ains penſer modeſtement aux ſiennes, & eſtimer que c'eſt beaucoup gaigné. Dieu m'a fait ceſt hõneur que i'ay deſ-ja attaint vn tel aage. C'eſt aſſez. Il pouuoit me faire viure plus longuement: mais le cours de ma vie eſt vn teſmoignage de ſa beneficence enuers moy. Remerciõs les dieux, reconoiſſons les hommes, ſpecialement ceux qui ont fait quelque bien, non ſeulement à nous, mais auſſi aux noſtres.

CHAP. XVIII. *Aſcauoir ſi faiſan plaiſir à quelqu'vn, on le fait auſſi aux parens d'icelny.*

T v m'obliges iuſques à l'infini, dira quelqu'vn, en faiſant mention de ceux qui m'attouchent : & pourtant mets quelques limites aux bienfaits. Qui aide au fils, il fait auſſi plaiſir au pere. Voila dequoy il eſt queſtion premierement. En apres ie veux qu'on me reſolue, ſi faiſant plaiſir au pere, on ne le fait pas auſſi au frere, à l'oncle, à l'ayeul, à la femme, & au beaupere? Dj moj, où ie dois m'arreſter, & iuſques ou ie dois monter. Si ie cultiue ton champ c'eſt te faire plaiſir : ſi i'eſteins le feu bruſlant ta maiſon, ſi i'empeſche la ruine d'icelle, ſera-ce pas vn bienfait? Si ie te garde ton eſclaue, c'eſt vne faueur que tu reçois de moy: & ſi ie ſauue la vie à ton fils, ne ſeras-tu point tenu de m'en remercier?

CHAP. XLX. *Reſponce à la queſtion precedente.*

Tv mets en auant des exemples diſſemblables : car celuj qui laboure mon champ ne fait pas plaiſir à mon champ, ains à moy: & qui eſtançonne ma maiſon pour la retenir, fait cela pour moy: pource que la maiſon n'a point de ſentiment. Ie luj en demeure obligé, & n'y a nul autre qui luj ſoit attenu de ce bienfait que moy. Qui trauaille en mon champ ne veut pas acquerir aucune bonne grace du champ, ouj bien de moj. I'en diray autant de l'eſclaue: c'eſt vne piece de mon meuble, c'eſt pour moy que tu l'as gardé. Pourtant ſuis-je redeuable pour luj. *Quant à mon fils, il eſt* capable de receuoir vn bienfait: il l'a receu, & i'en ſuis bien ioyeux. Cela m'attouche, mais il ne m'oblige point. Mais ie demande à toy qui t'eſtimes quitte, la ſanté, le bon heur, le patrimoine du fils attouchent-ils pas le pere? *Il ſera plus* heureux, ſi ſon fils ſe porte bien: & plus mal*heureux*, ſ'il eſt perdu. Quoy donc? Celuj que i'auray rendu plus heureux & garantj d'vn malheur extreme, n'aura-il receu aucun bienfait de ma main. Non, dis-tu. Car il y a des choſes conferees à autruj, leſquelles ne paruiennent pas iuſques à nous. Il les faut repeter de celuj qui les a receües: comme lon redemande l'argent à qui l'a emprunté, encores que ceſt argent ſoit en quelque maniere entré en mes coffres. Mais il n'y a bienfait quelconque, dont nos prochains, voire par fois les plus eſlongnez ne tirent quelque auantage. La queſtion n'eſt pas, en quelle part celuj à qui lon a fait plaiſir le trãſporte: ains, ou eſt premierement poſé le bienfait. Il faut commencer par le chef, & monter de ton fils iuſques à toy. Que veux-tu dire? confeſſeras-tu pas qu'en ſauuant ton fils ie te l'ay donné, *& que s'il fuſt* mort tu ne l'euſſes pas ſurueſcu? *Ne m'es-tu pas obligé* à cauſe de la conſeruation de celuj duquel tu preferes la vie à la tienne? S'il auient que i'aye ſauué la vie à ton fils, tu m'embraſſes les genoux, tu ſacrifies aux dieux, cõme pour ton propre ſalut. Voicj les mots qui eſchappent de ta bouche: Ce m'eſt autant cõme ſi tu m'auois deliuré de la mort: tu en as ſauué deux, & moy encores plus que mon fils. Pourquoy tiens-tu ce langage, ſi lon ne t'a point fait plaiſir: d'autant que ſi mon fils a emprunté de l'argent, ie le rẽdraj: mais il ne ſ'ẽſuit pas q̃ ie le doiue. S'il a eſté ſurprins en adultere, i'ẽ rougiraj: ſi ne ſuis pas pourtãt coulpable de telle ordure.

Ie me recognois obligé à toy pour mon fils : non que ie ſois debteur, mais pource que de franche volonté ie me presente à toy afin de ſatisfaire pour luy. Tu repliques que jay receu vn plaiſir indicible de la bonne ſanté de mon fils, que cela m'a beaucoup ſeruj, & que ie ſuis garantj d'vne tresgrieſue playe, mon heritier m'eſtant demeuré. Il n'eſt point queſtion maintenãt de ſçauoir ſi tu m'as seruj de quelque choſe, ains ſi tu as eſté biẽfaiteur en mon endroit. Car vn animal, vne pierre, vne herbe nous eſt profitable, & toutesfois nous ne disons pas que ce ſoyent des bienfaiteurs, pource que le bienfait preſuppoſe neceſſairement vne volonté qui le precede. Quant à toy tu ne veux pas donner au pere, mais au fils : ce pendant tu ne conois pas meſmes le pere. Et pourtant lors que tu diras, ie n'ay pas fait bien au pere en ſauuant le fils : oppoſe au contraire, i'ay fait bien au pere, lequel ie ne conoiſſois, & à qui ie ne penſois pas. Mais quoy? eſt-il pas quelquefois auenu, que tu hayſſois le pere duquel tu as ſauué le fils, bienfaiſant lors à tõ ennemj? Or laiſſant ce debat en forme de Dialogue, pour reſpondre en termes de Iuriſconſulte, il faut conſiderer l'intention du donneur : qui a fait bien à qui il vouloit, ſ'il l'a fait en l'honneur du pere, c'eſt le pere qui a receu le bienfait : ce pendant le pere n'eſt point obligé pour le bienfait à ſon fils, encores qu'il en ioüiſſe. Toutesfois ſi l'occaſion ſe preſente, il ſ'efforcera de faire quelque reconoiſſance, non point par obligation, mais par honneſte deuoir. Il ne faut redemander au pere le plaiſir fait au fils. S'il en reconoit honneſtement quelque choſe, c'eſt ſelon equité, non point qu'il y ſoit tenu par droit de reconoiſſance. Au reſte, cela ne ſe peut limiter, aſçauoir ſi ie faj plaiſir au pere, c'eſt auſſi à la mere, à l'ayeul, à l'oncle, aux enfans, aux parens, aux amis, aux eſclaues, à la patrie. Ou eſt-ce donc que le bienfait commence à ſ'arreſter? Là ſe preſente ceſte queſtion tant enueloppee, & dont malaiſemẽt peut-on voir le bout, pource qu'elle ſ'auance peu à peu, & ne ceſſe de ſ'allonger.

CHAP. XX.

*Il entre en nouuelles queſtions : & premiſe-*

Lon a accouſtumé de demander ſi de deux freres qui ſont ennemis, l'vn a eſté garãtj de mort ou autre grand danger par moy, aſçauoir ſi ie faj plaiſir à l'autre qui eſt bien marrj que ſõ frere eſt eſchappé de ce danger? Ie tien pour certain que profiter.

fiter à quelqu'vn, voire maugré lui, eſt vn vraj bienfait: comme au contraire qui maugré ſoy fait plaiſir à vn autre, il n'a pas fait bien à ſon prochain. Mais appelles-tu bienfait (dira quelqu'vn (ce dont ceſtuj-la ſ'offenſe & ſe tourmente? Ie reſpon que beaucoup de biensfaits ont vne face triſte & rechigneuſe: comme ſi tu veux pour guerir vn malade le garotter auec des chaines, luj couper & bruſler quelque membre. On ne doit pas s'arreſter à cela, ſi quelqu'vn eſt affligé alors qu'on luj fait du bien: mais s'il a occaſion de l'eſtre. Vne piece de bonne monnoye ne ſera pas fauſſe, encores qu'vn eſtranger ou vn lourdaut n'en tiene conte. Il ſe peut faire qu'vn homme haïra le bien qu'on luj aura fait. C'eſt touſiours vn bienfait, moyennant qu'il profite, & pourueu que le bienfaiteur ait eu l'intention droite: il ne doit chaloir ſi quelqu'vn reçoit vne bonne choſe auec vn mauuais courage. Maintenant, pren ce propos à l'oppoſite. Ceſtuy-la hait ſon frere, lequel il luj eſt expediēt d'auoir. Si ie l'ay tué, encores que l'autre die que i'aye bienfait & ſ'en eſjoüiſſe, ie n'ay pas bienfait pourtant. Celuj-la nuiſt pardeſſous main à qui lond rēd graces pour vn meſfait. Somme, Si vne choſe profite, ie l'appelle bienfait: ſi elle nuiſt, ie luj attribue vn nom contraire. Et ſi ie donne vne choſe qui me profite ni ne nuiſe, c'eſt toutesfois vn bienfait. Paſſant par quelque lieu à l'eſcart, i'aj trouué mort le pere de quelqu'vn, & ay enterré le corps. Cela ne ſert de rien au mort (car qu'importe pour luj comment ſon corps pourrira?) ni au fils qui n'en eſt auantagé ni deſauantagé. Sçais-tu ce qu'il a gaigné? Il a fait par moy ce qu'il eſtoit tenu faire neceſſairement & ſolennellement. I'ay fait à ſon pere, ce qui luj euſt voulu & deu faire. Si i'ay enterré le corps non ſeulement par compaſſion, mais ſi i'ay conu qui c'eſtoit, & ſi en ce faiſant i'ay eu eſgard au fils, c'eſt vn bienfait. Mais ſi i'ay couuert de terre vn corps incognu, c'eſt humanité en moy enuers le public, mais perſonne ne m'eſt redeuable pour cela. Quelqu'vn dira, pourquoy t'enquiers-tu tant qui eſt celuj à qui tu fais plaiſir? c'eſt comme ſi tu voulois le luj redemander quelque iour. Aucūs eſtiment qu'il ne faut jamais faire cela, & voicj leurs raiſons. L'ingrat ne rendra rien à celuy qui le preſſe de rendre: l'homme qui a le cœur bien aſſis reconoiſtra le plaiſir receu ſans

*rement reſould celle cj: aſcauoir ſi ſauuant la vie a vn frere ſoit baj par ſon autre frere: tous deux ſont pas tenus de reconoiſtre ce bienfait.*

*Si c'eſt biēfait de ſēployer pour autruj à choſe qui ſemble ne lui nuire ni profiter.*

*Aſſauoir ſi lon peut repeter vn plaiſir & bienfait.*

qu'on l'interpelle. Dauantage ſi tu vas monſtré liberal enuers vn tel, ayes patience, de peur qu'en le ſommant de faire reconoiſſance tu ne l'accuſes obliquement de vouloir eſtre ingrat. Si tu as donné quelque choſe à vn meſchant, à ton dam. Garde que de parole meſme tu ne ſouïlles le bien que tu as fait eſtimant que ce ſoit vn preſt. Outreplus, ce que la loy n'a pas commandé de repeter, elle defend de ce faire. Voicj ce qu'il faut dire, tandis que riẽ ne me preſſe, & que l'aduerſité ne me contraint, ie demanderay qu'on me face plaiſir pluſtoſt que d'importuner autruj de me rẽdre ce q̃ ie lui auraj baillé : mais ſ'il eſt queſtion du ſalut de mes enfans, ſi ma femme ſe trouue en dãger, ſi pour deliurer & afranchir ma patrie ie ſuis enuoyé en quelque lieu ou ie ſerois content de n'aller point, ie me retiendray & proteſteray auoir fait tout mon poſſible pour n'eſtre contraint de recourir à l'aide d'vn ingrat. Finalement, ſ'il eſt force de receuoir plaiſir, ie ne ſeray pas honteux de le redemander. Brief, quand ie donne à vn homme de biẽ, c'eſt à condition de ne luj redemander jamais la pareille, ſi la neceſſité ne m'y contraint.

CHAP. XXI.

*Replique ſur la queſtion precedente, touchãt la repetition des bienfaits.*

MAIS quelqu'vn repliquera que la loy ne permettant pas de redemander le bienfait, par conſequent l'a defendu. Pluſieurs choſes n'ont point de loy ni d'action. Dauãtage ce qui eſt accouſtumé entre les hõmes, & qui peſe plus que toutes les loix du mõde, me donne entree à ceſte repetition. Il n'y a loy aucune qui commãde de celer les ſecrets des amis, ou de tenir promeſſe à vn ennemj. Quelle löy nous oblige à tenir ce que nous auõs promis à quelqu'vn. Toutesfois ſi quelqu'vn decele vn ſecret ie m'ẽ plaindray à luj, & me courrouceray ſi lon ne tiẽt pas promeſſe. Mais tu fais (dira-on) d'vn bienfait vne debte. Nullemẽt. Car ie ne l'exige point, ains ie le redemande : & ne le redemande pas, mais auertis mon prochain afin qu'il ſe ſouuienne de moy : d'autant qu'vne neceſſité extreme m'ameinera iuſques à ce point, que i'auraj recours à quelqu'vn auec qui il me faudra long temps diſputer. Celuj qui ſera tant ingrat, qu'vn ſimple auertiſſement ne ſuffira pour l'eſbranſler, ie le lairray là, n'eſtimant pas qu'il merite que ie le preſſe de me faire plaiſir. Tout ainſi qu'vn vſurier aimera mieux perdre ſa debte que de tirer en procez certains em-

prunteurs qu'il ſçait auoir tout mangé, & qui n'ont plus que la honte à perdre? auſſi ne m'arreſteray point à ceux qui ſont tout ouuertement & deſeſperément ingrats, ni ne redemanderay vn bienfait ſinon à celuj qui me le rendra franchement, & non par force.

CHAP. XXII. *Comment il ſe faut comporter enuers ceux qui ſont nonchalans & tardifs à reconoiſtre les biens qu'on leur a faits.*

Il y en a pluſieurs qui ne ſcauroyent nier qu'on leur a fait plaiſir, & ne peuuent le reconoiſtre: ils ne ſont pas ſi gens de bien que ceux qui font vne franche reconoiſſance, ne ſi mauuais que les ingrats: ils ne ſont pas meſchans, mais ce ſont des pareſſeux & *mollaſſes*, Ie ne les preſſeray point, ains les admonneſteray, & lors qu'ils penſent ailleurs les rameneray à leur deuoir. Voicj comme ils me reſpõdront incontinent, excuſe moy, certainement ie ne ſçauois pas que tu euſſes affaire de telle *choſe*, autrement ie te l'euſſe preſentee ſans demander. *Ie te* prie, ne m'eſtime point ingrat, ie n'ay pas oublié le plaiſir que tu m'as fait. Pourquoy ferois-je difficulté de rẽdre tels hommes meilleurs pour euxmeſmes & pour moy? Autant qu'il me ſera poſſible, i'engarderay vn homme de tomber en faute, beaucoup plus mon amj, & l'empeſcheray de ſe porter mal ſur tout en mon endroit. C'eſt luj faire vn nouueau plaiſir, ſi ie ne permets pas qu'il ſoit ingrat. Ie ne luj reprocheraj point rudement le bien qu'il aura receu de moy, ains le plus doucement que faire ſe pourra, & pour le mettre en train de me rendre la pareille, ie luj ramenteuray le paſſé, & en luj redemandant le bienfait, ie ferai qu'il entendra que i'attens qu'il m'en face quelque reconoiſſance. Par fois, i'vſeray de paroles rudes, ſi i'eſpere l'amener mieux à raiſon. Et ſ'il n'y a *point d'eſperance*, ie n'inuectiueray point contre luj, *crainte que d'ingrat* ie ne le me rende ennemj. Mais ſi nous ne tenons conte d'auertir à bon eſcient les ingrats, nous les *rendons* encores plus tardifs à reconoiſtre les biẽs qu'on leur a faits. Pourquoy donc ſouffrirons nous que ceux qui ne ſont pas du tout meſchans, & qui peuuent eſtre remis en bõ train, ſi on les ſerre de pres, periſſent à faute d'eſtre admoneſtez? comme le pere auertit quelquesfois ſon fils, & la femme retire ſon marj deſbauché, & vn ami releue la foy languiſſante de ſon amj.

Il y a des gens qu'il ne faut pas battre pour les reſueiller, CHAP.

XXIII. c'eſt aſſez de les pouſſer doucement. Auſſi l'affection de quelques vns à reconoiſtte les plaiſirs receus n'eſt pas abolie, mais endormie. Reſueillons-la. Garde de conuertir tõ don en outrage. Car c'eſt outrage ſi tu ne le redemandes point, afin que ie ſois ingrat. Que ſera-ce ſi i'ignore ton deſir. Si i'ay eſté occupé, ou appellé à d'autres affaires, tellement que ie n'aye peu empoigner l'occaſion: monſtre moy ce que ie puis & que tu veux que ie face. Pourquoy perds-tu eſperẽce auant que n'auoir ſondé? D'ou vient que tu le precipites ainſi pour perdre & ton bienfait & ton ami? Qui t'a dit que ie ne veux, que ie ne ſcais, que ie ne penſe, & que ie ne puis: Eſſaye. I'admoneſteray donc doucement, en ſecret, ſans vſer de propos faſcheux: tellement que mon ami eſtimera que ie ne luj ay rien reproché, ains ſeulement ramentu les choſes.

*Quelle extremité lon doit fuir en tel cas.*

CHAP. XXIIII.

*Notable exemple de ce que deſſus en vn ſoldat des vieilles bãdes & Iulius Cæſar.*

VN Soldat des vieilles bandes, homme inſolent enuers ſes voiſins, auoit vn proces contre eux deuant Iulius Cæſar, & ſe voyoit ſur le point d'eſtre condãné: ſurce adreſſant ſon propos à Cæſar il luj dit, Mõ Capitaine, vous ſouuient-il que pres de Sucrone en Eſpagne vous vous tordiſtes le pied? Cæſar ayant reſpondu qu'ouj: il vous ſouuient donc auſſi (adiouſta le Soldat) que voulant repoſer à la chaleur du iour ſous vn arbre qui ne faiſoit pas grand ombre, & l'endroit eſtant fort raboteux, & paué de roches pointues, d'ẽtre leſquelles ce ſeul arbre eſtoit ſorti, vn de vos ſoldats eſtendit ſa manteline deſſous vous. Pourquoy aurois-ie oublié cela, dit Cæſar? ie mourois de ſoif, & ne pouuant marcher vers vne fontaine proche de là, ie voulois m'y trainer, ſi ce Soldat, homme robuſte & vaillant, ne m'euſt apporté de l'eau dedans ſon morion. Mais, mon Capitaine, pourriez vous (dit l'autre) reconoiſtre ce ſoldat ou ce morrion. Quant au morion, Cæſar dit qu'il ne pourroit le remarquer, oui bien l'homme: puis il adiouſta (en cholere, cõme ie croy, eſtimant que le ſoldat vouluſt faire eſgarer les matieres par vn conte du temps paſſé) Ce n'eſt pas toy. Vrayement (reſpondit le Soldat) mon Capitaine vous auez raiſon de dire que ce n'eſt pas moy: car lors que cela auint, i'auois tous mes membres; depuis i'eus vn œil creué en la bataille de Munde, & me tira-on des os de la teſte. Si vous voyez mon morrion, vous ne le reconoiſtriez pas: car

il me fut fendu en deux d'vn coup d'eſpee eſpagnolle. Cæſar là deſſus fit ceſſer la cauſe, & donna au ſoldat les champs eſquels eſtoit le chemin pour lequel ce proces auoit eſté intenté.

CHAP. XXV.

*Exemple contraire en Tiberius: autre concluſion de ce diſcours, enrichi de diuerſes raiſons & ſimilitudes.*

QVOY donc? ce ſoldat a-il malfait de redemander vn bienfait à ſon Capitaine, qui pour la multitude d'afaires ne ſe pouuoit ſouuenir de ce fait, & la proſperité duquel ne permettoit (ayant tant de batailles à ranger) qu'il ſe ſouuint des noms & faits particuliers de tous ſes ſoldats? Cela n'eſt point redemander vn *bienfait*, ains le retrouuer & reprendre en vn lieu où lon *l'auoit* caché ſeurement. Mais pour le reprendre il faloit eſtendre la main. Ie redemanderay donc, ou par neceſſité qui me preſſe, ou à cauſe de celuj à qui ie redemande. Tiberius Cæſar au commencement de ſon empire, comme *quelqu'*vn lui diſt, vous auez ſouuenance: auant que lui laiſſer mettre en auant d'autres marques de leur ancienne familiarité, luj dit, ie ne me ſouuient point de ce que i'ay eſté. Cõbien faudroit-il attendre auant que redemander vn bien fait à tel perſõnage? *il valoit mieux l'oublier tout à fait.* Il ne pouuoit qu'à contrecœur ſe ſouuenir de ceux qui lui auoyẽt eſté amis & cõpagnons & vouloit qu'on tinſt les yeux fichez ſur ſa dignité imperiale, ſans les deſtourner ailleurs ni parler d'autre choſe. Son ancien ami le recerchoit de trop pres. Au reſte, *il* faut ſauoir diſcrettement repeter le bienfait & nonpas le demander importunément: & conuient vſer d'vn modeſte langage, tellement que l'ingrat meſme ne puiſſe tergiuerſer. Si nous viuions entre *les Sages*, il faudroit ſe taire & aprendre: *toutesfois encores* vaudroit-il mieux deſcouurir aux ſages *ce que requerroit* l'eſtat de nos affaires. Nous prions les Dieux qui ont conoiſſance de toutes choſes: ce n'eſt pas pour les contraindre par nos prieres, ains afin qu'ils ſe ſouuienent de nous. Le preſtre d'Homere allegue aux Dieux ſes ſeruices, & les autels ſur leſquels il a deuotement ſacrifié, afin de les diſpoſer à luy eſtre fauorables, & luj ottroyer ſes demandes. Vouloir & pouuoir eſtre aduertis, c'eſt vne ſeconde vertu. Le cœur veut eſtre pourmené auec la bride laſche & doucement maniee ça & là. Qui ſe ſcait bien

*Comment il ſe faut porter en redemandant quelque plaiſir à vn amy.*

cõduire n'a beſoin que d'vn peu d'adreſſe. Ceux le ſecondẽt, qui rẽtrent au chemin quãd par admonitiõs on taſché de les y remettre. A tels il ne faut pas oſter leur guide. Les yeux clos ont meſmes prunelles que quand ils ſont ouuerts, mais lors elles ſont ſans aucun vſage, iuſques à ce qu'on les r'ouure, & lors la lumiere eſpandue du ciel les rappelle à leurs charges ordinaires. Les outils ceſſent, ſi l'ouurier ne les employe autour de ſa beſongne. Les cœurs humains ont vne bonne volonté: mais tantoſt elle eſt eneruee par delices & oiſiueté, quelquefois aſſopie d'ignorance. Nous la deuons rendre vtile, & ne la laiſſer par deſpit croupir dedans le vice, ains à l'exemple des maiſtres d'eſchole ſupporter patiemment les fautes de memoire, laquelle on remet en la ſuite du texte & propos entier que l'enfant eſt tenu prononcer, en luy ramenteuant vn mot ou deux: ainſi faut-il par admonition la ramener à reconoiſſance des biens & plaiſirs receus.

# LE SIXIESME LIVRE.

## SOMMAIRE.

*POursuyuant en ce liure la matiere encommẽcee, apres auoir touché en vn mot ſa principale intention, il traite en premier lieu, Aſçauoir ſi vn bienfait nous peut eſtre oſté, comment nous pouuons eſtre exempts de rendre la pareille d'vn plaiſir receu, ſi lon peut & doit reconoiſtre vn bienfait & ſe venger d'vn outrage à l'endroit d'vne meſme perſonne. Secondement, ſi nous ſommes tenus à celuy qui nous a aidez ſans en auoir la volonté ou à ſon deſceu, ou meſme pẽſant nous faire du mal: item de ceux qui font du bien à autruy pour l'amour d'eux meſmes, comment nous deuons deſirer ſecours de noſtre prochain, Des biensfaits mercenaires & par rencontre, de la reconoiſſance enuers les medecins & precepteurs, ſi l'acheteur reçoit plaiſir du vendeur, de noſtre deuoir enuers les artiſans, manouuriers & maiſtres de meſtiers honnorables. Sur cela, il entre en troiſieſme lieu au diſcours de l'obligation que nous auons enuers le public, puis enuers les creatures inanimees, ſpecialement le Soleil & la Lune: a raiſon dequoy il vient à parler en Stoique de l'immuable prouidence diuine, & de l'ingratitude de la pluſpart des hommes enuers Dieu. Pour le quatrieſme, il fait ample mention de ceux qui ſouhaitent que quelque incommodité ſuruiene à ceux vers qui ils s'eſtiment obligez, pour auoir tant plus de gloire en leur aſſiſtant. Leur ayant reſpondu par le menu, il monſtre ce qu'il faut deſirer à autruy enrichiſſant ſes preuues de notables exemples proprement alleguez & prins des plus grands perſonnages du monde, leſquels au beſoin ont eu faute de bons ſeruiteurs, qui pouuoyent leur aider grandement. De là il entre pour le cinquieſme point en la conſideration de la vraye amitié, des ſeurs amis, & ou lon peut les cercher & trouuer, adiouſtant les cõditions requiſes en la reconoiſſance des biens receus, les extremitez qu'il faut fuir en faiſant plaiſir ou le receuant d'autruy. Et pour cloſture de tout, ſuyuant la doctrine des Stoiques, il maintiẽt que la grandeur de courage giſt autant ou plus à ſçauoir bien receuoir & reconoiſtre vn plaiſir qu'à le faire.*

CHAP. I.

*Intention de Senecque es liures precedens & suiuans.*

IL y a des choſes, tres-vertueux Liberalis, deſquelles on diſpute, ſeulement pour exercer l'eſprit, & qui ne vienent jamais en vſage: d'autres, dont la recerche eſt plaiſante, & la conoiſſance profitable. Ie te feray part des vnes & des autres. Quant aux ſecondes, ſi tu veux, commande que ie pourſuiue iuſques au bout, ou que ie les repreſente en ordre & comme pour monſtre. Pour le regard des autres, ſi tu ordonnes qu'elles ſe retirent, ce ſera autant de fait. Il n'y a point de dommage de ſçauoir ce qui ſemble n'eſtre beſoin d'aprendre. Or ie dependray de ce que tu voudras me conſeiller: ie m'arreſteray à certaines queſtions, i'en banniray quelques vnes, & expliqueray les autres.

CHAP. II.

*Premiere queſtion, Si vn bienfait nous peut eſtre oſté.*

LON a demandé, ſi vn bienfait peut eſtre oſté par force. Aucuns le nient, d'autant que ce n'eſt point vne choſe, ains vne action: comme il y a difference entre le don & la donation, entre celuj qui nauigue & la nauigation meſme. Et cõbien qu'vn malade ne ſoit pas ſans maladie: toutesfois le malade & la maladie ne ſont pas vne meſme choſe. Semblablement le bienfait eſt vne choſe diuerſe d'auec la communication d'icelui à la perſonne qui le reçoit. L'action eſt incorporelle, & ne peut eſtre aneantie: la matiere ou la choſe change de place & de maiſtre. Quand donc on l'oſte par force, la nature des choſes ne peut reuoquer ce qu'elle a donné. Elle entrerompt les biensfaits, mais elle ne les reſcinde pas. Celuj qui meurt, à veſcu: & qui perd la veüe, il a autresfois veu clair. Il ſe peut faire que ce que nous auons touché ne ſoit plus: mais c'eſt choſe impoſſible que cela n'ait point eſté. Or la plus certaine partie d'vn bienfait eſt, qu'il a eſté, parfois nous ne pouuons longuement jouir d'vn bienfait: mais il n'eſt pas abolj pourtant. Combiẽ que nature deſploye là toutes ſes forces, elle ne peut reculer en arriere. On me peut oſter vne maiſon, de l'argent, vn eſclaue, & tout ce qui porte le nom de biẽfait: mais le bienfait meſme demeure ferme & immuable. Il ne ſe peut faire en ſorte que ce ſoit que ceſtuj-la n'ait donné, & que ceſt autre la n'ait receu.

*Reſponce à la queſtiõ.*

MARC

MARC Antoine, voyant ſon bonheur ſe retirer de luj ailleurs, & que rien ne luj reſtoit que le moyen de ſe faire mourir, pourueu qu'il ne differaſt point de le mettre à execution, ſeſcrie bien a propos en vne tragedie compoſee par Rabirius, I'ay tout ce que i'ay donné. Combien de choſes pouuoit il auoir, ſ'il euſt voulu! Les biensfaits ſont les richeſſes certaines qui ne bougent d'vne place, quelque changemẽt qui ſuruiene en la vie humaine: & plus elles ſont grandes, moins ſont elles enuiees. Pourquoy n'oſes tu toucher à ce qui n'es pas *tien*. Tu n'es que receueur & diſpenſateur. Tous ces biens qui vous enflent comme ſi vous eſtiez montez ſur les nues, & qui vous font oublier voſtre fragilité, que vous ſerrez ſous tant de portes de fer, que vous gardez auec les armes au *poing*, que vous auez butinez auec effuſion de ſang d'*autrui* & les retenez au peril de vos vies, pour la conqueſte deſquels vous dreſſez des armees qui enſanglãtent les mers, & demoliſſent les villes, ne penſans point aux malheurs diuers que la fortune amaſſe contre vous, qui pour ces biens periſſables auez enfraint par tant de fois les liens d'affinité, d'amitié, de meſmes charges publiques, tellement qu'a l'appetit de deux ambitieux, eſtriuans l'vn contre l'autre, tout le monde a eſté eſbranſlé: ces biens, di-je, ne ſont point voſtres, vous les tenez ſeulement en depoſt, ils regardent deſ-ja vn autre maiſtre, les ennemis, ou des ſucceſſeurs qui ne vous aiment gueres, mettront les mains deſſus. Demandes-tu comment ces biens demeureront en ta puiſſance? Dõne les. Pourquoy donc à tes afaires, & donne ordre que la poſſeſſion de ces *biens ſoit ſi ferme* & aſſeuree que perſonne ne te les puiſſe rauir, *les* rendant non ſeulement honneſtes, mais de ſeure garde. Cela que tu admires, & au moyen dequoy tu t'eſtimes riche & puiſſant, n'eſt qu'vne inutile piece de meſnage, tandis que tu la poſſedes: c'eſt vne maiſon, vn eſclaue, ce ſont des pieces de monnoye: mais ſi tu les donnes, ce ſont biensfaits.

CHAP. III

*Cõfirmatiõ de la reſpõſe par l'apophtegme de Marc Antoine, lequel donne vne notable inſtruction aux grãds Seigneurs, qui peuuẽt faire beaucoup de bien par le moyen de leurs richeſſes & credit.*

TV confeſſes, dira-on, que par fois nous ne deuons reconoiſtre le bienfait enuers celuj de qui nous l'auons receu: il luj a donc eſté rauj. Il y a beaucoup de raiſons pour leſquelles nous ceſſons d'eſtre tenus à rendre vn bienfait, non pas qu'il

CHAP. IIII

*Comment nous ſom-*

*mesparfois excuſez de rendre la pareille des plaiſirs qu'on nous a faits.*

ait eſté deſrobé, mais d'autant que le bienfaiteur meſme l'a corrompu. Quelqu'vn plaidera pour moy qui ſeray accuſé & coulpable: mais depuis il a violé ma femme & l'a forcee. Il n'a pas reprins le bienfait, mais en lui oppoſant vn outrage qui ne peſe pas moins, il m'a deliuré de ma debte: & ſ'il m'a plus fait de mal qu'auparauant ie n'auois receu de bien de luj, non ſeulement la grace eſt eſteinte, mais auſſi ie ſuis en liberté de cercher le moyen d'en auoir ma raiſon, puis que l'outrage cõtrebalancé auec le biẽfait peſe beaucoup plus. Par ainſi le biẽfait n'eſt pas aboli, mais ſurmõté. Quoy? Se trouue-il pas des peres ſi cruels & meſchans, que c'eſt bien & legitimemẽt fait de les quitter & renoncer? Ceux-la ont-ils reprins ce qu'ils auoyent dõné? Nullemẽt, mais l'impieté qui par trait de temps ſ'eſt deſcouuerte a abolj la recommãdation de tout le deuoir precedẽt. Le bienfait ne ſe perd point, ains ſeulement la reconoiſſance d'iceluj: & ſenſuit que ie ne ſuis obligé à rẽdre, encores que i'aye receu. Quelqu'vn m'a preſté de l'argent, mais il a mis le feu en ma maiſon: le dommage qu'il m'a fait rembourſé ma debte: ie ne luj ay rien payé, & toutesfois ie ne luj dois plus rien. Autant en faut-il dire icj: d'autãt qu'il ſ'eſt porté benignemẽt & liberalement en mõ endroit, mais depuis il m'a orgueilleuſemẽt, outrageuſemẽt & cruellement traité, ie ſuis de par luj en tel rãg, que ie demeure auſſi peu ſon redeuable, que ſi ie n'auois rien receu de luj. Il a violé ſes biensfaits. Si quelqu'vn gaſte les bleds & coupe les taillis de ſon grãgier, encores qu'il y ait contract paſſé entre-eux & non reſcindé toutesfois il n'a rien a demander au grangier : non pas qu'il ait receu de luj ce qui eſtoit accordé par le contract, mais pource que lui meſmes s'y eſt donné empeſchemẽt. Ainſi vn creancier eſt ſouuentesfois condamné aux deſpẽs enuers ſon debteur, quand par quelque occaſion il luj a plus oſté qu'il ne luj auoit preſté. Le iuge qui doit les appointer, ne ſe contente pas de dire, tu as preſté de l'argent. Quoy dõc? tu as emmené ſon beſtail, tu as tué ſon eſclaue, tu detiens vn champ que tu n'as point acheté: tout conté & rabatu, tu es condamné à luj rendre, au lieu que tu eſtois icj venu luj demander. Tout de meſmes, ſouuent la raiſon contrepeſe les biens & les torts faits. Parfois auſſi le bienfait demeure, & neantmoins n'eſt

point deu, ſi le bienfaiteur ſ'en eſt repentj, ſ'il ſ'eſt appellé miſerable pour auoir donné, ſi en donnãt il a ſouſpiré, ſ'il s'eſt refrongné, s'il a penſé perdre & nonpas donner, s'il a donné pour l'amour de ſoy & non de moy, s'il n'a ceſſé de me brauer, de ſe glorifier, de ſe vãter par tout, brief de rendre ſon biẽfait odieux. Ainſi dõc le biẽfait demeure, cõbiẽ qu'il ne ſoit point deu: cõme vn emprũteur, que lon ne voudra pas tirer en iuſtice, deura de l'argent: mais on ne luj demandera point.

CHAP. V

*Si lon peut & doit reconoiſtre vn bienfait & ſe venger d'un outrage à lendroit d'une meſme perſone.*

Tv as fait vn plaiſir, & puis apres vn outrage. Il faut reconoiſtre le bienfait & ſe venger de l'outrage. Mais comme celuj qui m'a outragé ne le deuoit pas faire, auſſi ne luj doiſ-ie aucune reconoiſſance. L'vn ſatisfait pour l'autre. Quand nous diſons, i'ay rendu à vn tel le plaiſir qu'il m'a fait: nous n'entẽdons pas auoir rendu la meſme choſe que dous auiõs receuë, mais quelque autre au lieu. Car Rẽdre, c'eſt bailler vne choſe pour vne autre choſe q̃ lon a receüe. Pourquoy nõ? veu qu'en tout payemẽt on ne fait pas difficulté de prendre diuerſes eſpeces, pourueu que ce ſoit meſme sõme. Nous diſõs, i'ay payé telle & telle ſomme ou debte, encores que pour des teſtons nous ayons baillé des eſcus: ou meſmes combien que ſans cõter argẽt nous ayons dõné aſſignation & parole dont le creãcier ſe ſoit contenté. Tu pourras repliquer que ie perds ma peine: car que me ſert de ſçauoir ſi ce qui n'eſt pas deu demeuré? Ce ſont des ſubtilitez de Legiſtes, qui tiennẽt qu'on ne peut auoir l'vſage d'vn fond de terre, ains ſeulement des fruits & biẽs qui croiſſent & ſont ſur ce fond: cõme ſi l'heritage eſtoit autre choſe q̃ cela qui eſt en & ſur iceluj. Ie demãde q̃ tu me diſtingues & expliques ce dõt eſt queſtion, à ſçauoir, cas auenãt qu'vn meſme hõme ſe ſoit employé pour moy, & puis apres m'ait fait tort, ſi ie dois reconoiſtre d'vne part le plaiſir qu'il m'a fait, & de l'autre me vẽgér de luj; & par ainſi ſatisfaire ſeparemẽt à deux debtes oppoſees? ou ſi ie dois faire cõpenſation; & n'auoir plus riẽ à deſmeſler auec vn tel, tellemẽt que le biẽfait aboliſſe l'outrage, & l'outrage enſeueliſſe le bienfait? Car ie voy qu'en nos plaids on le pratique ainſi: mais quant à ce que lon en fait en voſtre eſchole de droit, à vous en ſoit le debat. Ce ſont actiõs ſeparees, & faut q̃ noſtre partie reſpõde à l'actiõ q̃ nous intẽtons. Si quelqu'vn m'ayãt

baillé vne ſomme d'argẽt en depoſt, puis apres me deſroboit, ie le tireray en iuſtice à cauſe du latcin,& lui me pourra actioner pour luj rendre le depoſt. Qui feroit autrement, ce ſeroit confondre ce qui doit eſtre diſtingué.

CHAP. VI. *Reſponce à la queſtion precedente.*

Les exemples que tu as alleguez,amj Liberalis, ſont enclos en certaines loix qu'il faut ſuyure neceſſairemẽt: car vne loy ne ſe confond point parmi l'autre. Chaſcune va ſon train: le depoſt à ſon action propre,ne plus ne moins que le larcin. Le bienfait n'eſt aſſujettj à loy aucune: i'en ſuis le iuge: il m'eſt loiſible de faire ces deux comparaiſons,aſçauoir combien vn tel m'a fait de plaiſir ou de torr: puis donner ſentẽce, ſi ie luj ſuis plus obligé que luj à moy. Es autres choſes, comme depoſt,larcin,& ſemblables, rien n'eſt en noſtre puiſſance, il faut marcher par où les loix nous meinent. En matiere de bienfait,toute l'autorité d'en decider m'appartient: & pourtãt ie iugé de ces choſes,ie ne les ſepare ni ne les partis point, mais ie renuoye à vn meſme iuge la conoiſſance des torts & biensfaits. Autrement tu voudrois qu'en meſme inſtant i'aimaſſe & hayſſe,ie me plaigniſſe & fiſſe reconoiſſance: ce qui eſt contre nature. Pluſtoſt,apres auoir fait conference du tort & du biẽfait,l'vn à l'oppoſite de l'autre,ie regarderaj, ſi ie dois le plus,ou ſi lon me doit dauantage. Comme ſi quelqu'vn eſcrit deſſus noſtre eſcriture, il ne racle pas les premieres lettres,ains les couure: ainſi le bienfait ſuruenãt fait que l'outrage n'aparoit point.

CHAP. VII. *Aſçauoir ſi nous ſõmes tenus à celui qui nous a aidez ſans en auoir la volonté, ou à sõ deſceu.*

Ie me ſuis ſoumis à ta conduite,& ie te voy rider le front & froncer les ſourcils, comme ſi i'extrauagois. Ie voy (ce me ſemble) dire,

*Pourquoy ton cours ainſi*
*A droite qui d'es-tu? dreſſe ta route icy*
*Viſe au bord, & permets que des rames nocheres*
*Le bout raze des bancs les eſchines gaucheres*
*Laiſſe aux autres le plain des moites champs gaſcher.*

Ie le fais tant qu'il m'eſt poſſible. Parquoy ſi tu penſes que ce propos ſoit vuidé,paſſans à vn autre,aſçauoir ſi quelque reconoiſſance eſt deüe à celuj qui nous à fait plaiſir maugré ſoy. Ie pouuois propoſer la queſtion plus clairement, mais elle doit eſtre ainſi miſe auant, afin que la diſtinction que j'ad-

iouſte incontinent monſtre que ie demande deux choſes: premierement, ſi nous deuons à celuj qui nous a aidez ſans en auoir la volonté: ſecondement, ſi nous ſommes tenus reconoiſtre le plaiſir que quelqu'vn nous aura fait à ſon deſceu & ſans y penſer. Car ſi quelqu'vn a fait du bien par contrainte, on void ſi clairemẽt que cela ne nous oblige point, qu'il n'eſt pas beſoin d'employer beaucoup de paroles en ce diſcours. Ceſte queſtion & toute autre ſemblable ſe peut vuider aiſement, pourueu qu'autant de fois qu'il ſ'en faudra reſoudre nous nous *propoſions* cecj: qu'vn bienfait ne merite point ce nom, ſi premierement il ne procede d'vne penſee reſolue de le faire, & qui ſoit bien affectionnee enuers celuj à qui on le fait. Voila pourquoy nous ne diſons pas grand mercj aux riuieres *encores* qu'elles portent de grands baſteaux, & qu'elles *ne* ceſſent de ſ'eſtẽdre & de courir pour nous charrier nos neceſſitez, ni de ce qu'elles nous fourniſſent force poiſſon, & coulent plaiſamment atrauers les graſſes campagnes. Il n'y a homme qui ſ'eſtime obligé enuers le Nil, ne qui le hayſſe, ſ'il ſe deſborde & retire tard: le vent n'eſt pas noſtre bienfaiteur, encores qu'il tire doucement & à ſouhait, ni la viande non-plus, quoy qu'elle nous profite. Car qui m'eſt biẽfaiteur, doit non ſeulement me faire bien, mais auſſi en auoir la volonté. Pourtãt nous ne ſommes aucunement redeuables aux beſtes brutes: ce pendant combien ſe trouuerõt d'hommes qui ont garanti leur vie par le moyen d'vn cheual courant fort viſte? Autant en faut-il dire des arbres, combien que l'eſpaiſſeur & fueillage de leurs *branches* ait couuert pluſieurs perſonnes *trauaillees de chaut.* Mais en quoy differe celuj qui m'a aidé & n'en a *rien* ſceu, d'auec vn autre qui n'a peu le ſçauoir? puis que la volonté à defailli à tous deux. Autant vaut que tu me commandes de rendre la pareille à vn baſteau, à vn chariot, à vne lance, qu'a vn homme qui m'a fait du bien par rencõtre, ſans en auoir eu parauant aucune penſee ni volonté, non-plus que ces choſes là qui ſont ſans ame.

CHAP. VIII.

*Par diuerſes raiſons & ſimili-*

QVELQV'VN receura vn bienfait ſans ſauoir d'où il vient: mais nul n'eſt bienfaiteur à ſon deſceu. Comme il ſe trouue des hommes qui ont eſté gueris par cas d'auanture, & ce pendant tels cas ne ſont pourtant appellez remedes, ainſi qu'il en

*tudes il mõſtre que nous ne ſommes point obligez à celuj qui nous a fait du bien penſant nous faire du mal.*

print à celuj qui au cœur d'hiuer eſtant tombé dans vne riuiere, fut guerj de certaine maladie par vn tel moyen: comme il y en a eu d'autres qui ayans eſté fouettez ont perdu la fieure quarte, ou qu'en vn inſtãt lon a ſi fort effrayez que l'eſprit, deſtourné apres vne apprehenſion nouuelle, a garanti le corps de l'acces que le malade attendoit: & toutesfois tomber ainſi en l'eau, eſtre battu, auoir peur, ne ſont pas choſes ſalutaires, encores qu'elles ayent ſerui quelquesfois: ainſi ſe rencontre-il des gens qui nous font du bien lors meſmes qu'ils n'en ont aucune anuie, voire ne le voulans pas, auſquels nous ne ſommes tenus. Car ſi la fortune a fait tourner leurs conſeils pernicieux à bien, eſtimes-tu que ie ſois obligé en ſorte que ce ſoit à celuj, lequel pretendant me frapper a bleſſé vn mien ennemj? attendu qu'il m'euſt offenſé ſi le coup euſt porté ſelon ſon intention. Il auient ſouuentesfois qu'vn teſmoin manifeſtemẽt faux & ſuborné renuerſera la depoſition des gens de bien, & ſera cauſe de la ruine d'vn homme, par vne meſchante pratique qu'il luy dreſſera. Il ſen trouue qui ont eſte conſeruez par la tyrannie qui les oppreſſoit: & des iuges, leſquels par faueur ont abſouls celuy qui ſelon le droit deuoit eſtre condamné. Nous ne dirons pas que tels ſoyent bienfaiteurs, encores qu'ils ayent aidé à ceſtuj cj ou à ceſtuj la. Car l'on ne demande pas où a frappé le trait, ains d'ou il eſt partj: & c'eſt l'affection nonpas l'euenement qui met difference entre vn bienfait & vn outrage. Si ma partie aduerſe s'equiuoque en plaidant, ſi elle deſpite le Iuge, & quitte temerairement ſes preuues, cela releue ma cauſe: ie ne m'enquiers point ſ'il ſeſt fouruoyé à mon auantage, veu que ſon but a eſte de me nuire.

CHAP. IX.

*Nul bienfait ne merite ce nõ, s'il n'eſt accompagné de la volonté.*

POVR rendre la pareille, ie dois vouloir faire le meſme que mon bienfaiteur: pour eſtre tel, il a deu en auoir la volonté. Scauroit-on trouuer homme plus meſchant que celuy lequel hait vn autre qui l'aura foulé ou ſouille, ou pouſſé la part qu'il ne vouloit pas, & ce parmi vne foule de peuple? Attendu qu'au fait il y a de l'outrage, rien ne garantit ceſtuj-la duquel on ſe plaint, ſinon qu'il n'a pas commis tel exces à ſon eſcient. Vne meſme choſe fait qu'vn n'eſt pas bienfaiteur, ni l'autre outrageux. C'eſt la volonté qui rend

l'homme amy ou ennemi. Vne maladie empeſchera pluſieurs d'aller à la guerre: d'autres tirez en iuſtice par quelque ennemj ſont demeurez ſaufs tandis que leur maiſon tomboit bas: aucuns eſtans contrains gaigner port, à cauſe du bris de leur vaiſſeau, ſont eſchappez de la main des courſaires. Nous ne ſommes pourtant tenus de ſcauoir bon gré aux maladies, ruines de baſtimens, & naufrages, pource que ce ſont accidens hors tout ſentiment de deuoir: ni ne ſommes obligez à vn ennemy, la chiquanerie duquel a *empeſché que noſtre* maiſon ne ſoit fondue ſur nous. Il n'y a point de bienfait, ſinon celuj qui procede de bonne volonté: & ſi le bienfaiteur ne conoit bien ce qu'il fait. Si quelqu'vn m'a aidé à ſon deſceu, ie ne luj dois rien: l'enſuiuray-*ie* ſ'il m'a fait du bien en voulant me faire du *mal?*

CHAP. X. *Continuation de la reſolution precedente.*

POVR reuenir au premier, tu veux que ie face quelque choſe pour reconoiſſance du plaiſir receu: & luj n'a riẽ fait en me faiſant plaiſir. Quant à l'autre, tu veux que ie le reconoiſſe, & que ie rende la pareille de bonne volonté à celuj qui n'a eu aucune volonté de me faire bien. Qu'eſt-il beſoin de parler du tiers qui pretendant m'offenſer m'a aidé? Pour t'eſtre obligé, il ne ſuffit pas que tu ayes eu la volonté de me faire plaiſir: mais ſi tu n'as point eu ceſte volonté, encores que tu ayes au reſte fait quelque choſe pour moy, ſi ne te ſuis je point obligé. Car vne ſimple volonté ne rend pas le bienfait accõplj: mais ce qui ne meriteroit le nom de biẽfait, ſi l'effect n'accompagnoit *vne* bõne & franche volonté, n'eſt bienfait nõ *plus ſi la volonté* n'a precedé l'effect: dautant qu'il ne ſuffit pas, pour eſtre obligé à toy, que tu m'ayes aſſiſté, ſi quand & quãd tu n'as eu l'affection & reſolution de m'aider.

CHAP. XI. *Confirmation de ce que deſſus par l'exemple prins du fait*

VOICY l'exemple dont vſe Cleanthes. I'ay enuoyé, dit-il, deux ſeruiteurs à l'Academie pour cercher & appeller Platon. L'vn a couru par toutes les galeries & autres endroits ou il penſoit le pouuoir trouuer, mais il eſt retourné tout las en la maiſon, ayant perdu ſa peiné. L'autre, ſ'eſtant arreſté au premier baſteleur qu'il a rencontré, ou ſamuſant à jouer & follaſtrer par les places auec ſes compagnons, à trouué celuj qu'il ne cerchoit pas, à ſçauoir,

*des deux seruiteurs de Cleãthes.*

Platon passant par la rue. Nous louerons (dit Cleanthes) ce seruiteur qui entãt qu'à luj a esté s'est acquitté de son deuoir, & chastierons l'autre qui a esté heureux en sa paresse & lascheté. C'est la volonté qui nous baille le bienfait en depost: & considere quelle est sa condition, & comment elle m'oblige à reconoissance. Ce n'est rien de la volonté sans effect, ni de l'effect sans la volonté. Pose le cas que quelqu'vn m'ait voulu donner certaine chose, & ne l'ait pas donnee, i'ay bien son affection mais nonpas son bienfait, lequel est accompli quand le vouloir & l'effect sont ensemble. Ne plus ne moins que ie ne dois rien à celuj qui a eu intention de me prester de l'argent, & ne le m'a point presté de fait: aussi seray-ie amj, mais non obligé à qui a voulu & n'a peu me faire plaisir: & veux faire quelque chose en sa faueur, puis qu'il a esté biẽ affectionné enuers moy. Au reste, si ie m'eslargis iusques à luj bienfaire, ce sera plus que luj rendre la pareille, d'autant que i'auray adiousté l'effect à la bonne affection, & il sera tenu de reconoistre ce bien: car ie l'auray preuenu.

CHAP. XII.

*De ceux qui font du bien a autrui pour l'amour d'eux mesmes.*

Ie comprens à ceste heure ta question: & n'est besoin que tu parles, ta contenance suffit. Si quelqu'vn nous a aidez pour l'amour de soy, luj deuõs-nous quelque reconoissance? C'est ce dont ie t'ay ouj plaindre maintesfois, que certains font plaisir à eux-mesmes, puis disent que c'est aux autres. Ie te diraj, ami Liberalis: mais premier ie partiray la question & separeraj la chose inique d'auec l'equitable. Car il y a grande difference, à scauoir si quelqu'vn nous fait du bien pour l'amour de soy, ou de nous à part? ou de luj & de nous ensemblemẽt. Ie compare celuj qui nous fait du biẽ n'ayant esgard qu'à soy, & ne pouuant par autre moyen pouruoir à ses affaires, au paysan qui pouruoit de pasture & de fourrage à son bestail, tant pour l'æsté que pour l'hiuer, ou à cestuj qui nourrit bien ses prisonniers, engraisse & polit ses bœufs, afin de les mieux vendre: ou vn maistre d'escrime à outrance, qui n'oublie rien pour dresser & equipper les gladiateurs qu'il a en charge. Il y a grande difference (ce dit Cleanthes) entre vn bienfait & vn trafic.

CHAP. XIII.

Mais aussi ie ne veux pas estre si desraisonnable de dire que ie ne sois obligé en quelque sorte à celuy qui me secourant à

rant à procuré ſon propre bien. Car ie ne demãde point qu'il m'aſſiſte ſans regarder à ſoy: au contraire ie deſire que le bien par moy receu profite dauantage à celuj qui le m'a fait qu'à moymeſme: moyennant que le bienfaiteur ait regardé tellement ſoymeſmes & moy, qu'il ait fait partage entre nous deux, combien qu'au reſte la plus grande part luj demeure. Pourueu qu'il m'ait aſſocié a ſoy, & ait eu eſgard à deux, ie ſuis meſchant & ingrat, ſi ie ne m'eſjouis autant du bien qu'il ſ'eſt procuré que de celuy qu'il m'a fait. C'eſt vne malignité extreme, n'eſtimer bienfait ſinõ ce qui incommode en quelque ſorte le bienfaiteur. Quant à celuj qui me fait du bien pour l'amour de ſoy, ie luj tiendray ce lãgage: Pourquoy pretens-tu m'auoir ſecouru, & nies que ie t'aye fait plaiſir? Ie reſpond, pour exemple: poſe le cas que ie ne puiſſe eſtre auancé en certaine charge publique, ſi d'vn grand nombre de priſonniers ie ne rachete dix de mes concitoyens: ne m'es-tu point obligé, ſi ie t'afranchis & tire de priſon? encores que ie face cela pour mon auancement. Ie replique, en tel cas tu fais quelque choſe pour l'amour de toy, & quelque autre pour moy: pour toy, entant que tu rachetes des priſonniers: pour moy, en ce que tu me preferes à d'autres. Ce t'eſt aſſez pour tõ profit d'auoir deliuré tel nombre qu'il faloit. Mais ie te ſuis obligé de ce que tu m'as choiſi & mis en ce nombre, & non de ce que tu m'as racheté: car tu pouuois t'auancer auſſi bien par la deliurance d'vn autre que par la miene. Tu partages le profit entre nous deux, & me communiques vne portion, qui pouuoit ſeruir à vn autre, ſi tu l'euſſes mis en ma place. En ce que tu me preferes aux autres, tu fais tout cela pour l'amour de moy. Pourtant ſi le rachet de dix priſonniers te deuoit faire Preteur, & nous n'eſtions que dix priſonniers, nul d'entre nous ne te ſeroit obligé, pource que tout ce que tu aurois fait pour vn chaſcun de nous ne pourroit eſtre rapporté qu'à la ſeule conſideration de ton particulier auancement. Or ie ne veux pas prẽdre les choſes tant à la rigueur: ni ne deſire point que tu faces plaiſir à moy ſeul, ains ſuis content que tu y ayes auſſi ta part.

CHAP. XIII

*Nous ne deuons deſirer deſtre aidez de noſtre prochain à ſon deſauãtage*

Qvoy donc, diras-tu, ſi i'euſſe fait tirer vos noms au ſort, & que le tien ſe fuſt rencontré entre celuj des priſon-

CHAP. XIIII.

*Des bienfaits apar rencontre, & mercenaires.*

niers à racheter, ne me ſerois-tu point attenu? Ouj dea: mais de bien peu, & ie te vay monſtrer de combien. Tu fais quelque choſe pour moy, entant que tu me reçois au roolle de ceux qui pourront eſtre rachetez: Si i'eſchappe, c'eſt au ſort q̃ i'en ſuis tenu: mais quant a ce que i'ay eſté enroollé auec ceux qui pouuoyent eſchapper, cela vient de toy. Tu m'as donné entree à ce bienfait, de la pluſpart duquel ie dois faire reconoiſſance à la fortune: mais ie te ſuis redeuable de ce que i'ay peu deuenir obligé enuers elle. Ie ne m'arreſte nullement à ceux qui ne font du bien à perſonne qu'à l'eſgard de leur profit particulier, & qui ne regardent pas à qui ils donnent, ains quel auantage il leur en reuiendra. Quelqu'vn me vendra du blé, & ſi ie n'en achete, il m'eſt impoſſible de ſubſiſter en vie: mais ie ne ſuis pas obligé de ma vie à ceſtuj-la qui m'a cheremẽt vendu ſon blé: ni ne m'arreſte point à ce que ce blé m'eſtoit du tout neceſſaire, & ſans quoy ie fuſſe mort: ains ie conſidere de qu'elle affection il m'a eſté baillé. Ie n'en euſſe pas eu vn grain ſans argent: & quand mon marchant l'a fait charrier, ſon intention n'eſtoit pas proprement de ſauoir combien il me ſoulageroit, mais combien il gaigneroit: ce que ie ne ſuis tenu luj faire bon.

CHAP. XV

*De la reconoiſſance enuers les medecins et precepteurs: & ſi l'acheteur reçoit plaiſir & bienfait du vendeur.*

A ce conte, repliqueras-tu, tu ne ſeras tenu enuers vn medecin, ſinon à lũj mettre quelque piece d'argẽt en la main pour ſon ſalaire: & quand tu auras payé les gages à ton precepteur, tu ſeras quitte enuers luj. Or nous auons accouſtumé d'aimer & priſer cherement tels perſonnages. Pour reſponſe à cela, il y a des choſes qui valent plus qu'on ne les vend. Tu achetes du medecin vne choſe ineſtimable, la ſanté & la vie: d'vn precepteur, les ſciences liberales & la vertu. Lon ne paye donc pas à telles gens le pris de leur ſciẽce, ains de leur peine, en ce qu'ils ſe ſont deſtournez de leurs eſtudes pour ſemployer autour de nous: brief ils reçoyuent le loyer de leur vacatiõ & non pas de leur merite. Il y a encor vne autre ſolutiõ plus ferme, que ie mettray en auant, ſi toſt que j'auraj monſtré cõme lon peut refuter ceſte allegation, qu'il y a des choſes de plus grande valeur que de vente, & par conſequent qu'outre le pris receu, l'acheteur eſt obligé de quelque choſe au vẽdeur. En premier lieu ie demande qu'importe de diſputer de la va-

leur, puis que le vendeur & l'acheteur ſont demeurez d'accord touchant le pris? D'auantage, la choſe ſ'eſt vendue à tes deſpens, & non à ſon deſauantage. Tu repliques qu'elle vaut beaucoup plus qu'elle ne ſ'eſt vendue: mais on ne l'a peu vẽdre d'auantage, & c'eſt le temps qui met le pris aux choſes. Quand tu les auras priſees autant que bon te ſembſera, elles ne vaudront ſinon ce qu'on pourra les faire valoir. Outreplus celuj qui a bien acheté ne doit rien au vendeur. Item, encores qu'elles ſoyent de trop plus excellent pris, toutesfois cela ne te *concerne* en rien: ne plus ne moins que ce n'eſt l'vſage ni l'effect, ains la couſtume qui met taux aux viures. Qu'eſt-ce que tu fais payer à celui qui ſ'embarque dans vn vaiſſeau, & faiſant voile ſ'eſlargit en mer, prend ſa route à trauers *les vagues*, void venir la tourmente, auertit chacun qui *parauant* ſe repoſoit de lier les voiles, abaiſſer l'equippage, & attendre le coup du tourbillõ & de la bouraſque? En payãt ſa voiture il eſt quitte pourtant de trauaux que le pilote a ſoufferts. Quel bien eſt-ce de trouuer logis en vne campagne deſerte, vn toict pour ſe garantir de quelque groſſe pluye, vn bain chaud ou quelque bon feu en temps d'hiuer? Toutesfois ie ſcay combien ie dois payer en l'hoſtellerie. Celuy qui eſtaye vne maiſon ruineuſe, & retient ſur pilotis par grand artifice quelque lourd baſtiment entr'ouuert, de fond en comble, no⁹ fait vn ſingulier plaiſir: & neãtmoins nous faisõs marché de ceſt eſtançonnemẽt auec luj, & en sõmes quittes pour peu. Vn rempar nous garantit de l'inuaſion des ennemis, & des courſes *inopinees* des pillards: ce pendant on ſcait que doyuent *gaigner* par iour le charpentier & le maſſon qui baſtiſſent tels rempars pour ſeruir de defenſes à vne ville.

CHAP. XVI.

*Il reuient a ſon propos precedent, de l'obligation que nous auons enuers nos medecins.*

Ce ne ſeroit iamais fait, ſi ie vouloïs m'eſtendre apres des exemples, pour monſtrer que choſes de grand pris couſtent peu. Quoy donc? pourquoy eſtant redeuable en tant de ſortes à mon medecin & precepteur, ne les paye-je ſelon leurs peines? Pource que de medecin & de precepteur ils deuienẽt amis, & nous obligent à eux par bienfait procedant de benignité & bonne volonté, non-point par vente de leur ſcience. Et pourtant ſi i'emplis la main à vn medecin qui n'a fait ſinon me taſter le pouls, qui m'eſcrit au roolle des malades

*& precepteurs.*

qu'il va viſiter de rue en autre, me preſcriuant ce que ie dois faire & fuir durant ma maladie, ſans aucune amitie particuliere qu'il me porte, ie ne luj ſuis en rien obligé: car il ne m'eſt pas venu voir comme amj, ains y eſtant appellé. Quant au precepteur, ie ne ſuis tenu à luj, ſ'il m'a tenu en la troupe de ſes diſciples, ſans daigner auoir l'œil particulierem̃ẽt ſur moy, ſans iamais tourner ſa penſee à mon bien, tellement que ſ'il a diſcouru & verſé ce qu'il ſauoit aux oreilles des eſcoutãs, i'ay recueilli ce que j'ay peu, ſans que luj ait pris la peine de former mon iugement. Peut on conclure de ce que deſſus que ie ſois beaucoup obligé à telles gens? Ce n'eſt pas que ce qu'ils ont vendu vaille plus que le ſalaire qu'ils en ont receu, ains ſeulement pource qu'ils ont fait quelque choſe pour nous. Mais le medecin eſt mon amj, qui a plus fait que ſa profeſſiõ ne porte: qui a eu crainte en me voyant malade, non point pour conſeruer ſa reputation, mais pource qu'il m'aimoit: qui ne ſ'eſt point contenté de dire, & d'ordonner, faites luj cecj ou cela, mais y a mis la main luj meſme: qui ce pendant ſ'eſt tenu ſoigneuſement pres de moy, m'eſt venu viſiter à toutes heures qu'il a eſtimees ſuſpectes, ſ'employant en toutes ſortes & ne deſdaignant trauail quelconque pour me remettre en pieds: qui ſ'eſt eſmeu en oyant mes ſanglots & voyant mes contenances: brief qui entre les malades l'appellans à leur aide, a monſtré qu'il auoit ſoin ſpecial de moy, & ne ſ'eſt employé pour les autres ſinon autãt que ma ſanté le permettoit. Ie ſuis obligé à vn tel perſonnage comme à mon fidele amj, non point comme à vn medecin. Si le precepteur a trauaillé à m'enſeigner, ſi outre les lecons cõmunes il m'a aprins quelque choſe de bon en particulier, ſi par auertiſſemens il m'a pouſſé à l'amour de vertu, tantoſt m'encourageant par loüanges, quelquesfois me reſueillant par reprehenſions: ſi par maniere de dire, il a arraché mon eſprit du lict de peſanteur & de pareſſe: ſ'il m'a communiqué benignement ſa ſcience, & n'a point alongé le temps pour gaigner plus d'argent: brief ſ'il a deſiré verſer en mon eſprit (ſi faire il l'euſt peu) tout ce qui eſtoit au ſien; ie ſerois extremement ingrat ſi ie ne l'aimois entre tout ce qu'on doit le plus aimer au monde.

QVANT aux artiſans & manouuriers, ſi leur beſongne nous ſemble valoir plus qu'on ne leur a promis, il faut y adiouſter quelque choſe, & auons aſſigné ſupplément de loyer au *pilote*, au plus vil artiſan, & à celuj qui trauaille pour nous à la iournee. Pour le regard des arts & ſciences honnorables qui maintienent & poliſſent la ſocieté des hommes: quiconque n'eſtime deuoir aux maiſtres de tels arts & ſciences ſinõ ce qu'il leur a promis eſt ingrat. Ioint que l'enſeignement qu'on reçoit d'eux, touche l'ame: ce qu'auenãt ſi l'on contẽte vn *medecin ou vn precepteur*, cela concerne la peine qu'ils ont priſe: *mais* on leur demeure redeuable de l'inſtruction qu'ils ont donnee à l'eſprit. CHAP. XVII. *De la reconoiſſance deuẽ aux artiſans, manouuriers, & maiſtres de meſtiers hõnorables.*

PLATON *ayant* paſſé quelque riuiere dãs vne barque, ſans que le barquier luj demandaſt rien pour ſon ſalaire, eſtimant *acquerir* hõneur en tel fait, dit que Platõ auoit receu vn plaiſir dont il lui demeuroit obligé. Peu de temps apres, ayant paſſé pour neant & promptement quelques autres pour la meſme conſideration, Platon luj dit, ie ne te dois plus riẽ: car pour t'eſtre redeuable d'vn plaiſir que tu me fais, non-ſeulement tu dois le me faire, mais comme ayant eſgard à moy. Or quand tu fais ainſi des plaiſirs à l'auanture & à vne commune, tu n'obliges aucun particulier à toy. Quoy donc? t'eſt-il rien deu pour cela? ſi tu demandes a moy ſeul, ie ne te payeray riẽ nonplus que tous les autres de ce que ie te dois en commun auec eux tous. CHAP. XVIII. *Exemple à ce propos.*

TV nies donc, dira quelqu'vn, d'eſtre obligé au barquier qui ta gratuitement porté ſur le Po. Ie le nie voirement: & dis qu'*il a bienfait*, mais que ie ne luj ſuis point obligé, d'autant *qu'il fait* cela pour ſoy, ou bien ce n'eſt pas pour l'amour de moy. En ſomme, il n'eſtime pas me faire plaiſir ni ſeruice, ains ou à la choſepublique, ou au voiſinage, ou à ſon ambition: & pour cela attend quelque autre auantage que celuj qu'il reçoit des paſſagers. Mais, on demande, ſi l'Empereur donne la bourgeoiſie de Rome à tous les Gaulois, & quelques priuileges aux Eſpagnols, chaſcun d'eux ne luy demeurera-il pas obligé à cauſe de ce bienfait? Pourquoy non? Mais ils ſont obligez, non d'vn bien propre à ceux-cj & ceux-là, ains à tout le public de ces nations. Car ſi quel- CHAP. XIX. *Confirmation des diſcours precedens: & des biẽfaits receus du public.*

qu'vn vient a dire, l'Empereur n'a point penſé à moy, & lors qu'il faiſoit du bien à tous, il n'a pas pretendu donner la bourgeoiſie à moy tel, ni n'auoit ſon eſprit fiché ſur moy: pourquoy donc ſerois-ie obligé à celuj qui n'a ſceu qui i'eſtois en faiſant ce bien à qui i'ay part? Ie reſpond premierement, que l'Empereur en penſant gratifier à tous les Gaulois a eu penſee de faire plaiſir à chaſcun d'iceux en particulier, & par conſequent à moy qui eſtois Gaulois: & ſ'il ne m'a deſigné par mon nom i'ay eſté comprins en celuj de toute la nation. Secondement, ie luj ſeray redeuable d'vn bien commun à tous nos compatriotes, nonpas particulier a moy: i'en feray reconoiſſance, non comme pour moy, mais cõme pour ma patrie.

CHAP. XX.

*Comment vn particulier eſt obligé pour vn bien & plaiſir fait à ſa republique.*

SI quelqu'vn preſte de l'argent au corps de la ville dont ie ſuis né, ie ne m'appelleray point le debiteur d'vn tel, ni ne metttay point en mes papiers que ie ſuis obligé en mes biens ou en mon corps de telle ſomme: neãtmoins i'en fourniray ma quotte pour l'acquitter. Pareillement, ie maintiens n'eſtre point obligé pour le biẽfait & priuilege ottroyé à tous en general: ca encores que i'y aye part, toutesfois ce n'eſt pas pour l'amour de moy, & l'Empereur n'a pas ſceu ſi i'eſtois de ce nombre: ce pendant ie me tiendray preſt à en faire reconoiſſance, puis que par vn long deſtour ce bienfait encores paruient iuſques à moy. Il faut donc que ce qui m'oblige ait eſté fait pour l'amour de moy. A ce conte, repliquera quelqu'vn, tu n'es en rien tenu à la Lune ni au Soleil: car ils ne circuiſent pas la terre pour l'amour de toy. Ie reſpond qu'ayant leur mouuement pour la conſeruation de toutes choſes: c'eſt pour moy conſequemment, qui ſuis vne portion de l'vniuers. D'auantage, il y a difference entre noſtre condition & la leur. Car vn homme qui me fait du bien pour auãtager ſoymeſme, n'eſt pas mon bienfaiteur, d'autant qu'il m'a fait inſtrument du bien qu'il ſeſt procuré particulierement. Mais quant à la Lune & au Soleil, encores qu'ils nous aidẽt d'eux-meſmes, ce n'eſt pas toutesfois afin de tirer de nous quelque commodité pour eux: car que ſcaurions nous faire à leur auãtage?

CHAP. I'ACCORDE, dira-on, que le Soleil & la Lune nous veulent

aider, s'ils peuuent ne le vouloir pas. Or ils ne sçauroiẽt estre sans mouuement: autrement, s'il estoit en eux de se mouuoir ou non, ils pourroyent s'arrester & quitter leur œuure. Mais considere en combien de sortes ie respons à cela. Celuj qui ne peut ne vouloir point ne veut pas moins pourtant: & c'est vn grand argument de volonté arrestee, ne pouuoir changer. Vn homme de bien ne peut ne point faire ce qu'il fait: autrement il ne seroit pas homme de bien. Conclus dõc, qu'il n'est pas bienfaiteur, en faisant ce qu'il doit: puis qu'il ne peut ne point faire *son deuoir. Mais* outre cela, c'est bien autre chose de dire, il ne peut ne point faire cela, pource qu'il y est contraint: &, il ne peut ne le point vouloir. Car s'il faut necessairement qu'il le face, ie ne luj en suis point tenu, ains à celuj qui le *contraint*. S'il faut qu'il le vueille, d'autant qu'il ne sauroit *mieux* vouloir, il se contraint soy-mesme. Ainsi donc au lieu que ie ne luj serois en rien obligé s'il auoit esté contraint, ie luj demeure redeuable à cause qu'il s'est sollicité soy mesme à me faire du bien. Et quant à ce qu'on allegue de la cessation de volonté, souuien toy, qu'il n'y a homme de si petit sens, qui ose dire que la volonté ne soit point volonté, qui n'est point en danger de cesser & se changer en contraire: veu qu'à l'oppositе nul ne semble si esgalement deuoir vouloir, que celuj duquel la volonté est si certaine qu'elle est eternelle. Si nous disons celuj auoir volonté qui tout soudain peut ne vouloir point, estimõs-nous que celuj, à qui il ne peut auenir de ne point vouloir, soit sans volonté?

XXI. *Du bien que nous pouuons receuoir des creatures inanimees, nõmément du soleil & de la lune: & cõment elle doit estre consideré.*

QVE le Soleil & la Lune s'arrestent donques, s'ils peuuẽt. C'est *comme si tu* disois, que tous ces corps celestes distinctement *eslongnez* par tant d'interualles, & disposez pour la cõseruation de l'vniuers, quittent leurs places: que les cieux se broüillent à l'instant, & que les estoilles s'entremeslent: que la liaison des corps superieurs & inferieurs rompue les œuures de Dieu decheent: que ceste soudaine reuolution du *iour* & de la nuict & des saisons, qui doit, selõ la promesse, durer *iusques* à la fin du monde, & ces flambeaux qui pas contrepoids si bien accommodez font leurs tours & retours par le balancement desquels le monde subsiste, s'embrasent & consument tout à coup: bref que toutes choses diuersifiees d'vne

CHAP. XXII. *Continuation de la dispute entamee au chap. precedent.*

façon ſi eſmerueillable ſe deſpecent & ſoyent confondues enſemble: que le feu mange tout: que les profondes tenebres ſuruienent qui enuironnent le feu & que le Chaos engloutiſſe tout tant qu'il y a de Dieux. Voila dequoy lon te rẽbarre. Ces choſes qui ont eſtoc & mouuement pour toy peuuent te quitter la place, quand meſme tu ne le voudras pas: encores qu'au reſte il y ait vne cauſe premiere, & pardeſſus icelles.

CHAP. XXIII. *Du propos precedent il entre au diſcours de l'immutabilité de la prouidence diuine, laquelle beſõgne librement & fermement: mais il en parle à la façon des Sotiques: et adiouſte vn petit diſcours de l'ingratitude de la plus part des hõmes enuers Dieu.*

CONFESSE donc maintenant que les choſes qui paroiſſent au dehors ne contraignẽt point les Dieux, ains qu'iceux ont pour loy leur eternelle volonté: & ont eſtablj les choſes fermement. Parquoy lon ne peut eſtimer d'eux qu'ils feront ceci ou cela qu'ils ne veulent pas: car ſ'ils ont fait vne choſe pour durer, leur vouloir eſt qu'icelle dure: & iamais ils ne ſe retractent de leur premiere deliberatiõ. Sans doute il ne leur eſt loiſible d'auoir vn propos arreſté, puis pãcher au contraire. Mais combien que leur vertu les maintiene ainſi fermes en leur deliberation, lon ne peut dire qu'ils ne ſont pas puiſſans, puis qu'ils ne ſe peuuent changer: ains d'autant qu'ils ne peuuent ſ'eſlongner de ce qui eſt raiſonnable & droit, ils ont arreſté de ſe gouuerner ainſi. Or au temps de la creation, & quand ils diſpoſoyent & rãgeoient toutes choſes, ils ont veu auſſi tout l'eſtat de nos afaires, & ont ſoigneuſement penſé à l'homme. Pourtant ils ne ſemblent pas gouuerner le monde ſeulement à cauſe d'eux meſmes: car nous auſſi ſommes vne partie de l'œuure. Nous ſommes donc obligez enuers le Soleil, la Lune & les autres corps celeſtes, pour le biẽ qu'ils nous font: pource que combien que les creatures qu'ils eſclairent ſoyent plus excellentes, & à preferer à eux, toutesfois ils aident à nous qui aſpirõs encores plus haut: Adiouſte à ce que deſſus que les Dieux nous aident de volonté deliberee: dont ſ'enſuit que nous leur ſommes attenus, puis qu'ils ont ſceu qu'ils nous faiſoient du bien, & que nous le receuriõs. Combien au reſte que leur intention ſ'eſtende plus loin, & qu'ils recueillent vn plus grand fruit de leur gouuernement que la cõſeruation des choſes mortelles: ſi eſt-ce que des le commẽcement du monde ils ont fait vn arreſt concernant nos commoditez, & ont eſtablj vn tel ordre en nature, qu'il appert

que

que l'vne de leurs premieres reſolutiõs à eſté d'auoir ſoin de nous. Combien que pluſieurs peres & meres ayent habité charnellement enſemble, ſans intentiõ de faire des enfans: ſi ne ſommes-nous pourtant exempts de la reuerence & obeiſſance deüe à ceux qui nous ont mis au monde. Quant aux Dieux, lon ne peut dire qu'ils ayent ignoré ce qu'ils deuoyẽt faire, veu que promptement ils ont pourueu aux viures & à toutes les autres neceſſitez de leurs creatures: ni n'ont point à l'auanture produit au monde ceux en faueur deſquels ils auoyent creé tant de choſes. Car nature a penſé à nous auant que nous dõner eſtre: auſſi ne ſommes nous pas peu de choſe pour pouuoir eſtre par elle deſdaignez ou mis en oubli. Conſidere en quel degré elle nous a eſleuez, n'ayãt pas voulu ſeulement que les hommes cõmandent à leurs ſemblables, ains auſſi à toutes creatures. Ne vois-tu point combien elle a laiſſé d'eſpace à nos corps pour ſe pourmener, ne les ayant confinez en certain deſtroit de pays, ains leur dõnant accez libre en tous les quartiers du monde? Regarde vn peu cõbien peuuent les entendemẽs humains, car il n'y a qu'eux qui conoiſſent les Dieux, ne qui les cerchẽt, ne qui marchent apres à l'aide de ceſte apprehenſiõ qu'ils ont s'eſleuant aux choſes hautes & diuines. Saches dõc que l'hõme n'eſt pas vne piece d'ouurage rudement eſbauchee & faite à l'auanture. Nature n'a riẽ entre ſes plus hauts chefs d'œuure, dequoy ni en quoy elle ſe glorifie plus que l'homme. Quelle fureur eſt-ce donc de vouloir cõtroller les Dieux en leur liberalité? Quelle reconoiſſance leur fait celuj qui ne leur peut riẽ preſenter, ſinõ ce qu'il emprunte d'eux? Se trouuera-il hõme qui oſe nier d'auoir receu d'eux voire choſes treſgrandes, de iour en iour, ſans ceſſe, & ſans qu'ils en redemandent ou reçoyuent recõpenſe? Mais quelle mauuaiſtié eſt celle-cj, de dire qu'on n'eſt point redeuable à celuj qui ſe monſtre gracieux, encores qu'on ſe monſtre ingrat en ſon endroit? faut-il que celui qui dõne ſoit iugé eſtre obligé à ce faire, pource qu'il cõtinue & fait couſtume d'eſtre liberal? L'ingrat dit là deſſus, ie ne veux point des biẽs d'vn tel, qu'il les garde: qui les luj demande? & autres tels propos teſmoins de ſon impudẽce. Mais celuj-la n'eſt pas moins tõ bienfaiteur, qui te fait du bien encores que tu n'en vueilles.

rien reconoiſtre: & duquel le plus grand bienfait eſt qu'il te fait du bien lors meſme que tu te plains de luj.

CHAP. XXIIII. *Exemple prins de la nourriture des enfans pour confermer le contenu au chapitre precedent.*

Vois-tu point comment les peres & meres façonnent leurs enfans des le berceau & les accouſtument à ce qui leur doit eſtre propre pour tout le reſte de leur vie? S'ils pleurẽt & ſe debatent on les retient & amignarde: & de peur qu'en ce bas aage par quelque effort les corps tendres ne prenẽt quelque plj qui les rende contrefaits; on les ſerre pour les biẽ dreſſer. Quelque temps apres les peres les mettent à l'eſtude, les preſſent & menaſſent ſ'ils refuſent d'aprendre. Finalement ſi la jeuneſſe audacieuſe ne ſe veut ranger à temperance, modeſtie, & à la vertu, on les y pouſſe & applique auec ſeuerité. Si eſtans, comme on dit, hors de page, ils meſpriſent ou par ſtupidité ou par deſbauche les moyens qu'on tient pour les attirer à bien, les coups & la ſeruitude ſeruent de remedes pour les remettre en bon train. Par ainſi les plus grands biens que nous receuons de nos peres ſont ceux qu'ils nous font lors que nous y penſons le moins, ou que nous rejettons.

CHAP. XXV. *Entrant en vn autre propos il traite de ceux qui ſoubaitẽt incõmodité à quelqu'vn vers qui ils s'eſtiment obligez, pour auoir tant plus de gloire en luj aſſiſtãt.*

A ces ingrats & contempteurs de biens faits, (leſquels ils voudroyent bien tenir, mais ils en fuyent la reconoiſſance) reſſemblẽt certains autres au cõtraire trop reconoiſſans, qui ont acouſtumé de ſouhaiter quelque incõmodité à ceux auſquels ils ſont obligez, pour leur faire paroiſtre leur bõne affectiõ & la ſouuenance qu'ils ont du plaiſir receu. On demande ſi en cela ils font bien & s'ils ont vne volonté bien reglee. Ie les compare à ces amoureux tranſis, qui deſirent qu'on relegue leur amie en quelque pays lointain, afin d'auoir moyen de l'acompagner en ſa fuite & ſolitude: voudroyent qu'elle fuſt pauure, pour luj pouuoir donner: ne demandent ſinõ que quelque maladie luj ſuruiene, afin de ſe tenir aupres d'elle. Il en prend de meſmes à ceux-cj qui ſouhaitent du mal à leurs amis, enquoy ils veulent comme les frauder, & ne font plaiſir qu'auec outrage: combien que trop plus expedient ſeroit de s'en deporter du tout, q̃ par forfait cercher moyẽ de faire plaiſir. Que diroit-on, ſi vn pilote prioit les Dieux d'eſmouuoir des tourmẽtes & bouraſques, afin que le danger rẽdiſt ſa ſuffiſãce en la nauigatiõ tãt plus recõmandee? Ou ſi quelque grãd Capitaine deſiroit qu'vn bataillõ d'ennemis enuironnãs ſon

cãp vinſt a combler ſoudainemẽt le foſſé, gaigner le rẽpar, eſbranſler ſes troupes, & planter les eſtandards dans les portes du camp: afin que luj venant à remedier & pouruoir aux afaires deſeſperees & hors d'apparence de reſtabliſſement, il en remportaſt plus grande gloire. Tous ceux la auancent leurs biẽsfaits par chemin deteſtable qui ſouhaitent du mal à ceux auſquels ils veulent faire du bien: & qui veulent les voir abatus pour leur tendre la main & les releuer. Cela eſt vn naturel iuhumain & qui ne ſcait que c'eſt de bienfaire, de deſirer malencontre à *celuj* que tu ne peux abandonner ſans faire tort à ton honneur.

CHAP. XXVI.

*Reſponce à l'obiection de tels biẽfaiteurs qui deſirent mal à autrui pour luy faire du bien.*

Mais mon ſouhait ne lui nuiſt point, diras-tu, pource que ie deſire le dãger & le remede tout enſemble. Tu auoües donc *qu'il y* a quelque faute en ce deſir, mais non ſi grãd, que *ſi tu ſouhaitois* le danger ſans remede. C'eſt meſchamment fait de ietter vn homme dans l'eau pour l'en retirer: de ruiner quelque choſe pour la remettre deſſus, d'empriſonner pour reſtablir en liberté. Le bienfait ne doit pas ſeruir de but à l'outrage: ni ne dira-on iamais que celuj la face bien qui oſte ce que luj meſme auoit donné. I'ayme mieux que tu ne me bleſſes point, que de me guerir apres m'auoir frappé. Tu peux me faire plaiſir, en me gueriſſant, ſi ie ſuis bleſſé: non pas, ſi tu me fais vne playe pour y appliquer puis apres le remede. Iamais cicatrice ne pleut, ſinon entant qu'on en fait cõparaiſon auec la playe: & ſommes tellement aiſes de voir les marques d'vne bleſſure, que nous ameriõs beaucoup plus n'auoir point eſté bleſſez. Or ſi c'eſt vn ſouhait indigne d'hõme de deſirer quelque *meſchef à celuj* qui n'a iamais fait plaiſir: c'eſt eſtre du tout *inhumain* de faire des imprecatiõs contre celuj enuers qui tu es obligé.

CHAP. XXVII.

*Continuation de reſponſe, confermee par diuerſes raiſons d'extremẽt preſſees &*

Tv repliques, ie deſire cela, afin de pouuoir lui tendre la main quand & quand. Premierement, afin de te ſurprendre au milieu de ton ſouhait, ie dis que tu te monſtres ingrat. Ie n'entens pas encor ce que tu veux faire pour luj: mais ie ſçay bien quel mal tu veux qu'il endure. Tu deſires qu'il tombe en quelque neceſſité ou malheur, afin d'auoir beſoin de ſecours. Cela eſt contre luj. Tu ſouhaites qu'il ait afaire de toy. Voila qui eſt à ton auantage: car tu ne veux pas le ſecourir,

*entrelaſſees.*

ains le payer. Qui ſe haſte ainſi, tel veut eſtre reconu, & non pas faire reconoiſſance. Par ainſi, tout cela qui pouuoit ſembler honneſte en ton ſouhait, a ſcauoir eſtre quitte, eſt ingrat & vilain. Car tu ne deſires pas d'auoir moyen de reconoiſtre le biẽ receu, ains que ton biẽfaiteur ſoit reduit à ceſte neceſſité de te demander aſſiſtance. Non ſeulemẽt tu te mets au deſſus de lui, mais qui pis eſt tu le foules à tes pieds. Si tu niois tout à plat d'auoir receu plaiſir de luj, ta faute ne ſeroit pas ſi grande: pource qu'il ne perdroit ſinon ce qu'il t'auoit donné. Mais maintenant tu veux le faire tõ eſclaue auec perte de ſon bien, & le reduire à telle extremité par le moyen d'vn tel changement, qu'il ſoit enſeueli deſſous ſes bienfaits. Ie diray que tu ne ſeras point ingrat, ſi tu veux faire ce beau ſouhait en preſence de celuy à qui tu veux tant de biẽ. Tu appelles ſouhait, ce qui peut eſtre commun à vn ennemj autant qu'a vn amj: car ſans toucher aux euenemens qui ſ'en peuuẽt enſuiure tu te fais ennemj, comme de gayeté de cœur. Il ſ'eſt trouué des ennemis qui ont deſiré prendre des villes, afin de les garder: & vaincre quelques vns pour leur pardonner puis apres. Ce ſont neãtmoins ſouhaits d'ennemis, & tout ce qu'õ y peut remarquer de doux ſuruient apres la cruauté. Secondement, qu'eſtimes-tu de ces ſouhaits-la, deſquels il n'y a homme qui deſire moins l'accompliſſement que celuy en faueur de qui tu les faits? Tu te monſtres inique enuers celuj, auquel tu veux que les dieux nuiſent en t'aſſiſtant: & te portes treſ-mal à l'endroit des dieux meſmes, auſquels tu bailles le plus peſant fardeau a porter, & retiens le plus leger pour toy. Il faudra donc qu'ils facent du mal, afin que tu puiſſes faire du bien. Si tũ ſuſcitois vn accuſateur que tu rebutaſſes puis apres, & venois à l'enuelopper en proces pour faire des appointemens de fois a autre, puis recommencer & continuer, chaſcun t'eſtimeroit meſchãt. Quel intereſt y a-il que tu faces cela frauduleuſement, ou par ſouhait? Rien, ſinon que tu t'attaches à des ennemis plus puiſſans. Et ne faut point que tu allegues, que tu ne fais point d'outrage en cet endroit à tõ prochain: car ton ſouhait eſt ſuperflu, ou iniurieux. Ie di qu'il eſt iniurieux, encores qu'il ne ſorte ſon plain effect. C'eſt la grace de Dieu qui empeſche que tu n'en voyes le bout: mais tout

tõ deſir eſt plein d'outrage. Il ſuffit: & te deuons ſcauoir auſſi mauuais gré, comme ſi tu auois accompli ton ſouhait.

CHAP. XXVIII. *Continuation des refutations precedentes.*

*Mais*, ſi ainſi euſt eſté, repliques tu, mes ſouhaits m'euſſent mis en repos. Ie reſpons, en premier lieu, que tu me ſouhaites vn danger certain ſous eſperance d'vn ſecours incertain. Secondement, poſé le cas que le ſecours ſoit auſſi certain que le danger: tant y a que le danger marche deuant. Tiercemẽt, tu ſcais qu'elle eſt la condition de ton ſouhait: & quant à moy, la tourmente m'aura enueloppé auant que ie puiſſe *conoiſtre à quel* port ie me dois rendre. Quel tourmẽt penſes-tu que ſoit l'indigence, encores que puis apres l'on m'aſſiſte? D'apprehender la mort, encores qu'on me ſauue la vie? De plaider pour garantir ma teſte, encores que les iuges *viennent à* donner ſentence à mon profit? Combien que ſe *voir hors* du danger ſoit choſe bien agreable, ſi eſt-ce que viure en aſſeurance & ſans aucun peril eſt choſe trop plus douce ſans comparaiſon. Souhaite de me pouuoir rendre le plaiſir que ie t'ay fait, quand il en ſera beſoin, nonpas afin qu'il en ſoit beſoin. Si ce que tu ſouhaites euſt eſté en ta puiſſãce, toy-meſmes l'euſſes fait.

CHAP. XXIX. *Il corrige le ſouhait precedent & monſtre ce q'nil faut deſirer a autru.*

Combien t'eſt-il plus ſeant de dire, Ie ſouhaite ceſtuy-la en tel eſtat, qu'il puiſſe touſiours faire du bien aux autres, & n'ait iamais beſoin qu'on luy en face. Puiſſe-il auoir rant de moyens d'aſſiſter benignement & liberalement à ſon prochain, que iamais ils ne luy defaillent, & qu'il ne ſe repente nullement de ſes biensfaits. Que ceux auſquels il aura fait plaiſir luy en facent telle reconoiſſance qu'ils incitent & prouoquent *ce naturel* enclin de ſoy meſme à douceur, de continuer *de bien* en mieux. Qu'il ſe monſtre fauorable à tous, & que nul n'ait querelle contre luy. La fortune puiſſe le cherir touſiours ſi doucement, que chaſcun luy demeure amy de bon cœur. Ces ſouhaits là, qui ne permettent point que tu perdes l'occaſion, ains te rendent prompt bienfaiteur, ſont ſans comparaiſon plus iuſtes que les autres: car qui nous empeſche de rẽdre la pareille, ſi nous ſommes en proſperité? Combien y a-il de choſes par le moyen deſquelles nous pouuons nous acquiter de tout ce que nous deuons aux plus heureux & mieux accommodez du monde? comme peuuent eſtre vn

fidele auis, vne hantiſe continuelle, vn diſcours affable & eſlongné de flatterie, & ſi noſtre amy veut communiquer d'afaires de conſequence, l'eſcouter attentiuemẽt, nous mõſtrer ſecrets & diſcrets: brief conuerſer en amis auec lui. Il n'y a hõme tant haut eſleué puiſſe-il eſtre, encores qu'il eſtime riẽ ne luj defaillir, qui ne ſoit pauure & miſerable, ſ'il eſt deſtitué d'ami.

CHAP. XXX.

*Il inſiſte ſur ſon propos precedent, & mõſtre par diuerſes raiſõs q'uil faut reconoiſtre le bien receu ſans deſirer que cela ſe face par le moyen de lincõmodité du prochain: & a ce propos traite de la miſere des grands, ruinez par les flateurs.*

CESTE faſcheuſe occaſion doit eſtre enleuee & chaſſee biẽ loin arriere de tout ſouhait. Eſt-il beſoin que les dieux ſe courroucent, afin que tu puiſſes reconoiſtre vn bien receu? Penſes tu eſtre ſans faute en portant enuie à la proſperité de celuj vers qui tu te monſtres ingrat? Propoſe toy la priſon, les ceps, les ordures, la ſeruitude, la guerre, la pauureté. Ce ſont les occaſions de ton ſouhait: que celuj a qui tu es obligé ſoit recompenſé de toy, ſi tu le deliures de tels dangers. Mais au contraire, dois-tu pas deſirer, que ton bienfaiteur ſoit riche & heureux? Qui t'empeſche de reconoiſtre vn bienfait à l'endroit des plus grands du monde, veu que tu en peux rencontrer mille & mille moyens? Scais-tu pas bien qu'on paye vne debte aux riches auſſi bien qu'aux pauures? Pour ne te ſerrer de ſi pres: preſuppoſons qu'vne felicité opulente t'oſte les moyens de rendre la pareille, ie te vay monſtrer dequoy ont diſette les plus haut eſleuez du monde, & ce qui defaut à ceux la qui ont tout. Ils ont faute d'vn amy qui leur diſe verité, qui les retire eux qui ſe laiſſent eſtourdir par les flateurs rangez autour de leurs oreilles, de ceſt amiellement & de ceſte pipee de menſonge, & qui les deſtourne d'vne certaine acouſtumance qu'ils ont de n'ouir parler que de plaiſanteries au lieu de choſes ſolides, pour les ramener à la verité laquelle ils ne conoiſſent nullement. Vois tu pas bien que la ruine de telles gens n'aiſt de ce que ceux qui les acoſtent ont perdu toute vraye liberté, que la fidelité eſt conuertie en reuerence & obeiſſance d'eſclaue, nul n'oſe conſeiller & deſconſeiller ſelon ce qu'il penſe, ains c'eſt à qui ſera plus habille flatteur, & toute l'eſtude de ces beaux amis la ne tendra qu'à complaire & amadouër. Ces grands donques, de qui nous parlons, ne conoiſſent pas biẽ ce qu'ils ſont, & en ſe faiſant croire mer-

neilles de ceſte grãdeur que les flatteurs leur attribuent, ils attirent des guerres mal à propos qui les mettẽt en danger de tout perdre: & ne font difficulté de rompre vne vtile & neceſſaire paix: brief en laſchant la bride à leur felonnie, ſans que perſonne les retiene, ils ſ'enyurent du ſang d'vne infinité d'hommes, & finalement le leur eſt eſpandu, quand ils ſ'attachent à choſes hazardeuſes, comme ſi tout eſtoit en leur diſpoſition, eſtimans ce leur eſtre autant à des-honneur de ployer que de rompre: ſomme ils croyent qne leurs hauts eſtats, mal aſſeurez entre tout ce qu'on peut remarquer d'inconſtant au mõde, doyuent durer eternellement. Ils ſont demeurez accablez ſous les ruines des grands royaumes qu'ils ont fait trebuſcher ſur eux-meſmes & ſur les leurs: & n'ont jamais prins garde qu'ils ne pouuoyent faillir de tomber en des malheurs eſtranges, puis que ſur ce theatre de grandeur humaine, reluiſant & paré de choſes vaines & periſſables, ils n'ont peu entendre vn ſeul mot de verité.

CHAP. XXXI. *Exemples de ceſte miſere des grands, ſeduitz par les flatteurs en Xerxes Roy de Perſe, duquel Herodote, Xenophon, Plutarque & autres parlẽt amplement.*

Xerxes ayant denoncé la guerre aux Grecs, ſe trouua enueloppé de flatteurs qui enflammerent de plus en plus ceſt ambitieux qui ne penſoit nullement à la vanité ſur laquelle il fondoit ſes deſſeins. L'vn diſoit que les Grecs perdroyent le cœur en oyant le desfy de Xerxes, & qu'aux premieres nouuelles de ſon acheminement, ils ſ'enfuiroient tous hors de la Grece. Vn autre, que ſans doute ceſte puiſſante armee de tant de milliers d'hommes pouuoit non ſeulement vaincre, mais engloutir la Grece: qu'il y auoit à craindre que les Perſes ne trouuaſſent les villes deſnuees d'habitans, & que les Grecs ayans tout quitté lairroient vne grande eſtendue de *pays toute* vuide, tellement que les Perſes n'auroyent moyen de faire preuue de tant de forces qu'ils auoient. Quelque autre adiouſtoit qu'à peine tout le monde pourroit ſuffire à ceſte armee, que les mers eſtoyent trop eſtroittes pour les vaiſſeaux de guerre, que les campagnes ne ſe trouueroyent aſſez larges & longues pour camper, ou pour ranger les gens de cheual, & qu'à peine l'eſtendue de l'air ſe trouueroit aſſez ſpacieuſe pour les traits qui ſeroyent deſcochez de tant de mains. Les flatteurs ayans ainſi babillé à tors & trauers pour eſmouuoir dauantage ceſt eſtourdj, il ne ſe trou-

ua qu'vn ſeul homme, à ſçauoir Demaratus Spartiate, qui luj dit que ceſte grande armee compoſee de tãt de pieces, & qui ſe trainoit auec tant de difficultez, eſtoit ce qui le deuoit eſtõner: d'autant que cela ne luj eſtoit point force, ains vn penible fardeau: que les choſes deſmeſurees ne ſe peuuent jamais biẽ manier, par conſequent ſe diſſipent & ruinent bien toſt. Tu rencontreras (dit-il) en la premiere montagne les Lacedemoniens qui gardent le pas, & te ferõt ſentir ce qu'ils ſont. Trois cens hommes arreſteront tant de milliers de peuples, on les verra demeurer fermes en pieds, pour garder le deſtroit dont ils ont charge & l'eſtoupper de leurs corps. Encores qu'ils ne ſoyent que trois cens, toute l'Aſie ne les pourra deſplacer de là. Ceſte poignee de gens ſe rit de tout ton appareil, & ne redoute nullement l'effort du monde qui luj veut courir ſus, ains le ſouſtiendra vaillamment. Encores qu'en ce voyage tu changes les loix de nature, ſi t'arreſteras-tu en chemin, & ſeras contraint de penſer au danger auenir, lors que tu viendras à cõter combien le pas des Thermopytes t'aura couſté. Apres que tu auras aprins que l'on peut t'arreſter, tu ſçauras qu'on peut te mettre en route. Vray eſt qu'en pluſieurs endroits les Grecs te quitteront la place, comme eſtans emportez par la violence de quelque torrent, qui en ſa premiere fureur eſtõne chaſcun: mais toſt apres ils ſe ramaſſeront de coſté & d'autre, & te ruineront par tes propres forces. Ie confeſſe que les appreſts de la guerre ſont ſi grands, que les pays que tu deliberes aſſaillir ne pourront eſtre aſſez ſpacieux pour ſouſtenir tant de gens. Mais cela fait contre nous, La Grece te desfera, pourautant qu'elle eſt trop petite pour loger ton armee. Tu ne ſçaurois t'aider de tous tes membres. Dauantage tu ne pourras pouruoir aux premieres eſcarmouches, & ſi quelque partie de ton armee branſle, il te ſera comme impoſſible d'y donner ordre: combien que ce ſoit là le vray moyen de ſe maintenir. Tu ſeras desfait auant qu'en ſçauoir les nouuelles. Au reſte, il ne faut pas que tu cuides ton armee eſtre inuincible, ſous pretexte que tu ne ſçais pas le nombre de tes ſoldats, tant il eſt grand. Rien n'eſt ſi grand qui ne puiſſe perir: & ſa propre grandeur eſt la cauſe de ſa ruine, quand toutes autres choſes ceſſeroyent. Tout ce que Demaratus auoit predit.

dit auint, tellement que trois cens hommes firent arreſter celuj qui remuoit ciel & terre, & renuerſoit tout ce qu'il rencontroit. Par ainſi Xerxes, ayant eſté batu par toute la Grece aprint à ſes deſpens quelle difference il y a entre vne armee & vn amas de peuple non aguerrj. Auſſi ce Prince plus miſerable pour la hõte que les Grecs luj firent receuoir, que pour perte qu'il euſt ſoufferte, remercia Demaratus, qui ſeul luj auoit dit verité, & promit luj dõner ce dont il feroit requeſte. Icelujdemanda permiſſiõ dedãs Sardis ville capitale d'Aſie, dedans vn *chariot*, & portant ſur la teſte le chapeau auec la pointe *droite*: ce que nul ne portoit, ſinon qu'il fuſt Roy de Perſe. Il meritoit bien recõpenſe auant que la demander: mais voila vne miſerable nation, puis qu'en icelle à peine ſe *trouue vn homme* qui diſe la verité au Roy.

CHAP. XXXII. *Autre exemple de la meſme miſere en Auguſte, qui par defaut de bons conſeillers ſe trouue en extremes ẽgoiſſes en ſa propre maiſon.*

*L'Empereur* Auguſte relegua ſa fille l'vne des plus impudiques & deſbordees femmes qu'on euſt ſceu trouuer, & par ainſi publia les ordures de la premiere maiſon du monde: aſçauoir que ceſte vilaine ſ'eſtoit abandonnee à des troupes de paillards, & de nuict apres les feſtins couroit riblãt par toutes les rües de Rome, prenant plaiſir à cõmettre ſes vilenies en la grand' place, en la tribune aux harangues, ou ſon pere auoit fait paſſer la Loy contre les adulteres, & journellement ſe trouuoit auec ſes vilains pres la ſtatue de Marſyas en la meſme grand' place, ou eſtant d'adultere deuenue putain publique, elle ſ'abandonnoit à tous venans. Ce Prince ne pouuant retenir ſon courroux, au lieu de ſupprimer telles puantiſes, moins dommageables eſtans teuës que diuulguees, attendu que *la honte* en tomboit auſſi ſur luj, neantmoins les *auoit* ainſi ſemees par ce banniſſement. Mais quand par ſucceſſion de temps la cholere vint à ſe conuertir en honte & gemiſſement, ſe repentant de n'auoir caché ſous ſilence ce qui luj auoit eſté ſi longuement inconu, & qu'il n'auoit peu publier qu'auec honte, il ſeſcria maintesfois, Rien de tout ceci ne me fuſt auenu, ſi Agrippa ou Mecenas euſt eſté en vie. Tant il eſtoit mal-aiſé à ce Prince, qui auoit vne infinité d'hommes à ſon commandement, d'en recouurer ſeulemẽt deux. On luj auoit taillé en pieces des legions entieres: mais tout ſoudain il en auoit fait enrooller & redreſſer des au-

tres. Vne armee de mer auoit eſté diſſipee: mais en dedans peu de iours apres lon en vid vne autre à la voile. Le feu bruſla des baſtimens publics, & lon en rebaſtit de plus magnifiques. Mais en tout le reſte de la vie d'Auguſte, il ne fut poſſible de trouuer vn ſecond Agrippa ou Mecenas. Diray-je qu'il n'y ait plus eu d'hommes pour tenir la place de ces deux, ou ſi c'eſt la faute d'Auguſte, qui a mieux aimé qu'on luj fiſt la cour, que de cercher gens qui luj fuſſent bien propres? Il ne faut pas penſer que Agrippa & Mecenas fuſſent couſtumiers de luj dire verité. S'ils euſſent lors veſcu, ils ſe fuſſent trouuez diſſimulateurs & flatteurs comme les autres. C'eſt l'ordinaire des grands Seigneurs de loüer les ſeruiteurs qu'ils ont perdus, afin de deſpiter ceux qui ſont autour d'eux: & attribuer à ceux qui ne leur peuuent plus rien dire, que c'eſtoyent gens qui diſoyent la verité.

CHAP. XXXIII. *Il reprend ſon propos, & monſtre cõment vn hõme de petite qualité peut bienfaire et aider grãdement à ceux qu'õ eſtime les plus heureux du monde, deſquels il taxe la vanité.*

MAIS pour reuenir à mon propos, tu vois combien il eſt aiſé de reconoiſtre le bien receu des riches & grands du mõde. Ne leur chatouïlle pas les oreilles: mais dj leur ce qu'ils voudroyent qu'on leur euſt touſjours dit. Que la voix de verité entre quelquefois en leurs oreilles plaines de flatteries. Donne leur bon conſeil. Veux-tu ſçauoir ce que tu peux faire pour vn homme qui ſemble eſtre du tout à ſon aiſe? Fay qu'il ne ſ'appuye point deſſus ſa proſperité: qu'il ſache que c'eſt vne choſe gliſſante, & qui ne peut eſtre arreſtee que par beaucoup de fortes mains. Tu auras fait beaucoup pour luj, ſi vne fois tu luj arraches de l'entendement ceſte folle opinion de grandeur eternelle, luj aprenant que les biens de ce monde n'ont point d'arreſt, ains ſ'en vont plus viſte qu'ils ne ſont venus: que ce n'eſt par tels moyens que lon ſauance: & que ſouuentesfois il n'y a point de difference entre la plus deſirable proſperité & la plus redoutable aduerſité du monde. Tu ne ſçais que vaut l'amitié, ſi tu n'as ce ſentiment, qu'en donnant vn amj à quelqu'vn, tu luj fais le plus beau preſent qu'on ſçauroit ſouhaiter, veu que ce n'eſt pas choſe qu'on rencontre dedans les palais, ou en l'eſpace de quelques centaines d'annees: au contraire, plus on eſtime en auoir bonne prouiſion, moins ſ'en trouuera-il.

Et quoy? penſes-tu que tous ceux dont tes ſecretaires ſe ſouuiendront, ou dont ils auront eſcrit les noms en vn liure qu'ils porterõt en la main, ſoyent tes amis pourtant? Appelles tu amis ceux qui vienent en foule heurter à ta porte, & qui ſe rengent par bandes & en ordre pour te ſaluer? C'eſt vne vieille couſtume des grands, & de ceux qui les contrefont, de tenir regiſtre d'vn monde d'amis. L'orgueil a cela de propre de faire grand cas de ce que lon vient frapper à ſa porte, & qu'il y a pluſieurs allans & venans chez luj: d'eſtimer qu'il te fait beaucoup d'honneur, ſ'il te laiſſe approcher ſi pres du ſueil, que tu ſois le premier qui mettes le pied dans ſa maiſon, ou il y a pluſieurs huis de derriere, par leſquels puis apres on fait ſortir ceux qui ſont entrez.

CHAP. XXXIIII. *Exemple de ceſte vanité en Gracchus & Druſus: ſurquoy il traitte, & bien a propos, des vrais amis & ou lon doit les cercher & trouuer.*

C. Gracchvs & puis Liuius Druſus ont eſté les premiers à Rome qui ont fait eſtat de diſtinguer ceux qui les alloyent ſaluer, receuans les vns au cabinet, les autres en l'antichambre, les autres en la ſale du commun. Ainſi donc ils auoyent des amis en premier & deuxieſme degré: mais iamais ils n'eurent de vrays amis. Appelles-tu amj celuj qui eſtudie les mots qu'il te doit dire en te ſaluant: & peux-tu eſtimer celuj-la te monſtrer vn cœur ouuert, qui par moyens obliques ſ'eſt gliſſé dedans ta maiſon? Vn homme aura il la hardieſſe de deſcocher contre toy quelque trait de verité, qui ne te vient dire bon iour, ſinon par contenance, à ſon tour, & à l'ordinaire comme tous les autres? Quiconque tu vienes à rẽcontrer de ceux la qui par leurs bonnetades & reuerẽces font branſler toute la ville, ſaches que quãd tu trouuerois les rues aſſiegees d'vne infinité de tels hommes, & les chemins tout couuerts d'allans & de venans de ceſte ſorte, que tu es en place plaine de gens & vuide d'amis. L'amj ſe cerche au cœur, non pas en vne halle. C'eſt là qu'il le faut receuoir, garder, & cacher au plus profond. Si tu enſeignes cela, c'eſt rendre le biẽ que tu as receu. Tu iuges mal de toy, penſant n'auoir le moyẽ de faire plaiſir ſinon à l'affligé, & d'eſtre inutile, ſi chaſcun eſt à ſon aiſe. Ne plus ne moins que tu te conduis ſagemẽt auſſi bien en afaires douteuſes & incommodes que aiſees, tu manies d'extrement ce qui eſt malaiſé, te monſtres courageux en aduerſité: & modeſte en proſperité: tu peux auſſi en tous

accidens te monſtrer vtile à ton ami, ne luy ſouhaitant aucune faſcherie, ni ne l'abandonnant en ſon affliction. Ce pendant, encores que tu ne le vueilles pas, pluſieurs accidens entreuiendront en ce brouillis d'afaires du monde, qui te fourniront le moyen de faire preuue de ta fidelité. Or comme celuy qui ſouhaite des richeſſes à vn autre, afin d'y auoir part, penſe à ſoy, encores qu'il ſemble deſirer le bien de ſon prochain: auſſi quiconque ſouhaite que ſon amy tombe en quelque neceſſité, afin de l'en retirer, ſe monſtre ingrat en ſe preferant à l'autre: car ſon ingratitude ſe deſcouure en ce que pour paroir homme reconoiſſant il veut que ſon amy ſoit miſerable, & taſche de ſe deſcharger comme ſ'il portoit quelque fardeau. Il y a grande difference, aſçauoir ſi tu te haſtes de rẽdre la pareille pour reconoiſſance du biẽfait, ou pour en eſtre quitte. Qui deſire le reconoiſtre, il ſ'accommode à ſon prochain, & attẽd que le temps propre ſoit venu. Mais l'autre qui ne cerche qu'à n'eſtre plus tenu enuers aucun, ſouhaitera que quelque cas puiſſe auenir, ſoit bien, ſoit mal: en quoy il deſcouure vn treſmeſchant cœur.

CHAP. XXXV. *Qu'ingrat eſt celuy, lequel ſouhaite rendre la pareille d'un plaiſir receu afin de n'auoir plus aucune obligation enuers ſon prochain.*

COMMENT (demanderas-tu) ceſte trop grãde haſtiueté peut-elle proceder d'ingratitude? Ie ne ſçaurois reſpondre plus clairement à cela, qu'en repetant ce que i'ay dit. Tu ne veux pas rendre le biẽfait receu, ains te deſpeſtrer des mains de ton prochain. Il ſemble que tu dies, Quand n'auray-ie plus afaire d'vn tel? Force eſt que par quelque bout que ce ſoit ie me deſgage de ſe mains: Si tu voulois le payer du ſien, ce ſeroit eſtre ingrat: mais ce que tu deſires, eſt encores plus mauuais, d'autant que tu deteſtes ton prochain, & par horrible imprecatiõ attires mal-heur ſur ta propre teſte. I'eſtime que chaſcun te iugeroit pire que barbare, ſi tu ſouhaitois que celui de qui tu as receu plaiſir fuſt affligé de pauureté, qu'il perdiſt ſa liberté, qu'il languiſt de faim, & mouruſt. Mais quelle difference y a-il entre dire cela tout haut, ou le deſirer en ton cœur? Vn homme de bon ſens fait il de tels ſouhaits? Or va maintenant, & di que c'eſt rendre la pareille quand on fait vne choſe que le plus ingrat ne voudroit auoir commiſe: veu qu'il n'en vient pas iuſques là de hayr ſon biẽfaiteur, ains ſeulement il nie auoir receu du bien d'iceluy.

CHAP. XXXVI. *Il confirme ce que dessus par fermes raisons recueillies de diuers exẽples notables.*

QVI dira qu'Eneas est charitable, s'il a desiré que Troye fust prinse, afin de sauuer son pere hors de captiuité ? Ou les jeunes hommes Siciliens, si pour monstrer bon exemple aux enfans, ils ont souhaité que le mont Gibel s'embrasast plus fort que de coustume, pour auoir occasion de faire voir leur charité, en emportant leurs pere & mere à trauers les flammes, & les deliurant du danger? Rome n'est tenu en riẽ à Scipion, s'il a desiré que la guerre d'Afrique durast, pour en venir luj mesmes finalement à bout. Elle n'est obligee aucunement aux *Deciens*, qui en mourant ont sauué le pays, si parauant ils auoyent souhaitté que les afaires tombassent en necessité si extreme, que ce leur fust vn moyen & vne entree pour vouër ainsi valeureusement leurs vies. Vn medecin se degrade & rend infame, s'il desire auoir pratique. Il s'en est *trouué* plusieurs qui ayans laissé les maladies prendre pied & s'arrester, afin qu'en la cure d'icelles ils acquissent reputation d'estre habiles hommes, puis apres n'en ont peu venir à bout, ou s'ils l'ont fait, les pauures patiens ont esté miserablement tourmentez.

CHAP. XXXVII. *D euxiesme cõfirmatiõ, prinse des responses memorables de Callistratus & de Rutilius.*

LON dit, comme aussi Hecaton le recite, que Callistratus sortant d'Athenes d'ou il estoit banni auec quelques autres par les menees de certains mutins, oyant vn de sa compagnie souhaiter que les Atheniens fussent reduits à ceste necessité de rappeller ceux qu'ils bãnissoyent, detesta ce souhait Rutilius, Romain, se porta encores plus vertueusement. Car comme quelqu'vn en le consolant disoit, qu'vne guerre ciuile s'esmouuoit, & qu'en brief tous les bannis seroyẽt rappellez: *quel mal*, (respondit-il) t'ay-je fait, pour me souhaitter *vn pire retour* que n'est mon depart hors de Rome? I'aime mieux que mon pays ait honte de m'auoir banny, que de le voir pleurer en y retournant. Cela n'est pas vn exil quand il n'y a homme qui en soit moins esmeu que celuj que lon a chassé. Or comme ces deux personnages se sont mõstrez bõs patriotes, ne voulans pas rentrer en leurs maisons lors que tout le pays seroit desolé, & postposans leur incõmodité particuliere à celle du public: aussi dirõs-neus que celui la se mõstre ingrat qui veut voir par terre son bienfaiteur, afin de luj tendre la main: car encores qu'il ait desir de bien faire à son

prochain, si fait-il mal en pensant telle chose en son cœur. Ce n'est pas donner secours, ni acquerir honneur, si tu vas allumer vn feu pour l'esteindre puis apres.

CHAP. XXXVIII. *Troisiesme cõfirmatiõ tiree du fait de Demades, lequel est examiné, & la conclusi d'iceluy rapportee à la question principale.*

Il y a eu des Republiques, ou les meschans souhaits estoyent reputez crimes. Demades condamna vn quidam qui vendoit les choses necessaires aux funerailles, ayãt prouué que c'est homme là ne cerchoit qu'a gaigner, ce qui ne se pouuoit faire si plusieurs ne mouroyent. Mais on demande, si vn tel a esté iustement condamné. Peut estre à il souhaité de vendre a peu de gens, mais bien cher, afin de gaigner beaucoup sur sa marchandise. Or puis que le trafic est composé d'achet & de vente, pourquoy tires tu ce souhait a l'vn des deux, veu que le gain peut estre & du costé de l'acheteur, & de la part du vendeur. D'auantage, il faut que tu condamnes tous ceux qui sont meslez en ce trafic : car tous veulent vne mesme chose, & la desirent en leur cœur. Tu seras contraint de condamner la pluspart des hommes. Car qui trouueras-tu qui ne cerche à gaigner aux despens d'autruj? Le soldat souhaitte la guerre, afin de sauancer. Le payſan s'esgaye s'il preuoid que les viures seront à haut pris. Vn aduocat s'enrichit quãd il y a force proces. Si vne saison est mal saine, c'est de la pratique pour les medecins. La jeunesse desbauchee enrichit les merciers & marchans de draps de soye. Les massons & charpentiers se reposeront si la foudre & le feu ne se prenent à quelques bastimens. Descouure le souhait d'vn, tu trouueras que ceux de tous les autres hommes luy ressemblent. Penses-tu que Aruntius, Haterius, & leurs semblables, courratiers & pratiqueurs de testamens, ayent eu autres souhaits que ceux qui s'occupent aux ceremonies & choses conuenables pour les trespassez? Neantmoins ces gens la qui desirent la mort d'autruj ne scauent pourtant qui ce sera: & ceux-cj souhaitent que celuj auquel ils sont plus tenus, & de qui ils deuroyent procurer le bien en faueur de l'amitié, soit osté du monde. Quant à ceux-là, les viuans ne leur font point de tort: mais ceux-cy endurent extremement, si leur souhait n'a lieu. Les vns desirent de gaigner, pource que leur vil seruice le porte ainsi: les autres, ne demandent qu'a safrãchir d'vne chose qu'ils estiment autant qu'vne grosse taille,

Or il n'y a doute que ces crocheteurs de teſtamens qui perdent durant la vie de celuj qui les doit enrichir par ſa mort, ne ſouhaitent d'en voir le bout encores plus toſt que les autres. Ce pendant, encores qu'on ſache bien quels ſont les ſouhaits de toutes telles gens, ſi ne les en recerche-lon point. Mais il eſt requis que chaſcun prene auis de ſoy, & entre en ſa conſcience, pour conſiderer quels ont eſté ſes plus ſecrets ſouhaits. Combien a-ón de penſees que lon eſt honteux d'auoir penſees! & combien peu de ſouhaits oſons-nous faire en preſence de teſmoins?

CHAP. XXXIX. *Il continue a deſcrire les fautes de celuy qui deſire voir en peine autruy pour auoir occaſion de luy rendre la pareille.*

MAIS tout ce qui merite reprehenſion ne doit pas pourtant eſtre condamné: comme ce ſouhait de l'amj dont nous parlons, lequel vſe mal de ſa bonne volonté, & rencontre le danger qu'il fuyoit: tellement que pretendant ſe monſtrer prompt à reconoiſtre le bien receu, il eſt deuenu ingrat. A la miene volonté, dit-il, qu'vn tel tombe en mes mains, qu'il deſire & recerche mon amitié, qu'il ne puiſſe viure à l'aiſe, ni honneſtement, ni ſeurement, que par mon moyen. Puiſſe-il tomber en telle extremité, qu'il eſtime que ie luj donne cela que ie ſuis tenu luj rendre. Les Dieux & les hommes, voire ſes domeſtiques meſmes le mettent en tel deſtroit, que perſonne autre que moy ne l'en puiſſe deſgager. Qu'vn puiſſant & cruel ennemj luj couru ſus, qu'vne troupe de gens bien armez l'enuironne: qu'vn creancier & vne partie aduerſe le ſerre de pres.

CHAP. XL. *Ampliſication des fautes touchees au chapitre precedent.*

CONSIDERE vn peu ce que tu fais: tu ne ferois pas vn de tous ces ſouhaits-là, ſi vn tel ne t'euſt fait plaiſir ſans toucher aux lourdes fautes que tu commets, en rendant le mal pour le bien, tu peches encor en ce que tu n'as la patience d'attendre le temps propre à chaſcune choſe: car celuj fait autant mal qui recule à faire bien, que l'autre qui ſe haſte trop. Comme vn bienfait n'eſt pas receuable à toutes heures, auſſi ne le faut il pas reconoiſtre en tout temps. Si tu me rendois vn biẽfait, lors que ie ne le deſire point, tu ſerois ingrat: mais tu l'es beaucoup plus, quand tu me contrains de deſirer que tu me faces plaiſir. Ayes patience: pourquoy ne veux tu point que le bien que ie t'ay fait demeure quelque temps en ta maiſon? Te tourmentes tu d'eſtre obligé? D'où vient que

tu t'apreſtes ainſi à me rendre la pareille, comme ſi tu auois a faire à quelque aſpre vſurier? Pourquoy cerches-tu à me donner des afaires? Oſes tu bien ſouhaiter que les Dieux me ſoyent contraires? Comment preſſerois-tu ceux à qui tu aurois fait du bien, quand tu es pouſſé de telles affections à le reconoiſtre?

CHAP. XLI. *Remede à telles fautes.*

PREMIEREMENT donc amy Liberalis, aprenons à ne nous point tourmenter encores que par biẽsfaits nous ſoyõs obligez les vns aux autres, & cherchons les occaſions d'en faire reconoiſſance, ſans les forger nous meſmes. Souuenons-nous que c'eſt le fait d'vn ingrat de ſouhaiter le moyen d'eſtre bientoſt quitte en rendant la pareille à ſon bienfaiteur. Car nul ne rend de bon cœur, ce qu'il doit enuis: & n'eſtime pas qu'on luy ait fait vn preſent, ains qu'on luj a mis quelque fardeau peſant ſur la teſte, s'il a receu vn plaiſir qu'il voudroit qu'on ne luy euſt jamais fait. C'eſt choſe trop meilleure & plus équitable de ſe ſouuenir des biens qu'on a receus de ſes amis, eſtant preſt d'en faire reconoiſſance, ſans les en importuner, ni s'eſtimer leur eſclaue & redeuable pourtant. La raiſon eſt que le bienfait ſe peut appeller vn lien commun qui ſerre deux perſonnes enſemble. Demande hardiment: i'accorde que ce qui eſt tien retourne à toy, & deſire que tu reçoyues alaigrement ce que ie te donne. Si la neceſſité preſſe l'vn de nous deux, & le deſtin porte que tu ſois contraint receuoir plaiſir de ma main, ou moy l'accepter de la tiene, que celuj de nous deux qui a accouſtumé d'eſtre liberal le ſoit. Quant à moy ie ſuis preſt, ie ne delayeray nullement: ie feray preuue de ma franche volonté, ſi toſt que le temps le requerra. Ce pendant, les Dieux ſont teſmoins de mon dire.

CHAP. XLII. *Les extremitez qu'il faut fuir en faiſant plaiſir à autruj, ou reconoiſſant le plaiſir receu.*

I'AY accouſtumé, amj Liberalis, de remarquer & comme toucher ceſte droite affection tiene, que tu crains d'eſtre pareſſeux en deuoir quelconque d'amj. Mais ceſte apprehenſiõ ne ſied pas bien à vn gentil courage, au contraire, il doit auoir ferme repos en ſoy: & ceſte reſolution de vraye amitié doit chaſſer au loin toute inquietude. Autant de mal fais-tu de prendre ce que tu ne dois toucher, que de ne point deliurer ce que tu dois donner. Le premier priuilege d'vn biẽfait ſoit, que le bienfaiteur choiſiſſe le temps auquel il veut qu'on luj

luj en face reconoiſſance Mais ie crain (diras-tu) que les hõmes ne iugent de moy ſiniſtrement. Ie reſpon, que celuj fait mal qui veut complaire à la renommee & non à ſa conſcience. Tu as deux iuges de cela: aſçauoir toy meſme, que tu ne peux tromper: & ton prochain, que tu peux abuſer. Mais ſ'il ne ſuruient point d'occaſion, demeureray-ie touſiours redeuable? Ie dis qu'ouj: mais tu deuras ouuertement, volontairement, & auec grand contentement d'eſprit conſidereras le depoſt entre tes mains. Celuj ſe repent d'auoir receu vn plaiſir qui eſt marrj de ne l'auoir pas rẽdu en tel & tel temps. Mais pourquoy eſtimes-tu celuj-la indigne d'eſtre ton bienfaiteur & creãcier de quelque plaiſir, ſi tu l'as iugé digne & propre pour le te faire, quand tu l'en as requis?

CHAP. XLIII.

*Quel a grãdeur de courage giſt autant ou plus à ſçauoir biẽ receuoir et reconoiſtre vn plaiſir, qu'à le faire.*

CEVX ſe trompent bien fort, qui eſtiment que donner, & remplir les mains ou les maiſons de pluſieurs, ſoit magnanimité: veu que par fois c'eſt l'abondance, & non pas le grand cœur qui fait telles largeſſes. Ils ignorent que par fois il y a plus d'adreſſe & de grandeur de courage à prendre qu'à dõner. Car, ſans deroguer au merite de l'vn ni de l'autre (pource qu'ils ſont eſgaux, ſi la vertu les gouuerne) ce n'eſt pas moindre magnanimité de deuoir vn plaiſir receu que de le faire. Encores y a-il plus de difficulté en l'vn qu'en l'autre, entant que nous gardons auec plus de ſollicitude ce que nous auons receu, que cela que nous voulons donner. Pourtant ne faut-il ſe mettre en peine ſi nous rendrons bien toſt la pareille, ni ſe haſter mal à propos: pource qu'autãt eſt coulpable celuj qui differe de reconoiſtre le bienfait quand il en eſt temps, que l'autre qui ſe haſte mal à propos. Ie garde à mõ prochain le plaiſir qu'il m'a fait, tellement que ie ne ſuis en peine ni pour lui ni pour moy. Ie l'ay remercié, & par conſequent i'ay reconu ſon bienfait. Quiconque penſe plus qu'il ne faut au moyen de rendre la pareille du plaiſir receu, il eſtime que le bienfaiteur ait touſiours la penſee tournee à la reconoiſſance qu'on luj en fera. Mieux vaut marcher ſimplement en l'vn & en l'autre fait. Si noſtre prochain veut que nous luj rendions la pareille, acquittons-nous en ioyeuſemẽt. Mais ſ'il aime mieux que nous ſoyons depoſitaires de ſon bienfait, pourquoy luj pillons-nous ſon threſor? qui nous.

meut d'en refuſer la garde? Il merite que nous luj permettions de vouloir ce que bon luj ſemblera. Quant à l'opinion qu'on aura de nous, & au bruit qui ſ'en pourra ſemer, faiſons en eſtat comme de choſes qui ne nous doyuent pas mener, ains qui ont à marcher apres nous.

---

# LE SEPTIESME ET DERNIER LIVRE.

## SOMMAIRE.

*En ce dernier liure, Senecque vuide diuerſes matieres & queſtions omiſes es precedens, ſans s'arreſter a vne methode trop exacte, comme auſsi le ſujet ne le merite pas, & luy meſme s'en excuſe. Mais ayãt fait vne preface conforme à ſon propos, & traité de l'excellence de la vertu, & du contentement qu'elle aporte à l'Eſprit qui ſe laiſſe manier par icelle, il entre en ſes queſtions, dont la premiere eſt, Comment le ſage (lequel il dit eſtre Seigneur de toutes choſes) peut receuoir plaiſir & bienfait d'autruy. Ayant reſpondu amplement à ceſte demande, il repreſente par occaſion les penſees du ſage, auſquelles il oppoſe les grands maux cauſez par les folles conuoitiſes des mondains: & adiouſte comment lon peut donner au ſage. De là il entre en la ſeconde queſtion, ſçauoir ſi celuy la eſt quitte qui s'eſt employé à cercher & n'a peu trouuer les moyens de reconoiſtre & rendre le bien receu. S'enſuit la troiſieſme, Comment doyuent eſtre affectionnez celuy qui fait & celuy qui reçoit plaiſir. La quatrieſme, eſt s'il conuient reconoiſtre le bien receu d'vn meſchant: En la cinquieſme, ſi nous ſommes tenus rendre à celuy lequel employera mál la choſe rendue. Pour la ſixieſme, ſi nous deuons reconoiſtre enuers vn cruel, ſanguinaire & ennemy de la patrie le bien qu'on a receu de luy, auant qu'il ſe fuſt monſtré ainſi vicieux. Ayant examiné par le menu toutes ces queſtions, il monſtre comment le bienfaiteur*

*doit oublier ſon bienfait, parle des importuns redemandeurs & reprocheurs de biensfaits: traite conſequemment de quel œil il faut regarder les ingrats, & de la comparaiſon que nous en deuons faire auec les autres vitieux dont le monde eſt plein. Il adiouſte que lon ne doit s'eſtonner du grand nombre des ingrats, attendu que ceux qui ſe plaignent d'vn tel mal en ſont eux meſmes infectez, s'ils daignent prendre la peine de ſe ſonder ſans feintiſe. Ayant prouué cela par fermes raiſons, il entre en conſideration de certaine obiection qui eſt en la bouche de pluſieurs, à ſçauoir qu'il ne faut point faire plaiſir à vn ingrat, pource que c'eſt autant de perdu & monſtre comme cela doit eſtre prins. Surquoy, pour induire les hommes vertueux à ne ſe laſſer jamais de bien faire à leurs prochains, il nous propoſe la nature de Dieu (combien qu'en ſuyuant l'erreur de ſon temps il parle de pluſieurs Dieux, & attribue au Soleil plus qu'il n'apartient) lequel continue ſans interualle & interruption à bien faire à ceux qui en ſont du tout indignes. Et puis que nous le deuons enſuiure, ſ'enſuit neceſſairement qu'il ne nous eſt pas loiſible de noustant deſpiter cõtre les ingrats que nous nous mõſtrions irreconciliables en leur endroit, & leur fermions du tout la porte de l'amitié. Pour conluſion de c'eſt œuure il declaire que faire du bien à vn ingrat c'eſt acte d'homme vrayement vertueux. Tous ces diſcours la, comme ceux des liures precedens, ſont enrichis d'exemples, de ſimilitudes, de ſentences & preuues notables, traitez briefuement & ſubtilement, mais auec la graue profondeur & ſolide erudition conuenante à vn philoſophe Stoique, lequel iette à la trauerſe quelques Paradoxes qui eſtans rapportez au but principal & à l'intention general de tous les ſept liures ne peuuent retarder le lecteur, ny le priuer d'infinies belles inſtructions qu'il peut recueillir de ceſte diſpute touchant les biensfaits.*

CHAP. I.

*Ayant deliberé raſſembler en ce liure ce qu'il auoit peu oublier de dire es precedens, il declaire des l'etree, que comme cj deſſus ſon intention à eſté de bien dreſſer les mœurs, maintenãt auſſi il tẽd à meſme but: ce qu'il conferme par le recit des graues diſcours de Demetrius, dont le sõmaire (conforme à la doctrine des Stoiques) eſt, qu'il faut pluſtoſt ſe-ſtudier à eſtre ſage & vertueux que ſſauant.*

OVRAGE, *amj Liberalis, nous touchons terre.*
*D'obſcurs ou longs diſcours ie ne t'entretiendray,*
*Et des auantpropos ennuyeux ne tiendray.*

Ce liure eſt vn ramas de ce qui reſte à dire. Ayant es precedens traitté les choſes par le menu, ie conſidere ſi i'ay oublié de toucher quelque point, & nonpas ſi ie dois inuẽter quelque cas nouueau. Tu prendras toutesfois en bonne part ce reſte, encores qu'il te ſoit ſuperflu. Si i'euſſe voulu complaire à moymeſme, l'œuure ſe fuſt auãcé par degrez, & i'euſſe gardé pour la bõne bouche des diſcours qui euſſent fait reuenir l'appetit au plus ſaoul. Mais des le commencement i'ay mis ſur table tout ce qui eſtoit plus neceſſaire: maintenant ie ramaſſe les miettes & reliefs. Et pour dire vray, ſi tu m'en demandes auis, i'eſtime qu'apres auoir propoſé ce qui ſert à bien former les meurs, il n'eſt pas grãd beſoin d'inſiſter ſur des choſes inuentees plus pour exercer & aiguiſer l'eſprit que pour reformer la cõſcience. Car Demetrius le Cynique (grãd perſonnage, à mon iugement, quand meſme on en fera comparaiſon auec les plus excellens du monde) a accouſtumé de dire, & treſſagement, qu'il te vaut mieux ſçauoir peu de preceptes de Sageſſe, pourueu qu'il t'en ſouuienne bien, & que tu les mettes en pratique, que d'en aprendre à miliers dont tu ne te puiſſes aider. Tout ainſi, dit-il, que celui la n'eſt pas maiſtre de lutte, qui a apris vne infinité de priſes & d'acroches qui ſont hors d'vſage, mais bien qui ſ'eſt exercé ſoigneuſement en vn ou deux tours, dont il ſe ſçait aider propremẽt quand il en eſt temps, n'important cela de rien ſ'il ſcait beaucoup ou peu, pourueu qu'il entende & ſache pratiquer ce qui eſt requis pour demeurer victorieux: auſſi en l'eſtude de ſageſſe, il y a beaucoup de preceptes qui eſgayent l'eſprit, mais peu qui l'eſleuent & rendent Seigneur des fortunes humaines. Encores que tu ignores les cauſes du flus & reflus de la mer: pourquoy de ſept en ſept ans l'homme change de complexion: d'ou vient que la largeur d'vne galerie ne ſemble pas d'eſgale proportion à ceux qui la regardent de loin, ains on diroit que le fond eſt fort eſtroit & que les piliers d'iceluj

ſont plus pres les vns des autres, que ceux du bout plus proche de nos yeux: d'ou vient que les gemeaux non conceus en vn coup naiſſent toutesfois l'vn incontinent apres l'autre: & ſi vne meſme ſemence ſeſpard pour la generatiõ de deux corps, ou ſils ſont formez par cohabitation de diuers iours: pourquoy auſſi deux enfans d'vne meſme ventree n'auront conuenance quelconque l'vn auec l'autre es accidens de leur vie, ains ſeront de mœurs & façons de faire totalement differentes, encores qu'ils ſoyent engendrez de meſme pere & mere, & nez en vne meſme heure: il ne te reuient aucun dommage de paſſer pardeſſus la recherche de telles choſes que tu ne peux ſçauoir, ni n'en eſt pas beſoin auſſi. La verité eſt voilee & cachee bien profond. Moins nous pouuons nous plaindre de Nature, comme ſi elle nous faiſoit tort. Car il n'y a choſe qui ne ſoit aiſee à trouuer, fors celle qui ne nous ſert de rien apres vne longue recerche, ſinon que nous nous pouuons vanter de l'auoir trouuee. Mais nature nous a deſcouuert ou mis bien pres de nous tout ce qui nous doit rendre meilleurs & bien-heureux. Si l'entendement humain ne ſe ſoucie nullement des accidens de ceſte vie, ſil ſeſleue hors du monde & foule aux pieds toute apprehenſion de mal, ſil n'eſt point ambitieux & inſatiable, ains a apris de cercher ſon bien en ſoymeſme, ſi les hommes ne luj font point peur, ſi la ſouuenance des dieux ne l'effraye nullement; ſachant qu'il n'y a pas grande occaſion de redoũter les hommes, & de ſeſtonner en penſant aux dieux, encores moins: ſil meſpriſe les plaiſirs ou pluſtoſt les deſplaiſirs & tortures de la vie mondaine, ayant gaigné ce point d'eſtre reſolu que la mort n'eſt matiere ni occaſion d'aucun mal, ains la fin de pluſieurs calamitez: ſil a voué ſes penſees à la vertu, & tient que le chemin pour aller où elle nous conuie, eſt vnj & aiſé: ſil aime à viure auec les autres, eſtant engendré pour ſeruir à ſes prochains: ſil contemple le monde comme vne grande maiſon, & deſcouure ſa conſcience aux dieux, viuant à toutes heures comme deuant les yeux de chacun, ſe redoutant ſoymeſme plus que tous les hommes: ceſt entendement, c'eſt homme-là vit bien loin à l'eſcart de toutes les tourmentes dont le monde eſt agité, il demeure en lieu plaiſant & aſſeuré, il eſt

passé maistre en vne science vtile & necessaire. Tout le reste, ne luj sert que de jouet pour passer quelquesfois le temps: estant loisible à l'hõme qui a l'esprit paisible & joüissant d'vn repos asseuré, de remuer de fois a autre ces menues besongnes qui polissent seulement l'esprit, sans luj donner nourriture ni vray contentement.

CHAP. II.

*Cõtinuation du discours de Demetrius, monstrant les fruits qui procedẽt de lestude de sagesse: à quoy il oppose les maux causez par la volupte charnelle & par lambitieux desir d'estre grand au monde: ce qui est enrichi de l'exẽple d'Alexãdre le Grand.*

DEMETRIVS veut que celuj qui fait profession de vertu garde soigneusement ces choses, qu'il les retiene (comme on dit) auec les deux mains, sans jamais les lascher, ains qu'il les imprime en soy, tellement qu'elles se conuertissent en luj: brief que par continuelle meditation il obtiene cela sur soy que des sainctes pensees luj vienent au deuant, que ceste desirable distinction des choses honteuses & honnestes luj soit aisee, qu'il la rẽcontre en tous lieux du premier coup, & sans aucun delaj: & qu'il sache qu'il n'y a rien de mal sinon ce qui est deshonneste & vilain, ni rien de bon que ce qui est honneste. Qu'il range ses actions selon ceste reigle, que ce soit la loy de tout ce qu'il requerra de soymesme & des autres: estimant au reste les plus miserables du monde tous gourmands & paillards, gens qui ne valent rien, tant riches & hauts montez puissent-ils estre. Qu'il die en soymesme, Le plaisir mondain est fragile, tost passé, saoul de ce qu'il void, plus douloureux plus on l'estime plaisant, qui à tous coups contriste ou fait rougir la conscience: au reste, cõtemptible en toutes sortes, indigne de la nature de l'homme proche des dieux: *vil & abiect*, ayant faute du seruice de membres honteux & cachez: brief, vilain au commencement & à la fin. Le plaisir seant à l'homme, & au vertueux, est, de ne se point farcir le ventre, ni s'engraisser, ni resueiller les cõuoitises qui font moins de mal quand on les laisse à requoy: ains auoir l'esprit deliure de ces tempestes causees par l'ambition qui esbranle les hommes estriuans sans cesse les vns contre les autres, & par la superstition qui vient de plus haut, & nous fait croire des dieux selon le bruit que lon en fait courir, tellement que nous iugeons d'eux selon nos passions & imperfections, estimans qu'ils nous ressemblent. Le vertueux, duquel nous dressons icj le pourtrait, ioüit du plaisir susmentienné, d'vn plaisir, dije, tousiours semblable à soy, qui ne brãsle jamais, ni ne doit

ſentir faſcherie ou incommodité aucune. Vn tel eſt parfaitement docte en la conoiſſance des choſes diuines & humaines, il ſe contente du preſent, & n'eſt enpeine quelconque de l'auenir: car auſſi ne peut-il y auoir qu'inconſtance en celuj qui iette l'œil ſur ce qui eſt incertain. Vn tel doncques eſtant deliuré de ces cuiſans ſoucis qui tenaillent la penſee, n'eſpere ni ne deſire rien; ains content de ce qu'il a ne deuale pas en des diſcours ſans fond ni riue. Mais afin que tu n'eſtimes point qu'vn tel ſoit appaiſé de peu, comme ſi c'eſtoit vn enfant: ſaches que *toutes choſes* ſont à luj. Nonpas comme elles ont eſté à Alexandre, lequel, quoy qu'il ſe viſt ſur le bord de la mer rouge, eſtimoit auoir encor plus de pays à gaigner qu'il n'en auoit laiſſé derriere ſoy. Ce qu'il auoit conquis, & dont on le nommoit Seigneur, n'eſtoit point à luj, veu qu'il enuoyoit ſon Amiral Oneſicritus eſpier l'Ocean, & cercher la guerre ſur vne mer inconue. Se monſtroit-il pas bien pauure en chaſſant ainſi ſon armee hors des limites de nature, & ſe precipitant d'vne ambition aueuglee en vne mer d'infinie eſtendue & non encores deſcouuerte? Que chaut-il combien il a *volé* de Royaumes, combien il en a donné, ni quels pays luj ſont tributaires? Autant d'eſtendue de terre luj defaut qu'il en deſire.

CHAP. III.

*Poſſant outre il monſtre que le ſeul ſage, non ambitieux, eſt Seigneur & maiſtre de toutes choſes: & ce ſuiuant la doctrine des Stoiques.*

Ce vice n'a pas eſté particulier à Alexandre, lequel a eſté plus heureux que ſage en ſuyuant les traces de Bacchus & de Hercules: mais c'eſt vn mal qui à ſaiſi tous ceux qui la fortune a fait ſortir hors des gons, en les agrandiſſant. Pren vn peu garde à Cyrus, à Cambyſes, & à tous les Roys de Perſe. Qui trouueras-*tu de ceux* là qui ſe ſoit contenté de ſa monarchie, & *qui n'ait* fini ſes iours en quelque ſouhait d'eſtre encores plus grand? Ie ne m'en eſbahis pas. L'ambition eſt vn feu qui engloutit & conſume entierement tout ce qu'il peut atteindre, autant eſt le beaucoup que le peu que lon iette dedãs ceſt abyſme la. Il n'y a que l'homme ſage, qui ſoit vrayement Seigneur de toutes choſes, qu'il garde ſans peine quelcõque. Il n'a point d'ambaſſadeurs a enuoyer outre mer, ni des armees à camper ſur les riuages de ſes ennemis, ni desgarniſons à loger en places fortes & commodes: il n'a beſoin de legions, ni de compagnies à gens à cheual. Tout ainſi que les dieux

immortels gouuernent leur empire ſans eſtre armez, & de la haut manient leurs afaires ſeurement & paiſiblement: de meſme le ſage ſ'acquite de toutes les parties de ſon deuoir, encores qu'elles ſ'eſtendent bien loin, ſans mener grãd bruit: & eſtant le meilleur & plus excellent entre tous les hommes il void tout le genre humain deſſous ſes pieds. Hoche la teſte tant qu'il te plaira: c'eſt à vn eſprit eſleué pardeſſus les autres, apres auoir fait en ſoymeſme vne ronde par l'Orient & l'Occident, penetré es lieux plus reculez, & dont l'acces nous eſt oſté par les deſerts, puis ietté les yeux ſur tant d'animaux & ſur tant de biens que nature nous fournit ſi heureuſement, de dire comme Dieu, Toutes ces choſes ſont à moy. Par ainſi, le Sage ne deſire rien, car hors toutes choſes il n'y a rien.

CHAP. IIII.

*De ce que deſſus il prend dexterement occaſion de rentrer en propos des bienffaits: & pour le premier poinct, aſſauoir ſi vn ſage, tel qu'il l'a deſcrit, peut receuoir plaiſir & bienfait d'autruj, attendu que (ſelon la doctrine des Stoiques) le Sage eſt Seigneur de toutes choſes.*

C'EST cela que ie voulois, diras-tu: ie veux voir comment tu te deſueloperas de ces pieges eſquels tu es cheut volontairement. Di moy, quel bien peut-on faire à vn ſage, ſi toutes choſes luj appartiennent? car cela meſmes qu'on luj donne eſt à luj. Ie conclu donc, que le Sage ne peut receuoir aucun bienfait, puis qu'on ne luj baille ſinon du ſien. Or vous dites que lon peut donner quelque choſe au Sage. Ie fay la meſme queſtion touchãt les amis. Vous dites que toutes choſes ſont communes entre les amis: perſonne donc ne peut rien donner à ſon amj, puis que tout eſt commun entre eux deux. Ie reſpon, que rien n'empeſche qu'vne choſe ſoit à celuy qui la poſſede & au Sage à qui elle eſt donnee & aſſignee. Suyuant cela, ie dis que toutes choſes apartienent au ſage, en telle ſorte neantmoins que chaſcun a la proprieté d'icelles pour ſen acommoder. Le droit ciuil dit que tous les biens qui ſont en vn royaume apartienent au Roy. Et toutesfois cela dont la poſſeſſion vniuerſelle eſt au Roy reconoit ſes Seigneurs particuliers, & chaſque choſe a ſon poſſeſſeur. Ainſi dont nous pouuons donner a vn Roy noſtre maiſon, noſtre eſclaue, noſtre argent: & ne dit-on pas que nous luy donnons du ſien. Car les Rois ont pouuoir ſur les choſes, la poſſeſſion deſquelles appartiẽt aux particuliers. Parlant de quelques pays, nous diſons voila les limites d'Athenes ou de Campanie: ce pendant les particuliers marquent & bornent les terres piece à piece,

piece, & quelque eſtendue de terre ſe dira eſtre de telle ou telle Republique, dõt pluſieurs auront chaſcũ leur part, & en iouyront paiſiblement. Par ainſi nous pouuons donner à la Republique les terres qu'on diſoit parauant ſtre ſiennes, & dont nous eſtions proprietaires & poſſeſſeurs. Mais cela ſe dit en diuers eſgard. Eſt-il pas vray que l'eſclaue & tout ce qui luj eſt propre apartiẽt à ſon maiſtre? Et toutesfois l'eſclaue fera vn preſent à ſon maiſtre. Il a donc quelque choſe en main laquelle il n'auroit pas, ſi ſon maiſtre n'euſt pas voulu qu'il l'euſt euë. Le preſent ne laiſſe pas d'eſtre preſent, puis qu'il l'a donné volontairement, encores que le maiſtre luj euſt peu oſter quãd meſme il euſt refuſé de le bailler. Or pour faire la preuue entiere (puis que nous ſõmes d'accord maintenant que toutes choſes appartienent au Sage) reſoluons la queſtion, comment il y a moyen de ſe mõſtrer liberal a l'endroit de celuj lequel nous ſouſtenons eſtre Seigneur de toutes choſes. Tout ce qu'ont les enfans appartient au pere: & toutesfois chaſcun ſçait que le fils fait quelques preſens à ſon pere. Les dieux ſont Seigneurs de toutes choſes: neantmoins nous leur portons des offrãdes, & leur jettons vne piece d'argent. Ce que i'ay, laiſſe-il d'eſtre mien, encores que ce qui eſt à moy ſoit tien? puis que vne meſme choſe peut eſtre à nous deux. On appelle macquereau celuj qui a des putains à loage. Le ſage eſt Seigneur de toutes choſes. Au nombre d'icelles ſont les putains. Il ſenſuit donc que les putains appartiẽnent au ſage. Celuj eſt macquereau à qui telles putains de loage apartienẽt: doncques le ſage eſt maquereau. Ceux qui propoſent vn tel argument, ne veulent nonplus que le ſage ſe meſle de riẽ acheter: car voicj qu'ils diſent, Perſonne n'achete ce qui eſt ſien: tout eſt au Sage: il n'achete dõc riẽ. De meſme, ils defendent au ſage d'emprũter, pource que nul ne paye vſure de ſon argent. Ie n'aurois jamais fait, ſi ie recitois les cauillations de telles gens, encores qu'ils entendent treſbien ce que nous voulons dire.

*Obiection contre ce qu'il vient de dire que le ſage eſt Seigneur de toutes choſes.*

CHAP. V.

*Reſponſe à la precedẽte obiection.*

Ie dis que le Sage eſt tellement Seigneur & maiſtre de toutes choſes, que chaſcun a la proprieté des biens qu'il poſſede. Ne plus ne moins que ſous vn eſtat bien reiglé, le Prince eſt Seigneur de tout, & chacun manie à ſon auantage le biẽ

*confermee par exẽples familiers.*

dont il eſt proprietaire. Nous entrerons cj apres en la preuue de ce point. Pour le preſent cecj ſuffira, que ie puis donner au ſage ce qui luj apartient d'vne ſorte, & à moy d'vne autre. Et ne faut pas ſeſbahir que quelque choſe puiſſe eſtre donnee à celuj qui eſt Seigneur de toutes. I'ay de toy vne maiſon à loage: tu as quelque choſe en ceſte maiſon, & moy auſſi. La choſe eſt tiene: l'vſage de la choſe eſt miẽ. Et pourtãt ſi le fermier qui laboure tes terres ne le veut, tu ne toucheras point aux fruits qui naiſſẽt ſur le fond de ton heritage. Si les viures ſont chers & ſil y-a famine, tu verras vn grand monceau de bled, & n'ẽ auras pas vn grain, encores qu'il ait eſté cueilli en ton champ, & doiue meſmes eſtre porté dedans tes greniers. Tu n'entreras point dedans mon loage, encores que tu en ſois proprietaire: ni n'emmeneras ton eſclaue, ſil trauaille à la journee pour moy: ſi tu m'as fourni vn coche à loage, ie te feray plaiſir, ſi ie permets que tu ayes place pour t'y ſeoir. Tu vois donc qu'il ſe peut faire que quelqu'vn reçoiue vn preſent en prenant ce qui eſt ſien.

CHAP. VI.

*Confirmation de la meſme reſponce par autres exemples.*

En tout ce que ie vien de mettre en auãt, tous deux ſont Seigneurs d'vne meſme choſe. Comment? pource qu'à l'vn eſt la proprieté, à l'autre l'vſufruict. Nous diſons, voila les liures de Ciceron. Dorus le libraire dit qu'ils ſont ſiens: l'vn & l'autre eſt veritable. Ils ſont à Ciceron, comme à l'auteur d'iceux, & à Dorus auſſi qui les a achetez: par conſequent c'eſt proprement parlé, quand on dit qu'ils ſont à l'vn & à l'autre, pource qu'il en va ainſi: mais en diuers eſgard. Selon cela, Tite liue peut receuoir & acheter de Dorus l'hiſtoire qu'il a cõpoſee. Ie puis donner au ſage ce qui m'appartient particulierement, encores que toutes choſes ſoyent à luj. Car puis que (comme vn prince & Seigneur ſouuerain) il eſt Seigneur legitime de toutes choſes, & la proprieté d'icelles eſt eſparſe puis apres en chaſque particulier: le ſage peut receuoir preſens, deuoir, loër, preſter & acheter. L'Empereur eſt ſeigneur de tout ce qui eſt en l'Empire: le fiſque a puiſſance ſur les biẽs en particulier ſeulement: toutes choſes ſont ſous domination de l'Empereur: mais il n'a rien de propre que ſon patrimoine. On peut bien diſcourir de ce qui eſt & n'eſt pas à luj, ſans prejudicier à ſa dignité: car meſme ce qu'on adjuge à vn

particulier comme choſe propre, apartient en quelque ſorte à l'Empereur. De meſme le ſage poſſede en ſon cœur toutes choſes: mais de droit & de Domaine il a quelque bien qui luj eſt propre.

CHAP. VII.

*Deuxieſme confirmatiõ par l'examẽ & refutation des Dilemmes ou argumens cornus de Bion, pour & contre les ſacrileges.*

BION a quelquesfois voulu prouuer que tous hommes eſtoyent ſacrileges: puis au contraire, que nul n'eſtoit ſacrilege. Voulant prouuer le premier, & (comme on dit) precipiter chaſcun du haut d'vne roche en bas, voicj comme il argumente: Quiconque a emporté & conſommé ce qui apartient aux dieux, & l'a appliqué à ſon vſage, il eſt ſacrilege. Or toutes choſes apartienent aux dieux. Donques tout ce quelqu'vn a il l'a rauj aux dieux, qui ſont Seigneurs de toutes choſes. Par conſequent, quiconque à choſe quelle qu'elle ſoit, il eſt ſacrilege. Pour la preuue du ſecond, il permet d'ẽtrer de force es temples, & de piller hardiment le Capitole, diſant que ce n'eſt point ſacrilege: pource que tout ce qui eſt emporté d'vn lieu appartenãt aux dieux, eſt porté en vn autre lieu qui eſt auſſi à eux. Ie reſpond à tout cela, que toutes choſes apartienent voirement aux dieux, mais que toutes choſes ne leur ont pas eſté dediees. Qu'il y a du ſacrilege en l'vſurpation des choſes que par deuotion lon preſente à la diuinité. Ie dis auſſi, que tout le monde eſt le temple des dieux immortels, & ſeul temple digne de la grandeur & majeſté d'iceux: & toutesfois qu'il faut diſcerner les choſes profanes d'auec les ſainctes, & qu'il n'eſt pas loiſible de faire dans vne chapelle ou en vn temple, ce qu'il eſt loiſible de faire en quelques autre place à deſcouuert. Vn ſacrilege ne ſçauroit toucher ni bleſſer Dieu, qui a eſleué ſa majeſté ſi haut que les traits du meſchant ne le ſçauroyent atteindre: ce nõobſtant on punit le ſacrilege de l'offenſe par luj commiſe contre Dieu. C'eſt ſon opinion & la noſtre qui l'oblige à punition. Tout ainſi donc que celuj la eſt eſtimé ſacrilege, qui deſrobe quelque choſe ſacree, encores que ſon larcin, quelque part qu'il l'ait porté, ſoit dedans l'enclos du monde: auſſi peut-on deſrober quelque choſe au ſage: car on ne luj oſte riẽ des choſes dont il eſt Seigneur en general, ains de celles qui luj apartienent particulierement & qui ſont pour ſon vſage ordinaire. Il ſe contente de ce dont il jouit à part: quant à

tous les autres biens du monde, il ne les voudroit pas auoir, quand meſmes cela ſe pourroit faire: & tient le meſme langage de ce grand Capitaine Romain, auquel comme la Republique pour reconoiſſance de ſa vertu & de ſes beaux exploits euſt donné autant d'eſpace de terre, qu'il en pourroit circuir auec la charrue en vn iour, Vous n'auez pas a faire (dit-il) d'vn citoyen à qui il faille plus qu'à vn citoyen. Penſes-tu point que ce perſonnage ſe monſtre beaucoup plus admirable d'auoir refuſé ce preſent, que de l'auoir merité. Car pluſieurs chefs de guerre ont oſté les biens & heritages à ceux qui les poſſedoyent: mais nul de ces Capitaines n'a poſé bornes ni limites à ſes deſirs.

CHAP. VIII.

*Troiſieſme confirmation prinſe de la vertu de Demetrius.*

Ie croy qu'en conſiderant le cœur du Sage ſeſtendant par tout le monde, duquel il eſt maiſtre, nous diſons que toutes choſes ſont à luj: mais ſ'il le faut prendre à part, & le contempler en ſon droit ordinaire, ce ſont choſes biẽ differẽtes, ſçauoir ſ'il faut entendre ceſte richeſſe ſelon la grandeur de ſon courage, ou ſelon la valeur de ſon reuenu. Il auroit horreur de poſſeder tous ces biens terriens, dont tu parles. Ie ne te repreſenteray point Socrates, Chryſippus, Zenon & autres grands perſonnages à la verité: qui ſont d'autant plus remarquables, que lon ne porte plus d'enuie à leur vertu, à cauſe que des long temps ils ſont hors du monde. Cj deſſus i'ay fait mention de Demetrius, lequel nature ſemble auoir produit de noſtre temps, pour faire voir que nos mauuaiſes mœurs ne ſçauroyent difformer ce perſonnage, & qu'au contraire luj nous peut reformer. C'eſt vn homme (encores que luj meſmes ne ſe reconoiſſe tel) ſage au poſſible, & qui ne change jamais de deliberation, ains demeure ferme en tout ce qu'il ſeſt propoſé: doué au reſte d'vne eloquence conuenable à choſes grandes, nullement recerchee ni affectee, ains vigoureuſe, & qui pourſuit courageuſement ſon intention. Ie croy que la diuine prouidence luj a dõné la vie & l'adreſſe de ſexprimer telle que nous voyõs, afin que noſtre aage euſt en Demetrius vn patron pour l'enſuiure, & vn reproche de ſes mauuaiſtiez.

CHAP. IX.

Si quelqu'vn des dieux vouloit bailler la poſſeſſion des biens du monde à Dametrius, ſous condition qu'il ne luj fuſt

loisible de s'en desfaire, ie m'asseure qu'il la refuseroit & diroit, Quant à moy, ie ne m'attache point à ce fardeau dont il est impossible se desueloper: estant disposé & cheminãt à l'aise, comme tu vois, ie ne veux pas m'enfoncer en ceste fondriere de biens terriens. Pourquoy me fais-tu presens des maux de tant de peuples? ie ne les voudrois pas prendre pour les donner, voyant qu'il y a beaucoup de choses qu'il ne me seroit pas seant d'offrir à d'autres. Ie veux me representer ces choses qui esblouissent les yeux des petis & des grands: & cõtempler *ces biens* que vous achetez de vostre sang & au pris de vos vies. Apporte icj les plus belles despouïlles de l'orgueil & de la vanité du monde: estale les si tu veux, l'vne apres l'autre, ou les mets (comme c'est le plus expedient) toutes en vn monceau. *Ie* voy vn lambris agẽcé par subtils compartimẽs, *garni de* coquilles de tortues, achetees fort cherement, & diuersifiees de telle sorte & si proprement par l'industrie & les couleurs, qu'on prend plaisir à les voir à cause qu'elles representent le naturel. D'autrepart i'apperçoy des tables & pieces de bois autant estimees que le reuenu d'vn Senateur, & que *lon iuge* precieuses selon qu'elles sont madrees & marquettees. Voila des vaisseaux de christal, qui sont de grand pris, à cause qu'ils sont aisez à casser. Cela qui deuroit donner occasion aux ignorans de mespriser les choses les leur fait cherir & priser dauantage. Voicj des coupes de porcelaine: pource que ces messieurs auroyent trop peu de plaisir, s'ils ne portoyent les vns aux autres des amples tasses de pierres & coquilles precieuses, *pour* aualer dauantage, & le rendre par la gorge *puis apres*. Ie voy des perles qui ont bien couste plus *d'vn escu la piece*: car auiourd'hui les oreilles sont aprinses a porter fardeau. On joint les perles ensemble, & qui plus est on les entasse par couples les vnes sur les autres. La vanité des femmes n'auoit pas assez befflé les maris: il faloit encore porter à chasque oreille des pendans qui valent deux & trois riches cheuances. I'apperçoy des robes de soye, s'il faut appeller *robes* des choses qui ne peuuent garantir le corps du froid ni du chaud, ni couurir ce qui doit demeurer caché: brief dont la femme peut dire, que les ayant vestues, c'est autant comme si elle estoit nuë. Les estofes en coustent fort cher, & les apor-

*Estant entré en propos de Demetrius, il monstre en icelui quelles sõt les pensees du Sage, Seigneur et cõtempteur des choses terriennes: desiriuant par mesme moyen les estranges dissolutions de son tẽps, lesquelles ont esté remises sus depuis trẽte ans, plus qu'auparauant.*

te-on de pays lointains & inconus, afin que nos dames facent voir à leurs mignons en plaine rue ce qu'elles leur deſcouurent en leurs cabinets.

CHAP. X.

*Pour illuſtrer les preuues precedētes touchant le cōtentemēt du Sage, il monſtre à l'oppoſite les grands maux qui procedent de l'auarice & de la folle conuoitiſe des mondains.*

QVE fais-tu, auarice? combiē y-a-il de choſes qui par leur cherté ont eſpuiſé tes threſors? Toutes les choſes ſus mentiōnees ſont encores plus admirees & eſtimees que ie n'ay dit. Ie ne veux point controller tes richeſſes, c'eſt à dire des placques d'or & d'argent, qui aueuglent noſtre conuoitiſe. Si eſt-ce, certainement, que la terre, laquelle a produit tout ce qui eſtoit requis pour noſtre vſage, a caché ces metaux au fond de ſes entrailles, & a comme chargé toute ſa peſanteur ſur l'or & l'argent, comme ſur choſes qui deuoyent eſtre tirees pour endommager & ruiner les peuples. Ie voy le fer tiré des meſmes cachettes que l'or & l'argent: afin que les hommes ayent dequoy ſ'entretuer, auſſi bien que dequoy acheter cheremēt ce qu'ils deſirēt. Mais encores ces choſes-la ont quelque matiere & ſolidité, l'eſprit y trouue à tournoyer ſes yeux apres. Au contraire, ie voy des contracts, des cedules, des obligez, c'eſt a dire de l'argent en papier, vne ombre d'auarice bruſlāte, vne inuention pour piper l'eſprit qui ſ'eſgaye en l'opinion de choſes vaines. Car que ſont toutes ces choſes? Qu'eſt-ce autre choſe d'vn preſt à profit, d'vn intereſt d'intereſt, d'vne vſure, ſinon des noms que l'auarice a inuentez pour deſpiter nature? Ie puis me plaindre de nature, de ce qu'elle n'a caché plus auant l'or & l'argent, ou de ce qu'elle ne les a rendu ſi peſants qu'il fuſt impoſſible de les deterrer. Comment appellerons-nous ces obligations, ces liures de comptes, ces termes à intereſt, & ces vſures à douze pour cent? Ce ſont malencontres que nous cerchons, & qui dependent de noſtre meſnagement: choſes qui n'ont rien que lon puiſſe voir ni toucher, ſonges & ombres d'auarice. Que l'homme eſt malheureux, qui prend plaiſir à manier vn gros regiſtre contenant la deſcription de ſon reuenu, qui a des campagnes de longue eſtēdue que ſes eſclaues doyuent cultiuer, du beſtail à milliers pour couurir les plaines des prouinces & des Royaumes, vn train plus grand que quelque armee de peuples belliqueux, & des maiſons à ſoy plus ſpacieuſes que des villes bien grandes! Quand il aura ſoigneuſement couru de l'œil toutes ces

choſes ſur leſquelles il a deſployé & arrengé ſes richeſſes ; & qu'il ſen ſera longuement braué, ſ'il prend la peine de faire comparaiſon de tout ce qu'il poſſede auec ce qu'il deſire, c'eſt vn beliſtre. Laiſſe moy, & me remeine chez mes vrayes richeſſes. Ie ſçay ou il y a vn royaume vrayement grand & paiſible: c'eſt le royaume de ſageſſe. Quant à moy, ie poſſede tellement toutes choſes, que ie ſçay auſſi qu'elles apartiennent à tous.

CHAP. XI.

*Deteſtation de lauarice par cõparaiſon prinſe du cõtentemẽt de Demetrius.*

COMME donc l'Empereur euſt fait preſent à ce Demetrius, dont *ie viens* de parler, de deux cens talens, il commẽça à rire & ne les voulut prendre, n'eſtimant pas que ce fuſt ſomme qui meritaſt que luj fiſt gloire d'auoir receüe. Pour vray, Cæſar employoit trop petite ſomme pour honnorer ou pour *corrompre* vn tel courage. Il faut dire de ce perſonnage *notable* ce qui en eſt. Iceluj ay ouï tenir vn propos admirable, lors qu'il recitoit ce fait de l'Empereur qui penſoit le gaigner auec vn ſi gros preſent : ſ'il vouloit, dit-il, conoiſtre qui *ie* ſuis, il me deuoit donner tout ſon Empire.

CHAP. XII.

*Il retourne a ſon propos, & mõſtre par diuerſes raiſons cõment lon peut dõner quelque choſe au ſage, lequel eſt Seigneur de toutes choſes.*

AINSI donc lon peut donner quelque choſe au Sage, encores que toutes choſes ſoyent à luj: comme rien n'empeſche que lon ne face quelque preſent à vn amj, encores que nous diſions que toutes choſes ſont communes entre amis. Car elles ne me ſont pas communes auec vn ami ainſi qu'auec vn compagnon, pour dire, voila ta part & voicj la miene : ains c'eſt ne plus ne moins que les enfans ſont communs au pere & à la mere, qui ſont deux: & ce pendant l'vn des enfans n'a pas vn pere à ſoy, & l'autre vn autre, mais chaſcun d'eux a le pere & la mere que les autres enfans ont. Au reſte, quant à celuj, quiconque il ſoit, qui m'aſſocie à ſoy, ie luj feray bien entendre qu'il n'a rien de commun auec moy. Pour quelle raiſon? d'autant que la communion dont nous parlons ne ſe trouue ſinon là où eſt l'amitié, laquelle n'eſt ſinon entre les Sages. Les autres ſont autant amis qu'aſſociez. Outre plus les choſes peuuent eſtre appellees communes en diuerſes ſortes. Les places des cheualiers ſont cõmunes à tous les cheualiers Romains: & toutesfois la place que i'auray occupee au theatre quand ie m'y trouue, eſt miene proprement. Si ie la quit-

te à vn autre, encores que ce ſoit comme en communion, ſi eſt-ce qu'il ſemble bien que ie luy aj donné quelque choſe. Il y a des choſes qui ſont à quelques perſõnes ſous certaine cõdition. I'ay place au theatre ou ſaſſeẽt les cheualiers, nõ pour la vendre, ny pour la loer, ni pour y habiter, mais ſeulement pour eſtre ſpectateur. Dauantage, ie ne mentitay point, diſant que i'ay place entre les cheualiers: mais ſi venant au theatre, ie trouue ces places-la remplies, eſquelles il m'eſtoit loiſible de m'aſſeoir, ie ne perds pas pourtant mon droit, encores que i'en ſois priué, pource qu'il eſt occuppé par ceux auec qui ceſte place m'eſt commune. Penſe que le meſme ſe fait entre amis. Tout ce que poſſede mon amj eſt commun entre luj & moy: mais la proprieté luj en demeure. Ie ne puis en vſer ſ'il ne veut. C'eſt ſe mocquer, me dira-on. Si ce qu'a mon ami eſt à moy, ie puis le vendre. Ie dis que non: non plus que tu ne pourrois vendre ni engager les places ou ſaſſeent les cheualiers, encores qu'elles ſoyent communes entre-eux & toy. La concluſion n'eſt pas ferme, de dire qu'vne choſe n'eſt pas tiene, ſous couleur qu'il n'eſt pas en ta puiſſance de la desfaire, ni de la rendre pire ou meilleure. Car ce qui eſt tien ſous certaines conditions ne laiſſe pas d'eſtre tien. Si tu dis, ceſte choſe qui a eſté miene ne l'eſt plus, pource qu'vne autre l'a, ie dis qu'elle eſt encores tiene, comme auparauant.

CHAP. XIII.

*Maintenãt il entre en vn autre queſtion: à ſcauoir ſi celuj la eſt quitte, qui ſ'eſt employé à chercher & na peu trouuer les moyens de reconoiſtre & rendre*

POVR ne t'entretenir pas plus long temps: le bienfait ne peut pas eſtre plus grand: mais les choſes en quoy le bienfait conſiſte peuuent acroiſtre en qualité & quantité, pource que la bienvueillance ſ'eſtend & ſe donne licence, comme il auient aux perſonnes de ſ'eſlargir enuers celles à qui elles portent affection. Leurs baiſers & eſtroittes accolades n'augmentent point l'amitié, ains l'exercent ſeulement. Quant à la queſtion ſuyuãte elle a eſté reſoluë cj deuant. Et pourtant nous l'examinerons en peu de mots: à cauſe que les raiſons deduites en l'explication des autres peuuent eſtre rapportees à celle-cj. Lon demande, ſi celuj qui a fait tous ſes efforts de rendre vn plaiſir receu, la rendu & ſ'il en eſt quitte? Et afin que tu ſaches qu'il ne l'a pas rendu, il ſ'en eſt mis en tout deuoir. Il appert donc, qu'il ne la peu, pource que le moyen luj eſt defaillj, & que celuj la ne ſ'eſt point acquitté

enuers

enuers ſon creancier, qui a cerché de tous coſtez & n'a peu trouuer argent pour payer. Il y a des choſes de telle condition, qu'il les faut accomplir par effect: & d'autres qui ſont comme effectuees, quand lon a cerché moyens de les effectuer. Si le medecin a fait tout ce qui eſtoit en luj pour remettre en pieds quelque malade il ſ'eſt acquitté de ſon deuoir. L'auocat ſera reputé eloquẽt, & aura le bruit d'auoir biẽ plaidé encores que ſa partie ſoit condamnee. On ne lairra pas de priſer beaucoup vn chef d'armee qui aura perdu vne bataille, moyennãt qu'il ait fait tout ce que lon ſçauroit requerir d'vn ſage, ruſé & vaillant Capitaine. Auſſi ton prochain a fait tous ſes efforts de te rendre le bien que tu luj as fait: ton bon heur luj a eſté contraire. La vraye amitié ne pouuoit pis rencontrer que cela. Ton amj n'a peu rien donner à toy qui es *riche*, ni n'a eſté beſoin qu'il te viſitaſt & ſecouruſt, puis que tu te portes bien & es accommodé en toutes ſortes. Il t'a fait ſuffiſante reconoiſſance, encores que tu n'ayes pas receu le bien que tu luj as fait. Dauantage, il a touſiours eu l'eſprit tendu à cela, & en a cerché l'occaſion propre: il ſ'eſt ſoigneuſement employé, à prins beaucoup de peine apres cela, & a plus trauaillé que celuj à qui il eſt auenu de rẽdre bien toſt le plaiſir qu'on luj a fait.

*le bien receu. Au reſte, le cõmencement du chapitre ſemble eſtre la fin de quelque autre diſpute, comme, ſi vn bienfait pouuoit eſtre pl⁹ grãd qu'vn autre. Mais le temps a eſgaré (ſelon l'auis de quelques vns) ce que Senecque en a diſcouru, tellement qu'il n'en reſte que la concluſion.*

L'EXEMPLE du debteur ne conuient pas bien, attendu que ce n'eſt pas aſſez qu'vn tel allegue qu'il a cerché de l'argent: il eſt tenu de payer. Dautant qu'il a le preſteur à ſa queuë qui le preſſe, & ne laiſſe paſſer vn ſeul iour ſans intereſt. Mais ton bienfaiteur, homme debonnaire, te voyant courir ça & là auec tant de peine, te dira, chaſſe ce chagrin de *ton cœur*: ceſſe d'eſtre faſcheux & importun à toy meſme. Tu ne t'es rien laiſſé que tu ne m'ayes baillé. Ceſt me faire tort ſi tu eſtimes que ie deſire encore quelque choſe. Ton cœur eſt entierement mien. Di moy, confeſſeras-tu pas que celuj la a rendu le bienfait, enuers qui le bienfaiteur tient vn langage ſi courtois? Ie dis moy, que celuj qui a rendu la pareille n'eſt pas en plus haut degré que ceſtuj-cj qui ne l'a pas rendu. Mais poſe le cas au contraire, qu'il ait oublié le bienfait receu, & ne ſe ſoit pas meſmes entremis d'en dire grand-mercj, maintiendras-tu pas que c'eſt vn ingrat? Or l'autre à

CHAP. XIIII.

*Il continue à monſtrer que celuy qui a fait tout deuoir de reconoiſtre vn biẽfait eſt autant digne de louange que l'autre qui ſans peine à conſont l'effect à la volon-*

*te. Ce qu'il enrichit par diuerſes oppoſitions & comparaiſons.*

traçaſſé jours & nuicts, à laiſſé tous autres afaires en arriere, pour vacquer à celuj-la ſeul, & a touſiours eu l'œil ſur toutes occurrences, pour empoigner la plus propre. Mettrons-nous en meſme rang celuj qui ne ſeſt aucunement ſoucié de reconoiſtre le bienfait, & ceſtui-cj qui n'a fait jamais autre choſe que d'en eſpier les occaſions? C'eſt te deſraiſonner ſi tu exiges de moy la choſe, quand tu vois que la volonté de te la bailler ne m'a point defaillj. En ſomme, poſe le cas, pour exemple, que toy ayant eſté fait priſonnier, i'ay emprunté argent, & laiſſé tous mes biens en gage au creancier, puis me ſuis mis à la voile au cœur de l'hiuer: i'ay couru les coſtes de mer eſcumees par infinis courſaires, trauerſant tous les perils qu'on peut rencontrer! meſmes en temps calme: & rodant par tous les endroits les moins deſcouuerts, pour cercher par maniere de dire, ceux que chaſcun fuit, aſçauoir les Pirates, es mains deſquels ie ſuis tombé finalement. Combien qu'alors quelque autre t'euſt racheté, m'accuſeras-tu d'ingratitude? diras-tu que ie n'ay pas recognu le plaiſir que tu m'auois fait, ni que ie n'ay pas rendu la pareille, encores que durant ceſte nauigation i'aye fait naufrage, perdu l'argent que i'auois amaſſé pour ta rançon, & tombé en la captiuité de laquelle ie te voulois deliurer?

*Thucyd. lib. 6. Tite liue, Plutarque & autres hiſtoriens Romains.*

Tant y a que les Atheniens appellent Armodius & Ariſtogiton tyrannicides, combien qu'ils n'ayent eſté tels par effect: & la main du Mutius bruſlee au feu allumé ſur l'autel des Thoſcans, a eſté autant eſtimee comme ſi elle euſt mis à mort Porſenna. Quoy que la vertu en luttant contre la fortune ne ſoit pas touſiours venue à chef de ſon entrepriſe, ſi n'a-elle laiſſé d'apparoir magnifique. Celuj à plus fait qui a couru apres les occaſions, deſirant empoigner ores cecj tantoſt cela, pour pouuoir faire preuue de ſa ſincere affection, que l'autre qui a la premiere rencontre, & ſans ſe donner peine quelconque a fait reconoiſſance du bien receu.

CHAP. XV.

*Pource qu'on re-*

MAIS ſon remarque deux choſes au bienfaiteur, La volonté & l'effect. Tu luj donnes auſſi les deux meſmes choſes. Tu aurois quelque raiſon de propoſer cela: à quelqu'vn qui ſe contenteroit de dire, qu'il a bien la volonté, & qui ne

monſtreroit autre choſe. Mais tu ne peus tenir ce langage a ceſtuj cj qui auec la bonne affection ſ'efforce & cerche tous moyens: car tant qu'en luj eſt il conjoint l'effect à la volonté. Dauantage, il ne faut pas touſiours eſgaler le nombre à vn autre nombre. Parfois vne choſe ſert pour deux. Ainſi donc ie dis qu'à l'effect ſuccede auſſi la volonté ſi franche & tant deſireuſe de reconoiſtre le bienfait. Que ſi en matiere de reconoiſſance la volonté eſt inutile ſans l'effect, tous les hommes ſont ingrats enuers les dieux, auſquels ils ne ſçauroyent *offrir choſe* aucune agreable ſinon vne franche volõté. Lon reſpondra, que nous ne ſçaurions pas rendre autre choſe aux dieux pour leurs biensfaits, que de les en remercier affectueuſement. Et moy ie dis auſſi que ſi ie ne puis faire autre *choſe* enuers mon biẽfaiteur, pourquoy ne ſeraj-je eſtimé *reconoiſſant* en ſon endroit, veu que ie ne fay pas plus ample reconoiſſance enuers les dieux?

*plique a ce que deſſus qu'en matiere de reconoiſſance la volonté & l'effect doyuent marcher enſemble, il reſpond à cela, & mõſtre que celuy en qui lon remarque vne franche volonté eſt ſupportalle, s'il ne peut venir ſuſques à l'effect, ce qu'il eſclaircit par la comparaiſon de noſtre reconoiſſance enuers Dieu.*

TOVTESFOIS ſi tu veux ſçauoir ce qui m'en ſemble, & marquer ma reſponſe ie dis, que le bienfaiteur doit eſtimer qu'on luj a fait reconoiſſance: & celuj à qui lon a fait plaiſir eſt tenu ſe ſouuenir qu'il ne l'a pas rendu. Que l'vn quitte, & que l'autre ſe tiene obligé. Celuj-la die, j'ay receu: & ceſtuj-cj reſponde, ie dois. En toute queſtion nous deuons tendre au bien commun: & faut coupper broche aux excuſes qu'empoignent les ingrats, & ſous leſquelles ils peuuent cacher leur peruerſité. I'ay fait ce que ie deuois, dira l'vn d'entre-eux. Faj-le encores maintenant. Cuides-tu que nos anceſtres ayent eu ſi peu de iugement, qu'ils n'ayent *bien ſceu, que c'eſtoit* choſe du tout deſraiſonnable de te*nir en meſme* rang celuj qui a deſpendu l'argent emprunté d'autruj à gourmander, paillarder & ioüer aux dez, & quelque autre à qui le feu, ou vn brigand, ou quelque autre malheur a emporté ce qu'il auoit de propre & d'emprunt? Ils n'ont point voulu receuoir d'excuſe, pour apprendre aux hommes a eſtre fideles, quoy qui leur peuſt auenir. Et a mieux valu ne point admettre les iuſtes excuſes d'vn petit nombre, que de donner occaſion & entree a chaſcun d'en forger à plaiſir. Tu as fait tout

## CHAP. XVI.

*Comment doyuent eſtre affectionez celuy qui fait & celuy qui reçoit plaiſir:*

*mais specialement il mõstre que l'homme qui se sent obligé enuers son prochain doit faire preuue par tous moyẽs à luy possibles de la sincere & ardãte affection qu'il a de reconoistre le plaisir & le bien qu'on luy a fait. Nouuelle question, s'il faut rẽdre le bienfait à vn meschant homme. La responce est qu'ouj.*

ton possible pour reconoistre le plaisir receu. C'est assez pour le regard du bienfaiteur: mais pour ton regard, c'est trop peu. Car ne plus ne moins que le bienfaiteur ne merite pas qu'on luj rende la pareille, s'il fait aussi peu d'estime de celuj qui s'est soigneusemeut employé à trouuer les moyens de luj faire reconoissance, que l'autre qui s'est reposé: ainsi aussi es-tu ingrat, si à celuj qui a prins en payement ta bonne volonté, tu ne te sens d'autant plus volontairement redeuable, qu'il ne requiert plus aucune chose de toy. Ne t'attribue rien, & ne te iustifie point: mais ne laisse pas de cercher les occasions de rendre le bien receu. Rens-le à cestuj-cj, puis qu'il le redemande: & à ceste autre, d'autant qu'il ne le redemande point: à l'vn, à cause qu'il est vicieux: & à l'autre, pourautant qu'il est homme de bien. Au reste, il n'est besoin que tu penses qu'il soit besoin de beaucoup disputer, s'il faut reconoistre vn bienfait receu de quelque Sage, lequel est depuis deuenu vicieux. Car puis que tu ne ferois difficulté de rendre ce qu'vn Sage t'auroit baillé en garde, & rendrois à vn meschãt ce qu'il t'auroit presté, pourquoy ne dirons-nous le mesme d'vn biẽfait? Te changes-tu, pource que l'autre s'est changé? Et si vn hõme sain & dispost t'auoit baillé quelque chose à garder, la luj rendrois-tu point s'il tomboit malade? Sommes-nous pas tousiours plus tenus d'assister à vn amj affligé de maladie qu'à celui qui se porte bien. Or cestuj-là est en malaise d'esprit: il luj faut aider & le supporter. Sottise est vne maladie de l'ame.

## CHAP. XVII.

*Distinction puisee de la doctrine des Stoiciẽs, & qui n'est aprouuee des autres Philosophes traittans des mœurs.*

POVR mieux entendre cela, i'estime qu'il faut vser de distinction. Il y a deux sortes de biensfaits. L'vn, qui est vrayement & absolument se peut nommer bienfait est celuj d'vn sage à vn autre sage. L'autre est commun, populaire & se manie entre les sages & ignorans. Quant à ceste derniere sorte, pour certain il faut rendre le bien receu quel que puisse estre celuj à qui ie les rens, quand mesmes il seroit deuenu vn meurtrier, vn pillard, ou vn adultere. Il y a des loix contre les crimes, & le Magistrat sçaura mieux reprimer tels coulpables que celuj qui se monstreroit ingrat enuers eux.

Encores que quelqu'vn ſoit meſchant, il ne doit pourtant le faire deuenir ſemblable à luj. Ie jetteray au meſchant le bien qu'il m'a fait: & le rendray à l'homme vertueux: à l'vn, afin de ne luj rien deuoir: à l'autre, pource que ie luj ſuis obligé.

CHAP. XVIII. *Paradoxe & ſubtile diſtinction desstoiciēs, qu'il faut l're auec jugement.*

QVANT à l'autre ſorte de bienfait, il y a plus de difficulté: car ſi ie ne l'aj peu receuoir ſinon eſtant ſage, auſſi ne puis-ie le rendre qu'à vn ſage. Mais poſé que ie le rende, luj ne le peut receuoir, ni n'eſt plus capable de telle choſe, & a perdu l'adreſſe d'en vſer. *Que ſeroit-ce*, ſi tu voulois que ie iettaſſe vne pelotte à vn manchot? C'eſt folie de donner vne choſe à celuj qui ne la peut receuoir. Pour reſponſe, ie commenceraj par la fin, & dis que ie ne donneray pas au ſage ce qu'il ne peut receuoir: *mais ie* luj rendray ce que meſmes il ne ſcauroit prendre. *Car* ie ne puis obliger ſinon celuj qui prend: & ſi ie ren, ie ne faj ſinon me deſgager. *Si* celuj à qui ie rends ne peut ſaider de ma reconoiſſance, à ſon dam: la faulte en eſt ſur luj, nō pas ſur moy.

CHAP. XIX. *Autre queſtion aſcauoir ſil faut rēdre à celuj qui doit mal employer la choſe rēdue. Il reſpōd qu'ouj.*

RENDRE, c'eſt mettre vne choſe es mains de quelqu'vn qui *la* doit receuoir. Mais ſi tu dois du vin à quelqu'vn, & luy voulant rendre il te commande de le verſer dans vne rets ou dedans vn crible, diras-tu l'auoir rendu, ou meſmes voudras-tu rendre ce qui ſe perd entre deux quand tu le rends? Rendre, c'eſt bailler ce que tu dois à celuj à qui il apartient, & de ſon conſentement. Voila ce que i'ay à faire. Quant a la garde & conſeruation de ce que ie luj aj mis en main, c'eſt vne penſee qui *ſ'eſtend plus loin*. Ie lui dois eſtre fidele, non pas gardiē & protecteur de *la* choſe que ie luj baille: & vaut beaucoup *mieux qu'il* ne l'ait pas, que i'aye failly à la rendre. Ie rendray a celui qui m'aura preſté vne ſomme de deniers, encores que tout à l'heure il l'aille employer à la boucherie. Quand meſme il voudra que ie les cōte à vne ſiene garſe, ie les payeray, deuſt-elle les mettre dedans ſon ſein, & à l'inſtant à faute d'eſtre ceinte les laiſſer cheoir en terre. Car c'eſt à moy à rendre, non pas à retenir: mais quand i'auray rēdu, ie ne ſuis pas obligé a le conſeruer. Ie ſuis tenu garder vn bienfait receu, nō pas rendu. Tandis qu'il eſt en mes mains, c'eſt à moy de veiller deſſus, & quand il deuroit ſ'eſcouler d'entre les mains de ce-

lui à qui il conuient le rendre, il le lui faut bailler quand il le redemandera. Ie randraj ce que ie dois au vertueux, lors qu'il ſera expedient: au vicieux, quand il le demandera. Tu ne luj peux, dira-on, rendre le bienfait ſelon que tu l'as receu: car tu rends à vn fol ce que tu as receu d'vn ſage. Au contraire ie le luj rends tel qu'il le peut maintenant receuoir: & ce bienfait n'empire point par ma faute ains par la ſiene. Ie rẽdraj ce que i'ay receu, voire tout de meſme ſorte, ſi celuj qui le reçoit eſt redeuenu ſage: tandis qu'il eſt vicieux ie le rendraj tel qu'on peut le receuoir de luj. Mais ſi non ſeulement il eſt deuenu vicieux, ains cruel & ſanguinaire, comme Apollodorus & Phalaris: luj rendras-tu le bienfait que tu auras receu? C'eſt contre nature qu'vn ſage puiſſe deuenir tel: & ſ'il auient à quelqu'vn qui aura eſté fort homme de bien de deuenir treſmeſchant, il faut qu'en ſa meſchanceté meſme paroiſſent quelques traces de bonté. Iamais la vertu ne peut eſtre tellement eſteinte, qu'elle ne laiſſe certaines marques, ſi auãt empraintes en l'ame, que nul changement ne les ſçauroit effacer. Si les beſtes ſauuages que nous auons nourries regaignent les foreſts, elles retienent quelque choſe de ce premier apriuoiſement, & different autant d'auec les beſtes farouches qui n'ont jamais eſté apriuoiſees que des priuees & domeſtiques. Celuj qui a tant ſoit peu gouſté que c'eſt de ſageſſe ne deuient jamais extremement vicieux. C'eſt vne teinture qui entre ſi auant, qu'on ne la ſçauroit iamais de tout effacer ni lui faire prendre vne autre couleur. Outreplus ie demande, ſi vn tel eſt cruel ſeulement en ſoy meſme, ou ſ'il court ſus aux autres & ſaccage le public? Car tu m'as propoſé pour exemple Apollodorus & le tyran Phalaris, deſquels ſi le vicieux a veſtu le naturel, pourquoy differeray-je de luj rẽdre ſon bienfait, afin de n'auoir plus rien à deſmeſler auecques luj? Que ſ'il ne ſe cõtente pas de humer le ſang humain, mais encor taſche d'aſſouuir ſa fureur en faiſant cruellement mourir & grands & petis, laſchant la bride à ſa rage nõpoint par ſimple courroux, mais pouſſé de ie ne ſcay qu'elle farouche & beſtiale auidité de maſſacrer, ſ'il eſgorge les enfans deuant les yeux des peres & meres, ſi non content d'vn ſupplice ordinaire il deſmembre les corps ſur la geine, ſi ce ne lui eſt pas aſſez de bruſler,

*Si l faut reconoiſtre enuers vn cruel, ſanguinaire & ennemi de la patrie le bien que lõ a receu de luj auant qu'il ſe fuſt monſtré tel, Senecque dit que nõ.*

*En quel cas vn particulier eſt diſpenſé de ſe monſtrer reconoiſſãt*

ains qu'il face roſtir & griller à petit feu, ſi ſon meſtier & toute ſon occupation n'eſt autre que meurtres & ſang, dont il ſe ſoüille & empliſſe les mains tous les iours: c'eſt peu de choſe que de laiſſer là vn tel malheureux, ſans ſe ſoucier de luj rẽdre quelque plaiſir que lon aura receu de luj. Les droits de ſa ſocieté humaine eſtans ainſi cauſez comme par le milieu, tout le lien qui parauant ſembloit me ioindre à vn tel homme eſt tranché auſſi, & ne luy ſuis plus tenu. S'il ſ'eſtoit employé en quelque choſe pour moy, & que puis apres il vinſt a faire la guerre à *ma patrie, il perd* tout ſon merite, & lui faire du biẽ, ce ſeroit *commettre felonnie*. S'il n'aſſaut pas mon pays, ains ſaccage le ſien, ſi eſlongné de ma nation il tourmẽte ſon peuple, ceſte meſchanceté le retranche d'auec moy: ſ'il ne m'eſt pas ennemy, toutesfois ie ne lui puis porter affection: & le deuoir dont ie ſuis obligé à la ſocieté humaine doit preceder & me doit eſtre en plus grande recommandation que celuj dont ie ſuis tenu enuers quelque particulier.

*du bienfait & plaiſir qu'il aura receu d'un autre.*

OR combien qu'ainſi ſoit, & que de là en auant il me ſoit libre de me comporter en ſon endroit ſelõ que bon me ſemblera, *puis* que lui meſme en violant toute iuſtice, a fait que lon ne ſçauroit rien entreprendre contre lui qui ne ſoit equitable: toutesfois en ſon endroit ie ſuiuray ce moyen, que ie luj rendray la pareille du biẽ qu'il m'a fait, pourueu que ceſte miẽne reconoiſſance n'acroiſſe ni ne fortifie point les forces qu'il employe pour ruiner le public, ains ſoit telle qu'il n'en reuienne dommage à la patrie. Ie ſauueray la vie à vn ſiẽ petit enfant. Car quelle nuiſance peut apporter cela à aucun de ceux qui *ſont tourmẽtez* par ce tyrã? Ie ne luj fourniraj pas argẽt *pour ſouldoyer* les archers de ſa garde. S'il deſire du marbre & autres pierres de pris pour baſtir, des veſtemẽs pour ſe faire braue, cela qui le rend pompeux & diſſolu ne nuiſt pas beaucoup à autruj: mais ie ne luj fourniray point des armes ni des ſoldats. S'il demande pour ſingulier preſent des baſteleurs, des garſes, & autres telles choſes qui puiſſent adoucir ſon naturel farouche, ie les luj donneray volontiers. Ie ne luy voudrois pas enuoyer des galeres & vaiſſeaux de guerre: mais bien lui feray-ie preſent de barques, nacelles couuertes, & d'autres telles pieces dont les grands Seigneurs ſe ſeruent

CHAP. XX.

*Expliquãt ce que deſſus il monſtre le moyen de reconoiſtre le bienfait receu des ennemis de la ſocieté humaine, ſans toutesfois faire prejudice au public, ni dõner occaſiõ ou moyen à tels de ſe maintenir en leurs meſchancetez.*

pour prendre leur passetemps sur l'eau. Que s'il n'y a point d'esperance de le faire redeuenir homme de bien, ie m'acquiteray enuers luy comme enuers les autres, en general. Vray-est que le meilleur pour telles gens seroit de les chasser hors du monde: & seroit bon à celuy qui ne doit iamais reuenir à soy, ni deuenir vertueux, de mourir biẽ tost. Mais c'est chose rare de voir vn homme desesperément meschant, & a-on tenu cela pour vn prodige aussi grand que d'apperceuoir la terre s'entr'ouurir & le feu sortir des goufres de la mer. Ce pendant fuyons vne telle meschanceté. Parlons des choses que nous detestons sans horreur: & quant à ce mauuais homme, lequel est redouté de tous, & que ie puis rencontrer en toute place, ie luy rendray le bien qu'il m'aura fait. Il ne faut pas que sa meschanceté me serue: ni ne me chaut s'il retourne chez soy vicieux ou vertueux. Ie prendrois bien plus soigneusement garde a cela si au lieu de le rendre il le me faloit donner.

CHAP. XXI.

*Me stãt vn conte pour rire parmi les discours precedens, il monstre que nous ne deuons reputer gain ce qui nous demeure es mains faute de l'auoir rendu à temps à celui à qui nous le deuions, & qui estant*

I'ADIOVSTERAY icy vn conte pour rire. Certain Philosophe Pythagorique auoit acheté d'vn cordouannier vne paire de souliers de vil pris, a credit. Quelques iours apres il retourne auec argent vers la boutique laquelle il trouue close, & ayant longuement heurté à la porte vn quidam luy dit, pauure homme, que fais-tu? ce cordouannier que tu cerches est mort, a esté enseueli & bruslé. A l'auanture telle mort est fascheuse à nous autres qui perdons nos amis pour jamais: mais non à toy, qui crois qu'vn tel renaistra. C'estoit vn trait de risee contre ce Philosophe, lequel serrant ioyeusement la main, s'en retourna chez soy, faisant de fois à autre sonner les trois ou quatre pieces de monnoye par luy apportees pour payer sa debte. Mais ayant puis apres condamné ce plaisir secret qu'il auoit eu a ne point payer, & sentãt que ce petit gain l'auoit chatouillé, il retourne vers la boutique, & cõmence à dire en soy mesme, Cest hõme vit pour ton regard: paye ce que tu luy dis. A l'instant il fourra par vne fente quatre pieces de monnoye, & les fit tomber dedans la boutique, chastiant ainsi soy mesme de sa cõuoitise, pour ne s'accoustumer à retenir l'autrui.

CERCHE à qui rendre ce que tu dois. Et si nul ne le redemande

mande, adjourne toy meſme pour le reſtituer. Soit mauuais ou bon celui à qui tu dois, cela ne t'importe en rien. En rendant, accuſe toy, & te ſouuien de ce que requiert ſon deuoir & le tien. Nous luj auons commandé d'oublier, & a toy de te ſouuenir du bienfait. Toutesfois celui ſabuſe qui eſtime que nous arrachions la ſouuenance d'vne choſe tant hõneſte, cõme eſt le bienfait, quand nous diſons que le bienfaiteur ne doit pas faire regiſtre du bien qu'il a fait. Nous requerõs preciſement l'obſeruation de quelques choſes pour les ramener a leur vray *poinct*. Diſant, que le biẽfaiteur ne doit pas ſe ſouuenir de ſon bienfait, nous entendons qu'il ne ſen doit pas vanter, ni en faire ſonner la trompette, ni ſe rendre faſcheux & importun à cauſe de cela. Car il y en a qui chantent par les rues & *carrefours* le bien qu'ils ont fait aux autres. Ils en deuiſent auec ceux qui les eſcoutent de ſens raſſis, ne peuuent ſe tenir d'en parler à gens qui ſont yures, en rompent les oreilles à ceux meſmes qu'ils ne conoiſſent pas, & veulent que leurs amis en ſachẽt des nouuelles. Or pour arreſter coy ceſte trop viue memoire qui reproche ainſi le bienfait, nous auons enjoint au bienfaiteur d'eſtre oublieux, & luj conſeillant de ſe taire auons commandé plus qu'il ne ſçauroit accomplir.

*mort le ne redemande point.*

CHAP. XXII.

*Du deuoir de celui qui fait & qui reçoit plaiſir: & en quelle ſorte le biẽfaiteur doit oublier ſon bienfait.*

Qvand il y a trop d'occaſions de ſe deffier de ceux à qui tu commandes, il faut requerir d'eux plus que de raiſon, afin d'obtenir d'eux qu'ils ſe rangent à la raiſon. Toute maniere de parler exceſſiue tend a verité par la choſe qui luj eſt contraire: Comme quand le Poëte Virgile parlant des cheuaux de Turnus *dit qu'ils* eſtoyent plus blancs que neige, & *couroyent plus* viſte que le vent (ce qui eſt impoſſible) ç'a eſté afin que lon creuſt que ces cheuaux la eſtoyẽt beaux & viſtes à merueilles. Et celuj qui appelle certain homme plus ferme & plus malaiſé a ſeſmouuoir qu'vn rocher, & plus impetueux qu'vn torrent, n'a point penſé qu'il feroit acroire qu'on trouueroit vn homme d'aſſiete auſſi aſſeuree qu'vne montaigne. L'hyperbole ou maniere de parler exceſſiue ne ſattend pas iamais d'obtenir ce qu'elle demande: mais elle met en auant des choſes incroyables, afin de faire receuoir les croyables. Ainſi quand nous voulons que le bienfaiteur oublie le bien

CHAP: XXIII.

*Il monſtre par autres manieres de parler exceſſiues, que ce neſt pas mal parlé D'exhorter le bienfaiteur aoublier ſõ bienfait. Æneid. lib. 12.*

qu'il a fait: c'eſt a dire, que cela ſoit comme mis ſous le pied & vne choſe dont lon ne fait plus d'eſtat. Que la ſouuenance ne ſen repteſente plus. Diſant qu'il ne faut point repeter le bienfait, nous n'aboliſſons pas du tout la repetition d'iceluy: car bien ſouuent il eſt beſoin que les meſchans ayent vn exacteur en queuë, & les gens de bien quelqu'vn qui les auertiſſe & reſueille. Quoy donc? deſcouuriray-ie point l'occaſion à celuj qui ne la void pas? luj feray-ie pas voir mes neceſſitez, afin qu'il en ait compaſſion, ou qu'il nie d'en auoir entendu quelque choſe? Ainſi donc, on peut par fois entremeſler quelque admonition, mais modeſtement, nonpoint pour reprocher ou redemander, ni pour tirer en iuſtice celuj à qui lon à bienfait.

CHAP. XXIIII. *Par lexemple de Socrates, il monſtre que le plus ſouuent il y a autant ou plus de faute au bienfaiteur qu'en celuj qui reçoit le bienfait. Ce qui ſe void és redemãdeurs importuns.*

SOCRATES dit vn iour, en preſence de ſes amis, I'achetterois vn manteau ſi i'auois de l'argent. Il n'en demãda à perſonne, ains les auertit tous: puis apres il y eut de la diſpute entre tous, pour ſçauoir qui ſeroit celui a qui Socrates feroit tant d'honneur de vouloir accepter d'iceluj le manteau qui luj eſtoit neceſſaire. Ce n'eſt pas choſe que l'on doiue trouuer eſtrange: car qu'eſtoit-ce qu'vn tel don pour vn tel perſonnage que Socrates? C'eſtoit beaucoup fait à l'vn de ſes amis la d'auoir ceſte faueur que de donner a Socrates, lequel ne les pouuoit picquer plus doucement. Quiconque luj a donné apres ceſte reprehenſion, il a commencé trop tard, & a faillj au beſoin à Socrates. A cauſe qu'il y a des redemandeurs de biensfaits, qui ſe monſtrent gens importuns & inſolens, nous defendons de redemander: nonpas que nous voulions que jamais lon ne redemande, mais que cela ſe face modeſtement.

CHAP. XXV. *Contre les importuns reprocheurs des biens qu'ils ont faits.*

ARISTIPPVS ayant quelquesfois prins plaiſir à ſe parfumer, Mal puiſſe auenir, dit-il, à ceux qui ont abuſé d'vne ſi bonne choſe. Diſons auſſi, Maudits ſoyent ces meſchãs & importuns redemandeurs des biens qu'ils ont faits, qui ont abolj vne ſi excellente communication entre les amis. Quant à moy i'vſeray de ce droit d'amitié, & repeteray le bienfait de celuy à qui ie l'euſſe demandé, & a qui ce ſera faire vn grãd biẽ de luj donner moyen de reconoiſtre le plaiſir qu'on luj a fait. Me ſera-il permis de me plaindre quelquesfois de mon pro-

chain, & d'alleguer contre luy ce que Didon met en auant d'Ænee en Virgile, *Au 4. li. de l'Eneid.*

*Il n'y a foy certaine en part du monde.*
*Ie l'ay receu jetté à bord de l'onde,*
*Pauure, indigent, & d'vn ſens peruerti*
*I'ay auec lui mon royaume partj?*

Cela n'eſt pas vn admonition: c'eſt vn outrage. C'eſt conuertir les biensfaits en haines & reproches: c'eſt adire faire qu'il ſoit loiſible & expedient d'eſtre ingrat. Il ſuffit de ramenteuoir le *bienfait* en voix baſſe & de paroles amiables, comme fait la meſme Didon, diſant,

*Si quelque bien de toy i'ay merité,*
*Si rien de moy te fut onc à plaiſir*
*D'auoir pitié te viene le deſir*
*D'vne maiſon qui en ruine paſſe:*
*Et ſi encore en toy peut trouuer place*
*L'humble prier, ie te prie humblement,*
*Oſte cela de ton entendement.*

L'autre deuoit auſſi reſpondre comme ſenſuit,

*Ie le feray, puis que de bon courage*
*Tu m'as receu, ietté ſur le riuage,*
*Pauure, indigent, me faiſant tel partj*
*Q'auec moy as ton royaume partj.*

## CHAP. XXVI.

*De quel œil & cœur il faut regarder & conſiderer les ingrats: & de la comparaiſon que nous en deuons faire auec les autres pecheurs dont le mõde eſt plein.*

MAIS nous n'auons rien gaigné, diras-tu: celuy à qui i'auois fait plaiſir n'en fait aucun ſemblant & l'a oublié. Que dois-ie faire? Tu propoſes vne queſtion laquelle merite bien d'eſtre cõſideree, & qui doit ſeruir de cloſture à nos diſcours touchant *les* biensfaits: aſçauoir comment il faut ſupporter *les ingrats*. Ie rẽſpõd que ce doit eſtre auec vn eſprit paiſible, debonnaire, & haut. Garde que jamais vn homme inhumain, oublieux & ingrat, t'eſbrãſle tellemẽt que tu vienes à perdre le contentemẽt que tu dois auoir de t'eſtre employé pour luj. Que jamais vne offence ne t'arrache de la bouche ces mots. Ie voudrois ne l'auoir point fait! Que la malencontre de tõ biẽfait t'agree. Si tu ne t'en repens pas, luj ſen repẽtira touſiours. Ne te faſche point cõme ſi quelque cas nouueau t'eſtoit auenu: pluſtoſt aurois-tu occaſion de t'eſbahir ſi cela ne t'eſtoit auenu. L'vn ſeſtonne du trauail & de la deſpenſe, l'autre apre-

hende quelque danger ou se laisse vaincre par vne sotte honte, & ne veut rendre afin de ne pas confesser qu'il a receu: il y en a d'autres qui sont ingrats à faute de bien conoistre leur deuoir, ou par nonchalance, ou pour estre distraits & occupez. Considere d'autrepart comment les conuoitises insatiables des hommes halettent incessamment & demãdent tousiours ceci ou cela. Tu ne t'estonneras pas, si personne ne te rend, puis que personne n'est iamais saoulé de prendre. Qui est l'homme de si ferme & bonne volonté, que tu puisses seurement te fier en luj de la garde d'vn bienfait? L'vn enrage apres les plaisirs de la chair, l'autre sert à son ventre: cestuj-cj ne cerche que le gain, & n'est pas en ta puissance de le contenter: c'est autre est trauaillé d'enuie, ou d'vne aueugle ambitiõ qui l'emporte à trauers mille morts. Adiouste à ceux la les stupides, les vieillards radotez, & à l'oppositе les ieunes hommes boüillans & impetueux: item les sots orgueilleux, glorieux & insolens. I'oublie les obstinez qui ne prenent plaisir qu'à mal faire, & les fols qui ne peuuent jamais arrester en place, ains faut qu'ils descouurent tousiours quelques traits de leur legereté. Conioignons a ceste bande les estourdis, les audacieux, les couards qui ne sçauroyent jamais donner vn bon auis, ni faire coup qui vaille: brief mille erreurs dedans lesquels nous roulons, entre autres l'audace des plus craintifs du monde, les querelles auec nos plus familiers, & (qui est vn mal commun) la confiance en choses du tout incertaines, le mespris des biens que nous possedons, & le desir d'estre Seigneur de ce que nous ne pouuons esperer de pouuoir iamais obtenir.

CHAP. XXVII. *Il ne faut point cercher de fidelité parmi tant d'infidelitez qui regnent au*

Cerches-tu vne chose si paisible comme est la foy parmi tant de passions turbulantes & tempestueuses? Si tu te veux representer le vray tableau de nostre vie, il te semblera que tu voids l'estat de quelque grande ville prinse d'assaut, ou tout respect de honte & de droitture mis sous le pied, pour tout conseil on escoute la violence, qui est comme le signal donné pour mettre toutes choses le dessus dessous. On met tout à feu & à sang. Les forfaits demeurent impunis. La religion mesme, coustumiere d'estre la sauuegarde de ceux qui pour se garantir de la fureur des ennemis ont leur refuge

aux temples, ne peut retenir l'insolẽce des pillards. L'vn fourrage chez les particuliers, l'autre met les mains sur les deniers publics: cestuj-cj s'attache à tout ce qu'il rencontre, cest autre rauit & emporte les choses sacrees: qui rompt & brise tout, qui passe oultre & ne fait que courir: qui ne pouuant se tourner en vne rue estroitte renuerse tout ce qui l'empesche, & fait gain de ruines. L'vn se contente de butiner & ne touche aux personnes: l'autre emporte ses despouïlles auec les mains sanglantes. Chascun s'enrichit du bien d'autruj. Au milieu de ceste appetit *insatiable* d'auoir dont les hommes sont atteints, certainement tu as bien oublié quelle est la commune condition du monde de te tourmenter ainsi pour trouuer parmj tant de pillards quelqu'vn qui rende ce qu'il a prins. Si tu es marrj de *voir* des ingrats, despite toy de ce qu'il y a tant de *dissolus*, d'auaricieux, d'effeminez, de malades, de cõtrefaits, & tant de vieillards descharnez. C'est vray emẽt vn mal tresgrand, voire insupportable, qui dissipe la societé humaine & qui viole la concorde, apuj de nostre foiblesse: mais c'est vn mal si commun, que celuj la mesme qui s'en plainct en est infectẽ.

*monde: et par consequent ne doit on s'estonner si le nombre des ingratz est si grãd, attendu mesmes que ceux qui se plaignent d'un tel mal en sont eux mesmes attemts.*

CHAP. XXVIII. *Il prouue ce qu'il a touché tout à la fin du chap. precedent: assauoir qu'il n'y a hõme au monde, lequel on puisse dire estre exẽpt & net d'ingratitude: & en propose diuerses raisons tresfermes.*

Pense à par toy, si tu as reconu le plaisir de tous ceux qui t'en ont fait, & si tu n'as point quelquesfois oublié à t'acquiter de ton deuoir, & s'il te souuient de tous les biens qu'on t'a faits? Tu verras que ce que lon ta donné en enfance est mis sous le pied, auant que tu ayes passé l'adolescence: & que tu ne t'es pas souuenu en ta vieillesse des plaisirs receus d'autruj lors que tu estois ieune. Il y a des choses que nous auons perdues, & d'autres que nous auons mesprisees: certaines qui *peu a peu* se sont euanouies de deuant nostre veüe, & quelques autres que nous n'auons pas daigné regarder. Si ie veux m'excuser enuers toy de mon imbecillité, premierement ma memoire est merueilleusement foible, & ne peut pas fournir à tant de choses, force est qu'à mesure qu'vne chose y entre vne autre en sorte, & que ce qui est amassé de long temps demeure ensemble sous ce qui y arriue de nouueau tous les jours. De là vient que ta nourrisse n'a plus d'autorité ni de credit enuers toy, pource que le temps qui s'est passé depuis, a esloigné le seruice qu'elle t'a fait. Cela mesme fait que tu ne portes

plus de reuerence à ton precepteur. Semblablement, quand tu es occupé à briguer le cõsulat ou le pontificat, tu ne te souuiens plus de celui qui te donna sa voix pour te faire eslire Questeur. Ainsi donc, si tu te fouilles soigneusement toy mesme, à l'auanture trouueras-tu dedans ton sein le mal dont tu te plains. Te courrouçant contre les pechés qui regnent en public tu fais iniquement, & te monstres peu sage en t'attachant à toy mesme. Si tu veux obtenir grace, pardonne. Si tu supportes l'ingrat, tu le rendras meilleur: si tu vses de reproches il empirera. Laisse, il n'est pas besoin de lui oster la honte de dessus le front: s'il en a encor quelque peu de reste, permets qu'il le garde. Il est souuent auenu que par trop vser de reproche on a rendu les personnes impudentes tout à fait. Nul ne craint d'estre cela que tu penses qu'il soit. Quand on descouure trop la honte, & qu'on la veut presser, elle se perd.

CHAP. XXIX. *Maintenãt il respond à l'obiection commune, asçauoir que le bien fait à vn ingrat est perdu: & mõstre comme cela doit estre considéré.*

MAIS i'ay perdu mon bien-fait. Estimons nous auoir perdu les choses dediees aux dieux? Ie mets le bien-fait en cõreng: c'est chose bien employee, encores que celui qui le reçoit se mõstre ingrat. Il n'est pas tel que nous esperions: mais soyons tels que nous auons esté, & ne luj ressemblons nullement. La perte faite lors se descouure maintenant: mais c'est nous faire honte à nous mésmes de tirer vn ingrat en veuë du monde, pource que se plaindre d'auoir perdu quelque bien-fait, c'est signe qu'il n'a pas esté bien donné. Plaidons en nous mesmes la cause de l'ingrat auec tout l'artifice qui nous sera possible, & disons: peut estre n'a-il peu, possible n'a-il pas bien compris le plaisir qu'on luj a fait, parauantures'en souuiendra-il. Vn patient & sage crediteur, qui a attendu & supporté, a rendu bonnes des debtes qu'autrement il eust perdues. Nous deuons faire le mesme, & faut que nous nourrissions & entretenions la bonne volonté du prochain, encores qu'elle soit bien debile.

CHAP. XXX. *Seconde respõse à la plainte precedente.*

DE rechef tu allegues que tu as perdu ton bienfait. Pauure homme, tu ne prends pas garde au temps de ton dommage. Alors l'as tu perdu le bienfait quand tu le fis: maintenãt tu conois qu'il est ainsi, & ceste perte est descouuerte. La moderation sert beaucoup es choses que l'on considere en vn bienfait perdu. Il faut manier doucement les playes de l'ame

comme celles du corps. Ce que la patience radoube l'obſtination d'vn impatient le deſchire ſouuentesfois. Qu'eſt-il beſoin de reproches, de plaintes, d'outrages? que ne laiſſes tu aller l'ingrat? S'il eſt tel, il ne te doit plus rien. Quelle raiſon y a-il d'enaigrir celuj à qui tu auras fait beaucoup de biens, afin que d'ami peu aſſeuré qu'il eſtoit, il deuiene ennemj deſcouuert, & cerche à ſe maintenir en nous denigrant? Et qu'il ſe trouue quelqu'vn qui die, ie ne ſçay d'ou vient qu'vn tel n'a peu endurer d'vn tel auquel il eſtoit tant attenu? Il y a quelque choſe. Quiconque s'attache à vn plus grand que ſoy, s'il ne le diffame tout à fait, du moins il luj donne vne attache dont la marque demeure: ni ne ſe contente pas de controuuer choſes legeres, au contraire par allegations de cas d'importance il donne pied au menſonge.

CHAP. XXXI.

*Troiſieſme reſponſe confermãt les deux precedentes & fortifiee d'vne excellente & treſferme raiſon entre toutes autres, prinſe de la nature de Dieu, lequel fait infinis biẽs aux ingrats & pecheurs. Puis que nous le deuons enſuiure, ſ'enſuit qu'il ne nous eſt loiſible de nous deſpiter.*

COMBIEN meilleur eſt l'expedient par le moyen duquel tu conſerues à l'ingrat quelque eſpoir de rentrer en bonne grace, & l'amitié meſme, s'il veut penſer à ſa conſcience? Vne bonté conſtante rompt les cœurs endurcis: & n'y a homme ſi mal diſpoſé à reconoiſtre les choſes qu'il doit aimer, qui ne porte quelque affectiõ aux bõs, encores que par fois ils l'ayẽt traitté vn peu aſprement: & s'il leur a fait quelque reconoiſſance comme à ſes deſpens, il s'en ſent redeuable enuers eux. Or tourne ta penſee à ce que ie vaj dire. Si tu demandes, que feray-ie? on n'a point reconu le bien que i'ay fait. Enſuj les dieux auteurs de tout bien, qui commencent à faire du bien à ceux qui n'y penſent point, & continuẽt à benir les ingrats. L'vn leur reproche qu'ils ne tienent conte de nous: l'autre qu'ils ſont auteurs de mal: ceſtuj cj les chaſſe hors de ſon monde, & nous forge des dieux oiſifs, ſtupides, aueugles & aſſopis. Ceſt autre dit que le Soleil (auquel nous ſommes tenus de l'agreable reuolution du jour & de la nuict, itẽ de ce que nous ne demeurons pas plongez en tenebres, ni en la confuſion d'vne eternelle obſcurité: enſemble de ce que par ſon cours il modere les ſaiſons, maintiẽt les corps, eſleue les plantes, & & fait meurir les fruits) eſt ie ne ſcay quelle pierre ou vn amas de feux qui ſe ſont rencontrez à l'auanture, brief que ce n'eſt pas vne choſe diuine. Et toutesfois les dieux, ſemblables aux peres gracieux qui rient quand leurs petis enfans ſe courrou-

*contre les ingrats iusques là que nous leur fermiõs du tout le chemin pour rentrer en nostre amitié.*

cent & leur disent quelques patoles mal assises, ne cessent de faire pleuuoir leurs dons sur les Atheistes mesmes: & continuent d'vne teneur esgale à distribuer leurs biens aux peuples & nations, ayans cela de propre, asçauoir d'aider & de bienfaire. Ils font distiller sur les campagnes les pluyes en temps oportun, agitent & remuent les mers par le souffle des vents, marquent les saisons par le cours des estoilles, amolissent les chaleurs & froidures par vents commodes, supportent paisiblement & gracieusement les fautes des consciences debiles. Ensuiuõs les. Soyons liberaux, encores que beaucoup de choses soyent donnees à gens qui ne les reconoissent point. Donnõs mesmes à ceux qui mettront à mal nos biens-faits. La ruine des maisons n'a desgousté personne de bastir: si le feu a reduit en poùdre nostre logis, nous rebastissons sur la place qui est encores toute chaude: & souuentes-fois reedifions les villes ruinees és mesmes endroits ou elles estoyent auparauant. Tant nostre esprit est attaché aux bonnes esperances! Et de fait, il n'y auroit commerce, habitation ni commodité quelconque au monde, si les hommes n'eussent entrepris de mettre la main plusieurs fois aux choses qui n'auoyent pas esté bien agencees & qui decheoyent.

CHAP. XXXII.

*Conclusion, qu'il faut se mõstrer liberal enuers l'ingrat, afin de le gaigner, et specialement pour demeurer magnanime & vertueux.*

Si lon dit, vn tel est ingrat: ie respon, qu'il ne m'a point fait de tort, ains à luj mesmes. Lors que ie luj ay fait plaisir, i'ay vsé de mon bienfait. Ie ne seray pas pourtant plus lasche à donner, au contraire ie m'y monstreray plus diligent. Ce que i'ay perdu à l'endroit de cestuj la, ie le receuray de quelques autres. Mesmes ie continueray à luj bien faire, & à l'exemple d'vn bon laboureur, à force de cultiuer ie surmonteray la sterilité du terroir. Si i'ay perdu mon bienfait, l'ingrat est perdu pour tout le monde. Ce n'est pas magnanimité de faire du bien puis le perdre: mais c'est magnanimité de donner encores que l'on ait perdu le bienfait precedent.

*Fin du septiesme & dernier liure traitant des Biens-faits.*

# Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Une ou plusieurs pages sont omises ici volontairement.

# TABLE DES SOMMAIRES
## ET PRINCIPALES MATIERES
### CONTENVES AV PREMIER
### Volume des Oeuures de Senecque.

*a, ſignifie la premiere page de chaſque fueillet:*
*b, la ſeconde.*

A


ABſtinence trop grande irrite les eſprits. 166.b
Achilles courtois enuers ſon ennemi Priam. 157.b
Acouſtumance ſe conuertit en habitude de vice ou de vertu. 229.a
Acouſtumance adoucit nos maux. 238.a
Æmylius conſtant & patient en la mort de ſon fils. 293.a
braue trait d'Æſchynes donnant à ſon maiſtre plus que ſes compagnons. 7.a
Affection reciproque de celuy qui fait & de celuy qui reçoit plaiſir, quelle doit eſtre. 98.a.b
Afflictions ſont honorables, plaiſantes, profitables & neceſſaires aux vertueux. 109.b. 110.a.b. 113. a. b. 114. a. b. 115.a
Affliction tourne en bien aux vertueux. 111.a.b
Afflictions ne doiuent eſtre appellees mal. 117. a
Afflictions preueues ſont legeres. 290.a. 306.a
les Afflictions des autres nous doyuent apprendre à ſupporter doucement les noſtres. 292. b. 293.a
conſideration qu'il faut auoir aux Afflictions. 294.b
Afflictions aux vertueux ſeruent d'ornement. 313.a
Agrippa regretté d'Auguſte pour ſõ fidele conſeil. 85.a
Aiax perdu par cholere & fureur. 159.a
Alceſtis louee pour auoir par ſa mort rachepté celle de ſon mari. 317. a
Alemans peuples naiz à la guerre, aiſez neaumoins à deffaite. 134.a
Alemans & Scythes comparez aux Lyons, qui ne peuuẽt ſeruir ne cõmander. 149. a
Alexandre le Grand de quel air receut le droit de bourgeoiſie des Corinthiens. 9.b.10.a
Alexandre & Archelaus comparez auec Socrates & Diogenes. 60. b
Alexãdre fort ſuiet à cholere. 152. b




FAC. WIJSBEGEERTE EN EX LIBRIS BIDEZ

Alexandre par cruautez s'eſt diffamé. 198.b
Ambitieux, & leur vanité. 261.b
leur miſere. 267.b
Ambition deteſtee. 22.a. 239.a
Ambition, abyſme inſatiable. 29.a
Ambition, monſtre à pluſieurs teſtes. 247.a
l'Ame ne peult eſtre aſſeruie. 33.b
Ame meſchante comparee auec l'eſtomach malade. 64.b
contentement de l'Ame heureuſe. 278.a
l'Ame vertueuſe ne demande qu'à ſortir de ſa priſon pour reuoler au ciel. 300.b.301.a.b
l'Ame vertueuſe tend touſiours en haut. 311.b
vrays Amis où ſe doyuent chercher. 86.a
quels Amis il faut choiſir. 235.b
l'Amitié & bien-vueillance ne s'aneantit iamais, encore que les teſmoignages s'en perdent. 6.a
Amitié n'eſt qu'entre les Sages. 96.a
Amitiez ſignalees. 274.a.b.280.b. 281.a
Amour de nous meſmes, & ſes effects. 21.b
Annibal cruel farouche. 144.a.b
Antigonus exemple de douceur & moderation d'eſprit. 173.a.b
Antonius ingrat enuers ſa patrie. 67.a
Apicius docteur de friandiſe, & diſcours de ſa mort tres-digne de luy. 311.a
Apophthegme de Bion plaiſant. 236.a.b
Autre Apophthegme dudit Bion. 242.b
Apophthegme de Marc Antoine. 73.a
Apophthegme de Neron notable. 200.b
Apophthegme de Socrates, du chaſtiment ſans cholere. 136.b
Apophthegme contre les mauuaiſes procedures des curieux. 241.a
Apophthegmes pour nous ranger aux ſouffrances. 241.b
Apophthegmes ſur la licẽce par fois permiſe à l'eſprit. 244.b
Appetis des beſtes ſont de peu de duree. 289.a
braue trait d'Arceſilaus voulant en cachette ſecourir vn ſien ami pauure honteux. 14.b
Archelaus prince de peu de ſens, mene dueil pour vne eclipſe de Soleil. 61.a
brefue deſcription de la fontaine Arethuſe. 295.a
Arguments pour prouuer que nul n'eſt ingrat. 64.b
Argumens de Bion pour & contre les ſacrileges. 94.a
Argument monſtrãt que la proſperité ne fait pas conoiſtre la vertu de l'homme. 113.b
Argument prouuant que la cholere n'eſt pas naturelle. 132.a
Argumens prouuans que la cholere n'eſt point vtile. 135.b
Argument monſtrant que le vertueux ne peut eſtre offenſé par le vicieux. 250.a.b
Argumens. Voyez Raiſons.
Areus philoſophe d'Auguſte conſole Liuia ſur la mort de ſon fils Druſus. 288.a
Arreſt donné contre tous hommes, de mourir. 291.a. 294.a
Aſtyages horriblement cruel. 169.b
Auarice deteſtee. 22.a
Auarice & Ambitiõ, cauſes de grãds maux. 95.b
Auarice deteſtee par comparaiſon prinſe du contẽtement de Demetrius. 96.a

Auertissement aux Magistrats, de se donner garde de la cholere. 139.b
Auertissemens notables touchant la cholere. 155.b
Auguste Cesar faute de bons conseillers se trouue en extremes angoisses en sa maison. 85.a
Auguste Cesar exemple de douceur & moderation d'esprit. 173.b
Auguste Cesar exéple d'vn combat entre vangeance & clemence. 190.b
Auguste Cesar Prince debonnaire. 190.b.191.a.b
Auguste à son exemple monstre que le repos est tresdesirable. 260.b
constance d'Auguste en ses afflictiõs 281.a
Auis. Voyez Opinion.

B

BAcchus pourquoy surnommé Liber. 244.b
du Banniſſement. 122.a
le Banniſſemẽt n'eſt point mal. 306.a Voyez exil.
Banquets diſſolus. 265.b
les Barbares ſont principalement rompus & defaits par leur cholere. 234.a
Benignité des Princes ſert à tous leurs ſuiets, plus qu'autre vertu. 186.b
Benignité. Voyez Clemence.
Beſtes ſont appriuoiſees par biensfaits. 4.b
les Beſtes n'ont point d'affections. 130.b
Bibliotheque d'Alexandrie bruſlee. 237.b
quels Biens il faut faire, & commẽt. 8.b
Biens faux & vrays. 120.a
pourquoy nous deſirons faire Bien eſtans ſur le point de mourir. 50.a
Biens de trois ſortes. 65.a
Bien public doit touſiours preceder le particulier. 100.a
tous les Biens du monde ne valent pas qu'vn homme de bien s'y trauaille. 178.a
vſage des Biens, & le moyen qu'il y faut tenir. 237.a
plus les Biens que nous auons ſont excellens, plus deuons nous eſtre diſpoſez à les rendre quand Dieu les redemande. 292.a
Biens qu'apporte la mort. 297.b. 298.a
les Biens du mõde ne ſont pas vrays biẽs, & les maux ne ſont pas maux. 306.a
Biensfaits ne ſe doiuent employer que par choix. 2.b
Bienfait ne s'aneantit iamais, encore que le ſuiet s'en perde. 6.a.b
Bienfait en quoy conſiſte, & ſa definition. 6.b
Preuue & confirmation de ce. 7.a
Bienfait ne ſe priſe pas par ſa valeur, mais par l'affection. 7.a.b
Bienfait cõment deuient ennuyeux. 12.a. 13.a. 16.a
Biens faits deuant tous, & en cachette. 14.b
Bienfait ne merite ce nom s'il n'eſt procedé de bonne volonté. 19.b
Bienfait receu de bonne volonté porte ſa recognoiſſance quant & ſoy. 23.b
proprieté du Bienfait. 24.a
pourquoy infinis Biensfaits s'eſcoulent de noſtre memoire. 27.b
Bienfait ſe perd en le redemandant. 28.a.b
Biensfaits des peres & meres enuers leurs enfans. 30.a
Bienfait du fils enuers ſon pere peut eſtre plus grand que celuy du pere enuers le fils. 37.a.b. 38.a.b. 39.a.b. 40.a.b

Bienfait ne ſe doit dõner ſouz eſperance de profit. 46.a.b
Bienfait reconu quel profit il aporte. 49.a
quels Biensfaits on peut refuſer à l'ingrat. 53.a
cõment on peut reconoiſtre le Bienfait, en quelque condition qu'on puiſſe eſtre. 57.b
en matiere de Biensfaits celuy qui reçoit n'eſt pas inferieur, s'il garde touſiours vne ſincere affection enuers celuy qui luy dõne. 59.b.60.a
ordre de nature en matiere de Biensfaits. 62.a
Bienfait perdu en l'ingrat, demeure au bienfaiteur. 62.b
Bienfait à noſtre prochain, & à nous meſmes, comment different. 63.a
Bienfait requiert vn ſecond pour receuoir. 63.b
Bienfait conſidere & celuy qui le fait à autruy, & celuy ou ceux qui le reconoiſſent. 63.b.64.a
Bienfait preſuppoſe vne volonté qui le precede. 68.b
Bienfait ou plaiſir, s'il ſe peut repeter. 69.a.b. &c.
Bien-fait par contrainte n'oblige point. 75.a
conditions du Bienfait pour meriter ce nom. 75.a.b
Bienfait d'vn pẽſant nous mal faire, n'oblige point. 75.a
Bienfait & outrage comment ſont diſtinguez. 75.b
Biensfaits par rencõtre, & par mercenaires, ſçauoir s'ils obligẽt. 77.b
Biensfaits receus du public. 79.a.b
Biensfaits donnez au public, comment obligent. 79.b
Biensfaits que nous receuons des creatures inanimees. 80.a
Biensfaits en ſouhaittant mal à ceux à qui on veut bien faire, n'obligẽt. 81.b.&c.
Bienfait eſt vn lien commun qui ſerre deux perſonnes enſemble. 88.b
deux ſortes de Biensfaits. 98.b
Bienfait receu des ennemis de la ſocieté humaine, & moyẽ de le reconoiſtre. 99.b.100.a
Bienfait. Voyez Preſent & Plaiſir.
au Bienfaiteur deux choſes ſe conſiderent. 97.b
en quelle ſorte le Bienfaiteur doit oublier ſon bienfait. 101.a
mieux vault Bienfaire à vn ingrat, que n'en faire point du tout. 4.a
à quelles perſonnes il faut Bienfaire. 45.a
Bienfaire eſt choſe deſirable de ſoy. 45.b.47.a
comme l'on peut Bienfaire à vn ingrat. 54.b
Bigarrures eſtranges des vicieux. 220.b
Bigarrures diuerſes de ce monde. 296.a.b
Blaſpheme des Epicuriens contre la prouidence de Dieu. 42.b
refuté par diuers argumẽs. 43.a.&c
Brefueté de vie. Voyez Vie.

## C

CAligula, & ſon inſolence. 16.a
Caligula deſpité defie Iupiter au combat. 140.a
Caligula appellé Dieu par deriſion. 242.a
cruauté de Caligula. 171.a.b
Caligula, grand moqueur entre autres vices. 256.a
pourquoy ce nom luy fut donné. 256.b
inconſtance furieuſe de Caligula en la mort de ſa ſœur. 282.b
des Calomnies & detractions. 122.a
Cambyſes yurongne horriblement cruel. 169.a.171.a

Canius Iulus constant en sa mort. 242.a
Catilina ingrat enuers sa patrie. 66.b
Catilina executeur des cruautez de Sylla. 171.a
Catõ d'Vtique, exemple d'vn cueur inuincible. 110.b
Citon d'Vtique estimé heureux par les Stoiques. 113.a
Caton d'Vtique patient & debonnaire. 180.a
Caton, patron du sage des Stoiques, conferé auec Vlysses & Hercules. 247.a
Caton exemple de patience. 254.a
Cause mouuante des creatures hautes & basses. 109.a.b
Causes de la cholere. 150.a.b.156.a
Causes de l'assassin de Cesar. 177.a
pourquoy Cesar pres Mitylene n'y voulut pas entrer. 309.a
Changemens diuers de demeures. Voyez Colonies.
Chasteté notable. 301.a
Chastiment est par fois necessaire. 131.a.b
Chastimens du Magistrat comparez aux cures du medecin. 131.b
Chastiment des meschans se peut faire sans cholere. 136.a
Chastiment se donne non pour le mal fait, mais pour empescher le mal à faire. 139.a.b
Chastimens trop rudes sont ordinairement iniques. 194.a
Chastimẽt doux profite plus au chastié & au Prince que la cruelle rigueur. 197.b.198.a
Cholere definie. 128.b. ses qualitez & effects. 129.a.b 159.a. ses sources. 130.a.142.b.150.a
autre definition de Cholere. 150.a
autre definition de Cholere. 143.b. 147.a. Expliquee par ses mouuemens. 144.a
Cholere & courroux comment different. 130.b
diuerses sortes de Cholere. 131.a
Cholere necessaire en guerre selon Aristote & autres. 133.b.134.a.b. n'est bonne ny en paix ni en guerre. 135.a. n'est point neccessaire à celuy qui punit vn autre. 137.a. ne se doit mesler auec la raison. 138.a.b. ne rend point l'homme plus magnanime. 139.b. 140.b. naist en nous de nostre gré & consentement. 142.b.143.a.b.
mouuemens de Cholere trois. 144.a
Cholere, espouuantail de cueurs lasches & vains. 147.b. n'a rien de genereux en soy. 149.a. a diuers visages, selon l'habitude de la personne. 150.b ne se doit exercer cõtre les choses inanimees, hommes, bestes, n'enfans. 153.a.b. moins cõtre les dieux, & nos superieurs. 154.a. tousiours pernicieuse. 157.b comparee à des armes mal propres & furieuses. 158.a. passiõ plus difforme que toutes autres. 158.b comparee aux furies d'ẽfer. 158.b a ruiné beaucoup de gens. 159.a maistrise chasque passion. 159.b comparee aux autres passiõs. 161.b.162.a.164.a.
effects horribles de Cholere. 161.b.&c. combien est redoubtable. 163.b. est l'ennemy & l'opprobre de nature. 164.a. lasche & indigne d'vn homme de cueur. 164.b.
Cholere monstrueuse en Caligula. 171.b. insensee en Cyrus. 172.b. nuit plus à soy qu'à autruy. 176.a fait rebeller les subiets. 177.a
source de Cholere. 178.b
maux de la Cholere. 181.a.b.

Cholere du tout mal ſeãte aux Princes. 188.b
remedes contre la Cholere. Voyez Remedes.
quel nom il faut donner au Cholere. 163.b
vanité des Choleres. 178.b
Choſes neceſſaires, & leur diſtinction. 8.b.9.a
Choſe acheptee par prieres couſte bien cher. 12.a
Choſe bonne eſt deſirable de ſoy, contre les Epicuriens. 50.b.51.a
Choſes inuentees pour la commodité de tous hommes. 52.b
Choſes communes en diuerſes ſortes. 96.a.b
Chryſippus & Poetes condamnez pour leurs eſcripts friuoles. 5.a.b
Ciceron deteſte ſon conſulat. 261.a
Cinna comment deuint ami d'Auguſte. 191.a.b
Claudius premier autheur aux Romains de guerre nauale, pourquoy ſurnommé Caudex. 166.b.
Claudius Empereur flatté par Senecque relegué en l'Iſle de Corſe. 276. a. 279.b. 282.a
Cleanthes, touchant les ingrats. 65.b
Clemence quelle doit eſtre en vn Prince. 187.a
Clemence, vertu la mieux ſeante à l'hõme. 187.a. principalemẽt aux grands. Ibid. 188.a. 196.a
Clemence que c'eſt. 192.a. 201.b
Clemence. Voyez, Benignité, Debõnaireté, Douceur.
Clytus tué par Alexandre en feſtin. 170.b.
hardieſſe remarquable de la pucelle Cloelia. 294.a
Cœlius orateur blaſmé de cholere. 166.a
Cœur bien aſſis, & ſon deuoir. 3.b
Colonies diuerſes. 307.a.b
Comparaiſon tiree des fictions poetiques. 5.a
Comparaiſon ne ſe peut faire de choſe ſeule. 63.b
Comparaiſon de l'ame meſchante auec l'eſtomach malade. 64.b. des ingrats auec les autres vicieux. 102.a.b
Comparaiſons monſtrans que les afflictions ſont neceſſaires & profitables aux vertueux. 110.a.b. 113.ab
Comparaiſons prouuans que le chaſtimẽt eſt par fois neceſſaire. 131.b
Comparaiſon plaiſãte pour picquer Theophraſte. 135.a
Comparaiſon de la cholere au venin des ſerpens. 138.a
Comparaiſon monſtrant qu'il ne faut eſtre prompt à ſe courroucer. 155.a
Comparaiſons monſtrans que la laſſitude du corps & de l'eſprit cauſent la cholere. 166.b
Comparaiſon monſtrant pourquoy les ſubiects ne refuſent de ſe ſouſmettre à toutes difficultez pour leurs Princes. 187.b
Comparaiſõs pour induire les Princes à douceur. 189.a.b
Comparaiſons contre la cruauté. 190.a
Comparaiſon de la ieuneſſe de Nerõ auec celle d'Auguſte. 192.a
Comparaiſon monſtrant en quel dãger ſe mettent les tyrans. 193.a
Comparaiſon du bon Prince au pere de famille. 193.b. 194.a.b
Comparaiſon propre contre les tyrans. 199.a
Comparaiſon monſtrãt que la couſtume nous eſt vne mauuaiſe guide & addreſſe. 206.a
Comparaiſon monſtrant que le ver-

tueux peut iouyr de quelque plaisir, encores qu'il ne le cherche pas. 209.b
Comparaisons appropriees à la description du sage des Stoiques. 219.b
Comparaison monstrant qu'il n'y a gens au monde qu'on doyue plus soigneusement escouter que le sage & vertueux. 220.a
Comparaison prise des bestes approchans de l'estable. 230.a
Comparaison monstrant que l'homme vertueux peut tousiours beaucoup, encores qu'il ne le semble pas. 234.a
Comparaison monstrant l'auantage des pauures. 237.a
Comparaison monstrant qu'il faut par fois relascher l'esprit. 244.a
Comparaisons mõstrans que les outrages qu'on fait au sage, ne l'atteignent point. 248.b
Comparaisons prouuans que le vertueux ne peut estre offensé par le vicieux. 250.b
Comparaisons monstrans que les outrages faits au sage ne l'esmeuuent point. 252.b
Comparaison du Sage auec le braue guerrier. 257.a
Comparaisons monstrans que l'ame vertueuse n'aime point à seiourner au monde. 300.b
Comparaison des blesseures des ieunes & vieux soldats auec les afflictions. 305.a
Complexion des personnes diuerses. 150.a
chacun se doit contenter de sa Condition. 238.b
Condition commune à tous hommes. 291.a.294.a.305.b
Confusions horribles à Rome. 54.a.66.a
belle description de la bonne Conscience. 50.a
bon Conseil couste souuent bien cher aux mignons des Roys. 169.a,b
Conseil prudent de Liuia à Auguste. 190.b
Considerations notables pour adoucir l'exil. 308.a.b.309.a.b
28. Consolations à Polybius sur la mort de son frere. 273.a.&c.
35. Consolations de Senecque à Marcia sur la mort de son fils. 286.b.
Consolation faite à Liuia par Areus sur la mort de son fils Drusus. 288.a
Conte pour rire d'vn Philosophe. 100.b
Conte plaisant d'vn effemine. 266.a
Contes fabuleux des anciens touchant les enfers. 297.a
Contes. Voyez fables.
de la Contemplation de l'vniuers. 222.a.b.223.a.b
Contentement qu'apporte le bien fait gratuitement. 46.a
Contentement qui nous fait riches, enquoy git. 118.b
Contentement des vertueux trespassez. 301.b
Contentement que reçoit l'homme vertueux en son exil. Voyez Considerations notables,&c.
deux Contraires ne peuuent estre ensemble. 63.a. b. 147.b.199.b. 250.b.
Controlleurs des vertueux, à qui ressemblent. 220.a
Conuoitise de ce qu'on n'a pas, & mespris de ce qu'on a, causes d'ingratitude. 27.a.b.
Conuoitise de biens est insatiable. 311.a.b

Coriolanus ingrat enuers ſa patrie. 66.b
conſtance de Cornelia. 315.a
conſtance & patience des deux Cornelies femmes vertueuſes. 294.a.b
nos Corps ſont la priſon de nos ames. 300.b.301.b
Couronne ciuique, à qui & pourquoy ſe donnoit anciennement. 199.b
miſere des vieux Courtiſans. 157.a
Couſtume des grands ſeigneurs blaſmee. 13.b
Couſtume des anciens en temps de dueil. 61.a
Couſtumedes grands ſeigneurs. 85.b.86.a
la Couſtume eſt la pire addreſſe que nous puiſſions ſuiure. 205.b
Couſtume Romaine de faire dueil pour les morts. 281.b
nulle Creature n'a arreſt. 307.a
Crénutius Cordus pere de Marcia, & le diſcours de ſa mort volontaire. 300.a
Cruauté farouche,& ſuperbe. 144.a.b
Cruauté dãgereuſe es grands.188.a.b
Cruauté depeuple les villes, debonnaireté les peuple. 189.a
Cruauté entre autres maux eſt incorrigible. 193.a
Cruauté,indigne de la grãdeur d'vn Prince. 195.a.196.b.197.a
Cruauté repreſentee au vif. 199.b
Cruauté definie, ſes eſpeces eſclaircies par exemples. 201.b
Changement eſtrange de condition en Crœſus. 240.a.b
Cuir marqué du coin de la Seigneurie equipolle or & argent. 65.b
Curieux & tracaſſeurs à qui reſſemblent. 240.b
Curioſité engendre cholere. 167.a
Curioſité à fuyr. 240.b
Curioſité d'eſprits euentez. 266.b
Cyrus ſe venge de l'iniure receue par le Gange. 172.b

## D

DAnces anciennes honneſtes. 244.a
Danger certain ſous eſperance de ſecours incertain. 83.a
Dangers qu'engendre la cruauté. 199.a
Darius horriblement cruel enuers Obazus. 170.b
heur de Debonnaireté. 175.a
Debonnaireté *reciproque entre le* Prince & les ſuiets, eſt le pilier de l'Eſtat. 187.b
effect & fruict de Debonnaireté. 191.b
Debõnaireté peuple les villes,cruauté les depeuple. 189.a
Debonnaireté eſt le plus beau fleuron de la couronne des Princes. 199.a.b
Decedez. Voyez Morts.
cauſe de la Deffaitte des Cimbres & Teutons. 134.a
Delices ridicules, pour accourcir la vie. 265.b
Demaratus fidele conſeiller de Xerxes. 84.b
dire de Demetrius Cynique, notable. 90.b
Demetrius Stoique loué pour beaucoup de bonnes qualitez. 94.b
Demetrius contempteur de preſens. 96.a.116.b
braue reſolution de Demetrius.115.b
Demochares audacieux enuers Philippe de Macedone. 173.b
Democritus & Heraclitus conferez enſemble. 242.b

Depoſt comment doit eſtre rendu & retenu. 45.a
Deſordres du temps de Seneeque blaſmez. 7.b
Deſordres horribles à Rome. 54.a. 66.a
Deſordres du monde, repreſentez. 102.b. 103.a
Deſordres à Rome ſouz Seianus. 299.b
Deſpenſe exceſſiue de Caligula en vn ſouper. 310.a
Deſpit, d'ou procede. 154.a
Deſtin que c'eſt. 44.a
Deuiſe des tyrans. 192.b
Deuoir d'vn homme vertueux. 4.a
quel eſt noſtre Deuoir apres auoir receu plaiſir. 6.a
Deuoir du bienfaiteur. 12.b.13.b
Deuoir de ceux à qui l'on fait plaiſir. 18.b
Deuoir de l'homme bien apris. 22.a
Deuoir des enfans à leurs peres & meres. 37.a
Deuoir d'vn homme de bien monſtré par l'exemple du cours du Soleil. 46.b
Deuoir deu au public precede celuy deu à vn particulier. 100.a
Deuoir de celuy qui fait & qui reçoit plaiſir. 101.a
Deuoir de tout homme. 221.b
Deuoir de celuy qui eſt en charge. 276.a
Dit de Criſpus Paſsienus touchant l'election des preſents. 11.a
Dit. Voyez Propos & Sentence.
Dieu n'eſt eſmeu par aucune cauſe à nous faire du bien, ſelon les payẽs. 42.b
Dieu autheur de tous biens, contre les Epicuriens. 43.a
Dieu diuerſemẽt ſurnommé par les Romains. 44.a
Dieu & Nature, ſelon les Stoiques, eſt vne meſme choſe. 44.a
Dieu pourquoy ſurnommé arreſté. 44.a
Dieu nous eſt bienfaiteur ſans eſpoir de retour. 44.b
pourquoy Dieu fait du bien aux meſchans. 52.a
Dieu ne ſe retracte point de ſa premiere deliberation. 80.b
Dieu comparé aux precepteurs. 114.b
Dieu eſt en continuel mouuement. 307.a
pourquoy Dieu afflige les gents de bien. 114.a
Dieu nous preſte les biens de ce mõde pour les luy rendre quãd il voudra. 290.b
Dieu ſeul cognoiſt quand il eſt expedient que noſtre vie prenne fin. 299.a
Dieux propoſez pour exẽple en matiere de biensfaits. 104.a
Dieux eſtans bons ne peuuent nuire aux bons. 109.b
Dignité de l'homme. 81.a
Diodorus Epicurien s'eſt de ſa propre main couppé la gorge. 214.b
Diogenes Stoique patient & debõnaire. 180.a
tyrannie de Dionyſius. 295.b
Diſcours de fils au pere ſur la precellence des biensfaits de l'vn & de l'autre. 37.a.b
Diſcours ſur le fait de Demades condamnant vn vendeur de denrees propres aux funerailles. 87.b
Diſcours apprenãt qu'il vaut mieux s'eſtudier à eſtre ſage & vertueux, que ſçauant. 90.b
Diſcours entre le ſens & la raiſon. 120.b. &c.

Diſcours contre la cholere. 128.b
Diſcours de la ſource de cholere. 142.b
Diſcours de la vraye magnanimité. 164.b
Diſcours du droit vſage des richeſſes. 216.a.b
Diſcours du ſage en la perſonne de Socrates. 220.a.b
Diſcours du ſeruice que l'homme doit au monde & à ſa patrie. 221.a
Diſcours ſur l'ambitieuſe & cruelle vanité de Pompee. 267.a
Diſcours monſtrant à quels biens & maux noſtre vie eſt aſſignee. 295.a
Diſcours de la fin du monde. 302.a.b
Diſpute ſur le paradoxe Stoique touchant le bienfait. 24.a.b. 25.a
Diſpute contre les Epicuriens ſur la prouidence de Dieu. 42.a.b. &c.
Diſpute, ſi l'homme de bien doit faire plaiſir à vn ingrat, le conoiſſant tel. 51.b
obiection à ladicte Diſpute. 53.a
Diſpute. Voyez Diſcours & Queſtion.
Diſſolutions à Rome du temps de Senecque. 95.a
comme & à qui il faut employer le Don. 217.a.b
on ne peut Donner ne vendre à ſoymeſme. 63.a
Donner mal eſt vne honteuſe perte. 217.a
Douceur, vertu rare és cours des grands. 188.b
Douceur rend l'homme ſemblable à Dieu. 188.b
Douceur diſtingue le bon Prince d'auec le tyran. 192.b
Douceur. Voyez Clemence.
de la Douleur. 122.b
Druſus plein de vanité en la diſtinction de ſes amis. 86.a
Druſus fils de Liuia, & diſcours de ſa mort. 287.a
Druſus fils de Cornelia, & diſcours de ſa mort. 294.b
contre ceux qui cõdamnent le Dueil, & quelle meſure il y faut tenir. 283.a
le Dueil ne doit eſtre extreme ni perpetuel. 288.a. 289.a

E

Eclipſe que c'eſt, & comment elle ſe fait. 61.a
Effigie de Vertu. 249.a
Effigie. Voyez Image, Pourtrait, & Tableau.
Embleme des Roys & Princes. 196.a
Enfant à Rome auſsi grand qu'vn homme fait. 300.b
comme les Enfans peuuent eſtre aydez pour n'eſtre point trop enclins à cholere. 150.b. 151.a.b. 152.b
Enfans comme doiuent eſtre nourris & veſtus. 152.a
Enſeignement notable de Democritus pour trouuer le vray repos. 164.b
Enſeignement. Voyez Inſtruction.
Enuie deteſtee. 22.a
c'eſt Enuie, pleurer vn homme heureux. 277.a
Epicurus excuſé par Senecque. 211.a.b
Epicuriens poſtpoſans vertu à volupté, redarguez. 42.a
Epicuriens refutez touchant la prouidence de Dieu. 42.b.&c.
Epicuriens eſtabliſſans nature veulent abolir Dieu. 44.a
orde vie des Epicuriens condamnee.

46. b
impieté des Epicuriens prouuee. 49. a
Epicuriens touchant le souuerain bien, refutez. 208. a. b
Erixo Cheualier Romain pourquoy tué par le peuple à coups de poinçons. 194. a
si l'Esclaue peut bienfaire à son maistre. 32. b
en quoy l'Esclaue peult estre bienfaiteur. 33. b
Esclaues affranchissans & sauuans leur maistre & eux, par actes estrãges. 34. a. b. 35. a. b
Esperances insatiables des amis de Cesar, causes de sa mort. 177. a
infirmitez de l'Esprit humain. 229. a. b. 230. a. b. 231. a. b
difference entre ceux qui sentent les troubles de leur Esprit, & ceux qui n'en ont point d'apprehension, ou qui s'y plaisent. 231. a
troubles de l'Esprit, & leur source. 231. b. 232. a. b
leurs remedes. 232. b. &c.
il faut par fois donner relasche à l'Esprit. 244. a
Esprit tranquille vit long temps, & embrasse tous les temps de sa vie. 264. b
d'où vient que l'Esprit est si remuant & ne demande qu'à remuer mesnage. 306. b. 307. a
pilier de l'Estat, quel. 187. b
tous Estats taschent à gagner aux despens d'autruy. 87. b
Ethiopiens pourquoy surnommez Macrobes. 172. a
l'Estude corrompt tout chagrin. 235. a
l'Estude des bonnes sciences, quel heur, honneur & profit elle aporte. 268. a
l'Estude amortit la douleur. 276. b 279. a. 283. a
Examen du fait d'Heraclitus & Democritus. 146. b
Excuse indigne d'vn homme. 156. a
Exemples monstrans que l'affliction tourne en bien aux vertueux. 111. b
Exemples monstrans que les afflictions des autres nous doiuent apprendre à supporter doucement les nostres. 292. b
les Exemples des plus grãds qui ont esté affligez, nous doiuent apporter quelque resolution. 280. b. 281. a. b
Exemples dont les personnes affligees ont accoustumé de faire loy. 314. b
Exemple d'ambitieuse venterie en Alexandre. 60. b
de vanité ambitieuse. 86. a
Exemples diuers de l'attrempance des anciens. 312. a
Exemple prouuãt que les biensfaits se prisent par l'affection des personnes. 7. a. b
Exemple d'vn bien fait secretemẽt. 14. b
Exemple monstrant qu'vn bienfait ne merite ce nom s'il n'est procedé de bonne volonté. 19. b
Exemples enseignans qu'il n'est loisible receuoir bienfait de gents infames. 20. a b
Exemples de biensfaits dissemblables. 34. a. b. 35. a. b. de fils qui ont plus fait de bien à leurs peres qu'ils n'en ont receuz. 37. b. 38. a. b. 39. a. b. 40. a. b
Exemple d'vn homme vertueux qui prend plaisir à bienfaire à ses prochains. 58. b
Exemple prouuant que nul bienfait ne merite ce nom, s'il n'est accom-

pagné de la volonté. 76.a
Exemple de Socrates monſtrant que bien ſouuent il y a autant ou plus de faute au bienfaicteur, qu'en celuy qui reçoit le bienfait. 101.b
Exemple de bonté & liberalité. 177. a
Exemple de charité d'enfans enuers leurs peres. 87.a
de bourgeois enuers leurs patrie. ibid.
Exemple enſeignant comme il faut chaſtier ſon ami ſur lequel on a authorité. 180. b
Exemple de cholere és beſtes cruelles. 129. a
Exemple notable confermant que la cholere ne doit eſtre meſlee auec la raiſon. 138.b
Exemples de cholere maiſtriſee & refrenee. 168.a.b
Exemples des effects de cholere en deux eſgards. 169.a. b. 170. a.b. 171. a. b. de cholere inſenſee. 172.b. de ceux qui s'eſtomaquét pour choſes de neant. 255. b. d'vn combat entre vangeance, & clemence. 190.b. de grande confidance en Alexandre. 152. b. de conſtance. 112. a. de cruauté farouche & ſuperbe. 144.a.b.d'vn cœur inuincible. 110.b
Exemple pour induire le Prince à debonnaireté. 190. b
Exemple de delicateſſe & ialouſie. 112.b. de delicateſſe ſordide & ridicule. 153.a. d'Alexandre donnant plus & autrement qu'il ne faloit. 17.b
Exemple monſtrãt la faute d'vn qui refuſe peu, & de l'autre qui demãde trop. ibid.
Exemples monſtrans qu'on donne ſouuent à gens indignes, en faueur de leurs predeceſſeurs. 53.a.b
Exemples de douceur & moderatiõ d'eſprit. 173.a.b. de conſtance feminine en ſes afflictions. 285. b. 315.a
autres exẽples de femmes vertueuſes ſur ce meſme ſuiet. 294.a
Exemple de femme de grand cœur en la tante de Senecque. 316.b. 317. a. b. de fidelité & patience. 112.b. de frugalité en Curius, & d'horrible intemperance en Apicius. 310. b. 311.a
Exemples monſtrans que rien n'eſt impoſſible à l'homme. 148.a
Exemples d'hommes s'examinans eux-meſmes. 179. a. d'ingratitude auare en Lentulus. 11. b. de pluſieurs ingrats enuers leur patrie. 66. b
Exemples de l'ingratitude du public enuers les particuliers. 67.a. d'ingratitude & meſconoiſſance en Tybere. 71.a. d'intemperance du tout deſreglee. 310.a. de la miſere des grands ſeduits par les flateurs. 84. a. 85.a. de la miſere mondaine. 169. b. de grande modeſtie en Ceſar. 152.b
Exemple monſtrant que les moqueurs en fin reçoiuent leur ſalaire. 256.a
Exemples monſtrans que la mort nous garantit de beaucoup de maux. 298.a
Exemple pris de la nourriture des enfans. 81. b. de patience. 167. b 254. a. de patience & debonnaireté. 180.a. d'vn bõ pere vers ſon fils patricide. 194. a.b. d'vn pere reſolu oyant la mort de ſon fils. 278.b
Exemple en blaſmant ceux qui font plaiſir en tançant. 14.a

Exemple monſtrant qu'vn plaiſir ne ſe doit reprocher. 15.a
Exemple d'vn plaiſir fait auec orgueilleuſe contenance. 16.a
Exemple condamnant ceux qui acceptent le preſent plus pour l'amour d'eux-meſmes que de celuy qui le leur offre. 9.b.10.a
Exemple de recognoiſſance en Furnius. 21.a.b
diuers Exemples des remuemens de peuples en toutes les parties du monde. 307.a
Exemple monſtrant que le repos eſt choſe treſ-deſirable. 260.b. 261.a
Exemples notables de pluſieurs riches & grands appauuris & abaiſſez ſoudainement. 240.a
Exemple monſtrant comme le ſage meſpriſe les richeſſes. 216.a
Exemples monſtrans que le ſage ne peut eſtre esbranſlé par aucune ignominie. 313.a
Exemple de iuſte ſeuerité en Philippus contre vn ingrat. 56.a.b
Exemple de vraye & libre ſolitude. 234.b
Exemples pour nous rãger aux ſouffrances. 241.b
Exemple notable d'vn ſoldat plaidãt deuant Ceſar. 70.b
Exemples monſtrans que les ſupplices n'aſſeurent pas touſiours les gens de bien. 198.a.b
Exemple monſtrant que la vengeance n'eſt pas ſeante. 156.b.157.a
Exemple notable de vertu. 249.a
Exemples ordinaires en la vie humaine. 154.b
Exemple de trãquillité de vie. 236.b
Exemples qui monſtrent que volupté & meſchanceté s'accordent. 210.b
belle Exhortation aux enfants. 39.b. 40.a
Exhortations à fuyr la cholere. 181.a.b
Exhortation du ſage aux ennemis de vertu. 219.b
Exhortation à quitter les ſolicitudes de la vie pour ſe ranger à vne ſolitude paiſible. 270.a
fruits de l'Exil. 308.a.b.309.a.b. 312.a
Exil. Voyez Banniſſement.
Expedient de Tyberius pour ſe depeſtrer de ceux qui le vouloyẽt prier d'acquitter leurs debtes. 14.a
Expedient mauſſade d'Antigonus pour ne rien donner. 17.b
Expedients pour amortir la cholere és enfans. 151.a.b.152.a
Expedients. Voyez Moyens.
Extremitez à fuyr en faiſant plaiſir à autruy, ou recognoiſſant le plaiſir receu. 88.b

F

FAbius par quel moyen reſtablit la Republique. 134.b
les Fabiens ne ſe peuuent dire vaincus. 59.b
Fables anciennes ridicules. 247.a. 269.a
Fables. Voyez Contes.
Famine eſtrange en l'armee de Cambyſes. 172.b
explication de ces mots, *Fauete linguis.* 219.b
Faute de Brutus receuant la vie de Iulius Cæſar. 19.b
Faute que les Roys commettent à donner. 56.a
nulle Faute ne manque d'excuſe. 174.b.
Faute que les hommes commettent

à faire, receuoir & recognoiſtre plaiſir. 2.b.7.b
Fautes de celuy qui deſire de veoir en peine ſon prochain pour luy bien faire. 88.a
remede à telles Fautes. 88.b
deſcription du naturel des Femmes. 123.b. 124.a
Femmes deuenues miſerables pour auoir reietté toute conſolation. 287.a
Feſtes pourquoy ordonnees. 244.a
Flatterie, l'vne des nourrices de cholere. 151.b
Flatteurs, ruine des grands. 83.b.&c.
c'eſt Folie, regretter vn homme qui n'eſt plus. 277.a
Fols ieunes & vieux qui ſont au mõde, conferez enſemble. 253.a
Fondateurs de l'Empire Romain. 307.b.
vrayes Forteresſes des Princes, quelles. 196.b
Fortune n'eſpargne perſonne. 281.a. b.282.a
domination de Fortune rigoureuſe & inexpugnable. 291.a
Freres de parfaicte amitié. 174.a.b. 280.b
Frugalité des anciens. 310.b
Fruits procedans de l'eſtude de ſageſſe. 91.b
Fureur de tout vn peuple pouſſé de cholere, viuement repreſentee. 162.a
deſcription des Furieux. 159.b
Furnius loué pour ſa recognoiſſance alendroit d'Auguſte. 21.a.b

G

GAin n'eſt ce qui nous demeure és mains faute de l'auoir rendu à temps. 100.b
Gaulois anciens cruels & ſans ciuilité. 308.a
Gracchus plein de vanité en la diſtinction de ſes amis. 86.a
eloge honorable des deux Gracches. 294.b
Graces, & diſcours ſur leur pourtraict. 4.b.&c.
de la Grandeur & richeſſe mondaine. 122.b
combien les Grands doyuent eſtre ſur leurs gardes. 190.a
Grands abbaiſſez ſoudainement. 240.a
Grands. Voyez Princes.
Grecs taxez de vanité. 266.a
c'eſt vne mauuaiſe Guide, ſuyure le plus grand nombre. 206.a

H

HAbitans des villes ſont la plus part eſtrangers. 306.a.b
Haine du mõde eſt vn treſgrief ſupplice. 32.a
reſponce d'Harpagus à Aſtyages, apres auoir mangé de ſes propres enfans. 169.b
Helbia mere de Senecque conſolee par luy exilé. 304.a
Helbia louee pour beaucoup de bõnes parties. 313.b
Heraclitus & Democritus conferez enſemble. 242.b
Heur des perſonnes paiſibles & non embaraſſees dedans les vaines occupations du monde. 265.a
Hiſtoire d'Aſtyages faiſant manger à Harpagus ſes propres enfans. 169.b
Hiſtoire notable de Canius Iulus, mis à mort par Caligula. 241.b
Hiſtoire notable de la conſpiration de Cinna contre Auguſte, & du

pardon qu'il en receut par le conseil de Liuia. 190.b.191.a
Hiſtoire eſtrange de la mort de Cremutius Cordus. 300.a
Hiſtoire notable de iuſte ſeuerité cõtre vn ingrat. 56.a.b
Hiſtoire tragique monſtrant qu'il faut bien ſouuent diſſimuler l'iniure receue. 157.a
Hiſtoire de Prexaſpes voyant en ſa preſence percer d'vne fleſche le cueur de ſon fils. 169.a
Hiſtoire de Darius puniſſant legerement ſon fils patricide. 194.a.b
Hiſtoire de trois executez à mort pour l'innocence d'vn. 138.b
Hiſtoire du valet de Vedius Pollio deliuré par Auguſte d'vne cruelle mort à laquelle ſon maiſtre l'auoit condamné pour peu de ſubiect. 180.b
Hiſtoires notables des regrets d'Octauia & Liuia ſur la mort de leurs fils. 287.a.b
Hiſtoires de riches & grands appauuris & abbaiſſez ſoudainement. 240.a
Hiſtoires memorables de certains peres ſur la mort de leurs fils. 192.b.&c.
Hiſtoires. Voyez Exemple.
Homme comparé à vne boule & pelotte. 62.b
Homme eſt fait ſeigneur du monde par deux choſes. 48.b
l'Homme heureux, qui, ſelon les Stoiques. 207.b
l'Homme ſeul eſt capable de vice & de vertu. 130.b
l'Homme eſt la plus farouche beſte du monde. 105.a
l'Homme nuit plus à la vie humaine, qu'aucune creature. 271.b
deux ſortes d'Hommes recognoiſſans. 49.b
l'Honneſte eſt de ſoy deſirable. 42.a
Hoſpitalité choſe ſacree. 56.b
Hoſte ingrat traité ſelon ſes demerites. 56.b
Hyperbole, & parler hyperbolique. 101.a
Hypocriſie à fuyr. 243.b

I

IGnorance & inſolence, cauſes de cholere. 156.a
Ignorance eſtrange de la pluſpart des hommes. 263.b
Image de ce dernier temps. 145.b
Image d'vn Tyran. 193.a. d'vn bon & debonnaire Prince. 193.b
Image. Voyez Effigie, Pourtrait, & Tableau.
Impatience, vne des nourriſſes de cholere. 153.a
diuerſes Infirmitez des eſprits. 167.a
Infirmitez de l'eſprit humain. Voyez Eſprit.
Ingrat eſt qui par crainte reconoiſt vn bienfait. 48.a
autres eſpeces d'Ingrats. 49.a
nul n'eſt Ingrat. 64.a.b
tous hommes ſont Ingrats. 65.b
diuerſes conſiderations de l'Ingrat. 65.a.b
Ingrat comparé à l'empoiſonneur, & autres. 65.b
il faut laiſſer à l'Ingrat quelque eſpoir de rentrer en grace. 104.a
l'Ingrat ne fait tort qu'à ſoy meſme. 104.b
Ingrats oublians ou denigrans leurs bienfaicteurs, redarguez. 21.a
Ingrats de diuerſes ſortes ſelon les diuerſes ſources d'Ingratitude,

26.a.b.27. a
comment les Ingrats ſont chaſtiez. 32.a
deux ſortes d'Ingrats, ſelon les Stoiques. 51.b
Ingrats nonchalans & tardifs. 70.a.b
comme il faut ſupporter les Ingrats. 102. a
Ingratitude ne nous doit rendre laſches à bien faire. 3.a
Ingratitude, vice deteſtable plus que tous autres. 8.a
Ingratitude, ſes ſourſes & cauſes & effects. 21.b. 22.a.27.a
Ingratitude des hõmes enuers Dieu. 22. b
de l'Ingratitude enuers Dieu decoule l'ingratitude enuers les hõmes. 23.b.
Ingratitude deſtruit la ſocieté humaine. 48.b
Ingratitude eſtrange d'vn ſoldat. 56.a
Ingratitude de pluſieurs enuers leur patrie. 66.b. Du public enuers les particuliers. 67.a. Et des particuliers enuers leurs bienfaicteurs. Ibid.
Ingratitude des hommes enuers Dieu. 80.b
autre eſpece d'Ingratitude. 86.b
Ingratitude, vice commun. 103.a
Iniure receue s'engraue plus en la memoire que le bien receu. 3.a
diſtinction entre Iniure & outrage. 248.b
que ſignifie le mot d'Iniure. 255.a
Innocence d'vn, cauſe de la mort de trois. 138.b
Inſtruction excellente aux Magiſtrats. 139.a.b
Inſtruction aux Princes. 185.b. 193.b
Inſtruction aux ſages pour bien regler leurs ennuis. 282.b
Inſtruction aux grands Seigneurs. 73.a
Inſtruction. Voyez Enſeignement.
Inſtrumens propres pour adoucir la cholere d'autruy. 180.b
Inuectiue d'Ariſtote *contre nature*, indigne d'vn Philoſophe. 258.b
Inuectiue contre l'intemperance entretenue par la proſperité. 310.a b
l'Iſle de Corſe a ſouuent chãgé d'habitans. 308.a
changement eſtrange de condition en Iugurtha. 240.b
Iules Cæſar ingrat enuers ſa patrie. 66.b
Iules Ceſar, exemple de bonté & liberalité. 177.a

## L

LAmproyes nourries de corps humains. 180.b.195.b
Legereté, vice ennemy de repos. 241 b
ſubtilité des Legiſtes. 74.a
Lentulus Augure blaſmé d'ingratitude. 21.b
ſaleté & impudence de Lẽtulus vers Caton. 180.a
Liberalis pourtraict d'homme vertueux qui prend plaiſir à bien faire à ſes prochains. 58.b
Liberalis prompt à recognoiſtre le plaiſir receu. 88.b
d'ou vient le mot de Liberalité. 217.b
Liberalité ſe doit exercer enuers l'ingrat pour eſtre magnanime & vertueux. 104.b
vraye Liberté quelle. 257.a
Licence par fois permiſe à l'eſprit, & dequoy elle ſert. 244.b
Liuia femme prudente. 190.b

Liuia conſtãte en la mort de ſon fils. 287.a
Liuius Druſus, hõme aſpre & bouillant. 261.a
meſure qu'il faut tenir en l'amas & achept des Liures. 237.b. 238.a
Loy du plaiſir, quelle. 15.a
amitié des deux Luculles. 281.a
Lune cauſe des flus & reflus de la mer. 109.b
Lyons ne peuuent ſeruir ne commãder: & pourquoy. 149.a
Lyſimachus horriblement cruel. 170.b

M

MAgnanimité git autant ou plus à ſçauoir bien recognoiſtre vn plaiſir, qu'à le faire. 89.a
Magnanimité n'eſt point en l'homme cholere. 164 b
proprieté de la Magnanimité. 174.b
des Maladies. 122.a
Malheur eſtrange de la cruauté. 199.b
Mamercus Scaurus exemple de toute vilenie & infamie. 53.b
Manius Curius dictateur cuiſoit des raues donnant audience aux ambaſſadeurs qui lui eſtoiẽt enuoyez. 310.b
bonnes Maraſtres rares. 304.b
Marcellus fils d'Octauia, ieune home de treſgrande eſperance: & l'ẽnuy que par ſa mort il cauſa à ſa mere. 287.a
Marcellus à l'inſtance du Senat rappellé d'exil. 309.b
Marcia femme de grand cueur, conſolee en la mort de Senecque par ſon fils. 285.b
Marcus fils de Senecque gentil enfant. 316.a
Marius ingrat enuers ſa patrie. 66.b
Marſeille, Colonie de Grecs Corſes. 308.a
Maux procedans d'auarice. 95.b
Maux de la cholere. 181.a.b
Maux cauſez par opinion & ſoupçon. 152.b
Maux cauſez par volupté & ambition. 91.b
Mecenas regretté d'Auguſte pour ſon fidele conſeil. 85.a
Mecenas delicat & ialoux. 112.b
Medecin & Magiſtrat comparez. 131.b
leur difference. Ibid.
ſubtilité d'vn Medecin pour percer l'apoſteme d'vne fille de Roy. 180.b
Medecins infames. 87.a
Mediocrité & temperance combien ſont requiſes au maniment des affaires de ceſte vie. 165.a
Mediocrité eſt touſiours & par tout contente. 311.b
Mediocrité. Voyez Temperance.
Memoire des actes heroiques eſt choſe ſacree. 53.a
foibleſſe de Memoire, cauſe d'ingratitude. 103.a
Menenius Agrippa enterré aux deſpends du public. 312.b
Mercenaire & eſclaue comparez. 33.b.
Meres ambitieuſes par leurs fils eſleuez en dignité. 313.b
les Meſchants meſmes taſchent ſe couurir de vertu. 48.a
nul ne Meurt iamais trop toſt. 298.b. 299.a
la ville de Milet en a rempli ſoixante cinq autres. 307.a
vſage des Miroirs pour refrener la cholere. 159.a

Miſere des ambitieux. 267.b
Miſere de ceux qui cherchent contentement és biens corruptibles. 249.b. 269.b
Miſere des curieux. 240.b. 241.a.b
Miſeres d'vn eſprit agité. 231.b
Miſere des grands du mõde qui ont quelque iugement. 238.b
Miſeres & ſuite des guerres ciuiles. 146.a
Miſere de l'homme mortel elegamment deſcripte. 291.b
Miſeres des riches. 236.b
Miſere de ceux qui perdent le temps à l'appetit d'autruy, & qui n'ayment la vie que pour l'amour d'eux. 271.a
Miſeres de cette vie. 277.b.294.b
Miſericorde combatue par les Stoiciens. 202.a.b
Mithridates deuenu miſerable tout à coup. 240.b
nerfs de la Monarchie. 188.a
deſcriptiõ de noſtre entree & ſeiour au Monde. 296.a
Monnoye de cuir à Lacedemone. 65.b.
Monſtres que produit l'eſprit agité. 232.a
la Mort n'eſt matiere ni occaſion de mal. 91.a
Mort en la puiſſance & volonté de l'homme, ſelon les Stoiques. 117.b
de la Mort en general. 120.b
de la Mort naturelle, violente, & en pays eſtrange. 121.a. en ieuneſſe. 121.b
Mort meditee dechaſſe la cholere. 181.a.b
Mort non meditee abrege noſtre vie. 260.a
Mort, haure de ce monde. 277.b
la Mort eſt la fin des maux. comme cela ſe doit entendre, & ſes effects. 297.b
vne Mort nous garantit de grands doutes & malheurs. 298.a
les Morts ne ſont à regretter. 273.a &c. 277.a. 292.a
ceux qu'on appelle Morts viuent, & les viuans ſont morts. 277.b
les Morts ne ſont abſents, & ne nous ont abandonné, ains nous precedent là où il faut que nous les ſuyuions. 297.a
Moyen de repouſſer les aſſauts des aduerſitez. 239.b
Moyen qu'il faut tenir à recognoiſtre les biensfaits receuz. 21.a
Moyens pour reconoiſtre vn bienfait. 49.b
Moyen de reconoiſtre le bien receu en quelque condition qu'on puiſſe eſtre. 57.b
Moyen d'aider aux enfans pour n'eſtre point trop enclins ne ſubiets à cholere. 150.b. 151.a.b. 151.a
Moyens pour refrener la cholere. 161.b. &c.
Moyens d'adoucir la cholere d'autruy. 180.a.b. 181.a
Moyen pour adoucir la douleur. 277.a. 279.a
Moyen de paruenir à la tranquillité d'eſprit. 231.a
Moyen de recreer l'eſprit. 244.b
Moyens de s'exercer en l'eſtude de vertu. 221.a
Moyen de gagner l'homme. 195.a
Moyen de ramener à leur deuoir les nonchalans & tardifs à reconoiſtre les biens qu'on leur a faits. 70.a.b
Moyen de reconoiſtre le plaiſir receu des ennemis de la ſocieté humaine. 100.a
Moyen de Fabius pour reſtablir la

Republique. 134.b
Moyens diuers que nous ſuyuons pour accourcir noſtre vie. 258.b
Moyens. Voyez Expedients.
Mynderides Sybarite delicat ſordide & ridicule. 153.a

N

NAture, ſelon les Stoiques, n'eſt autre choſe que Dieu. 44.a
Nature ne perd rien. 62.b
Nature oſtant la vie à quelqu'vn redemande ce qu'elle auoit preſté. 278.b
Nature nous enſeigne à eſtre contents de peu. 305.b
tout Naturel farouche & cruel s'eſpouuante de peu de choſe. 176.b
Naturel beſtial de l'homme cruel. 198.b
Naturel des effeminez depeint au vif. 265.b
Neron de grande eſperance à ſon auenement à l'empire, empira peu à peu & deuint meſchant. 186.a
Nom du bon Prince. 194.a
Noms diuers donnez à Dieu par les Romains. 44.a
Nourriture des enfans. 81.b
Nourriture delicate incite à cholere. 151.b

O

OBeir à Dieu, c'eſt eſtre libre. 213.a
Obiection commune du bien fait à vn ingrat, reſpondue. 103.b
Obiection contre ceux qui aſpirent au ſouuerain bien. 215.b
Reſponſe. 216.a. 217.b
Obiection ſur les regrets des treſpaſſez, reſolue. 277.b
Obiection contre le contentement de l'homme vertueux en ſon exil: & la reſponſe. 309.a
Obiection cõtre la pauureté. 312.b
Reſponſe. 313.a
quelle Obligation nous auons à nos medecins & precepteurs. 77.b. 78.a.b
aux manouuriers & artiſans. 79.a
Obligations que nous auons au Soleil. 104.a
Octauia deuenue miſerable pour auoir reietté toute conſolation. 286.b
Oiſiueté & delices, nourrices de cholere. 151.b
Oiſiueté nourrice d'enuie. 232.a
Oiſiueté & faineantiſe blaſmees. 244.a
Opinion d'Ariſtote touchant la neceſſité de cholere, refutee. 133.a.b
Opinion d'Ariſtote approuuant la cholere, refutee. 162.b
Opinion d'Ariſtote touchant l'vtilité des paſſions, examinee. 137.b. 138.a
Opinion des Epicuriens & Stoiques touchant l'occupation du ſage, differente. 221.b
Opiniõ douteuſe de Senecque touchant la deité. 308.b
Opinion des Stoiques & Peripateticiens touchant les trois ſortes de biens. 65.a
Opinion des Stoiques touchant la vie heureuſe. 207.a
Opinion de Theophraſte touchant la cholere, refutee. 135.a.136.a
Opinion n'eſt à croire trop toſt. 152.a.b
Opinion eſtimant qu'il y ayt grand bien à faire mal aux autres, refutee. 156.b
Opinion touchant la mort, proce-

dante de l'ignorance de la cheute du premier homme. 333.a
Opinion de ceux qui eſtabliſſent le ſouuerain bien en la iouiſſance des plaiſirs du corps, refutee. 207.b
Oracle de Delphes. 291.b
ſi c'eſt choſe ſeante à l'Orateur de s'eſmouuoir. 149.b
Ordre qu'il faut tenir au chaſtiment des vicieux. 136.b
Ordre des anciens Romains aux vacations du iour. 244.a
Oreilles des grands pleines de flatteries. 85.b
Orgueil eſt à fuyr en bienfaiſant à autruy. 15.b
proprieté de l'Orgueil. 86.a
Outrage equipollant le plaiſir, l'eſteint. 73.b
diſtinction entre Outrage & iniure. 248.b
Outrage peut bien eſtre fait au ſage, ſans qu'il le reçoiue. 250.b

P

PAin pierreux, que c'eſt, ſelon Fabius Verrucoſus. 14.a
Paix de la conſciẽce eſt le ſouuerain bien. 209.b
Paradoxe de Senecque touchant le nombre des eſtoilles fixes & errantes. 51.a
Paradoxe de Senecque qu'il faut expliquer par les diſcours precedens. 57.b
Paradoxe ordinaire à Senecque. 308.b
Paradoxe Stoique touchant le bienfait. 23.b
obiection audit Paradoxe, auec reſponſe. 24.a.b
Paradoxe Stoique; Le biẽfait du fils enuers le pere peut eſtre par fois plus grand que celuy du pere enuers le fils. 37.a.b. 38.a.b. 39.a.b. 40.a.b
Paradoxe & ſubtile diſtinction des Stoiciens, qu'il faut lire auec iugement. 99.a
Paradoxe Stoique qui ne peult eſtre bien expliqué ni entendu qu'en l'eſchole du ſainct Eſprit. 109.b
Paradoxe Stoique refuté par nature, par le droit des gents, & condamné par la loy diuine. 110.b
Paradoxe Stoique touchant la deſtinee fatale. 115.b. 117.a
Paradoxe Stoique mettant la mort en la puiſſance & volonté de l'hõme. 117.b
Paradoxe Stoique, qui eſleue l'homme corrompu & abãdonné à ſon naturel. 148.b
Paradoxe Stoique touchant la miſericorde. 202.a
Paradoxe, le riche ne peut eſtre riche s'il n'eſt pauure. 119.a
Paradoxe, Nul ſoit bon, ſoit meſchant, n'eſt ingrat. 64.a
autre Paradoxe, Tous hommes ſont ingrats. 65.b
Paradoxe Stoique, conſeillant aux affligez de ſe defaire eux meſmes. 170.a
Paradoxe Stoique louant ceux qui font violence à eux-meſmes. 214.b
Paradoxe Stoique, le Sage ne ſe doit meſler des affaires d'eſtat. 224.a
autre Paradoxe Stoique touchant le Sage. 247.b
Paradoxe Stoique imaginant vn Sage parfait en ce monde & ſemblable à Dieu, excepté en la mort. 251.a
autre Paradoxe Stoique touchant le Sage. 257.a
Paradoxe Stoique touchant la re-

solution des ames en leurs anciens elemens. 202.a
Pardon que c'eſt. 203.a.b
diſtinction ſubtile de ce qui eſt Paſſion, & qui ne l'eſt pas. 143.b
Paſſions bien reglees, vtiles ſelon Ariſtote. 137.b. 138.a
Paſtor Cheualier Romain diſſimule par deſſein cõſtammẽt la mort tragique de ſon fils. 157.a
Patience d'aucuns au plus fort de la cholere. 132.b
Patiẽce, vray & ſeul ſoulas des maux 170.a
de la Pauureté. 122.b
meſpris de Pauureté. 236.a
Pauureté, & ſon vſage. 118.a
Pauureté eſt exempte de chagrin & tourment d'eſprit. 312.a
belles Penſees ſont commencemens & acheminemẽs de belles œuures. 215.b
Penſee & propos du ſage des Stoiques. 219.a
Penſee & langage d'vn eſprit agité. 232.b
Penſees de l'hõme vertueux. 215.a
Perſes ſeuls ont fait loy contre l'ingrat. 28.a
Perſonnages éleuez en dignitẽ en faueur ſeulement de leurs predeceſſeurs. 53.b
de la Perte d'argẽt, de veue, d'enfans. 123.a
des Pertes ſur mer & ſur terre. 123.b
Perte d'vn ami, & d'vne femme vertueuſe. ibid.
Peuple qui endure faim n'eſt capable de raiſon. 270.a
Peuples capables de gouuerner, quels. 149.b
Peuplades diuerſes. 307.a.b
Philippus Roy de Macedone reuoque iuſtement ſa donation, & punit le donataire ingrat. 65.a.b
obiection contre ce faict, & ſa reſponſe. 57.a
Philippus de Macedone exemple de grande debonnaireté. 173.b
Philoſophes ingrats enuers Dieu. 22.b
Philoſophie chaſſe toute triſteſſe d'eſprit. 315.b
conſtance & patience de Phocion. 313.a.b
Pieté de quelques fils vers leurs peres. 39.b.40.a
Piſiſtratus patient. 167.b
Piſo outrageuſemẽt cholere. 138.b
Plainte ordinaire à Epicurus. 27.b
Plainte contre nature. 95.b
Plainte de ceux qui ont bienfait à vn ingrat. 103.b
Plaintes de ceux qui ſ'eſtiment outragez, viles & indignes. 252.a
Plainte ordinaire à tous hommes. 258.b
Plaintes contre noſtre cõdition, qui ſemblent pouuoir vn peu allõger la douleur. 274.a
Plaiſir fait par contrainte ne ſe recognoiſt gueres. 3.a
Plaiſir ſe doit faire alaigrement. 12.b.13.b
Plaiſir fait en tançant, & par inſtãce, eſt odieux. 13.a
Plaiſir fait ne ſe doit ramẽteuoir. 15.a
Plaiſir commẽt ſe peult refuſer. 16.b
il faut conſiderer à qui & comment on fait Plaiſir. 17.a
diuers noms de Plaiſirs. 32.b
Plaiſir fait à quelqu'vn, aſcauoir ſ'il oblige les parens. 68.a.b
Plaiſir receu eſt eſteint par vn outrage equipollant. 73.b
Plaiſirs faits auec outrage, n'obligẽt. 81.b.82.a
Plaiſirs ſepa[illegible] de vertu ſont ſans

ioye & contentement. 210.a
Plaiſir. Voyez Bienfait & Preſent.
effects des Planetes. 296.a
trait de Platon choleré. 168.a
Põpeius ingrat enuers ſa patrie. 66.b
Pourtrait de l'hõme vertueux. 249.b
Pourtrait. Voyez Effigie & Image, & Tableau.
quels Precepteurs il faut bailler aux enfans. 15.b.152.a
Preſent donné mal à propos, ſe tourne en maudiſſon. 9.a
Preſents que nous faiſons, de quelle ſorte doyuent eſtre. 9.a.b.10.a. 12.a
Preſents. Voyez Bienfait & Plaiſir.
Preuues. Voyez Raiſons.
Prexaſpes void en ſa preſence percer le cueur de ſon fils d'vne fleſche par Cambyſes. 169.a.b
vn Prince ne doit donner pour faire honte. 14.a
inſtruction aux Princes. 185.b
quelle doit eſtre leur penſee & affection. 186.a.b
Prince comparé au pere de famille, en matiere de chaſtimens. 193.b
Prince debõnaire eſt vn petit Dieu au monde. 196.b
le Prince ne ſe doit laiſſer maiſtriſer par vangeance. 197.a
Priuilege & heur de l'homme debonnaire. 174.b
Priuileges du pauure. 119.a
Priuileges excellens de ceux qui vaquent à l'eſtude. 267.b
Priuileges que l'exil ne nous peut oſter. 308.a.b
Priuileges du Sage. Le premier. 248.a. Le 2. 248.b. Le 3. Ibid. Le 4. 250.a. Le 5. 250.b. Le 6. 251.a Le 7. 251.b. Le 8. Ibid. Le 9. 252.a. Le 10. 251.b
Procez notable d'vn ſoldat pardeuãt Ceſar. 70.b
Prodige, voir vn homme deſeſperément meſchant. 100.b
Promeſſe faicte peut eſtre enfrainte en certains cas. 55.b
Promettеurs qui ſe font courtizer, blaſmez. 13.b
Propos impudents de l'ingrat. 81.a
Propos d'vn grand qui balance entre rigueur & douleur. 190.b
Propos notable touchant les paſſiõs du Sage. 252.a
Propos notable d'vn pere ſur la mort de ſon fils. 278.b
Propos. Voyez Dict & Sentence.
Proprieté d'vn grand cueur. 188.b
Proſopopœee de l'Emp. Claudius auec Polybius. 280.b. 281.a.b
Proſperité ne fait pas conoiſtre la vertu de l'homme. 113.b
grande Proſperité plus à craindre qu'vne grande affliction. 114.a
Proſperité terrienne cõbien eſt dangereuſe. 119.b
Prouidence de Dieu ſouſtenue contre les Epicuriens. 42.b. &c.
Prouidence diuine maintenue contre ceux qui la blaſment de ce qu'elle eleue ceux qui en ſont indignes. 53.b
pourquoy la Prouidence diuine eſpargne ſi ſouuẽt les meſchans. 54.a
preuue de la Prouidence de Dieu. 109.a
Ptolomæus & Mithridates Roys deuenus tout à coup miſerables. 240.b
Puluillus Pontife conſtant & patiẽt en la mort de ſon fils. 292.b
Pyrrhus excellent lutteur. 148.b

Q

QValitez dõnees aux bons Princes. 194.a

diuerſes Qualitez de vertus. 218. b
Queſtion, à qui il faut bien faire. 4. a
Queſtion, s'il faut donner luſtre aux biensfaits. 14. a
Queſtion, s'il faut receuoir plaiſir d'vn meſchant. 19. b
Queſtion, ſi vn priſonnier doit accepter le bienfait d'vn homme infame. 20. a
Queſtion, ſi par vn bienfait on eſt obligé à ſupporter toutes indignitez. 30. b
Ses obiections & reſponſes. 31. a. b. 32. a
Queſtion, ſi vn Eſclaue peult faire tel ſeruice à ſon maiſtre, que cela doiue eſtre mis au rang des biensfaits: auec ſes obiections & reſpõſes confirmees par raiſons. 32. b. 33. a. b. &c.
Queſtion, ſi les enfans peuuent faire plus de bien à leurs peres & meres qu'ils n'en ont receu: & ſa reſponſe. 36. a. b. &c.
Queſtion, ſi quelqu'vn peut bien faire à ſoy-meſme, & s'il s'en doit ſçauoir gré. 61. b. &c.
obiection & reſponſe à ladite Queſtion. 62. a
Queſtion, ſi vn bienfait nous peut eſtre oſté. 72. b. 73. a
Queſtiõ, ſi on peut & doit reconoiſtre vn bienfait, & ſe vanger d'vn outrage à l'endroit d'vne meſme perſonne. 74. a
Reſponſe à ladite queſtion. 74. b
Queſtion, ſi nous ſommes tenus à celuy qui nous a aydez ſans en auoir la volonté, ou à ſon deſceu. 74. b
Queſtion, ſi le biẽ fait à autruy pour l'amour de ſoy-meſme, oblige. 76. b
Autre, ſi celuy eſt quitte qui s'eſt employé à cercher, & n'a peu trouuer moyen de reconoiſtre & rendre le bien receu. 96. b
Reſponſe. 97. a
Autre, s'il faut rendre le bienfait à vn meſchant homme. 98. b
Autre, s'il faut rendre à celuy qui doit mal employer la choſe rendue. 99. a
Autre, s'il faut reconoiſtre enuers vn cruel & ennemi de la patrie, le bien qu'on a receu de luy auant qu'il ſe fuſt monſtré tel. 99. b
Autre, ſi la cholere eſt choſe naturelle, vtile & receuable. 131. a. 132. a. b. 133. a
Autre, ſi vn homme de bien ſe doit point cholerer voyant outrager ſes parens. 134. b
autre, s'il ſe faut courroucer contre vn brigand ou empoiſonneur. 136. b. 135. a.
autre touchant la ſource de cholere. 142. b
autre, ſi la cholere ne peut eſtre bannie qu'en banniſſant tous les vices hors du monde. 147. b
Queſtion, s'il vaut mieux ne point eſtudier que s'occuper à vaines ſpeculations. 267. a
Queſtion, ſi faire & rendre la pareille ſont choſes deſirables d'elles meſmes. 41. b
Queſtiõ, ſi le vice d'ingratitude doit demeurer impuni. 28. a. b. 29. a. b. 30. a. b
Autre, d'où vient que beaucoup de maux aduiennent aux gens de biẽ. 109. a
queſtion, ſi c'eſt choſe honteuſe de receuoir tant de plaiſirs de quelqu'vn, qu'on ne puiſſe iamais les reconoiſtre. 59. a

Question touchant le plaisir fait à l'vn de deux freres ennemis. 69.a
Autres questions touchãt les bien faits. ibid.
Questiõ, si faisãt plaisir à quelqu'vn, on le fait aussi aux parẽts d'iceluy. 67.b
Responce à ladicte question. 68.a.b
Question si l'acheteur reçoit plaisir du vendeur. 77.b
Question, si vn sage peut receuoir plaisir d'autruy, veu qu'il est seigneur de toutes choses. 92.b.96.a
Autre, si le sage doit point s'esmouuoir. 137.b
Autre, si le sage pardonne. 203.a
Questions touchant le Sage. La premiere, Pourquoy le Sage supporte les grands & les petits qui se monstrent insolens en son endroit. 253.a.b
La. 2. d'ou vient qu'il excuse tant de folies des vns & des autres, & y scait si dextrement remedier. 254.a
La 3. Comment il se doit comporter ayant esté outragé de fait. 254.a
La 4. Comment il se peut faire que le Sage soit si patient. 254.b
Question, s'il ne faut rien receuoir qu'en cachettes. 20.b
Question. Voyez Dispute.
Quolibet vieux touchant la cholere. 166.b

R

Raison prouuant qu'il ne se faut tant despiter contre les ingrats, que de leur fermer le chemin pour rentrer en amitié. 104.a
Louange de la raison bien rangee. 138.b.139.a
Raison notable touchant la cholere. 132.b. 133.a
Raison monstrant par comparaison que toutes choses ne sont pas loisibles aux Princes sur leurs suiets. 195.b
Raisons monstrans que les afflictiõs sont honorables, plaisantes, profitables & necessaires aux vertueux. 109.b.119.a.b.
Raisons monstrans que les afflictiõs tournent en bien aux vertueux. 111.a.b
autre raison au contraire. 113.b
Raisons monstrans qu'il faut recognoistre le bien receu sans desirer que cela se face par l'incommodité du prochain. 83.b
Raisons prouuans que la cholere naist en nous de nostre gré & consentement. 142.b.143.a.b
Raisons pourquoy nous deuons dilayer à nous courroucer. 155.a
Raisons pour induire les Princes à douceur. 189.a.b 190.a.b
Raisons prouuãs que nul n'est exẽpt d'ingratitude. 103.a
Raisons monstrans cõment on peut dõner quelque chose au Sage. 96.a
Raisons qui peuuẽt retenir les hommes de regretter les morts. 273.a.&c.
Raisons. Voyez Argumens.
Rapporteurs ne doiuent estre tost creuz. 151.a.b
Recognoissance des biensfaits est chose honeste & desirable de soy. 47.b.49.a
Reconoissance enuers les medecins & precepteurs. 77.b.
enuers les artisans & ouuriers. 79.a
Regulus ne se peut dire vaincu. 59.b
Regulus fidele & patient. 112.b
Remede contre les troubles d'esprit. 256.b

Remedes contre la cholere. 150. a 151. a. 153. a. b. 154. a. b. 155. a. b. &c.
Autres remedes. Le premier. 164. a. Le 2. 165. a. Le 3. 165. b. Le 4. 166. a. Le 5. 166. b. Le 6. 167. a. Le 7. 167. b. Le 8. 168. b. Le 9. 175. b. Le 10. Ibid. Le 11. 176. a Le 12. 176. b. Le 13. Ibid. Le 14. 177. a. Le 15. 177. b. Le 16. 178. a. Le 17. 178. b. Le 18. 179. a. Le 19. 179. b. Le 20. & dernier, 180. a
Remedes cõtre les troubles d'esprit. Le premier. 232. a. Le 2. 235. b. Le 3. 236. a. Le 4. 237. a. Le 5. 238. a. Le 6. 238. b. Le 7. 239. a. Le 8. 240. a. Le 9. 240. b. Le 10. Ibid. Le 11. 241. b. Le 12. 242. b. Le 13. 243. a. Le 14. 243. b. Le 15. Ibid. Le 16. 244. a
Rendre, que c'est. 74. a. 99. a
Repetition des biensfaits. 69. a. b. &c.
Repos & contentement des trespassez au ciel, quel. 302. a
Reproches importunes causent impudence. 103. b
Reprocheurs des biens qu'ils ont faits, redarguez. 101. b
combien vne ferme Resolution est profitable contre les vices. 148. a
Response faite à vn qui publioit par tout vn bienfait. 15. b
Response d'Antisthenes à vn qui luy reprochoit que sa femme estoit barbare & Phrygienne. 256. b
Response inhumaine & audacieuse de Democharès à Philippe de Macedone. 173. b
Response à ceux qui estiment que prescripre preceptes aux Princes, c'est les asseruir. 189. b
Response à l'obiection de ceux qui veulent confondre les plaisirs du corps auec ceux de l'ame. 208. a
Response à ceux qui blasment les philosophes de ne faire pas ce qu'ils disent. 215. a
Responses memorables de Callistratus & Rutilius sur leur bannissement. 87. a
Rhinocolura, lieu en Syrie, pourquoy ainsi nommé. 172. a
Riche ne peut estre riche, s'il n'est pauure. 119. a b
quel est le vray Riche. 216. b
Riches appauuris soudainement, 240. a
Richesses, & leur vsage. 118. a
droit vsage des Richesses. 216. a. b. 217. a. b
Richesses sont honnestes au Sage tãt au regard de l'acquisition, que de la possession & vsage. 216. b
Richesses ne doiuent estre appellees bien. 217. b. 218. a
Richesses cause de mort à plusieurs. 298. a
Romains taxez de vanité. 166. b
Roy & Tyran, en quoy different. 192. b
Roy comparé au roy des abeilles. 196. a
Rufus senateur s'accuse soy-mesme à Auguste, & obtient grace. 35. b
constance & amitié de Rutilia vers son fils. 315. a
Rutilius constant en son exil. 112. a

## S

SAcrifices sont agreables nõ pour leur qualité, mais pour la deuotion & zele des personnes. 6. b
tous sont Sacrileges : &, Nul n'est

sacrilege. 94.a
le Sage sçait à qui, quand & comment il faut faire bien & plaisir. 55.a
description du Sage. Ibid.
le seul Sage sans ambition est seigneur & maistre de toutes choses. 92.a
obiection & responce. 93.a.b.&c.
quelles sont les pensees du Sage. 95.a
le Sage ne se doit courroucer ni despiter des desordres qu'il void. 145.a. 146.a
Sage des Stoiques, irreprehensible. 148.b
description du Sage selon les Stoiques. 202.b
le Sage condamnant les vices d'autruy, cõmence par les siens. 214.a.b
Sage & studieux de Sagesse distinguez. 217.b. 221.a.239.a
pourquoy le Sage aime auoir des richesses. 218.a
en quoy differe le Sage d'auec le fol, qui tous deux veulent estre riches. 219.a
description & contentement du Sage. 239. a. 250. a
le Sage ne peut estre outragé ni de fait ni de parole. 247. a. b. 248. a. b. &c.
marque du Sage. 248. a
le Sage chastie parfois ceux qui luy disent & font outrage: & pourquoy. 253.a
instruction aux Sages pour bien regler leurs ennuis. 282. b
Sage. Voyez Vertueux.
meditation de Sapience allonge la vie. 268. b
Sauuer, est acte diuin: tuer, brutal & diabolique. 199.b
vilainie infame de Scaurus. 54. a
effects des Sciences. 296.b
Scipion pourquoy estimé paresseux & dissolu par ses enuieux. 134. b
filles de Scipion mariees aux despens du public. 312.b
constance des Scipions en leur affliction. 280. b
Scythes & Allemans comparez aux Lyons, qui ne peuuent seruir ne commander. 149. a
Seianus estrangement deschiré par le peuple. 240.a
tyrannie de Seianus. 285.b.286. a 299.b
Senecque accusé d'estre Stoique de nom, & Epicurien de fait. 214. a
Senecque auouë d'estre studieux de sagesse, mais non parfaitement sage. 221.a.b
Senecque relegué en l'isle de Corse, flatte l'Empereur Claudius. 276. a. b.279. b.282.a
Seneque ne se dit sage, mais bien amateur de sagesse. 305. b
occupation & exercice de Senecque durant son exil. 317.b
Sentence doree. 59. a
Sentẽces touchant la pauureté. 118.a
de la Sepulture. 121. b
Seruice que l'homme doit au monde & à sa patrie. 222. a
Seruitude n'assubiettit que la moindre partie de l'homme. 33. b
Sextius & Senecque, exemples d'hõmes s'examinãs eux-mesmes. 179.a
Similitude contre ceux qui se font courtizer deuant qu'executer leurs promesses. 13. b
Similitude monstrant que la cholere n'est point vtile. 132.b.133.a
Similitudes prouuans que la cholere n'est bõne ni en paix ni en guerre. 135.b
Similitude monstrant que la clemẽce est du tout requise & necessaire aux Princes. 188.a

Similitude pour induire les Princes à douceur. 195.a
Similitude des deux combattans. 59.b
Similitude touchant les empeſchemens & querelles qui ſuruiennét. 165.a
Similitude du ieu de la pelotte. 18.a. 24.a
Similitude de la boule & pelotte. 62.b.
Similitude monſtrant la ſtupidité des meſchans en leur abondance. 219.a
Similitude de la brefueté de ceſte vie. 264.a
Similitude monſtrant que nous deuons eſtre en exemple de conſtãce & patience aux ſuruiuãs. 275.b
Similitude touchant l'inconſtance & vanité des biens de ce monde. 277.b
Similitude monſtrant qu'en aduerſité principalement il faut faire paroiſtre qu'on a le cueur aſſis en bon lieu. 288.b
diuerſes Similitudes monſtrans que les afflictions ſont honorables, plaiſantes, profitables, & neceſſaires aux vertueux. 110.a.b. 113.a. 114 a.b.115.a.
Similitudes monſtrans que l'afflictiõ tourne en bien aux vertueux. 111.b
Similitudes monſtrans que Dieu eſpreuue & exerce ceux qu'il ayme. 114.a
Similitudes monſtrans qu'il n'y a point de deshonneur d'eſtre ſurmonté par biensfaits. 60.a
Similitudes monſtrans que les ſupplices n'aſſeurent pas touſiours les gens de bien. 195.a.b
Similitudes monſtrans que le voluptueux eſt prins des paſſions qu'il penſe prendre. 212.a
Socrates & Diogenes comparez auec Alexandre. 60.a
Socrates refuſe de receuoir bienfait d'Archelaus par gaudiſſerie. 60.b. 61.a.b
Socrates pique doucement ſes amis. 101.b
Socrates heureux en ſa vie & en ſa mort. 113.a
trait plaiſant de Socrates contre la cholere & curioſité. 167.b
Socrates excellent entre les ſages. 220.a.b.
Socrates patient. 167.b
Soldat des vieilles bandes ramenteuant à Ceſar ſes biensfaits. 70.b
Solitude ſtudieuſe, & ſes fruits. 233. a.b.234.a.b
Solitude vaine & ambitieuſe refutee. 234.a
Solitude vaut ſouuent mieux que compagnie. 297.a
Souhait abominable. 140.a.201.a
Souhait indigne d'homme. 82.a
Souhaits d'ennemis. 82.b
Souhaits qu'il faut faire pour ſon prochain. 83.a
Souhaits meſchans reputez crimes en quelques Republiques. 87.b
Souhaits de Senecque, & racite requeſte pour eſtre rappellé de ſon exil. 280.a
Soupçons ſont à fuir. 152.a.b
Souuerain bien, ſelon les Stoiques. 207.a.&c.
excellence du Souuerain bien. 213.a
Souuerain bien, quel. 222.a
Souuerain biẽ. Voyez. Vie heureuſe.
Stilpon Philoſophe inuaincu, voire exempt de tout outrage. 249.a.b
ſecte Stoique deſcrice entre les ignorans. 202.a
Stoiques en quoy different des au-

tres Philosophes. 246.b
Supplices continuels ne reprimẽt pas tant les forfaits que la prudente douceur d'vn Prince. 198.a
Sylla ingrat & horriblement cruel enuers sa patrie. 66.b
cruauté de Sylla. 158.a
Sylla horriblement cruel enuers Marius. 171.a
Sylla vray tyran. 192.b

T

TAbleaux de vertu & volupté. 208.b
Tableau. Voyez Effigie, Image, & Pourtrait.
Tarius bon pere vers son fils patricide. 194.a.b
supplice horriblement cruel de Teleſphorus par Lysimachus. 170.b
Temperance. Voyez Mediocrité.
Temps employé à voluptez & vanitez n'est pas vie, ains maladie & mort. 266.a
le Temps appaise les plus grands ennuis. 286.b.289.b
Timagenes historien trop libre en paroles. 173.b. chassé par Auguste de sa cour, brusle les liures qu'il auoit faits des actes d'Auguste. 174.a
Tranquillité d'esprit, & le moyen d'y paruenir. 231.a
Tributs qu'il nous faut payer à ceste vie. 124.b
comment on peut Triompher de sa victoire propre. 197.b
Triumvirat sanguinaire & Catilinaire. 298.a
trait de Turanius vieillard pour estre remis en son office. 271.a.b
Tyran & Roy, en quoy different. 192.b
misere des Tyrans, & leur descriptiõ. 193.a.196.a
Tyrans d'Athenes, & leurs cruels actes. 234.b

V.

VAlerius pourquoy surnommé Messana. 266.b
Vanité de la pluspart des hommes. 110.a.260.a.263.b
Vanité des choleres descripte. 178.b
Vanité des biens de ce mõde. 277.b
Vanitez de l'ancienne Rome. 265.a
Vanterie est signe de cerueau mal basti. 217.a
Varro qualifié le plus docte de tous les Romains. 308.a
Vedius Pollio cruel & inhumain enuers son valet, repris par Auguste. 180.b
Vedius Pollio nourrissoit ses lamproyes de corps humains. 180.b. 195.b
Vendre que c'est. 63.a
sans Vertu il n'y a noblesse ne liberté. 35.b
Vertu ne doit point estre venale. 41.b
Vertu seule nous induit à faire plaisir. 48.a
Vertu ne veut estre aimee d'vn homme chiche. 51.b
chemin de Vertu aisé, contre le dire de plusieurs. 148.b
Vertu & volupté ne peuuent estre iointes. 212.b
Vertu suffit pour viure heureusemẽt. 213.b
Vertu depeinte. 249.a
diuerses qualitez de Vertus. 218.b
Vertu sans action est vn bien imparfait. 223.b
Vertu ne desdaigne personne qui s'e-

ſtime digne d'elle. 282.a
Vertu fait que les treſpaſſez ne doyuent eſtre regrettez. 301.a
pourtrait de l'homme Vertueux. 91.b
les Vertueux ſont affligez pour le bien & enſeignement de tous. 115.a
d'ou vient que le Vertueux ne le ſera pas tant qu'il deſire que les autres le ſoyent. 214.b
pourquoy le Vertueux ne meſpriſe point les biens, & dequoy ils luy ſeruent. 216.a
pourquoy le Vertueux ne peut aimer les biens du monde. 311.b
Vertueux. Voyez Sage.
diſcipline des Veſtales. 221.a
Vice eſt ſeul mal. 116.b.117.a
Vices s'entrechaſſent l'vn l'autre. 8.a
Vices des hommes. 67.a.b. 102.b. 103.a.
Vices accompagnans la cholere. 148.a
Vices à fuir contre les troubles d'eſprit. 235.a.b
multitude de Vicieux abolit le courroux du ſage. 146.b
Vie heureuſe, ſelon les Stoiques. 207.a.&c.
la Vie heureuſe conſiſte en vertu. 213.a
Vie heureuſe. Voyez Souuerain bien.
trois manieres de Vie, & leur liaiſon. 223.b
Vie longue ou brefue ſelõ que nous la meſnageons. 258.b.259.a.b
cauſe de l'accourciſſement de noſtre Vie. 260.a
de ceux qui abregent leur Vie. 261.b
en toute ſa Vie il faut apprendre à viure, & à mourir. 262.a
Vie longue n'eſt pas encloſe en vn lõg denombrement d'annees, ains d'actions vertueuſes. 262.b
Vie courte de ceux qui ne ſont appuyez que ſur le monde. 264.b
que c'eſt de noſtre Vie. 277.b
noſtre Vie eſt limitee par l'ordonnance de Dieu. 291.a
la condition de noſtre Vie nous doit inciter à conſtance. 295.a
Vſage du Vin. 244.b
Viure heureuſement, & viure ſelon nature, eſt vne meſme choſe. 209.a
Voleſus cruel ſuperbe. 144.b
Volonté doit eſtre concurrente auec le bienfait, pour meriter ce nom. 75.a.b
Volupté eſt incompatible auec la vertu, & par conſequent eſlongnee du ſouuerain bien. 208.b
Voluptez des vitieux & des ſages, en quoy different. 211.a
pourquoy la louange de Volupté eſt pernicieuſe. 211.b
comment on peut accorder la Volupté auec la vertu. 212.a.b
il faut diſtinguer les Voluptez naturelles d'auec les vitieuſes. 211.b
le Voluptueux n'eſt point Sage, & par conſequent eſt priué de vertu, & n'a part à la vie heureuſe. 210.b
paſſetemps des Voluptueux. 269.a
Vouloir tard, c'eſt ne vouloir pas. 13.b

## X

Xanthippé femme de Socrates inſolente. 256.b.
Xenophantus par ſes chanſons eſmeut tant Alexandre qu'il court aux armes. 143.b
Xenophon conſtant & patient en la mort de ſon fils. 292.b

Xerxes, pourtrait de la misere des grands seduits par les flatteurs. 54 a.b

Xerxes horriblement cruel enuers Pythius. 170.b.

Xerxes voyant sa grande armee se print à pleurer, & pourquoy. 269.a

Xerxes barbare & malheureusemẽt superbe. 270.b

Y

Yvresse esmeut à cholere. 150.b

Yuresse fait perdre honte. 179.b

Yurongnerie & Yuresse different. 130.b

Yurongnerie, occupation tresinfame. 261.b

effect d'Yurongnerie horriblement cruel. 169.a

Z

Zenon le Stoique ne peut estre desconseillé de prester à vn mauuais payeur ce qu'il luy auoit promis. 57.a

Zenon blasmé par ses ennemis. 214.a

Zenon differant auec Epicurus touchant l'occupation du sage. 221.b

Zenon & autres Stoiques ont plus fait en leur solitude que s'ils eussent vaqué au public. 223. b. 230.a

Zenon patient & constant en affliction. 241.b

Zenon seuere Stoique n'auoit point de seruiteur. 312.a

trait de Zenon Eleate pris sur l'entrepriſe de tuer vn tyran. 152.a

signes du Zodiaque. 307.a

*Fin de la Table du premier Volume des œuures de Senecque.*

# *Fautes à corriger au 1. Vol. des Oeuures de Senecque.*

Feuil. 8. p. 2. l. 3. en bas, deliute, *deliuré.*
p. 2. l. 18. mente, *meute.*
fueil. 10. p. 1. l. dern. l'imitois, *limitois.*
fueil. 12. p. 2. l. 2. en bas, une m'en as daigne, *tu ne m'en as daigné.*
fueil. 17. p. 2. en la premiere annot. en marge, enſemble, *exemple.*
fueil. 23 p. 2. l. 10. & 11. t'a demandé, *la demande.*
fueil. 32. p. 1. l. 6. matin, *malin.*
fueil. 33. p. 1. l. 20. t'aura, *n'aura.*
fueil. 37. p. 1. en la premiere annot. ou donne, *ont donné.*
p. 2. en la 2. annot. il faut, *il fait.*
fueil. 48. p. 2. l. 5. rendons, *tendons.*
p. 2. l. 4. & 5. pourrions maintenir que ſinon, *pourrions nous maintenir ſinon.*
fueil. 53. p. 2. l. 5. qu'elles pen, *qu'elle peut.*
fueil. 54. p. 1. l. 3. menaça de, *le menaça.*
fueil. 59. p. 2. l. 5. la & bonne, volonté, *& la bonne volonté.*
fueil. 62. p. 1. l. 15. ſçaurois donner, *ſ'aurois-ie donner.*
fueil. 63. p. 3. l. 17. perit, *peril.*
p. 2. l. 3. en bas, apprehende de elle, *apprehende, elle.*
fueil. 69. p. 1. l. 21. me profite, *ne profite.*
fueil. 70. p. 2. l. 8. n'auoir, *m'auoir.*
fueil. 73. p. 1. l. 10. n'es, *n'eſt.*
fueil. 74. p. 2. l. 9. en bas, qui d'es-tu ? *guides-tu ?*
fueil. 84. p. 2. l. 18. Thermopytes, *Thermopyles.*
fueil. 85. p. 1. l. 9. dedans Sardis, *d'entrer à Sardis.*
fueil. 94. p. 1. l. 11. ce quelqu'vn, *ce que quelqu'vn*
fueil. 96. p. 1. l. 15. Iceluy, *ie luy.*
fueil. 100. p. 1. l. 5. ſa ſocietе, *la ſocieté.*
l. 6. cauſez, *couſus.*
p. 2. l. 5. en bas, dis, *dois.*
fueil. 113. p. 2. l. 3. en bas, leur ſera ſuruiendra Sera choſe, *leur ſuruiendra, ſera choſe.*
fueil. 122. p. 1. l. 8. R. j, le, *R. Le.*
fueil. 130. p. 2. l. 16. ſouz, *ſons.*
fueil. 138. b. p. 2. l. 5. en bas, en elle, *elle en.*
fueil. 139. p. 1. l. 7. en bas, longnee, *longne.*
fueil. 140. p. 1. l. 17. Titi liue, *Tite Liue.*
fueil. 143. p. 1. l. 3. tourment, *tournement.*
fueil. 150. preſtre, *propre.*
fueil. 165. p. 1. l. 9. en bas, manient, *manie.*
fueil. 166. p. 1. l. 10. en bas, la que, *que la.*
fueil. 168. p. 1. l. 9. en bas, Spenſippus, *Speuſippus.*
fueil. 170. p. 1. l. 11. en bas, elles, *ils.*
fueil. 175. p. 2. l. 15. s'il, *ſi.*
fueil. 180. p. 2. l. 18. ton, *voſtre.*
fueil. 181. p. 2. l. 22. fais aimer, *fais-tu aimer.*
fueil. 185. p. 2. l. 4. en bas, vient, *tient.*
fueil. 207. p. 2. l. 13. a monde, *a en monde.*
fueil. 209. p. 2. l. 3. en bas, demanderont qu'elle, *demandant quelle.*
fueil. 210. p. 1. l. 22. ttes, *autres.*
fueil. 216. p. 1. l. 10. en bas, Lage, *Sage.*
fueil. 218. p. 2. l. 1. ne, *me.*
fueil. 230. p. 1. l. 8. en bas, bruit fait & à, *bruit faire, a*
fueil. 232. p. 1. l. 6. en bas, Laudes, *landes.*
fueil. 233. p. 1. l. 8. tout il, *tout ou il.*
fueil. 238. p. 1. en la premiere annot. reglee c'eſt, *reglee eſtude, c'eſt.*
fueil. 240. p. 1. l. 4. liſez *Peut*, & faut qu'il cõmence en teſte.
l. 2. en bas, renuoyeray, *t'enuoyeray.*
fueil. 250. p. 1. l. 3. ait les, *les ait.*
fueil. 255. p. 1. l. 5. en bas, ce quelqu'vn, *ce que quelqu'vn.*
fueil. 260. p. 2. l. 5. vocations, *vacations.*
fueil. 266. p. 2. l. 10. en bas, nous plus, *non plus.*
fueil. 273. & ſuyuans liſez au tiltre, *ſur la mort du frere de Polybius.*
fueil. 278. p. 2. en la 2. annot. Il eſt or-à, *Il eſt ordonné à.*
fueil. 280 p. 2. l. 22. occaſion dueil, *occaſion de dueil.*
fueil. 286. & ſuyuans, liſez au tiltre, *ſur la mort du fils de Marcia.*
fueil. 288. p. 1. l. 10. en bas, eſtans, *eſtats.*
fueil 292. p. 1. l. 6. ſi pretendois, *ſi tu pretendois.*
fueil. 294. p. 2. l. 14. decorché, *decoché.*
fueil. 298. p. 1. l. 13. en bas, enuie, *en vie.*
p. 2. 19. certaines, *centaines.*
fueil. 299. p. 1. en l'annot. doit conſoler. *doiment conſoler.*
fueil. 309. pag. 1. l. 2. por-point, *porte point.*
fueil. 316. pag. 1. l. 11. en bas, n'y rien, *n'y a rien.*
l. 6. en bas, m'ennuye, *n'ennuye.*